L'OMBRA

PREMIÈRE PARTIE.

A six ou sept lieues de Naples s'élève le château d'Alpino, demeure seigneuriale des princes de Sanseverone; adossé à une des nombreuses collines qui s'étagent à travers la campagne, ce palais, bâti en 1400, a conservé la marque des artistes divers qui ont travaillé à ses constructions et à son embellissement. On voit encore de précieux détails de sculpture; l'ensemble est à la fois élégant et grandiose; au nord, de grands bois où se trouvent les sources de la petite rivière de Surno; devant l'habitation, une vaste terrasse d'où l'on descend par deux larges escaliers dans un merveilleux jardin; les cactus et autres plantes grasses y fleurissent; leur vert terne contraste avec la nuance plus brillante des orangers et des citronniers.

L'origine des Sanseverone se perd dans la nuit des temps : les princes de cette maison ont eu leur place dans l'histoire napolitaine; mais depuis un siècle ils ont délaissé la politique pour s'occuper des arts. Au moment où ce récit commence, le vieux prince Geronimo Sanseverone et la fille de son fils, mort sur un champ de bataille de la Péninsule, composent toute la famille. L'héritière unique du nom et de la fortune est orpheline, car sa mère est morte en lui donnant

le jour. Le beau-frère du vieux prince Geronimo, lord Stève, habite avec eux le château d'Alpino. Ils ne voient personne, le palais est leur univers; mais, savans et artistes, ils ont le champ illimité de la science. L'amour passionné que leur inspire l'enfant, Erminia, ou Minia, comme ils l'appellent, suffit au charme de leur vie. Le prince a grand cœur et grand air; on devine la bonté au seul timbre de sa voix, qui rend sa parole persuasive; autrefois habile chanteur, l est resté musicien excellent. Lord Stève a beaucoup voyagé; très instruit, il raconte à merveille; son esprit est fin, délicat; ses manières distinguées révèlent la haute aristocratie anglaise. Malgré son âge et les souffrances que lui causent de violens accès de goutte, il a conservé une gaîté communicative qui le fait adorer de Minia.

Le prince et lui sont les maîtres de la charmante enfant. Sachant l'instruire sans la fatiguer, ils lui ont donné le désir d'apprendre, et elle apprend sans efforts, presque sans s'en douter. Le signor Giulio Barini, ancien ténor et professeur de chant, autrefois très renommé dans toute l'Italie, s'est chargé de lui transmettre les principes de son art. Une querelle avec un prélat allait conduire l'artiste au fort Saint-Ange, où il eût couru le risque d'être oublié pour des années, quand le prince de Sanseverone l'enleva pour lui donner asile à Alpino, où son grand talent, sa simplicité, sa reconnaissance et surtout son adoration pour Minia l'ont fait entrer dans la famille. La jeune élève devait être une virtuose de premier ordre, joignant à la voix de son grand-père la science musicale du plus grand chanteur de l'époque. Le vieux Barini avait les membres frêles et le teint blafard, beaucoup de rides, des yeux intelligens, une douceur adorable et un incommensurable orgueil. Il se glorifiait volontiers, aimait à parler de ses anciens succès, de sa discussion avec le prélat et des dangers qu'elle lui avait fait courir. Sans le prince, s'écriait-il, Barini était chargé de chaînes et jeté dans quelque noir cachot. Il baisait alors la main de son protecteur, qu'il chérissait et respectait jusqu'à l'égal de l'art qu'il déifiait. Il lui disait avec emphase :

— Vous verrez ce que je ferai de la petite princesse avec ma méthode et sa voix !

Les deux vieillards souriaient en regardant Minia; ils pensaient, comme le chanteur, qu'elle était vraiment bénie du ciel. Blonde comme sa mère, elle tenait de son père les plus beaux yeux du monde, d'un bleu foncé, couronnés de sourcils aussi bruns que les cils qui les bordaient; ils tranchaient sur le teint blanc d'une Anglaise. Elle était correctement belle et sa physionomie expressive la rendait jolie; sa mobilité donnait à ses traits fins et réguliers un charme toujours nouveau; à la voir courir sur la grande terrasse, ses cheveux d'or sur les épaules, vive, fraîche, élégante et souple

dans ses mouvemens, elle apparaissait comme la déesse de la jeunesse et de la grâce. Quoique vivant dans un milieu sérieux, sans compagne de son âge, elle n'en avait pas moins une gaîté d'enfant : vigoureuse de corps et d'esprit, se sentant libre et aimée, elle s'épanouissait en plein soleil. Tout lui était enseignement et plaisir; elle apprenait l'histoire naturelle en cueillant des fleurs, en soignant ses oiseaux. Elle montait à cheval, nageait dans la rivière, s'instruisait encore en parcourant les grands appartemens du palais tout remplis de statues et de tableaux de maîtres qui l'accoutumaient à la vue du beau; elle prêtait la vie à ces personnages immobiles, vivait dans l'intimité des vierges saintes et des déesses de l'Olympe, des vaillans guerriers comme des moines contemplatifs et des nymphes folâtres. Avec le prince et lord Stève, elle étudiait plus sérieusement, mais avec autant de plaisir l'histoire, la géographie, tout ce que doit savoir une femme de son rang; mais elle préférait la musique à tout, passant des heures au piano ou chantant avec Barini.

— Minia fait de grands progrès, dit le prince au vieil artiste.

La goutte ayant immobilisé à la fois les deux mains de lord Stève, la partie d'échecs devint impossible; la musique fut la seule ressource pour les soirées, longues à passer. Après les duos, Barini et son élève en vinrent à chanter des opéras entiers, le premier faisant tour à tour les ténors, les barytons et les basses, Minia les soprani et les contralto. Sa voix merveilleuse était aussi juste que flexible et d'une grande étendue.

— Mais l'enfant a déjà un talent extraordinaire, dirent les deux vieillards la première fois qu'ils furent à pareille fête.

— J'ai dit qu'elle serait une virtuose, répondit Barini en étouffant d'orgueil.

Bientôt nos artistes voulurent donner de véritables représentations; non-seulement ils chantèrent, mais jouèrent comme s'ils étaient sur un théâtre. Quoique Minia n'eût jamais vu ni entendu d'acteurs, elle donnait à des sentimens inconnus d'elle une étonnante expression; elle déployait alors un talent qui surprenait les vieillards.

— Quelle artiste! s'écriait Barini.

— Quelle cantatrice! ajoutaient le prince et lord Stève.

Cette éducation, si complète pour une jeune fille, avait pourtant des inconvéniens. Minia grandissait dans une entière ignorance du monde, ne sachant rien de ses idées, de ses règles, de ses exigences; libre de toute contrainte, elle pensait tout haut, questionnait sur tout sans se douter qu'il existait des méchans; aussi n'avait-elle ni défiance, ni vanité, ni timidité, ni audace; rien de convenu. Adorant le bien par nature, le beau par instinct, la liberté

par habitude, elle ne se doutait pas qu'il y eût d'autres humains que ceux qui peuplaient ce palais enchanté. Toutes les relations du prince se bornaient à échanger une lettre, à chaque renouvellement d'année, avec une nièce de Florence. De même, lord Stève, depuis longtemps, ne quittait plus Alpino ; un homme d'affaires administrait les grands biens qu'il possédait en Angleterre. Le vieux gentilhomme correspondait de temps à autre avec sa nièce, la duchesse de Whitefield, dont le fils devait après lui et suivant la loi anglaise, bonne gardienne du territoire britannique, hériter de la terre et du château de Stéveville. En dehors de ces deux parens, aucun lien ne le rattachait à son pays natal. En Italie, son seul ami était son beau-frère le prince Sanseverone. Minia était donc l'unique passion des deux vieillards; ils la regardaient grandir comme ces fleurs qui s'épanouissent sur le haut des monts, heureux de penser que nul regard que le leur ne pouvait l'admirer. Inconsciens de l'égoïsme d'un amour qui faisait leur bonheur et remplissait leur vie, jamais ils n'avaient songé qu'elle cesserait un jour d'être une enfant et qu'ils la laisseraient en face d'une destinée pour laquelle sa vie première ne l'avait pas préparée. Quoiqu'elle eût déjà quinze ans passés, elle était toujours leur petite Minia.

Un jour, le prince reçut de la marquise de Sanseverone une lettre qui le fit pâlir. Agité d'une sourde colère, il passa cette lettre à son beau-frère. Pour la première fois, ils lisaient un mot terrible qu'ils n'osaient pas même prononcer, celui de séparation.

— C'est impossible dit le prince après un moment de silence.

— Impossible, répéta lord Stève; ce serait la nuit éternelle.

— La mort, ajouta le premier.

— Oui, la mort, reprit l'autre; d'ailleurs elle est trop jeune... Attendons, cela nous laissera l'espérance.

— Est-ce que ce marquis de Sanseverone est digne de ma petite-fille! s'écria le prince. Demander Minia! oser demander notre Minia sous le prétexte qu'il porte mon nom, qu'il est de ma race!.. Ne peut-il avoir dégénéré? Quels hauts faits lui ont mérité ce trésor? Eh quoi! il veut nous ravir la lumière de nos yeux, le soleil de nos derniers jours!

Ils reprirent la lettre. La marquise y demandait la main de Minia pour son fils ;

« Ne seriez-vous pas heureux, disait-elle, de confier, avant de mourir, le bonheur de votre petite-fille au dernier des Sanseverone et de voir ainsi refleurir votre nom et votre race? »

— Vous ne consentirez pas, n'est-il pas vrai ? dit lord Stève aussi indigné que celui auquel il s'adressait.

— Non, non, répondit le prince, un inconnu! car il y a plus de vingt ans que je n'ai vu sa mère.

Les deux vieillards se regardèrent abattus. En effet, que demandaient-ils au ciel, rien autre chose que de finir leur vie avec l'objet de leur unique amour, avec le seul bien qui les rattachât encore à la terre? De tout ce qu'ils avaient aimé, il ne leur restait que cette enfant, et on voulait la leur prendre! Ils l'avaient élevée, instruite, rendue parfaite, et c'était pour un étranger qui ne voyait en elle que la riche héritière, la fille de haute naissance. Qui sait si ce jeune homme la rendrait heureuse? c'était peut-être un ignorant, un joueur, un libertin... La pauvre petite serait malheureuse, tandis qu'elle vivait dans la joie et la paix, dans un beau palais, avec des amis tendres, dévoués. Quel nuage avait-on vu sur son front? Quelle ombre triste dans ses beaux yeux? Est-ce qu'elle songeait aux jeunes cavaliers, aux parures vaines, aux fêtes du monde? Son cœur est tranquille, son sourire celui d'un ange... Non, non, nous ne la donnerons pas à qui n'est pas digne d'elle.

Les vieillards disaient vrai en parlant ainsi. Minia ne désirait rien; à son cœur innocent les tendresses présentes suffisaient; elle ne demandait pas même pourquoi elle n'avait jamais aperçu un de ces êtres jeunes et beaux, représentés dans les tableaux qu'elle admirait...

Le coup qui venait de frapper le prince et lord Stève laissa la blessure ouverte; l'idée de la séparation plus ou moins éloignée les hanta nuit et jour, leur ôtant le sommeil, assombrissant leur esprit. Une même préoccupation les agitait : — Quand nous sera-t-elle enlevée? — Leurs yeux se fixaient tristement sur cet oiseau du paradis, dont les ailes dorées pouvaient s'ouvrir pour l'emporter au loin. Cette crainte donnait de l'amertume à toutes leurs joies : sur les leçons qui finiraient bientôt, sur les représentations du soir qu'ils ne verraient plus, sur le rire joyeux de Minia, qu'un autre entendrait, sur tous ces bonheurs de chaque jour qui, comme des rayons bienfaisans, réchauffaient leur vieux cœur.

— Mon ami, dit un jour lord Stève, cela ne peut durer ainsi.

— Non, répondit le prince, nous ne pouvons nous séparer du seul trésor qui nous reste.

— J'ai soixante-quinze ans et la goutte, reprit lord Stève, je n'ai plus que peu de temps à vivre, n'est-ce pas?

— Nous sommes du même âge, il est certain que nous touchons au port, lui fut-il répondu.

— Cela m'a donné une idée,.. elle peut nous épargner le plus affreux chagrin.

— Parlez alors, s'écria le prince et que Dieu vous bénisse si vous éloignez le malheur qui nous menace!

— Que diriez-vous si j'épousais Minia?

Le prince tressaillit; il crut que son compagnon devenait fou, tant ce propos était étrange.

— Ecoutez-moi avec attention, continua lord Stève... Vous admettez que la mort ne peut tarder à m'atteindre; notre enfant deviendrait veuve avant d'avoir vingt ans, sans doute, c'est-à-dire libre en pleine jeunesse, avec un long et bel avenir. Ce mariage, pure formalité, ne changerait rien à sa vie ni à la nôtre; mais nul ne pourrait nous la prendre. On dira peut-être que l'union d'un vieillard et d'une enfant est monstrueuse; oui, si cette union était sérieuse... mais je resterai ce que je suis, son grand-oncle tout simplement, et réfléchissez que, lorsque je ne serai plus, elle pourra choisir parmi ce qu'il y a de plus noble un véritable époux. Une fois devenue lady Stève, excepté les biens substitués dont je ne puis disposer, elle héritera de tout ce que je possède. Votre grande fortune et la mienne feront de notre Minia un des plus grands partis de l'Europe.

Il se fit un silence.

— Cette idée est meilleure qu'elle ne le semble tout d'abord, dit le prince, c'est une lueur d'espérance... Nous mourrons bientôt évidemment,.. et d'ici là... Mais pouvons-nous abuser de l'innocence d'une enfant? de sa tendresse?..

— Minia est heureuse avec nous, répliqua lord Stève; son bonheur est-il certain avec un étranger?.. Que le ciel nous pardonne notre égoïsme! Je pense pourtant que nous agirons ainsi pour son bien; car, loin de nuire à son bonheur, nous lui préparons un avenir meilleur. Son sacrifice ne sera pas long.

— Je l'espère, dit le prince; mais consentira-t-elle?

Les deux vieillards examinèrent de nouveau la question sous toutes ses faces et finirent par conclure que ce singulier mariage ne présentait que des avantages, et pas d'inconvéniens, grâce à leur grand âge et à la jeunesse de Minia.

Le prince la fit appeler avec un cœur plus ému qu'à son premier rendez-vous d'amour, il la vit entrer fraîche comme le printemps, légère comme l'oiseau, souriante comme un matin de mai.

— Venez-vous asseoir près de moi, ma chérie. — Puis il ajouta d'une voix altérée : — Pourriez-vous nous quitter?

— Jamais! s'écria l'enfant.

Alors le grand-père lui expliqua ses angoisses à la pensée d'une séparation possible; que lord Stève et lui étaient bien vieux; qu'ils redoutaient de la laisser seule en ce monde et qu'ils avaient pensé qu'il vaudrait mieux pour elle être libre alors de choisir son genre de vie, le lieu qu'elle voudrait habiter et l'époux qui la protégerait.

— Donc, à l'heure de notre mort...

— Pourquoi parler de votre mort? s'écria Minia tout en larmes et embrassant le vieillard... Que deviendrai-je sans vous et mon oncle?

— Tu te trouves donc heureuse avec nous? reprit le prince en la serrant dans ses bras.

Et quand elle le lui eut répété avec effusion, il risqua en tremblant l'étrange proposition qu'il avait à lui faire. Minia, d'abord surprise, se mit à rire aux éclats, la prenant pour une plaisanterie... Elle se tourna vers lord Stève en riant plus fort :

— Ris, ma chère petite, lui dit paternellement ce dernier; car je n'ai guère l'air d'un mari, n'est-ce pas? Aussi ne le serai-je que de nom, afin seulement d'assurer pour plus tard ta liberté et te garder avec nous,.. sûrs, ton grand-père et moi, que tu seras là pour nous fermer les yeux.

Cette sombre image rappela les pleurs dans les beaux yeux qui regardaient si gaîment tout à l'heure les deux vieillards.

— Pourquoi me dire des choses si tristes? s'écria-t-elle... Si c'est un moyen de vous rendre heureux, je ferai ce que vous désirez. Je serai lady Stève ou Minia, cela importe peu si je vous vois me sourire et si cela vous rassure.

— Sois bénie! murmura le prince.

Et des larmes coulèrent sur son visage pâle, tandis que lord Stève disait :

— Que ta charité ait un jour sa récompense!

Ce singulier mariage fut donc décidé. Barini l'approuva; il assurait le bonheur présent, et le vieux chanteur n'avait jamais songé à l'avenir. Les serviteurs chuchotèrent en riant tout bas, mais comprirent que cette union était un avantage sous le rapport de la fortune et serait de courte durée.

Lord Stève fit part de son mariage à la duchesse de Whitefield et à son petit-neveu et fit venir de Paris une magnifique corbeille.

Minia essaya gaîment les belles toilettes, admira les bijoux comme de nouveaux jouets. La sérénité des chers visages de ses amis la rendait heureuse; elle trouvait tout naturel de leur donner sa vie, elle n'avait donc pas un regret : puis ces parures de bon goût lui plaisaient; elle faisait chatoyer au soleil les diamans et les rubis, ornait son col de perles fines et se couronnait d'un diamant étincelant. Nulle préoccupation ne la troublait, ce fût avec gaîté et l'esprit tranquille qu'elle revêtit sa robe blanche, attacha son long voile de dentelle, posa sur ses beaux cheveux les fleurs d'oranger.

— Ah! Mariette, dit-elle à sa nourrice, en se regardant dans la glace, que je suis belle! il faudrait un Véronèse pour peindre ces gros plis de satin et les perles de mon collier, dont le reflet ressemble à un rayon de lune...

Quand son grand-père vint la chercher, elle s'appuya sur son bras sans que le cœur lui battît plus vite.

Pour la cérémonie, Barini retrouva sa voix, aussi claire, aussi pure qu'au temps de sa gloire; Minia l'écouta avec ravissement, oubliant que sa destinée s'accomplissait.

En sortant de la chapelle, lord Stève baisa sur le front sa jeune épouse, puis on le reporta chez lui. Le prince reconduisit la mariée dans sa chambre de jeune fille; là, il la serra dans ses bras, comme si Dieu la lui redonnait une seconde fois, et la laissa s'endormir comme une enfant.

— On ne viendra plus nous la prendre! se dit-il.

Le lendemain, à son réveil, Minia fut surprise quand Mariette l'appela *milady*. Ce nouveau nom la fit éclater de rire... Elle se rappela alors la façon merveilleuse dont avait chanté Barini et tâcha de l'imiter; ensuite elle se leva pour donner à manger à ses oiseaux, arroser ses fleurs... et, sa toilette faite, alla embrasser son grand-père et lord Stève, qui souffrait cruellement d'un accès de goutte.

Que s'était-il passé la veille? Rien qui pût troubler la quiétude des heureux habitans d'Alpino. L'événement fut vite oublié. Minia goûta les mêmes plaisirs, travailla avec la même assiduité. Le soir, elle charma les deux vieillards par la représentation des opéras anciens et nouveaux, les étonnant de plus en plus par la beauté de sa voix et la justesse de son jeu. Elle devait à Barini une méthode large, une prononciation parfaite, un goût sévère. Le prince comblait de joie le vieux chanteur en disant :

— Quelle cantatrice!.. Sur la scène elle ferait fureur.

Quant au mariage, personne n'y songeait, ni Minia ni les autres; elle avait les mêmes éclats de rire, les mêmes élans de jeune faon, les mêmes grâces de nymphe, les mêmes caresses d'heureuse enfant, la même ignorance du chagrin et de l'ennui; elle vivait comme elle avait vécu dans une atmosphère de tendresse et de paix.

Mais rien n'est durable, pas même le bonheur innocent. Tout à coup, le prince, ainsi qu'un chêne frappé de la foudre, tomba pour ne plus se relever. Il expira les yeux fixés sur sa petite-fille comme pour emporter son image jusque dans la mort.

La première douleur semble une cruauté de Dieu. Minia, dans son désespoir, ne songeait plus à la longue vieillesse de celui qui n'était plus. Elle eût voulu au prix de ses jours retarder l'heure de la séparation.

Quant à lord Stève, il savait qu'il n'aurait pas le temps de se consoler et ne tarderait pas à rejoindre son ami. Quoique affligé par le coup qu'il eût souhaité pour lui, il trouvait le courage d'oublier sa douleur pour consoler celle de Minia en réclamant ses soins, en par-

lant de celui qu'ils avaient perdu ; il la retenait auprès de son fauteuil, afin de distraire la chère affligée.

Barini n'était bon à rien ; errant comme une âme en peine, il parcourait le grand palais, et, s'il rencontrait Minia, il fondait en larmes et la faisait éclater en sanglots.

Lord Stève, en épousant sa petite-nièce, savait qu'elle aurait de longues années de jeunesse et qu'il ne la ferait pas attendre longtemps : trois mois après la perte de son grand-père, lady Stève devint veuve ; elle se trouva seule, sans appui, car il ne lui restait au monde qu'un ami, un vieillard dévoué, mais ignorant, incapable de la soutenir et de la guider.

II.

Abîmée dans la douleur, dans un deuil qu'elle crut éternel, Minia espéra suivre ceux qu'elle avait tant aimés. Elle remplit sa solitude du souvenir des chers absens ; elle se figura qu'ils étaient encore autour d'elle et vécut pour ainsi dire sous leurs yeux. Les chagrins sont autant que les joies les occupations de la vie. Minia s'asseyait auprès des fauteuils vides, comme pour converser avec ceux qui n'étaient plus là.

A cette première période en succéda pourtant une moins désolée. Le chagrin va vite dans un cœur de dix-sept ans : il l'écrase d'abord, mais peu à peu un souffle de jeunesse lutte avec lui pour l'en chasser comme un ennemi.

Minia se résigna à parler avec Barini de ses chers morts ; les pleurs que l'on verse à deux sont moins amers. Au bout de six mois, les entretiens furent moins tristes ; quelque temps encore, et le sourire reparut sur les lèvres et dans les yeux que l'on croyait pour toujours voués aux larmes ; le visage reprit sa fraîcheur, comme les fleurs qui poussaient alors parmi l'herbe des mausolées. A la fin de l'année, ce ne fut que de loin en loin qu'un incident de la vie, un regard jeté sur un objet familier au prince, un mot que répétait lord Stève, ramenaient l'orpheline et la veuve sur la pente sombre du passé : — Mon oncle disait ceci, mon grand-père m'appelait à cette heure près de lui ; te souviens-tu, Barini ?

Puis vint le jour où la gaîté reparut triomphante, comme une reine qui rentre dans ses états. Minia se remit à chanter, et bientôt ce retour à la vie lui fit croire qu'il ne lui manquait rien pour être heureuse, protégée qu'elle était par les prières de ceux qui l'avaient aimée.

Cependant, ainsi qu'un oiseau en cage étend vainement ses ailes,

elle regarda l'horizon et se demanda ce qu'il y avait au-delà. Ses douloureux regrets se réveillèrent; le palais lui sembla vide sans les inspirateurs de ses pensées, les directeurs de son esprit qui la faisaient vivre dans une atmosphère élevée, dans laquelle elle respirait à l'aise. Elle souffrait d'être privée des plaisirs de l'esprit, des conversations instructives. Elle se heurtait à l'ignorance du vieux chanteur, dont l'intelligence n'était ouverte qu'à la science musicale.

L'ennui l'envahit sans qu'elle cherchât à s'en délivrer. Ce fut Barini qui, voyant son abattement, son oisiveté, lui proposa d'aller passer quelques jours à Naples.

A l'âge de Minia, changer de place et courir vers l'inconnu, c'est marcher vers l'espérance. Le projet fut adopté, et lady Stève s'occupa gaîment des préparatifs du voyage.

La berline sortit de la remise, attelée de quatre chevaux; elle emmena Minia, avec son ami, sa nourrice et Dominico.

La santé et la jeunesse sont de joyeux compagnons de route. Ils changent en poudre dorée la poussière du chemin, les arbres en amis qui vous saluent au passage et montrent au-delà de l'horizon un éden inconnu plein de fleurs et de fruits enchantés. Il lui sembla que le voyage venait de commencer quand la voiture déposa les voyageurs dans l'hôtel que Barini avait fait retenir pour lady Stève.

Le mouvement et le bruit des rues étourdirent notre campagnarde accoutumée au silence des grands salons, au calme des bois, à la fraîcheur des fontaines. Le lendemain, à son réveil, le soleil, ce vieil ami de Minia, entrant par la fenêtre, illumina sa chambre, les palais et la mer bleue, qui s'étendait au loin, comme le tapis du bon Dieu : elle tomba à genoux dans son admiration, elle crut que pour la première fois l'idée de l'infini lui apparaissait, que cette mer était un ciel mobile le disputant en grandeur à cette voûte bleue suspendue sur sa tête.

Il fallut que Mariette l'arrachât à ce spectacle. Minia donna l'ordre de faire avancer une barque et, sitôt habillée, descendit sur la plage, où elle s'arrêta pour écouter les chants des lazzaroni; elle ne sentait ni la chaleur, ni la fatigue. Tout le jour elle vogua sur la belle plaine liquide, ne regardant que le frémissement des vagues et le reflet des petits nuages blancs dans l'eau limpide.

Puis Mariette lui fit visiter les églises. Là, dans leur demi-jour, elle pria de tout son cœur; le souvenir de ses morts chéris s'était réveillé plus vif dans le silence imposant des hautes voûtes. Elle rentra grave et recueillie et tressaillit lorsque Barini lui adressa la parole et qu'elle vit son air animé.

— Ah! *carissima,* j'ai une loge pour ce soir, on donne *la Flûte enchantée,* que tu sais par cœur... nous allons entendre la Clemenza si vantée!

Le vieux chanteur nomma les grandes artistes avec lesquelles il avait été applaudi, critiquant et louant tour à tour et professant en même temps sur les diverses méthodes.

C'était une représentation extraordinaire. La salle vivement éclairée ravit Minia ; l'orchestre la souleva de terre, pour ainsi dire ; elle n'avait pas idée d'une telle puissance d'harmonie, et se sentait comme enivrée par l'ensemble merveilleux des voix. Enfin la Clemenza chanta et fut très applaudie, à l'étonnement de lady Stève, qui reprochait à l'artiste de changer le caractère de la musique.

— Ce n'est pas ça, ce n'est pas ça, disait Minia à son vieux maître.

Celui-ci répondait :

— J'en étais sûr, des fioritures, fausse expression, mode déplorable, mauvaise méthode.

Une fois à l'hôtel, lady Stève ouvrit le piano et se mit à chanter l'opéra qu'elle venait d'entendre avec un talent si admirable, un tel respect de l'œuvre du maître, que Barini s'écria :

— *Brava! bravissima!*.. O *cara mia,* si tu n'étais pas une grande dame, tu ferais ta fortune et ma gloire! Auprès de toi, la Clemenza n'est qu'une serinette!

A chaque représentation, Minia et Barini étaient dans leur loge... Quel rêve du paradis de sentir sa voix soutenue par un tel orchestre! Elle sentait que la sienne était incomparablement plus belle que celle de la Clemenza et son talent supérieur à celui de la célèbre cantatrice. Son maître lui répétait sans cesse :

— Tu es la plus grande chanteuse de l'Italie, comme j'en ai été le plus grand ténor. Vois-tu, tu as la science et la voix, la science de Barini et la voix des Sanseverone.

Quand le mois qu'elle devait passer à Naples fut écoulé, lady Stève regagna Alpino, contente de retrouver l'air pur, les statues, les grands bois, ses chevaux, ses chiens et ses livres. Excepté le théâtre et la mer, rien à la ville ne l'avait vivement intéressée ; elle était moins isolée dans son palais, entourée d'objets auxquels ses yeux étaient accoutumés, que dans cette foule d'inconnus qu'elle ne devait plus revoir.

Elle jouit pendant quelque temps du plaisir d'aller et venir, selon sa fantaisie, dans ce royaume de fleurs et d'œuvres d'art, au milieu de serviteurs empressés dont elle était la souveraine.

Mais ce n'est pas impunément qu'à dix-huit ans on a jeté un regard au-delà de la solitude ; celle-ci fût-elle la plus belle, elle paraît sévère, surtout quand elle n'est pas peuplée de doux rêves, de rians espoirs. Le goût du changement est facile à prendre : aussi Minia dit-elle un jour à son vieil ami :

— Si nous allions à Milan?

— Allons à Milan.

— Je voudrais voir la Scala...

— Eh bien! nous verrons la Scala.

On eût dit que lady Stève avait deviné que l'on y préparait une grande représentation au profit des orphelins de l'armée, dans laquelle la fameuse Prescilla chantait *i Puritani*. La Prescilla avait un talent incontestable; quel plaisir de l'entendre!

A Milan, il n'était question que de la grande chanteuse; toutes les loges étaient prises. Barini se désespérait, faisant inutilement mille démarches, offrant des prix insensés pour obtenir deux places, quand, étant enfin parvenu jusqu'au directeur, il reconnut un de ses anciens camarades, le signor Stranoni. A force d'argent et de prières, il put rapporter triomphalement un coupon à lady Stève.

Tous les deux se mirent à repasser la partition d'*i Puritani*; ils savaient toutes les parties, musique et paroles, de sorte qu'ils jouissaient complètement du chant et du jeu des artistes.

Jamais Minia ne s'était promis un si vif plaisir; un opéra qu'elle adorait, chanté par une prima donna d'une telle réputation! Mais quelques jours avant la fête, Barini entra avec une mine consternée:

— Ah! *regina bella!* s'écria-t-il.

— Eh bien! qu'as-tu? dit Minia.

— Tu vas être désolée. Je viens de rencontrer mon neveu Micardo, coiffeur de la Scala; il m'a dit que la représentation n'aurait pas lieu.

— Pourquoi? comment?

— J'ai été chez Stranoni... Ah! quel malheur!

— Parle donc! reprit la jeune femme avec impatience.

— La Prescilla s'est cassé la jambe dans son escalier. Mon ami le directeur est au désespoir : le roi, la cour, tout Milan devait être à la Scala. Que vont devenir les pauvres orphelins?

— Mais n'y a-t-il pas une chanteuse pour la remplacer?

— Une doublure! exclama Barini avec indignation. Dans cette circonstance, il faut une artiste hors ligne.

Il se promenait en s'arrachant les cheveux. Comme Minia se taisait, il reprit :

Stranoni le sait comme moi: il faut une artiste hors ligne.

— N'en peut-on trouver, dût-on la faire venir de Rome, de Paris?

— Tu crois qu'il y en a à Rome? Allons donc!.. A Paris, est-ce que l'on a le temps! D'ailleurs le talent s'en va. On n'étudie plus; ils croient tous qu'il ne s'agit que d'ouvrir la bouche et que la voix va sortir belle et parée, comme une femme qui se rend au bal. La voix est comme l'or; fût-il le plus pur, il faut le travailler et le ciseler pour en faire un bijou précieux.

Il se fit un nouveau silence. Barini se murmura à lui-même, mais assez haut pour être entendu :

— Je connais une cantatrice, moi, je ne connais même que celle-là et je crois qu'il n'y en a pas d'autre... Les orphelins vont être exposés à mourir de faim.

— Mourir de faim! s'écria Minia.

— Oui, à mourir de faim quand leurs pères ont donné leur vie pour la patrie.

— Mais c'est affreux!

— Oui, c'est épouvantable! Aussi, *carissima,* j'étais si ému quand Stranoni m'a dit cela que j'en ai perdu la tête. J'ai avancé une sottise...

N'étant pas questionné, Barini se résigna à poursuivre :

— Une sottise... Tu ne sais pas, *mia cara,* que l'on peut se rendre méconnaissable?

— A quel propos? demanda la jeune femme.

— Des cheveux noirs, poursuivit l'autre, du bistre sur le visage, les épaules et les bras, ça vous change absolument; on devient une autre personne, au point que moi-même je ne te reconnaîtrais pas. Je te verrais et me demanderais : — Quelle est cette femme? — Mais en t'entendant, je m'écrierais : — C'est la plus grande des cantatrices!

— Que signifient ces paroles? dit Minia, tout à fait surprise de l'agitation où elle voyait le vieux ténor et ne comprenant rien à ses discours.

— Ah! *carissima,* si tu voulais!..

— Si je voulais quoi?..

— Il s'agit, *regina mia,* de sauver des malheureux, de faire une bonne action, une charité angélique. Je ne me suis point engagé, non, en vérité : j'ai simplement dit que je connaissais une cantatrice bien supérieure à la Prescilla; alors Stranoni m'a serré dans ses bras, prié, supplié. Ah! si tu l'avais vu, toi si généreuse!.. Réfléchis un peu, *carissima :* bien déguisée... sauver des enfans, de pauvres petits enfans!.. Tu sais *i Puritani?*

— Es-tu fou? s'écria lady Stève en riant.

Barini n'était pas fou, mais un vieil enfant. Sa science de la vie se bornait à aimer Dieu, à adorer l'art; il lui paraissait tout simple de faire remplacer la Prescilla par lady Stève. Si on avait voulu lui prouver à quel point cette idée était saugrenue, il eût répondu que Minia avait plus de talent que la Prescilla, que le succès était certain, que d'ailleurs nul ne saurait jamais le nom ni le rang de la chanteuse nouvelle : lui seul la connaîtrait et aurait l'immense bonheur d'entendre applaudir son élève... De plus, paraître sur la scène avait fait la gloire de Barini, l'élève à laquelle il avait donné son âme et sa merveilleuse méthode serait pour lui un dernier triomphe; le comte Borrozo, le prince Marcello, n'avaient-ils pas acquis leur renom

en montant sur le théâtre? Cette représentation était une circonstance unique. Quel tort pouvait être causé à Minia? car il était sûr du succès.

Aussi ignorante que son vieil ami des idées reçues et des préjugés du monde, Minia fut plus surprise que choquée des paroles de Barini et de l'espoir qu'il avait donné à Stranoni. Élevée dans le culte des grands artistes, elle ne croyait pas déchoir en les imitant. Son grand-père et lord Stève l'avaient applaudie lorsqu'elle jouait devant eux; qu'importait le théâtre, pourvu que l'on chantât bien? Puis on lui parlait de charité, serait-elle comme l'avare qui cache ses trésors et ne veut pas les répandre? Le vieux ténor comprit qu'il l'avait ébranlée. Il reprit avec véhémence :

— L'univers entier ignorera quelle est cette étoile... J'entends déjà les bravos... Ah! *carissima*, un tonnerre de bravos!

— Chanter accompagnée par un bon orchestre, quel vif plaisir cela doit causer! murmura la jeune femme... Mais j'aurais peur...

— Peur! s'écria le tentateur, peur! avec une voix comme la tienne... Tu sais assez l'opéra pour n'avoir besoin que d'une répétition.

Hésitante, répugnant à être le point de mire de tous les regards, Barini la rassura :

— Mais tu ne seras plus lady Stève, tu auras un autre aspect, un autre nom. Mon neveu va te métamorphoser; il compte hériter de ma petite fortune, je le ferai trembler de la perdre s'il dit un mot.

Le vieillard, sans plus attendre, courut chercher ce Figaro. Les cheveux blonds furent cachés sous des tresses et des boucles noires, une légère couche de bistre changea le teint de neige en satin doré, et Minia, s'étant regardée, éclata de rire, ne se reconnaissant pas :

— Est-ce moi? s'écria-t-elle, quel changement! le bleu de mes yeux est plus pâle, mes dents sont plus blanches... C'est vraiment une autre que Minia qui chantera. Mais, au fait, comment appellerons-nous celle-là?.. L'*Ombra*, puisqu'elle disparaîtra aussitôt!

Barini, voyant que ce déguisement l'amusait, et que leur étrange résolution lui semblait maintenant un jeu, la conduisit au théâtre. Tout était convenu avec le directeur, qui, malgré sa confiance dans l'ancien ténor, craignait qu'il n'eût exagéré le talent de cette chanteuse inconnue : il fallait la question de vie ou de mort pour tenter l'aventure.

L'Ombra était jeune, belle, c'était déjà quelque chose, mais non le principal. Stranoni la conduisit sur le théâtre; elle tremblait un peu; elle se remit lorsqu'il lui fallut apprendre les entrées et les sorties. Le directeur, consterné de ses étonnemens, qui prouvaient qu'elle était tout à fait ignorante des planches, questionna Barini et lui demanda où l'Ombra avait débuté.

— Attendez, attendez.

Les artistes arrivèrent.

— Voilà celle qui vient remplacer la Prescilla; quel fiasco cela promet! se dirent-ils tout bas.

L'orchestre préluda. Minia tressaillit, mais comme le guerrier vaillant au son du clairon. Tout à coup elle se sentit sûre d'elle-même, prise d'un transport qui lui ôta la timidité et la crainte. Chacun attendait avec défiance ou moquerie l'épreuve de la cantatrice; mais dès les premières phrases, sa voix pure, étendue, d'un timbre incomparable, surprit; l'étonnement redoubla quand la façon dont elle était émise et conduite révéla une science profonde. Après le premier morceau, le succès n'était plus douteux; les artistes furent saisis d'admiration, l'orchestre applaudit, et Stranoni pleurant de joie, s'écria :

— Je suis sauvé!

Chacun se demanda d'où venait cette éminente artiste; où s'était-elle fait entendre? car la sûreté de son chant et de son jeu faisait supposer l'habitude du théâtre.

— Elle est étrangère, répondit Barini étouffant d'orgueil; ce qui ne l'empêcha pas, quand ils furent seuls, lui et son élève, de faire répéter à celle-ci deux passages dont il n'avait pas été content.

— Tu auras été distraite ou intimidée, lui dit-il.

— Non, répondit-elle, j'ai absolument oublié ma personnalité et le reste du monde. Tu n'as pas d'idée de la sensation enivrante causée par l'accompagnement de cette masse d'instrumens d'accord avec la voix; puis l'action, aidée par la musique, entraîne et semble commander. Et comme on respire largement en lançant le son dans ce grand vaisseau qui rend la voix plus sonore et plus pure! C'est une jouissance de s'entendre, de communiquer à ses auditeurs ses propres sensations doublées par l'excitation de la scène... Je chanterais alors pendant des jours et des nuits sans fatigue.

— Oui, ajoutait le ténor, sans fatigue, parce que la science du chant est de savoir émettre la voix et respirer; mais après-demain tu trouveras la salle plus sourde parce qu'elle sera pleine. Surtout garde ton sang-froid; ne songe qu'à bien dire, et ne t'occupe pas des regards du public.

— Je suis sûre qu'il ne me troublera pas, répondit Minia, je serai tout entière aux sentimens que j'exprime, au plaisir de trouver ma voix obéissante... D'ailleurs mon masque me protège. Depuis que je me suis regardée dans la glace, je m'imagine que les autres ne me voient pas.

A la seconde et dernière répétition, le succès parut encore plus certain. Le bruit que la Prescilla était brillamment remplacée s'était répandu, mais les *dilettanti* hochaient la tête; les échos des coulisses

répétaient en vain que la nouvelle artiste était une merveille... — Une inconnue, disaient-ils, et toute jeune, est-ce qu'on a du talent à cet âge-là?

Le soir de la représentation, Barini avait la fièvre; il ne tenait pas en place, son agitation faisait mal à voir. Minia, au contraire, était calme. En entrant en scène, ayant jeté un regard sur la salle éclairée à giorno, elle se crut transportée dans un rêve de lumière et d'harmonie, de dieux et de déesses. Les femmes étaient couronnées de fleurs, chargées de bijoux étincelans; des milliers de bougies brillaient, pareilles à des étoiles; jusqu'à la rampe qui l'isolait comme un ruban de feu, tout lui parut un songe divin, une féerie qui l'éleva au-dessus d'elle-même. Elle répondit aux instrumens qui lui parlaient la langue du ciel, sans entendre le grand silence de cette foule attentive,.. cette foule qui, regrettant la Prescilla, n'avait point salué la nouvelle venue à son entrée, mais qui, dans sa surprise et son admiration, fit tout à coup éclater des applaudissemens frénétiques.

Ce bruit réveilla Minia pour ainsi dire, il lui fit peur, son premier mouvement fut de s'enfuir et de se cacher; mais, pensant à son déguisement, elle reprit son sang-froid. Après chaque morceau, les bravos se faisaient entendre; après chaque acte, l'Ombra fut rappelée à grands cris; au dernier accord, il y eut des trépignemens d'enthousiasme. Elle reçut une pluie de fleurs, de couronnes.

Un énorme bouquet de camélias blancs entouré de violettes de Parme tomba juste à ses pieds. C'était le dernier venu, mais le plus beau et le plus parfumé, ce qui la fit regarder celui qui l'avait si adroitement lancé; elle aperçut à un fauteuil d'orchestre un grand jeune homme debout, les yeux fixés sur elle avec une expression d'admiration passionnée. On baissa la toile, mais on la releva trois fois sans que le public se lassât de rappeler la diva, et sans que le jeune homme cessât de la regarder.

Le lendemain, on ne parlait que de l'Ombra, chacun voulait la voir, mais personne ne savait son adresse... — D'où vient-elle? disait-on. Comment, aussi jeune, a-t-elle acquis un pareil talent? Quelle voix! quelle beauté! quelle grâce!

Tandis que l'on discourait de la sorte, Barini était encore sous l'excitation de la veille, faisant rire Minia par l'exagération de ses éloges et de sa joie.

— Tu es ma gloire! s'écriait-il avec des gestes extravagans; je peux mourir maintenant, j'ai eu la récompense de mon travail. Tu as dépassé ton maître, le premier ténor de son temps, un ténor de génie, disait le grand Fiorene... Quelle pureté! quelle largeur! quels accens! quelle prononciation! Un sourd n'aurait pas perdu une de tes paroles.

— Je devais être affreuse avec ce teint de Mauresque.

— Tu étais belle comme le jour.

— Ou plutôt comme la nuit, répondit Minia.

— Mais je sors, *cara mia*, je veux me griser des éloges prodigués à mon élève, car tu es mon œuvre.

Barini prenait son chapeau pour sortir, quand Minia lui dit :

— Nous partons demain, prends l'air pour moi, puisque je ne peux sortir; mais fais en sorte qu'on ne te prenne pas pour un fou.

— Oui, je suis fou d'orgueil, répondit le vieillard en s'élançant hors de la chambre.

Il rentra si préoccupé que sa jeune amie, le remarquant, lui demanda s'il avait recueilli bien des critiques sur l'Ombra.

— Non, non, *regina mia*, on te porte aux nues. Ils seraient tous des ânes s'ils n'étaient pas à tes pieds.

— Pourquoi parais-tu si soucieux?

— Je ne suis pas soucieux, mais attristé. Figure-toi que la recette d'hier est énorme.

— Quel bonheur! s'écria lady Stève.

— Mais le pauvre Stranoni n'en touche pas un denier. Tout est pour les orphelins.

— Cela doit être, puisque la représentation était à leur bénéfice, répondit Minia.

— Certainement, *mia cara*, mais le malheureux directeur a sept enfans; la saison théâtrale ayant été mauvaise, il est ruiné.

— Pauvre homme! que va-t-il devenir? demanda la bonne Minia.

— Il n'a qu'à se jeter à l'eau; c'est ce qu'il me disait tout à l'heure.

— Porte-lui ce que j'ai d'argent, Barini.

— Tu veux donc qu'on apprenne que l'Ombra est une grande dame? Une chanteuse n'a pas de ces générosités; elle donne avec son talent et non avec sa bourse.

— Que faire? s'écria lady Stève.

— Il y aura un moyen de le tirer d'affaire : il m'assurait que deux représentations données par la grande artiste le sauveraient de la misère.

— C'est impossible! fut le premier cri de la jeune femme.

Mais on ne goûte pas impunément aux fruits enivrans du succès, on n'éprouve pas en vain des émotions si nouvelles et si vives sans perdre un peu de sa raison. Minia refusa d'abord, puis hésita et finit par céder aux instances du vieux chanteur.

— Tu es un ange! s'écria-t-il en s'enfuyant, dans la crainte que la réflexion ne fît revenir lady Stève sur sa résolution.

Les deux représentations étant annoncées, toutes les places furent

bientôt louées, et la vaste salle était comble quand le rideau se leva.

Ce fut une glorieuse soirée pour la cantatrice et pour son maître. C'était du délire... les vieux dilettanti retrouvèrent dans l'Ombra la belle méthode qu'ils croyaient perdue; les jeunes étaient conquis par la puissance d'un talent qui leur semblait nouveau, et tous par le charme de l'artiste. Celle-ci fut obligée de s'échapper pour éviter d'être portée en triomphe. En fuyant, elle emportait un seul bouquet, laissant tous ceux qui couvraient la scène, bouquet de camélias blancs jeté par le même spectateur.

A la dernière représentation, on put craindre que la salle ne s'écroulât au bruit des cris et des rappels; les femmes arrachaient leur guirlande pour la lancer à l'Ombra, les hommes debout l'appelaient *la céleste diva;* parmi ceux-ci, Minia revit l'admirateur immobile et pâle qu'elle avait remarqué déjà; il la salua comme on salue une reine.

Quand, après son triomphe, lady Stève se retrouva chez elle, un peu enivrée et comme étourdie de son succès, elle renvoya Mariette aussitôt que celle-ci l'eut débarrassée de sa toilette et fit dire à Barini qu'elle ne le reverrait que le lendemain. Non qu'elle eût besoin de repos, mais elle éprouvait le désir d'être seule. Elle était étonnée de se sentir presque triste...

Le beau bouquet qu'elle avait rapporté était sous ses yeux.

— A quoi bon le conserver? dit-elle en regardant les fleurs, je ne reverrai plus celui qui me l'a offert!

Cependant, arrachant quelques-unes des feuilles blanches et veloutées, elle les enferma avec ses bijoux.

Le lendemain, personne n'aurait pu reconnaître dans cette blanche et blonde voyageuse, roulant sur la route d'Alpino, la brune et déjà célèbre cantatrice dont la personnalité restait un mystère; car toutes les informations furent sans résultat, toutes les recherches vaines. L'Ombra avait disparu.

III.

Dans son beau palais, Minia voulut oublier ce songe de lumière, ces fêtes dont elle avait été l'héroïne, ce conte de fée, mis en action par l'enchanteur Barini; mais ce dernier lui rappelait et ses succès et sa charité envers Stranoni. Alors elle se souvenait de ce qu'elle ressentait lorsque sa voix luttait avec les instrumens de sonorité et de puissance, alors qu'à son gré elle pouvait exprimer et faire comprendre à ceux qui l'écoutaient des sentimens que la mélodie rendait plus beaux encore; mais elle ne parlait pas de ce qui revenait le plus souvent à sa mémoire avec un charme parti-

culier; ce n'étaient pas les bravos enthousiastes, cette masse de fleurs jetées sous ses pieds, c'était le bouquet du seul spectateur dont elle revoyait les yeux humides et fixés sur elle. Elle s'avouait que son admiration attendrie avait rendu alors sa voix plus touchante et que c'était pour lui qu'elle avait chanté.

— Quel était-il ? se demandait-elle souvent ; un artiste peut-être...

Puis, soupirant : — Qu'importe ! puisque je ne le reverrai plus, disait-elle.

Les jours s'écoulaient sans qu'elle se plaignît, sans qu'elle désirât rien. Une autre qu'elle eût trouvé cette existence sévère, car Minia n'avait pour compagnon qu'un vieillard, pour distraction que les nuages voyageurs. Cela lui suffisait; ils emportaient avec eux ses pensées vers le pays inconnu où vivait celui qui avait fait battre son cœur. Cet amour que, pour ainsi dire, elle ignorait, était la pure lumière qui éclairait sa jeune vie, brillant dans ses nuits innocentes, pareille à l'étoile mystérieuse qui guide le voyageur dans une route sombre et qui lui fait lever les yeux vers celui qui soutient les faibles et les isolés.

Parfois, en s'arrêtant sur elle-même, sa pensée l'oppressait; elle eût voulu la chasser; mais le moyen? Elle ne voyait rien de nouveau et n'avait aucune pâture pour l'activité de son esprit.

Heureusement que Barini la salua un matin par ces mots :

— Réjouis-toi, *bambina*, apprête ton gosier, voici du travail, et quel travail! Je viens de recevoir une partition du maestro V***, mon ami, il me consultait souvent; il demande encore mon avis avant de la livrer au public.

— Voilà une véritable distraction, dit Minia.

— C'est son dernier opéra, car il est vieux comme moi; le dernier fleuron de sa couronne, son titre à l'immortalité... Nous allons le juger. *Presto! cara mia,* et voyons si V*** mérite toujours d'être appelé le plus grand compositeur de l'Italie.

Barini et Minia lurent à première vue cette musique magnifique, où, à force d'art, la science se cachait sous la mélodie; les motifs bien développés, suivis, prouvaient le souffle puissant du maestro.

— On dirait vraiment que cet opéra est écrit pour toi, ma reine, tant il fait valoir l'étendue, la souplesse et la force de ta voix! s'écriait le vieux ténor plein de fièvre, secouant ses cheveux blancs, chantant sans fatigue, si bien que nos deux virtuoses arrivèrent jusqu'au dernier accord.

Les heures s'écoulèrent plus rapidement, grâce à l'étude journalière de la partition, qui était, suivant l'avis de Barini, la meilleure des œuvres de V***.

— Nous pouvons lui écrire que nous sommes contens de son ouvrage, n'est-ce pas, *cara mia?* Il n'attend que cela pour le faire exécuter, m'a-t-il fait savoir.

— Montre-moi sa lettre, dit lady Stève.

L'embarras du vieux musicien fit que la jeune femme insista.

— Cette lettre est confidentielle, murmura l'autre, tout à fait confidentielle.

— Eh quoi! tu as des secrets pour moi? reprit Minia, dont la curiosité s'éveilla... Je veux lire la lettre du maestro; que dit-elle?

— Eh bien! il me consulte et me demande si je connais une cantatrice capable de chanter son opéra; il faudrait une voix d'une rare étendue, une musicienne consommée...

— Il y a la Prescilla.

— La Prescilla! un timbre usé, répondit Barini; elle a fort bien chanté autrefois; moi aussi, j'ai bien chanté; mais fais-moi donc dire le rôle du ténor à présent : je sais, mais je ne puis. Vois-tu, *cara mia*, j'ai beau chercher, lire les gazettes musicales, connaître les qualités et les défauts de toutes les cantatrices, il n'y en a qu'une capable de faire ressortir les beautés d'une œuvre aussi sublime; celle-là, par exemple, y serait incomparable. V*** l'a entendue à Milan.

— A Milan? interrompit lady Stève.

— Oui, *carissima*. C'est pour elle qu'il a écrit la ballade du premier acte et le grand air du quatrième... Il croit que sa gloire dépend de cette artiste merveilleuse, qu'il ne connaît pas...

— Il n'a besoin que de son génie, repartit Minia. Et cette artiste? ajouta-t-elle.

— C'est l'Ombra.

— L'Ombra! s'écria la jeune femme. Cher maître, l'Ombra a disparu. V*** sera forcé de s'en passer.

— Mais si le chef-d'œuvre est mal chanté, reprit le vieux musicien, ce sera un crime. Les beaux airs d'église te crispent les nerfs chantés par Peppo le sacristain.

— Grâce à un peu d'eau claire, mon vieil ami, il n'y a plus d'Ombra... il n'y a que la blonde châtelaine d'Alpino...

— Tu ne connais pas Vienne, *cara*, où se donnera l'opéra?

— Si c'était encore à Milan, murmura Minia, dans le vague espoir que le jeune inconnu y serait encore.

— Ah! mon enfant, s'écria le vieillard les mains jointes et se mettant presque à genoux, refuserais-tu d'aider à la gloire du plus grand compositeur de ton pays.., toi qui, comme Orphée, attendrirais les enfers?.. O ma chère élève!

— Relève-toi, dit Minia en riant de l'emphase et de l'air gro-

tesque du vieux ténor, mais touchée de son émotion... Voyons, parle simplement; qu'as-tu écrit au maestro? Dis la vérité.

— Je lui ai fait espérer que l'Ombra chanterait. Pardonne-moi, *carissima,* j'ai fait plus encore, je le lui ai promis.

— Eh quoi! est-ce possible? m'engager?..

— Seulement pour les six premières représentations, rien que six. Que veux-tu? il m'a fallu l'encourager; sans l'Ombra, il renonçait à donner son opéra.

— Tu es certain qu'il ignore qui je suis?

— Sur mon salut éternel, il croit que j'ai connu ta famille à Rome... A Milan, je lui ai inventé une histoire; car c'est là que je me suis fait fort de...

— De donner ta parole sans me prévenir; ce n'est pas bien, mon ami.

Barini se mit à pleurer.

— N'oublie pas que je suis fier de toi, dit-il en s'essuyant les yeux, que tu me dois la science sans laquelle ta voix ne serait qu'un don inutile pour ainsi dire... Que veux-tu? l'art est mon Dieu... Le pauvre vieux chanteur revit en ton talent. Tu ne sais pas ce qu'il éprouve quand il t'entend, quand tu rends sa pensée, quand tu donnes à la musique son juste caractère; quand il voit toute une salle suspendue à tes lèvres qui font triompher sa grande méthode, il se dit : — C'est moi qui ai fait cette artiste, elle est ma gloire... Jetez-lui couronnes et bouquets...

Barini ignorait l'éloquence de ce dernier mot. Minia vit l'*inconnu* qui l'écoutait. S'il était à Vienne!.. Alors, levant les yeux sur le vieillard qui pleurait toujours :

— Ah! cher maître, s'écria-t-elle, il ne sera pas dit que ta Minia te causera un tel chagrin. Écris à V*** que l'Ombra chantera.

L'expression de la joie de Barini fut aussi comique que celle de sa douleur avait été touchante; il dit cent sottises, une entre autres qui fit bondir lady Stève.

— Si tu savais, *bambina,* les offres qui nous sont faites!

— Comment! des offres? quelles offres? Il ne s'agit pas d'argent, j'imagine.

— Si fait, *ragazza,* et il faut les accepter.

— Jamais! s'écria Minia avec indignation.

— Réfléchis que pour ces gens-là tu es une artiste; un refus ferait deviner la grande dame. Tu auras le droit de donner le prix de ton talent,.. mais après ton départ, alors que tu seras disparue, afin que ta générosité soit sans inconvénient.

— Tu appelles cela de la générosité!

— Je sais que ce n'est rien pour toi qui es riche; mais n'éveillons pas les soupçons.

Barini se mit à écrire au maestro.

— Dis-moi...

Minia s'arrêta.

— Qu'est-ce? demanda le vieillard.

— Y a-t-il des camélias à Vienne?

— Des masses, *bambina*.

C'est ainsi que la fille du prince Sanseverone se décida à paraître pour la seconde fois sur un théâtre.

IV.

Loin de songer à l'inconvenance à laquelle l'entraînait son unique ami, Minia se réjouit bientôt de chanter un opéra qui l'enthousiasmait; le libretto était touchant.

« Serge, un Hongrois, futur époux d'Isaura, est membre de la société des francs-juges. Sa fiancée lui arrache son secret; une indiscrétion est commise, et c'est à Serge que l'ordre est donné de frapper l'indiscret. Isaura l'apprend; elle sait que pour son amant c'est l'obéissance ou la mort. S'emparant alors de l'arme portant le sceau des francs-juges, elle s'en frappe et meurt pour sauver son bien-aimé. »

Dans le premier acte, tout était jeunesse et amour. Isaura racontait à ses compagnes son bonheur; comment elle et Serge s'étaient aimés. Le duo des deux fiancés était un chef-d'œuvre; Minia y déployait une agilité de voix merveilleuse; puis venaient les luttes, les déchiremens de l'âme; elle trouvait des accens inimitables dans le chant des adieux à la vie, si doux et si pathétiques; il était impossible de ne pas pleurer avec elle.

— Tu ferais sangloter des statues de pierre, balbutiait son vieux maître en s'essuyant les yeux.

L'opéra était appris, la représentation annoncée... Lady Stève et Barini se rendirent à Vienne, suivis seulement de la dévouée Mariette.

La réclame n'avait rien négligé pour faire connaître au public la réapparition de la célèbre Ombra; en France, en Angleterre, en Russie, les feuilles publiques furent remplies de l'éloge du nouvel opéra et de son interprète, de cette cantatrice que trois représentations avaient suffi à illustrer et qui s'entourait de tant de mystère. On alla jusqu'à révéler les conditions de son engagement et la clause singulière que nulle personne *étrangère* au théâtre ne pénétrerait dans les coulisses.

Plusieurs virent dans cette clause une sorte de réclame maladroite, d'autres une singularité de mauvais goût, presque une impertinence. A la première répétition, les artistes se montrèrent

peu bienveillans pour cette chanteuse inconnue qui se posait en vestale; mais par sa douceur, sa bonne grâce, sa simplicité, elle les eut bientôt désarmés, sans compter le respect que lui témoignait le maestro V***. Sa beauté étrange, sa voix merveilleuse lui conquirent ces natures impressionnables, chez lesquelles l'admiration tue l'envie. Ceux même qui s'étaient moqués de ses prétentions ridicules chantèrent ses louanges, ils la traitèrent en déesse et toutes les bouches répétaient son nom avec admiration.

Le soir de la représentation, la salle était comble; tout Vienne était là, ainsi qu'un grand nombre d'étrangers et de rédacteurs de journaux musicaux.

Le rideau se lève; Isaura est assise au milieu de ses compagnes. Dans le chœur babillard se distingue une voix de cristal, elle s'élève, sans nuire à l'ensemble,.. puis la jeune fille quitte ses compagnes et s'avance sur le devant de la scène; toutes les lorgnettes sont dirigées sur elle; ses grands yeux, d'un bleu clair sur son teint brun, donnent à son visage un caractère étrange; sa beauté est incontestable, sa démarche élégante, sa taille droite et le geste rare; il y a dans toute sa personne quelque chose de chaste, d'ingénu, fait pour prévenir en sa faveur. On l'applaudit, pour l'encourager, avant même de l'avoir entendue; alors elle commence le récit de son pur amour avec une suavité, une tendresse qui charment; et quelle voix! Quand elle chante son espérance, son chant s'élance avec un brio joyeux; tout semble si facile, si frais, qu'on oublie l'art pour s'abandonner tout entier à l'émotion; l'illusion devient si forte qu'il n'y a plus qu'Isaura en scène; l'Ombra disparaît.

De tous les coins de la salle partent de frénétiques bravos; l'artiste peut se croire en Italie; elle remercie par un sourire naïf et joyeux; les applaudissemens redoublent. Parmi tous ces regards, elle n'en cherche qu'un seul. Mais il faut poursuivre son chant; l'admiration du public va crescendo; nulle cantatrice ne s'est jouée ainsi des difficultés, ses hardiesses sont toujours heureuses, on ne sait ce qui étonne le plus dans ce talent, tant il est complet; par momens, les spectateurs sont debout, soulevés par l'enthousiasme, pour lui rendre hommage.

La représentation ne fut qu'une incessante ovation... Barini l'avait dit: — Tu ferais sangloter des statues de pierre. En effet, quand Isaura, faisant ses adieux à la vie, dit: « Lorsque la nuit tombe et que les désolés pensent aux absens, il se souviendra de moi qui l'aimais sans jamais savoir que je meurs pour le sauver, » les visages étaient couverts de larmes, et lorsqu'elle se frappa et mourut comme une colombe, l'émotion fut si profonde que l'on n'applaudit qu'après quelques instans; mais alors ce fut un délire. L'incomparable artiste vit tomber autour d'elle une pluie embau-

mée, les fleurs les plus belles, parmi lesquelles un bouquet de camélias blancs entouré de violettes de Parme. Le jeune homme était donc là! Minia parcourut des yeux la salle... Elle le vit enfin... Son cœur battit, et, se baissant pour ramasser le bouquet, elle inclina la tête, comme pour saluer celui qui le lui avait jeté.

Le rideau baissé, le maestro V*** prit la divine cantatrice dans ses bras, en s'écriant :

— Madame, grâce à vous, j'ai fait un chef-d'œuvre.

Puis il chancela comme si le poids de sa gloire l'écrasait. Tous les artistes entourèrent l'Ombra, qui eut grand'peine à s'échapper.

Une fois à l'hôtel, elle se sentit plus heureuse qu'enivrée, pensant moins à son triomphe qu'à l'inconnu qu'elle venait de retrouver. Elle respira avec délices le bouquet qu'elle avait emporté.

— Que je voudrais *le* connaître! pensait-elle. Qui est-il? Sera-t-il encore là à la seconde soirée? Mais, hélas! je ne puis lui parler... Il faut que Barini sache son nom.

Minia attendit le lendemain avec impatience; elle fit demander son vieux maître, qui l'aborda avec un air respectueux si nouveau pour elle qu'elle se mit à rire.

— Mon teint bruni te fait donc peur que tu ne m'embrasses pas? tu me prends pour la reine de Saba.

— Non, non, répondit le vieillard, c'est parce que tu es une divinité qu'il faut n'adorer qu'à genoux. Ah! que n'es-tu qu'une simple fille de pêcheur pour te consacrer à l'art, pour être reine; car il y a une royauté, sœur du génie, au-dessus de celle des rois, et Dieu te l'a donnée...

— C'est à toi que je la dois, cher maître! dit Minia.

Puis cherchant à interroger le vieillard, sans qu'il pût se douter avec quel intérêt elle attendait sa réponse, pour la première fois se sentant timide, elle attendit qu'il lui parlât de son succès de la veille; mais elle ne trouva pas l'occasion de s'informer de l'inconnu.

Dans la journée, les grands seigneurs, les artistes se présentèrent à l'hôtel pour faire visite à l'Ombra. Sa porte étant close, on remit pour la cantatrice des centaines de cartes... Mais parmi tous ces noms, comment découvrir le seul qu'elle désirât connaître? Un la frappa, mais pour une cause bien différente de ses préoccupations, celui du duc de Whitefield, ce duc étant sans doute le petit-neveu de lord Stève. Cela l'amusa; ce lord anglais ne se doutait guère que l'Ombra n'était autre que sa grand'tante. Elle appela Barini.

— Cher maître, regarde cette carte; il faut que tu t'informes si c'est bien le petit-neveu de mon cher mari... S'il me voit un jour en dehors de la scène, que dira-t-il?

— Dieu merci ! il ne te reconnaîtra pas... Mais ne chante jamais devant lui, s'il vient par hasard à Alpino, car il n'y a pas en ce monde deux voix comme la tienne.

— Va à l'ambassade d'Angleterre... Je pense que le duc et moi resterons étrangers l'un à l'autre, malgré mes bons rapports avec la duchesse sa mère, dont les lettres ont toujours été pleines de bienveillance pour moi. En tout cas, lady Stève, blonde et pâle, ne ressemble en rien à la brune et tendre Isaura.

— J'y cours.

Et Barini partait.

— Attends, continua la jeune femme en rougissant légèrement ; as-tu remarqué un spectateur de grande taille avec des favoris blonds, de grands yeux ? Il était à l'orchestre.

— Non, en vérité, répondit le vieux chanteur, je n'ai eu ici, comme à Milan, des yeux que pour toi.

— Je suis sûre que c'est un artiste, continua Minia, à la façon dont il écoutait la belle musique de V***. Ne peux-tu savoir qui il est ?

— Impossible, dit le vieillard ; songe quelle foule il y avait ; mais je vais à l'ambassade.

Quand il revint, il apprit à Minia que c'était bien lord Whitefield, petit-neveu de lord Stève, dont elle avait reçu la carte.

La seconde représentation eut lieu. Jamais le théâtre de Vienne n'avait vu pareil enthousiasme ; rappels, cris, triomphe sans nom de la cantatrice ; un seul spectateur écoutait en silence et pâle d'émotion, le seul aussi vu par l'Ombra ; c'était pour lui qu'elle chantait, c'étaient les regards passionnés du jeune homme qui l'inspiraient et doublaient son talent.

La toile se releva six fois. L'Ombra tenait le bouquet de camélias...

— Puisque je suis méconnaissable, pourquoi ne recevrais-je pas ceux qui viennent me visiter ? dit Minia à l'unique ami qu'elle eût en ce monde.

— Cela ne se peut, répondit Barini, j'ai non-seulement ta considération à garder, mais ta dignité ; on t'adresserait peut-être des paroles que tu ne dois pas entendre. Je veux que nul ne t'approche, c'est assez de t'entendre et de t'admirer.

Les journées étaient longues pour la libre fille d'Alpino, se trouvant prisonnière dans les chambres d'un hôtel. Elle avait besoin du grand air. Aussi, cachée au fond d'une calèche, elle avait été en dehors de la ville avec son compagnon qui lui faisait baisser son voile aussitôt qu'il apercevait quelqu'un. Mais ces promenades ennuyèrent bientôt Minia... Elle allait et venait dans les apparte-

mens, lasse de son oisiveté et sous le poids d'une unique et même pensée.

Elle regardait un jour, à travers la persienne, la grande place déserte, pleine de soleil et de poussière... Que lui importaient ces palais, les rares passans? ce n'est pas eux qu'elle eût désiré voir. Lentes étaient les heures et pourtant Minia n'osait demander que le temps marchât plus vite, un jour encore, puis il faudrait partir et s'éloigner du spectateur avec lequel elle vivait dans une union idéale, une communauté d'impressions, dans un amour muet et sans espérance; car il l'aimait, elle n'en pouvait douter.

En abaissant les yeux, elle aperçut celui qui occupait toutes ses pensées, il était debout, devant l'hôtel. Le cœur de l'innocente enfant se mit à battre, comme s'il voulait s'élancer vers cette apparition imprévue. Protégée par la persienne, Minia osa contempler ce visage aimé. Craignant de se montrer, elle eût pourtant désiré lui faire comprendre qu'elle était là. Arrachant un camélia au bouquet qu'elle avait conservé, elle le jeta à celui qui le lui avait offert, puis elle se recula, effrayée de son audace. Quand elle revint à la fenêtre, le jeune homme n'était plus là, mais il avait emporté la fleur.

L'Ombra se surpassa le dernier soir; sa voix avait des accens plus pénétrans que jamais... Une douleur vraie rendait l'artiste supérieure à elle-même; les pleurs la gagnaient, ou plutôt passaient dans sa voix, ses adieux à la vie furent déchirans, c'étaient des adieux à son rapide bonheur, né aux feux de la rampe, que la lumière du soleil n'éclairerait jamais. Pour la dernière fois, elle prit le bouquet, le pressa involontairement contre son sein et fit un signe de remercîment à celui qui le lui avait jeté et qu'elle ne devait plus revoir.

Le rêve était fini; de tous ces cœurs qu'elle avait fait battre, un seul avait fait palpiter le sien, ses triomphes lui coûtaient cher, car elle emportait une blessure qu'ils ne pouvaient ni calmer, ni guérir.

Importunée des bravos, des appels, des ovations, elle s'y déroba par la fuite, et seule gagna l'hôtel, où, une fois libre, elle se mit à pleurer.

Eh quoi! jamais elle ne reverrait les regards qui l'entouraient de leur flamme pendant ces belles heures où l'amour et l'art la transportaient hors d'elle-même? Fallait-il renoncer à une tendresse si nouvelle, si pénétrante que tout son être en tressaillait? Jusqu'alors Minia n'avait connu que les paisibles affections de la famille, et voilà que tout à coup, saisie d'une passion jeune, vivante, agrandie par les obstacles, elle l'emportait, elle allait s'enfermer avec elle

dans la solitude. Après le soleil éblouissant, la nuit! après une présence chérie, l'éternelle absence! L'épreuve était rude pour cette âme innocente. Celui dont elle conserverait l'image dans son cœur, garderait-il son souvenir? L'idée de se faire reconnaître lui vint, mais une pudeur instinctive lui disait qu'il fallait respecter les noms du prince Sanseverone et de lord Stève. Elle devait donc partir, disparaître sans laisser de trace, mais sans oublier... Elle prit le bouquet et le baisa passionnément, quand elle sentit quelque chose sous ses lèvres. C'était un papier... Voilà ce qu'il contenait :

« Signora,

« Tous les jours je me suis présenté chez vous pour avoir l'honneur de vous voir et de vous exprimer mon admiration et mon respect. Tout en vous respire la noblesse et la pureté de l'âme. Sans savoir qui vous êtes, je mets à vos pieds mon cœur et ma vie tout entière.

« WILLIAM WHITEFIELD. »

— Lui!.. lui!..

Et pâle d'émotion, Minia s'écria :

— Nous nous reverrons donc!

Elle courut éperdue ouvrir la fenêtre afin de respirer. La nuit était trop avancée pour espérer voir celui qu'elle aimait; mais elle raconta son bonheur aux étoiles, elle lui envoya, à travers la villa endormie, la moitié de son âme, elle remercia Dieu d'être jeune, d'être belle, d'être digne de porter le nom dont elle avait épelé chaque lettre, et qu'elle lisait encore écrit sur le ciel vers lequel elle levait les yeux.

Après une nuit sans sommeil, mais la plus heureuse de sa vie, lady Stève quittait Vienne. La grande artiste disparaissait, couverte d'un impénétrable mystère.

V.

Lassée de triomphe, étonnée de sa secrète agitation, le silence du grand palais ne déplut pas à Minia. Le premier amour est un magicien, il peuple la solitude de mille rêves enchantés. A-t-on besoin d'entretiens variés alors qu'on écoute ses pensées? surtout lorsque, riche, libre, forte, on peut réaliser un projet sans cesse caressé : celui de revoir le duc de Whitefield? C'est en y songeant que la jeune femme regarde l'espace, où bientôt elle s'élancera, et le ciel, son unique confident. Elle lui raconte ses espérances pendant ces belles

nuits d'Italie, alors que la blanche lumière de la lune semble toucher l'horizon au-delà duquel s'envole son cœur. Parfois, comme si le bien-aimé pouvait l'entendre, sa voix s'élève pure et sonore : c'est à prix d'or que les dilettanti paieraient ces sons jetés aux prés et aux bois, et qui sont le merveilleux langage de son amour.

On eût pu croire, en voyant lady Stève silencieuse pendant les longues soirées passées avec Barini, qu'elle était triste ou qu'elle regrettait ses succès; aussi son vieux maître se repentait presque de lui avoir fait goûter les enivremens de la scène. — Le génie ne peut vivre à l'ombre, pensait-il; il a besoin de lumière et d'éclat. Minia se sent une reine en exil.

Tandis que le vieux chanteur s'inquiétait de la sorte, lady Stève trouvait qu'il était temps qu'elle partît. Elle était restée à Alpino d'abord pour se recueillir, puis pour donner au duc le temps de retourner à Londres; mais elle avait assez de son palais, de ses beaux parterres, de ses magnifiques salons; tout cela était devenu une prison qui la retenait loin de lui. Le printemps était là-bas qui appelait l'hirondelle.

Un matin, Minia dit donc tout à coup à Barini qu'elle désirait partir pour l'Angleterre.

— Partir pour l'Angleterre! répéta le vieillard, qui crut qu'elle voulait y chanter... Non, non, *bambina*, je ne te laisserai pas remonter sur les planches, on finirait par deviner qui tu es; tes appointemens donnés aux pauvres musiciens, ta disparition mystérieuse, tout cela a fait jaser, la curiosité publique s'est éveillée, on a soupçonné que l'Ombra était une grande dame. La fille du prince Sanseverone pourrait bien être compromise; tu as fait assez pour ma gloire, puisqu'on t'a proclamée la plus grande des cantatrices.

— Mais je ne songe pas au théâtre, fit Minia en interrompant ce flux de paroles inutiles, je désire visiter les parens de lord Stève, peut-être voudront-ils bien être des appuis pour moi; songe que je n'ai plus que toi...

— Et ton unique ami est un humble musicien chargé d'années, répondit tristement le vieux chanteur. Oui, il te faut des protecteurs de ton rang; mais pourquoi aller chercher si loin des étrangers quand la marquise Sanseverone et son fils?..

— Non, non, s'écria Minia, je n'ai eu aucun rapport avec eux. J'ai correspondu avec la duchesse de Whitefield, elle se souviendra que je lui ai concédé tout ce qu'elle a voulu au sujet de l'héritage de son oncle. Elle m'en a remerciée en ajoutant qu'elle serait charmée de me connaître.

— Ah! s'écria le pauvre vieillard, j'avais oublié que lorsqu'il se sent des ailes, l'oiseau quitte son nid. D'ailleurs à quoi suis-je bon? Je ne sais rien que mon art, où tu n'as plus rien à apprendre;

ta vie commence, la mienne s'achève... Pars, pars en emportant mon dernier rayon de soleil.

Le visage de Minia se couvrit de larmes, elle voulut répondre, Barini lui fit signe de l'écouter :

— Si tu ne trouvais pas là-bas le respect et l'admiration qui te sont dus, tu reviendras retrouver celui qui t'adore et donnerait sa vie pour toi. Ne pleure pas ainsi, *carissima mia*, je sais qu'il faut à ton esprit un autre compagnon que le vieux chanteur. Ne me crois pas un égoïste, mon enfant,.. car si tu es heureuse loin de moi, ton vieil ami le sera aussi.

— Viens avec moi, s'écria Minia en l'embrassant.

— Ma *regina*, je te le répète, je ne suis qu'un ignorant, je suis du peuple. Si le prince me traitait avec amitié, c'est qu'il était souverainement bon et qu'il glorifiait l'art en ma personne. Les Italiens estiment les artistes parce qu'ils les comprennent; les Anglais sont des orgueilleux qui les dédaignent parce qu'ils ne les comprennent pas. Je serais déplacé là-bas. D'ailleurs on pourrait reconnaître le protecteur de l'Ombra. Mariette et Dominico t'accompagneront. Tu m'écriras tes plaisirs, car je vivrai loin de moi-même... Je ne te demande qu'une chose, c'est de revenir avant que je...

Un sanglot de Minia lui coupa la parole.

— Je ne partirai pas, s'écria-t-elle dans un élan d'affection sincère.

Eût-elle persisté dans son sacrifice? Ce n'est pas probable; l'amour est sans pitié pour tout ce qui n'est pas lui.

— C'est mal à moi de parler ainsi et de pleurer comme un enfant, reprit le vieillard; au fond, je suis content, le récit de ton voyage m'intéressera beaucoup... C'est utile à une personne de ton rang de voir du pays; mais, *regina*, il faut avant de partir, que tu me fasses une promesse, plus qu'une promesse, un serment.

Minia répondit aussitôt qu'elle lui ferait tous les sermens du monde afin de le consoler.

— Eh bien! *carissima*, jure de ne jamais chanter là-bas.

— De ne jamais chanter! s'écria la jeune femme, y penses-tu? c'est presque m'empêcher de respirer.

— Non, il faut être prudente. Tu serais reconnue, si l'on t'entendait. On dirait : C'est l'Ombra.

— Qu'importe? répliqua Minia, le talent n'est pas un crime.

— Écoute, *cara mia*, reprit le vieillard gravement; je ne suis qu'un ignorant, c'est vrai, mais quelque chose me dit que ta situation serait compromise... Tu n'ignores pas que le duc de Whitefield était à Vienne, je l'ai su à l'ambassade, et je pressens que les jeunes ladies se moqueraient de la cantatrice.

— Alors comment m'as-tu poussée à faire une chose indigne de mon rang, blâmable peut-être ?

— Non, elle est innocente, répondit le vieux ténor, glorieuse même ; mais je te répète que là-bas ce sont des sauvages. Si j'avais prévu que tu dusses un jour quitter Alpino, je n'aurais pas exposé ton nom, ni ta personne en public, mais je n'ai pas pu garder pour moi seul un talent fait pour être admiré du monde entier. En Italie, l'art est une religion, une noblesse, il est au-dessus des préjugés ; mais il faut respecter les idées de la haute aristocratie anglaise, qui traite de folies nos transports d'admiration pour le talent. Leur tempérament est différent du nôtre, ils vivent dans le brouillard, m'a-t-on dit, et nous dans la lumière ; ils ont la froide raison, et nous l'enthousiasme ; ils ont le génie des affaires et nous l'amour du beau ; ils paient les artistes et nous, nous les adorons. Enfin, ils ont le *cant*, ce dieu de Londres, comme disait lord Stève, ce qui signifie morgue et pose.

— Ah ! tu m'as perdue ! s'écria Minia. Comment me serais-je défiée de ta prudence ? Tu es un vieillard, moi je suis jeune, tu as vécu à Rome, et moi enfermée dans ce palais... J'ai obéi au seul ami que j'eusse sur la terre...

— Je suis coupable ! je suis coupable ! répondit le pauvre Barini ; mais la faute est cachée ; nul ne sait que tu es l'Ombra, et nul ne le saura jamais.

— Condamnée à ne plus chanter, que me reste-t-il ? O mon Dieu ! murmura la pauvre enfant.

— Tu chanteras à Alpino, *mia cara*.

— Non, tu ne m'entendras plus, répliqua-t-elle avec violence.

Atterré, baissant la tête devant ces yeux brillans de colère pour la première fois, Barini joignit ses mains tremblantes, tomba à genoux en murmurant :

— Pardon ! pardon !

A cette vue, Minia revint à elle ; elle releva le vieillard et se jeta dans ses bras.

— Mon ami ! mon cher maître ! dit-elle en l'embrassant.

Puis, pensant que sans l'imprudence du vieux ténor elle n'eût sans doute jamais connu l'adorateur de l'Ombra :

— Console-toi, dit-elle, ne te reproche rien, car je te dois le bonheur de ma vie.

Quand elle put réfléchir, deux choses la préoccupèrent : son serment de ne plus chanter... en cachant son talent elle perdait son plus grand avantage, car elle n'avait pas une haute idée de sa beauté, elle n'y avait jamais songé ; — enfin ces mœurs et ces usages si différens de ceux qui régnaient dans son pays l'inquiétaient. Elle

s'effrayait de l'accueil et du caractère de la duchesse. Elle n'osait se demander ce qu'il adviendrait de sa rencontre avec lord Whitefield,.. elle murmura :

— Comment pourrai-je lui plaire ?.. En l'aimant, pensa l'innocente enfant.

Il y avait dans cette fille bizarre plus de vaillance que de raison, car malgré tant de motifs de crainte, loin de se décourager, Minia fut plus impatiente que jamais de partir.

Au moment des adieux, il lui fallut pourtant faire appel à tout son courage, tant la séparation lui fut pénible... Barini était si vieux et Londres était si loin !

Dans sa tendresse, le pauvre homme conduisit lui-même sa chère enfant jusqu'à la voiture, ferma la portière et, détournant la tête, il rentra tout chancelant dans le château vide de tout ce qu'il avait le plus aimé en ce monde.

VI.

Lady Stève partit, pleurant à chaudes larmes. Mais le bien-aimé était au bout de la route.

L'espoir sécha vite ses yeux. Elle avait bâti bien des châteaux en Espagne quand elle arriva à Paris, où elle s'arrêta pour préparer ses toilettes. En vivant au milieu de belles choses, elle avait appris le bon goût; ses ajustemens furent bien choisis et dignes de sa beauté.

Une fois installée à Londres, la peur la prit; elle vit alors tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à son bonheur... A la fin, elle se décida à écrire à la duchesse de Whitefield. La réponse ne se fit pas attendre. Lady Stève serait reçue par sa nièce avec le plus grand plaisir; on l'accueillerait avec empressement le lendemain.

Ces quelques lignes tracées sur papier armorié causèrent à Minia un effet singulier, elle se sentit plus intimidée que lorsqu'elle paraissait en scène; là, elle était sûre d'elle-même, tandis que ce nouveau théâtre était l'inconnu. Elle commenta chaque mot du billet, cherchant à deviner les véritables sentimens de celle qui venait de lui écrire; elle craignit d'être gauche, de perdre son air naturel, la simplicité de ses manières, de manquer d'à-propos; elle dormit mal comme un conscrit la veille de sa première bataille.

Pour cette importante visite, elle s'habilla avec soin, choisit ce qui allait le mieux à son teint en faisant valoir son visage et sa taille, monta dans une calèche et se rendit à l'hôtel. Là, un valet poudré l'ayant annoncée d'une voix discrète, une petite femme se leva aussitôt de son grand fauteuil et vint d'un pas vif et léger au-devant de la visiteuse.

— Je suis charmée de vous voir, chère lady Stève, dit-elle en lui tendant la main.

Puis l'ayant fait asseoir, elle lui adressa quelques paroles aimables qui rassurèrent un peu Minia; la duchesse lui souhaita la bienvenue en Angleterre, lui demanda si elle comptait y passer quelque temps. Tout en parlant, la vieille dame regardait Minia avec une attention extrême, d'un air surpris; enfin, elle se mit à rire franchement, ce qui déconcerta tout à fait la jeune Italienne.

— Pardonnez-moi, dit la duchesse avec une bienveillance marquée, je ris parce que je m'étais figuré une lady Stève à peu près de mon âge, et que j'en trouve une très jeune et très jolie. Quel âge avez-vous, milady?

— Bientôt vingt ans, madame.

— Eh bien! j'en ai trente de plus que vous.

— Aussi serai-je très reconnaissante, madame la duchesse, si vous voulez me traiter avec une indulgente bonté. Je viens en Angleterre uniquement pour avoir l'honneur d'être connue de vous. J'ai vraiment grand besoin de votre protection, car je suis seule en ce monde.

Cela était dit avec une timidité touchante, d'une voix extrêmement douce. Aussi la vieille dame répondit avec vivacité :

— Je vous la dois certainement, et j'y trouverai grand plaisir. Ainsi vous êtes seule.., à votre âge?..

Alors Minia lui apprit qu'elle ne connaissait personne, ayant toujours vécu à Alpino avec son grand-père et lord Stève;.. elle était donc très ignorante de toutes choses et venait demander à la duchesse conseil et appui.

— Et vous les aurez, ma chère lady Stève, car vous me paraissez une charmante enfant. Ma tâche, je crois, sera très facile tant vous m'inspirez de sympathie. Ainsi, vous voici à Londres pour quelque temps, tant mieux!

Minia la remercia, tout à fait rassurée.

— Mais, ma belle, reprit la duchesse, je ne puis en vérité vous présenter à mes amis comme *ma tante,* ce serait d'un comique achevé. Voyons, parlons sérieusement; dites-moi un peu ce que vous désirez, parlez-moi de vous.

La nouvelle arrivée raconta sa vie entre deux aimables vieillards, dont l'un l'avait épousée pour la retenir près d'eux; ses études, ses plaisirs, ses goûts; tout, excepté ses aventures de théâtre, bien entendu. Elle dépeignit son beau palais, devenu si triste depuis la mort de ceux qui l'avaient aimée.

— Vous avez cent fois bien fait de venir me trouver. Maintenant, nous nous connaissons, n'est-ce pas? nous ferons d'abord un chassé-croisé : je vous appellerai *ma nièce* et vous me direz : *ma tante...*

Minia ne demandait pas mieux et lui exprima sa reconnaissance.

— Je vous avoue, reprit la vieille dame, que vous avez fait ma conquête et que c'est moi qui dois vous savoir gré d'être venue ici. Vous allez apporter la gaîté dans une existence un peu attristée par les continuelles absences de mon fils. J'aurais désiré vous présenter le duc de Whitefield, mais il n'est pas en Angleterre.

Depuis que Minia était entrée chez la duchesse, elle était sous une impression de peur mêlée de joie à l'idée que le duc pouvait paraître tout à coup.

Elle ressentit plus de calme, tout en soupirant.

— Au retour de William, nous serons déjà de vieilles amies. Vous l'appellerez mon cousin, s'il vous plaît, afin que la glace soit tout de suite rompue entre vous... Je suis sûr qu'il sera enchanté d'avoir une si gracieuse cousine.

— Que je vous aimerai! dit Minia en embrassant la duchesse. Oh! comme je vais vous aimer!

— Vous êtes la plus aimable créature qui soit au monde, répliqua la nouvelle tante. En vous voyant si simple, si naturelle, c'est moi qui vais me mettre à vous adorer... Aussi, ma belle petite, vous allez avoir pitié d'une solitaire et prendre gîte chez moi. D'ailleurs, il n'est pas convenable qu'une aussi jeune femme soit seule dans un hôtel, même avec de vieux serviteurs. Nous allons faire prévenir vos gens. Je vous avertis qu'un refus nous brouillerait.

Le refus n'était pas à craindre, la proposition comblait de joie Minia. Elle n'aurait jamais osé espérer que William la trouverait chez lui sous la protection de sa mère. Et comme elle s'écriait :

— Ah! milady, je suis ravie!

— Habituez-vous à me dire : ma tante, répliqua la duchesse, qui sonna et donna des ordres.

A ce moment, un homme de soixante ans environ, de haute taille, de mise soignée, l'air très distingué, entra avec aisance et sans être annoncé.

— Venez, cher comte, que je vous présente à ma nièce, lady Stève. — Puis, celle qui parlait, se tournant vers Minia : — Le comte de Bocé, mon vieil ami.

— Ami, certainement ; vieux, c'est malheureusement vrai aussi, dit le comte en saluant profondément l'étrangère, à qui il adressa un compliment bien tourné.

— Ma belle enfant, dit la vieille dame, à son langage vous devinez que le comte est Français. Depuis tant d'années qu'il habite l'Angleterre, il n'a rien perdu de la galanterie de son pays ; s'il est très flatteur, il oublie parfois d'être charitable... J'espère qu'il

vous taquinera... Ce sera bon signe, car ses préférences se manifestent par un redoublement de malignité.

— N'en croyez rien, milady, ce portrait est absolument défiguré; personne n'est plus soumis à la beauté unie à la grâce, c'est vous dire que vous êtes sûre de votre empire sur un gentilhomme aussi cruellement calomnié... Peu charitable, moi!.. Ah! duchesse, si je ris parfois des prétentions ridicules, des petites méchancetés déguisées, c'est pour vous amuser... Je vous prie donc de faire mon éloge à votre jeune parente, afin de la mieux disposer en ma faveur.

— C'est déjà fait, monsieur le comte, dit Minia en souriant d'un air si doux qu'elle se fit un ami de celui qui l'écoutait.

La manière dont elle avait prononcé *monsieur le comte* fit que ce dernier lui demanda si elle parlait français.

Elle répondit affirmativement.

— Alors, ma chère belle, s'écria la vieille dame, M. de Bocé est conquis. Il déteste l'anglais, peut-être bien parce qu'il le parle mal?

— Vous êtes bien attaqué, monsieur, reprit gaîment Minia; malgré la confiance absolue que m'inspire *ma tante*, je suis tentée de vous défendre.

— Et vous aurez bien raison, dit la duchesse, car au fond il est excellent.

La conversation ainsi commencée se continua avec gaîté.

— J'admire votre courage, milady, d'avoir quitté votre pays pour respirer les brouillards de la Tamise, reprit M. de Bocé; prenez garde, ils vous ôteront ce rire charmant qui va aider la bonne duchesse à me guérir du *spleen;* sans elle, j'en serais mort depuis longtemps.

— Pourquoi n'avez-vous pas repassé la Manche?

— A cause de l'affection que j'ai pour vous. Je suis homme d'habitudes; mon hôtel me plaît. J'ai de bons chevaux ici; puis me déplacer me dérange; enfin je reste. Mais je suis sûr que lady Stève va bientôt regretter son ciel bleu. Ah! le beau pays que l'Italie! continua M. de Bocé; j'étais l'an dernier à Milan...

— Avec mon fils, que vous auriez dû ramener, interrompit la duchesse.

— Ce n'est pas ma faute s'il est resté... et s'il est loin d'ici... Vous parle-t-il de son retour?

— Non.

Et la mère soupira.

— Quel fou! murmura le comte.

Le cœur de Minia battait... Pourquoi le comte l'appelait-il un fou, et pourquoi la tristesse s'était-elle répandue sur le visage de la duchesse?

On annonça le dîner. M. de Bocé offrit le bras à la maîtresse de la maison, qui prit en même temps celui de sa jeune parente.

La soirée acheva le succès de celle-ci. Elle se sentit parfaitement à l'aise entre deux personnes d'esprit qui lui témoignaient tant de bienveillance.

Dès le lendemain, la duchesse montait en voiture pour présenter lady Stève au monde le plus aristocratique de Londres.

Les visites prirent un assez grand nombre de journées. Le soir, M. de Bocé s'amusait des réponses de Minia, qu'il questionnait sur les personnes qu'elle avait vues; il en faisait ensuite des portraits très ressemblans. Lui et la duchesse étaient de plus en plus charmés de la jeune femme; elle avait apporté le mouvement et la vie, sauvé de l'ennui la vieille dame, qui disait :

— Cette petite est non-seulement très spirituelle, mais elle sait écouter. Puis, quel beau visage! quelle jolie tournure!

Dans le fond de son cœur, la duchesse nourrissait l'espoir qu'une femme aussi charmante, riche, bien née, conviendrait à son fils et pourrait lui plaire. Alors le duc ne courrait plus le monde comme un Juif errant, et la mère aurait une adorable fille.

Les deux dames trouvaient partout un accueil empressé, et Minia soutenait au comte qu'il était impossible de rencontrer, même en France, plus de politesse et de grâce que dans la société anglaise.

— Attendez, lui dit-il un soir; vous êtes trop belle, milady, pour qu'on vous le pardonne. Tandis que les jeunes misses serrent votre main, elles cherchent s'il n'y aurait pas en votre élégante personne quelque chose à dénigrer. Elles sont désolées de ne rien trouver... J'espère, grâce à votre perfection, qu'elles se résigneront à le reconnaître; sans cela, vous regretterez peut-être Alpino, où les fleurs ne sont pas jalouses ni les oiseaux envieux.

— Je vous disais bien, interrompit la duchesse, qu'il passait son temps à critiquer les femmes de mon pays... Je crois, en vérité, que ce sont ses sarcasmes qui ont contribué à éloigner William de nos salons.

— Je proteste, répliqua le comte, je ne suis pour rien dans les singularités de votre fils; s'il n'aime pas le monde, ce n'est pas de ma faute, c'est parce qu'il n'en a ni les idées, ni les goûts, qu'il déteste toute contrainte, et enfin qu'il est un enfant gâté, n'ayant jamais fait que ce qui lui plaît... Ne vous fâchez pas, duchesse, que voulez-vous? c'est un être impressionnable, plein d'esprit et de fantaisie, épris de l'art et du beau; aussi, pour fuir la prose, court-il après la poésie qu'il ne peut trouver dans le babillage des salons; et votre serviteur n'a pas le courage de l'en blâmer.

— En sorte que vous trouvez bon qu'il vive sans cesse loin de

son pays, où il ne rencontre sans doute que des sots et des ennuyeux? s'écria la duchesse.

— Ne me faites pas dire ce que je ne pense pas; j'explique les causes de ses pérégrinations. Il serait certainement préférable qu'il tînt ici son rang; il le fera quand son ambition sera éveillée... Mais à son âge, on écoute plus volontiers son imagination et son cœur que sa raison.

— A vous entendre, il reviendra quand il aura les cheveux gris, répondit la duchesse avec un peu d'humeur.

— Ou s'il se lasse des cheveux noirs, dit le comte en souriant.

La duchesse l'arrêta d'un geste, et M. de Bocé changea aussitôt de conversation.

— Des cheveux noirs!.. C'est ainsi qu'il m'a vue, pensa Minia.

Les jours suivans, il ne fut plus question du duc. Le temps fut si occupé par les visites et les réceptions que le comte bénissait les soirs où ils étaient seuls, la duchesse, Minia et lui. Élevée par des vieillards, la jeune lady savait les attentions qui les touchent, les conversations qui les intéressent; avec ses nouveaux amis, son aimable gaîté était une flatterie innocente qui prouvait l'agrément de leur compagnie; ceux qui n'ont plus la prétention de plaire sont heureux de ne pas ennuyer. A ces soirées intimes, Minia apportait la vivacité d'un esprit jeune et cultivé, la chaleur d'une âme qui débordait de tendresse; la sonorité de sa voix pleine et douce enchantait l'oreille... Comment résister à tant de charmes? Aussi était-elle devenue l'enfant chérie de la maison.

Une chose l'étonnait : on ne parlait pas de William,.. elle avait même remarqué qu'on évitait les sujets qui pouvaient amener son nom. Aussi, s'étant trouvée seule avec le comte, en profita-t-elle pour lui demander si l'absence du duc devait se prolonger.

— Voilà ce qu'il m'est impossible de savoir; William ne le sait pas lui-même. Vous êtes maintenant de la famille, chère lady Stève, et je peux tout vous dire : eh bien! ce grand enfant s'est amouraché d'une créature mystérieuse; j'espère que cela ne durera pas. La duchesse, qui ne sait pas que ces sortes d'amours ne sont pas sérieux, en est très préoccupée.

— Et cette créature mystérieuse? demanda Minia, le cœur palpitant.

— Une chanteuse, chère lady; c'est vraiment insensé de perdre son temps dans une aventure si vulgaire...

— Si vulgaire! répéta Minia.

— Oui, car cette chanteuse doit être une fille de pêcheur ou de quelque actrice; mais n'accusez pas le duc de mauvais goût. J'ai entendu cette femme à Milan. Son talent est merveilleux et sa beauté

singulière; j'avoue qu'il m'a fallu la forte dose de raison que me donnent les années pour ne pas lâcher la bride à mon enthousiasme. Cette virtuose unit à une voix divine une méthode parfaite, une expression juste dans la passion comme dans la gaîté; avec cela, la tournure d'une princesse; seulement, c'est une princesse de théâtre qui, le rideau baissé, reprend sans doute son air de bonne fille. Ce qui me plaisait, en outre, c'était son étrangeté. Figurez-vous un teint très brun, des yeux d'un bleu très clair, deux pervenches sur une orange, comme on eût dit au temps du madrigal; et, chose étonnante, le regard le plus chaste. On croirait, en vérité, voir une vierge naïve et tendre. Enfin, c'est une créature séduisante, supérieurement douée, et moi qui l'ai vue, je ne suis pas surpris que des jambes de vingt-sept ans courent après elle, surtout lorsque, pour achever son attrait, elle s'entoure d'un parfum excitant, celui du mystère. On ne sait ni qui elle est, ni d'où elle vient; personne ne l'approche ni ne lui parle; on ne la voit qu'aux feux de la rampe,.. et, pour achever, elle jette, dit-on, aux artistes malheureux l'or et les pierreries que gagne son gosier; et, comme une princesse de conte de fées, elle disparaît. Quelque roi de la finance lui rend sans doute ses générosités faciles. Après l'avoir entendue à Milan, William, très épris d'elle, s'est mis à sa poursuite; moi, plus raisonnable, mais indigne de jouer le rôle de Mentor (que j'ai toujours trouvé ridicule), j'ai laissé courir mon Télémaque et m'en suis revenu au logis. Mon jeune ami, n'ayant pu atteindre sa belle, est rentré à son tour et m'a pris pour confident de son amour, amour de pure imagination, je l'espère. Mais un beau matin nous apprenons que la fameuse chanteuse reparaît à Vienne. Voilà mon jeune fou reparti. Quand reviendra-t-il? Dieu le sait; il est probablement avec son étoile sur les bords du Rhin, des lacs de la Suisse. Je voudrais que la satiété le ramenât auprès de la duchesse. Voilà, chère lady Stève, toute l'histoire. Vous avez sans doute entendu parler de l'Ombra?

— Ah! c'est l'Ombra? balbutia Minia, le visage radieux.

— Savez-vous, milady, ce qu'elle est devenue?

— Elle s'est peut-être changée en rossignol et s'est envolée.

— Vous vous moquez du pauvre William, reprit le comte; les femmes du monde sont sans indulgence pour ces sortes de faiblesses. Aussi ai-je eu tort de vous conter si longuement une si misérable aventure.

— Non, non, s'écria-t-elle, elle m'intéresse, j'aime l'enthousiasme, même dans son exagération, et votre récit me fait vivement désirer de voir le duc.

Il m'aime! fut le premier cri de Minia quand elle fut seule. Il m'aime! C'est pour me retrouver qu'il abandonne son pays, sa

mère, ses amis. Ah! s'il pouvait deviner que celle qu'il poursuit est là, à son foyer!

Mais pour la première fois une crainte venait de la saisir : il me reverra sous un aspect si différent de celui qui l'a séduit! Un œil d'amant saura-t-il découvrir le même cœur dans l'Ombra et lady Stève? Oui, je l'espère.

On était en pleine saison de Londres, les bals succédaient aux raouts, les courses aux concerts. Partout lady Stève était proclamée reine de beauté. La duchesse la voyant entourée, courtisée, était la première à l'entraîner dans les fêtes; elle désirait le retour de son fils, croyant qu'il ne résisterait pas à l'attrait de la jeune lady, qu'elle désirait ardemment appeler sa fille. Elle ne se lassait pas d'en faire l'éloge au comte.

— Cette petite charme ma vie, disait-elle; je n'ai jamais surpris chez elle ni égoïsme, ni caprice.

— Quelle attentive bonté! ajoutait M. de Bocé. Puis elle est très forte aux échecs; connaissez-vous une femme de son âge jouant avec plaisir à ce jeu si sérieux? Et comme elle rit gentiment lorsqu'elle me taquine avec esprit! C'est vraiment une femme adorable.

Minia pouvait donc sincèrement écrire à son vieux Barini qu'elle était aimée, gâtée au-delà de toute espérance, et très heureuse.

Elle l'était en effet; aimant les fêtes, la danse et la toilette, même le succès, s'il faut le dire, il n'y avait qu'une ombre à son bonheur : l'absence de William, qui ne pouvait durer, puis une grande privation, celle de ne plus chanter. Plus d'une fois elle s'était reproché la promesse faite à son maître... Elle l'avait si bien tenue que personne ne la croyait musicienne. Ses réponses quand on lui demandait si elle jouait du piano étaient si modestes, si embarrassées que l'on supposait qu'elle en jouait très mal; ce qui faisait dire à M. de Bocé :

— Elle est parfaite, car elle ne chante pas, ne touche pas du clavecin, et cause avec nous au lieu de nous arracher les oreilles.

Un des derniers bals, mais un des plus beaux, fut donné en l'honneur de la belle étrangère : elle y parut dans une ravissante toilette venue de Paris. Son entrée fit sensation, on faisait haie sur son passage, comme pour une souveraine... un murmure flatteur la suivait, il y avait foule pour obtenir d'elle une valse ou une mazurke. Les femmes même la complimentaient sur sa parure et sur sa beauté. Minia, charmée, les remerciait non-seulement de leurs paroles, mais de leurs sourires bienveillans, et s'élançait joyeuse au bras de son danseur. La chaleur du salon étant extrême, l'heureuse Minia sentit enfin la fatigue.

— Prenez mon bras, lui dit le comte, venez dans la serre, où il

y a plus de fraîcheur; j'aurai ainsi mon tour et ma part de plaisir.

Tous les deux se glissèrent à travers la foule élégante et purent enfin respirer au milieu des arbustes et des fleurs.

— Avouez, maintenant que nous voici tranquilles, qu'on vous a dit bien des banalités polies et bien des mensonges, dit M. de Bocé.

— Des mensonges! reprit-elle en riant; vous pensez donc que je ne mérite pas les complimens que j'ai reçus?

— Vous en méritez le double, c'est ce qui rend ceux de vos rivales sujets à caution.

— Des rivales! dites des amies, je vous prie, car toutes les mains se tendent vers la mienne.

— La confiance est une aveugle qui égare ceux qu'elle conduit... Je vous conseille, milady, de ne pas croire à la sincérité du monde. Gardez-vous de commettre une imprudence. Vous verriez alors avec quel appétit vous seriez mangée à belles dents par ces bonnes amies. Quel serait leur bonheur!

Ces dernières paroles portèrent coup. Minia se revit en scène sous les traits de l'Ombra : elle se figura l'indignation des jeunes et des vieilles ladies; le comte même qui la promenait si fièrement à travers les salons baisserait la tête si elle était reconnue. Depuis qu'elle vivait chez la duchesse, Minia en avait plus appris sur le monde que pendant toutes les années passées à Alpino. Elle savait maintenant que rien ne lui ferait pardonner ses aventures de théâtre. Un seul homme les excuserait peut-être... mais voudrait-il, tout en l'adorant, lui donner son nom?.. Quel empire auraient ses idées aristocratiques dans cette occurrence?

Minia frémit et remercia Barini d'avoir exigé qu'elle cachât son talent, car il pourrait la perdre... Jusqu'à présent son secret était bien gardé... et ne pourrait être découvert.

— A quoi rêvez-vous donc, milady? lui demanda son compagnon. Vous me trouvez un misanthrope qui effarouche la gaîté, vous avez raison; quelle idée m'a pris de vous crier : Gare! comme si nous étions dans la forêt de Bondy. Jouissez donc pleinement de votre triomphe, de votre jeunesse, de votre aimable confiance; dites-vous que la vieillesse est une médisante, une envieuse qui n'a plus de soleil et qui voit tout en noir... chez les autres.

Minia se leva, elle avait besoin de silence; elle alla s'asseoir, entraînant M. de Bocé à sa suite, derrière de grands orangers.

— Ils me rappellent mon pays, dit-elle en soupirant.

Comme elle finissait de parler, des voix joyeuses se firent entendre; plusieurs jeunes filles entrèrent dans la serre sans apercevoir ceux qui s'y trouvaient déjà. Minia s'empressait d'aller au-devant d'elles, quand elle entendit son nom prononcé et s'arrêta.

— Lady Stève est partie, dit miss Paméla; cette reine de beauté

aura quitté la fête par charité pour nous, afin que nos danseurs s'aperçoivent enfin de notre présence.

— Reine de beauté, je le veux bien, continua une autre, quoique je n'aime pas ce visage de fausse madone; son meilleur titre à l'engouement général est son titre d'étrangère.

— Elle en a d'autres, reprit Paméla; d'abord elle est veuve, ce qui lui permet d'être savamment coquette; de plus, elle est très-riche, et l'on sait que la fortune est un aimant qui attire. Quant à son éducation, elle est vraiment singulière; pas un talent d'agrément. Puis, sait-on quelque chose de ses antécédens, comment elle était posée en Italie? Non, elle est tombée à Londres comme un aérolithe, sans parent ni chaperon pour l'accompagner.

On assure qu'elle est fiancée au duc de Whitefield, mais celui-ci, dit-on, est amoureux d'une actrice. La duchesse meurt de peur qu'il ne fasse de cette chanteuse lady Whitefield.

— Est-ce qu'on épouse une femme de théâtre? s'écria miss Aurore. Le duc est un original, un extravagant, je le veux bien, mais il sait ce qu'il doit à son rang et ne donnera jamais son nom à une femme qui a été le point de mire de tant de lorgnettes.

— Ah! c'est trop cruel! murmura Minia.

Le comte la saisit par le bras pour lui imposer silence et l'empêcher de se montrer, car c'eût été rendre la haine plus hardie; on ne pardonne point à ceux qui vous prennent en faute.

L'orchestre ayant fait entendre le prélude d'une valse, les danseuses regagnèrent le salon.

— Ne vous affligez pas des propos de ces pécores, dit paternellement M. de Bocé à la pauvre Minia qui pleurait; ces jeunes vipères viennent, en montrant leur venin, de vous rendre hommage. C'est une manière tout comme une autre d'avouer leur infériorité. Elles ont aussi égratigné le pauvre William... Lui, épouser une actrice, allons donc! s'exposer à la réprobation de notre monde! il ne ferait jamais une pareille faute.

C'en était trop. Minia éclata en sanglots. M. de Bocé fit tout au monde pour la calmer; mais elle ne pouvait reparaître dans les salons avec ses yeux rougis par les larmes. Le comte se mit à la recherche de la duchesse, lui expliqua en quelques mots le malaise de sa jeune parente, et tous les trois quittèrent la fête.

VII.

Cette soirée fut une dure leçon pour l'ignorante Minia; une action qu'elle avait crue innocente lui paraissait maintenant impardonnable. Elle était plus sévère pour elle que ne l'avaient été les jeunes ladies. Comment lady Stève s'était-elle abaissée au niveau d'une

actrice? Comment avait-elle consenti à produire en public sa voix et son talent? Ah! cette faute pèserait sur toute sa vie, et l'amour né dans ces circonstances ne pouvait être ni pur ni sérieux. Ces mots: — William épouser une actrice, allons donc! — résonnaient à son cœur comme ceux d'une condamnation à mort. Non, non, il ne fallait jamais que celui qu'elle aimait pût soupçonner qu'elle était l'Ombra. Ainsi elle était condamnée à vivre enfermée dans le mensonge et dans la crainte.

Il lui fallut plusieurs jours pour se remettre d'une secousse aussi douloureuse et retrouver quelque sérénité. Elle dut feindre la gaîté, tandis que de pénibles pensées la suivaient partout.

La saison de Londres étant terminée, celle des grandes chasses allait commencer; les châteaux s'ouvraient déjà pour recevoir de nombreux hôtes. Lady Lunley invita la duchesse, sa nièce et M. de Bocé à Villiers-Castle, espérant que le duc de Whitefield viendrait les y rejoindre.

Minia aussi l'espérait, elle avait le pressentiment que ce serait là qu'elle et William se reverraient; étrangère pour lui, au premier aspect, bientôt ils se comprendraient comme ils s'étaient compris déjà. Le lien magnétique qui les avait unis les rapprocherait l'un de l'autre plus étroitement. Les trois invités partirent pour Villiers-Castle. Il y avait longtemps que Minia n'avait vu les champs, les arbres et respiré l'air pur. En sortant de Londres, où le brouillard et la fumée enveloppent d'un voile gris tous les objets, ceux qu'elle voyait en pleine lumière la charmaient; la puissance de la végétation du sol anglais, la verdure vigoureuse des prés, ne ressemblaient en rien aux joyeux environs de Naples. Cette différence entre les deux pays lui expliquait pourquoi les idées et les mœurs étaient si dissemblables: dans l'un, sous un ciel lumineux, la gaîté, l'expansion; dans l'autre, le calme et la raison. Elle comprenait que sous les bois d'orangers et de citronniers on fît descendre les dieux de l'Olympe, et que les sombres forêts qu'elle traversait en ce moment eussent servi d'asile aux druides et à leur religion austère, faite pour les âmes voilées et contenues, tandis qu'en Italie il fallait des cérémonies pompeuses et des prières montant vers le ciel avec des chants harmonieux.

Lady Stève faisait part de ses impressions et de ses pensées à ses compagnons de voyage; aussi la conversation ne tarissait pas, tour à tour sérieuse et enjouée, et ils furent surpris de se trouver tout à coup dans la longue avenue de Villiers-Castle, grand château de granit à teinte grise avec des toits pointus. Comme elle descendait de voiture, un pâle rayon de soleil, en harmonie avec cette nature discrète, se montra, saluant, crut-elle, la nouvelle venue avec son cortège d'espérances.

L'accueil que lady Lunley fit à ses trois visiteurs fut d'une grâce particulière; elle les conduisit dans les appartemens qui leur étaient destinés, leur disant qu'ils avaient le temps de se reposer un peu avant le lunch.

Après avoir réparé le désordre du voyage et s'être habillé pour descendre au salon, les présentations ayant été faites, chacun prit la place qui lui convint.

Les Anglais ont l'hospitalité aimable, et les amitiés se font vite à la campagne. La fille de lady Lunley, Dorcas, s'empara du bras de Minia en se déclarant son amie.

La soirée se passa en projets sérieusement discutés; irait-on le lendemain à la chasse, à la pêche, à cheval, en voiture, à la mer ou dans les bois? Il fut décidé que les soirs seraient consacrés à la musique, à la danse, que l'on monterait une comédie, un opéra, si faire se pouvait. Chacun put choisir son genre de divertissement et toutes les heures appartenaient au plaisir.

Huit jours s'étaient écoulés, et William ne venait ni n'écrivait. Minia commençait à se décourager; la duchesse devenait triste.

— Mais que fait mon fils?

— Il s'amuse, répondait M. de Bocé.

— Pourquoi pas de lettre?

— C'est qu'il revient.

Mais, tout en le disant, le comte n'en croyait rien.

— Une fille comme l'Ombra fait oublier mère et patrie, pensait-il.

Un soir, réfugiée dans l'embrasure d'une fenêtre, Minia demeurait absorbée dans ses souvenirs, lorsqu'une jeune miss chanta si faux que l'élève de Barini se réveilla pour ainsi dire et tourna la tête vers la chanteuse. Un cri faillit lui échapper... En face d'elle était William; oui, c'était lui! lui que sa pensée venait d'évoquer. Elle crut à la continuation de son rêve; mais non, c'était bien lui, appuyé contre le montant de la porte d'entrée; il avait un air froid qu'elle ne lui connaissait pas. De quelle joie, de quelle agitation fut saisie la jeune femme! elle croyait que son cœur allait s'envoler vers celui qu'elle aimait.

Dès que le chant fut fini, Minia vit le duc se diriger vers elle; mais non.., il traversa le salon et disparut. Minia ressentit à la fois de la surprise et de la douleur; elle eut la sensation du vide et de l'isolement. Voilà donc ce retour si attendu! cette réunion si ardemment souhaitée! La pauvre femme oubliait ses cheveux blonds, son teint pâle, son titre de lady et le milieu où elle était en ce moment. Se retrouvant seule dans l'embrasure de cette fenêtre, il lui sembla que le murmure des voix devenait un bruit assourdissant, la foule parée une troupe de fantômes lugubres. Incapable de penser, sur le point de s'évanouir, elle sentit de grosses larmes inonder

ses joues; elle revint à elle-même, essuya ses yeux, les ferma un instant pour se recueillir, quand une main touchant son épaule la fit tressaillir; c'était la duchesse donnant le bras à son fils.

— Ma chère lady Stève, le voilà enfin! Accueillez-le avec bonté.

Celle à laquelle on parlait se leva; ses genoux tremblaient. Elle balbutia quelques mots, et le duc, la saluant, lui demanda son amitié en faveur de leur parenté.

La duchesse, tout à la joie, sans remarquer le trouble de lady Stève, entraîna le nouveau venu pour achever ses présentations, laissant Minia seule, plus seule dans cette foule indifférente que dans un désert.

Était-ce vraiment lui qui venait de la regarder ainsi? On eût dit que la mort était passée entre elle et William. En s'éloignant avec indifférence, il venait d'emporter l'espoir et le bonheur de celle qui l'aimait. Qu'était-elle donc venue faire en Angleterre? Quelle illusion l'avait fait accourir? Était-il possible que sa personne, que ses yeux que sa voix, n'eussent rien réveillé chez le duc? Était-elle déjà oubliée?

Peu à peu, reprenant un peu de calme, elle se trouva déraisonnable de n'avoir pas fait la part d'un déguisement qui l'avait rendue méconnaissable aux yeux de Barini, aux siens même. Elle finit par s'applaudir de ce qui l'avait désespérée; car le duc de Whitefield, empressé pour lady Stève, eût été infidèle à l'Ombra. Mais alors que faire s'il ne la reconnaissait pas? Minia eut peur de son double personnage. Avouer, c'était perdre l'estime de son amant; se taire, c'était perdre son amour.

— Attendons, se dit-elle.

Il fallait s'assurer d'abord si, dans les salons de lady Lunley, le duc reprendrait les préjugés qu'il avait mis sous ses pieds en Italie, puis essayer de lui plaire sous les traits de lady Stève. Elle l'aimait tant que sa tendresse devait être contagieuse; mais à quelle situation étrange son silence allait la condamner! Il lui faudrait lutter pour ainsi dire contre elle-même, puisqu'elle devait faire oublier l'Ombra... La réalité pourrait-elle remplacer le charme de l'illusion? Le visage d'un rose pâle serait-il préféré au teint brun de la cantatrice? Lady Stève aurait en sa faveur la ressemblance des goûts, l'échange de nobles pensées, sa vivacité d'esprit, le sacrifice de tous les hommages qui lui étaient adressés.

Le lendemain, à son réveil, oubliant ses inquiétudes de la veille, Minia n'éprouva que l'immense joie de se dire : — Il est ici, je vais le voir!

Après avoir arrangé ses cheveux blonds avec art, soigné sa toilette avec goût, elle se regarda longuement, afin d'être sûre qu'il n'y avait rien à ajouter et se rendit chez la duchesse; il lui sembla que celle-ci lui parlait avec plus de tendresse encore qu'à l'ordinaire,

peut-être avait-elle fait déjà à son fils l'éloge de sa jeune parente. Quand les deux dames descendirent, elles trouvèrent le duc au bas de l'escalier. Il les salua; Minia très émue mit résolument sa petite main dans celle qu'il lui tendait; puis se trouvant en face de lui au déjeuner, elle osa le regarder. Comme la veille, et malgré les bonnes raisons qu'elle s'était données à elle-même, elle eut une impression douloureuse en constatant son air indifférent, qui jurait tellement avec le souvenir qu'elle avait conservé de ses regards passionnés. Le duc parla peu, ne semblant pas prendre grand intérêt à ce qui se disait autour de lui. Poli en somme, il répondait en peu de mots quand on l'interrogeait. Minia écoutait le son de sa voix avec émotion.

On vint à parler voyage. Sir John Auston dit en s'adressant au duc :

— Je croyais qu'après avoir visité l'Italie, vous aviez été à Vienne; là, vous aurez entendu de nouveau la fameuse cantatrice dont vous étiez si enthousiaste?

— Oui, je l'ai entendue.

— Raconte-t-on sur elle quelque histoire?.. A-t-on su enfin qui elle était?

— Je l'ignore, répondit le duc d'un ton bref.

— Il est impossible qu'étant aussi belle elle n'ait pas d'aventures.

— Elle est aussi sage qu'elle est belle, répondit celui que l'on questionnait.

— Comme le sont les femmes de théâtre, ajouta sir John.

— Autant que les plus pures entre celles du monde, répliqua William.

Il se fit un silence qui était une protestation muette, un blâme de cette inconvenance.

— Notre voyageur va être grondé par sa mère, dit tout bas M. de Bocé à Minia. Oser défendre la vertu d'une actrice par une comparaison impertinente!.. Soyez sûre qu'il veut déjà nous fausser compagnie.

A la fin du repas, Minia trouva la duchesse mécontente. Celle-ci regrettait que son fils ne se montrât pas à son avantage, elle accusait les voyages de trop émanciper les jeunes gens; ils rencontraient des sociétés qui les gâtaient. Mais celle qui parlait ainsi fut charmée d'entendre sa nièce défendre son cousin :

— Songez, chère tante, que le duc arrive d'un pays où l'on respecte l'art...

— Mais non pas les chanteuses, ma belle. Enfin, je vous remercie de prendre le parti d'un étourdi. Il sait déjà que vous êtes aussi bonne que belle. Traitez-le tout à fait en parent, mon enfant; je compte beaucoup sur votre charme pour dompter ce jeune sauvage.

Minia ne demandait pas mieux. Vivant sous le même toit, elle

espérait que l'heure de l'affection finirait par sonner. Comment en eût-il été autrement? La duchesse l'aidait, chaque jour elle vantait Minia, parlait des soins dont l'entourait cette aimable femme... D'un autre côté, elle affirmait à celle-ci que le duc gagnerait beaucoup à être plus connu d'elle.

En attendant, William conservait son air froid, excepté avec son vieil ami.

— Alors, lui disait M. de Bocé, un soir où ils étaient seuls à se promener sur la terrasse, vous nous revenez aussi fou que par le passé, et cela pour une femme qui court les grands chemins avec un plus heureux que vous, sans doute?

— Pourquoi froisser mes sentimens par d'injurieuses et fausses suppositions? Je suis assez découragé pour que vous n'augmentiez pas ma tristesse.

— Ainsi vous ne l'avez pas trouvée?

— Non, malgré les recherches les plus minutieuses. Qu'est-elle devenue? Nul n'a pu me le dire. Je sais seulement qu'elle a refusé des offres magnifiques pour chanter à Paris et à Londres. Puis elle a disparu au milieu des triomphes sans laisser de traces, comme elle l'avait fait à Milan.

— Vous avez pu lui parler, j'imagine?

— Non; elle n'a voulu recevoir personne et ne s'est montrée nulle part...

— Mais je serais entré par ruse ou par force, s'écria le comte, intéressé malgré lui à cette énigme vivante. Enfin, de quel côté s'est-elle dirigée et avec qui? car elle n'était pas seule.

— Personne n'a pu répondre à mes questions. Elle a dû partir avec le vieux monsieur qui l'accompagnait au théâtre; mais il était inconnu comme elle. Les uns disent qu'elle est Italienne, alors j'ai parcouru l'Italie; les autres prétendent qu'elle n'est plus en Europe; mais un heureux pressentiment me dit que je la retrouverai, qu'elle reparaîtra. Tout est extraordinaire chez cette femme : non-seulement elle échappe à tous les regards, rend inutiles toutes les investigations, mais on ne sait même pas pourquoi elle chante en public, puisqu'elle distribue ses appointemens aux pauvres. Enfin, il y en a qui racontent qu'elle est la femme d'un grand seigneur mélomane qui la force à chanter, afin de goûter la volupté d'entendre cette voix divine bien accompagnée, mais il cache ensuite son trésor par jalousie.

— Tout cela est bien singulier.

— Sa distinction prouve qu'elle est bien née et non la femme ou la fille d'un vieux musicien, comme plusieurs l'assurent. Tout ce qui la concerne est mystérieux, même son nom, car celui d'*Ombra* n'est pas le véritable... Ah! c'est vraiment à en perdre l'esprit.

— Et vous en êtes la preuve, répliqua le comte.

— Comment en serait-il autrement? Il suffirait pour cela de son talent et de son incomparable beauté; elle a une grâce souveraine, une expression de candeur, de bonté, d'intelligence... Quand je viens à penser que peut-être je ne la reverrai plus, je prends la vie en horreur.

— Allons donc! s'écria M. de Bocé, comment pouvez-vous donner une telle importance au goût passager que vous avez pour cette femme? Que cette fantaisie soit aiguisée par la curiosité, je le comprends; mais un sentiment sérieux, c'est insensé. Quelle garantie avez-vous pour croire qu'elle en soit digne?

— Eh bien! je parie ma vie que l'on peut se fier à son regard loyal, à son sourire d'enfant. Je n'ai qu'un désir en ce monde, c'est de pouvoir lui exprimer mon amour, dit William avec une inquiétante gravité.

— Fasse Dieu, reprit le comte avec fermeté, que cela n'arrive jamais! Cette passion pourrait vous mener loin, peut-être à faire une sottise qui vous perdrait et désespérerait votre mère. Je ne le crois pourtant pas, non, n'est-ce pas?.. Je permets à la jeunesse de se jeter tête baissée dans de galantes aventures, pourvu qu'elles n'aient pas de dénoûment sérieux; on peut y perdre quelques plumes et beaucoup d'illusions; mais il faut s'arrêter à temps. La duchesse n'a que vous en ce monde; en allant trop loin, vous la feriez mourir de chagrin. Pardonnez-moi si je fais des vœux ardens pour que la mystérieuse enchanteresse disparaisse... comme son nom! Si vous êtes sage, vous l'oublierez; au total, ne lui ayant jamais parlé, vous pouvez vous dire que c'est vous qui lui avez prêté toutes les vertus. Eh bien! maintenant prêtez-lui quelques péchés capitaux.

— Ce serait une indignité, murmura le duc; j'aimerais mieux mourir que de la calomnier.

— Alors je me confie au temps et à l'absence, reprit le comte, car vous souffrez d'une maladie que d'autres beaux yeux peuvent guérir.

— Ce ne sont pas, en tout cas, ceux de nos pâles Anglaises, répliqua le jeune amoureux; toutes les jeunes filles qui sont ici me semblent de véritables poupées.

— Cela est vrai pour quelques-unes; mais il y a des exceptions: Dorcas Lunley, par exemple, a beaucoup d'esprit; la jeune Mary est aimable et sérieuse; lady Stève est très instruite et, de plus, très belle.

— Dorcas et Mary sont des enfans. Quant à lady Stève, elle doit être pleine de prétentions.

— C'est une vraie femme, une femme charmante, d'une intelligence remarquable. Vous l'avouerez quand vous la connaîtrez davantage; dès à présent, vous ne pouvez nier sa beauté.

— Je n'en suis pas frappé, répondit le duc; elle n'a rien de son pays; c'est tout à fait une Anglaise : ce type-là n'est pas le mien... Mais ma mère m'a déjà dit que vous étiez le plus fervent adorateur de cette jeune dame. Je ne vous causerai aucune jalousie, ajouta le jeune homme en souriant.

— Tant mieux! s'écria M. de Bocé, je resterai son chevalier,.. mais, hélas! peu dangereux... Je dis : hélas! car lady Stève est la seule femme qui me fasse regretter de n'avoir plus trente ans. Votre chanteuse vous a pris par les oreilles; l'autre charme mon esprit et mes yeux; je veux bien que l'on écoute un rossignol pendant quelques heures de la nuit, mais cela ne suffit pas pour rendre les journées agréables,.. la parole vaut mieux que le chant. Vous n'aimez pas la beauté de lady Stève, chacun son goût; moi je lui trouve de très beaux yeux, une bouche ravissante, des épaules à tenter un saint, voilà plus qu'il n'en faut pour faire oublier un oiseau de passage. Quand j'avais votre âge, j'ai jeté quelques louis par les fenêtres pour les filles de théâtre, mais pour une lady Stève, j'eusse donné ma vie.

L'enthousiasme du comte fit sourire celui qui l'écoutait; il s'écria :

— Quel feu! il ne ferait pas bon d'aller sur vos brisées?

— Riez, riez, mais croyez que je n'oublie pas mon âge et que mon affection pour cette jeune femme tient plus de la paternité que de tout autre sentiment.

La cloche du dîner mit fin à cet entretien, qui n'avait satisfait aucun des deux amis.

En entrant au salon, ils trouvèrent tout le monde en gaîté, même Minia, qui causait avec la duchesse, laquelle fit signe à son fils d'approcher.

— Je disais à ma nièce que je veux qu'elle vous appelle *mon cousin* et que vous l'appeliez *ma cousine;* milady et milord sont trop cérémonieux entre parens.

— Je ne demande pas mieux, dit la jeune femme en souriant.

— Je serai trop heureux de vous imiter, milady.

— Vous débutez mal, mon cousin, mais l'habitude...

— Elle me sera très douce à prendre, croyez-le, répondit le duc avec une politesse aussi parfaite que son indifférence.

La jeune femme le comprit et soupira; quand il lui offrit son bras pour la conduire à table, elle sentit encore à quel point, en ce moment, ils étaient étrangers l'un à l'autre. Minia aurait voulu se montrer gracieuse, mais elle ne trouvait rien à dire; les banalités du monde s'arrêtaient sur ses lèvres... Ah! si elle avait pu lui chanter le bel air d'Isaura!

Pendant la soirée, elle resta silencieuse... Le duc s'ennuyait mor-

tellement. Elle l'entendit plus tard parler musique avec le maître de miss Lunley, qui avait du talent sur le violoncelle.

— Jouez-nous quelque chose, lui disait le jeune homme.

— Volontiers, milord; j'avais apporté un duo de l'opéra d'*Isaura*, avec accompagnement de piano; mais pas une de ces dames ne pourrait le déchiffrer; il est très difficile.

— Cela m'eût ravi, dit le duc.

Minia se leva et, s'approchant du maître :

— Voulez-vous que j'essaie? dit-elle simplement en se dirigeant vers le piano.

— Que faites-vous donc, milady? s'écria M. de Bocé en la voyant s'asseoir devant l'instrument; de grâce, ne vous exposez pas à un échec. Mon cher William, lady Stève se moque de vous. Jamais, depuis que j'ai l'honneur de la connaître, elle n'a posé les doigts sur les touches.

— Aussi je crains d'être un peu rouillée, répondit Minia.

— Songez, chère lady Stève, à ces dames qui déjà s'apprêtent à rire, insista le comte d'un air anxieux.

Mais à peine Minia eut-elle frappé les premiers accords que lord Whitefield comprit qu'elle pouvait avoir du talent. Le violoncelle commençait le chant, qui fut accompagné d'une façon remarquable, puis le piano le reprit à son tour avec une merveilleuse expression; aux points d'orgue, Minia exécuta les mêmes traits que l'Ombra faisait avec sa voix et qui n'étaient pas écrits sur la partition... Le duo terminé, les applaudissemens éclatèrent. William s'approcha vivement de lady Stève en lui disant :

— Quel jeu brillant et sûr!.. quel style! Vous avez donc entendu l'opéra d'*Isaura*, milady? vous me rappelez jusqu'aux traits de la cantatrice célèbre qui a créé le rôle principal.

— Vous parlez de l'Ombra, n'est-ce pas, milord? répondit Minia timidement.

M. de Bocé, en souriant, dit à Minia :

— Et vous, belle traîtresse, qui m'affirmiez que vous saviez à peine vos notes!.. Vous jouez comme un ange, qu'est-ce que cela signifie?

— Je savais que le piano vous ennuyait, mon cher comte.

— Vous allez me le faire adorer, répondit le galant Français; puis, se tournant vers William : — Eh bien! que dites-vous du talent de notre belle Italienne?

Celui auquel on s'adressait n'entendait pas; son esprit était à Vienne. Il fut rappelé au présent par cette question de Minia :

— Mon cousin, que pensez-vous du dernier opéra de V***?

— Que c'est son meilleur ouvrage... Cela vient sans doute de la

façon admirable dont il a été interprété. Il ne peut y avoir de mauvaise musique quand elle est chantée par l'Ombra. Vous m'avez tout à fait rappelé la largeur et le pathétique de son chant. La connaissez-vous?

— Moi! répondit-elle en rougissant, comment la connaîtrais-je?

William crut que cet embarras était du dédain, une surprise indignée d'avoir pu penser que lady Stève connût une femme de cette sorte.

— Pardon, dit-il, c'est une artiste hors ligne, et je croyais qu'en Italie l'aristocratie était moins sévère pour les grands talens, surtout quand la personnalité est honorable.

Minia voulut répondre, mais, de plus en plus troublée, elle balbutia quelques mots sur sa position qui ne lui permettait pas de recevoir...

Le duc, surpris et choqué de cet orgueil, reprit :

— Je comprends, milady; une femme de votre rang fait à une cantatrice l'honneur de l'écouter, et c'est assez.

— Mais, en vérité, je n'ai point ces idées-là, s'écria Minia; ne me parlez pas ainsi, milord.

— Eh bien! parlons d'autre chose, dit le duc avec un sourire ironique. Ne trouvez-vous pas que miss Dorkey est admirablement mise et que sa toilette est du meilleur goût?

Ces phrases, débitées comme une leçon par le jeune homme, furent suivies d'un court silence. William, levant les yeux, fut très surpris de voir des larmes couler sur les joues de l'Italienne. Honteux peut-être de ce qu'il venait de dire et ne pouvant s'expliquer l'émotion de lady Stève, il fut heureux que lady Lunley vînt demander à Minia de vouloir bien aider Mary dans je ne sais quel jeu.

Le duc les regarda s'éloigner.

— Pourquoi a-t-elle pleuré? Sa hautaine personne aura compris que je ne faisais pas grand cas de son goût. Pourtant elle vient de jouer avec talent. Bah! on lui aura seriné cet air; mais il est certain que jamais son cœur ne battra pour ce qui est beau, qu'elle ne versera jamais de ces pleurs d'admiration qu'on ne sent pas couler. Elle fait partie de ces milliers de femmes qui ne sont que de jolies images; je n'ai senti vibrer chez elle que l'orgueil.

Ce commencement ne promettait rien de bon pour les relations futures entre les deux cousins. De son côté, Minia accusait William de s'être montré cruel, mais elle lui pardonna bientôt en pensant à ce qu'il lui avait dit de l'Ombra.

A. GENNEVRAYE.

(La dernière partie au prochain n°.)

VOYAGE EN SYRIE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

VI. — HARAM-ESCH-CHÉRIF.

L'église du Saint-Sépulcre n'est pas le seul monument de Jérusalem qui rappelle de grands souvenirs religieux. Bâtie sur le mont Moriah, à la place qu'occupait jadis le temple des Hébreux, la mosquée d'Omar est certainement un des lieux où l'humanité s'est rapprochée le plus près de la divinité. Elle a d'ailleurs sur le saint sépulcre l'avantage d'une authenticité incontestable. Tandis que le tombeau de Jésus présente tous les caractères d'un sanctuaire apocryphe, la mosquée d'Omar s'élève au contraire, on ne saurait en douter, sur la hauteur même où les Hébreux avaient placé le saint des saints. En passant d'une religion à une autre, de l'hébraïsme à l'islamisme, le temple de Jérusalem a pu changer de forme, il n'a pas changé de destination. Le culte que les fidèles musulmans célèbrent sur le mont Moriah est, à le bien prendre, malgré les différences extérieures, le même culte que les Hébreux y célébraient autrefois. Le dogme de l'unité absolue de Dieu, création principale de la race d'Israël, a été porté par la race arabe au plus haut degré de précision. On prétend qu'en entrant à Jérusalem, Omar interdit aux Juifs la résidence de la ville : si le fait est vrai, ce qui est bien loin d'être prouvé, l'inconséquence du kalife était évidente. Un de ses premiers actes fut, en effet, d'ordonner la construction d'une mosquée sur l'emplacement du temple, afin de montrer qu'il venait renouer à Jérusalem la tradition strictement monothéiste que

le paganisme romain et le christianisme y avaient interrompue. Le patriarche Sophronius ne put supporter la vue de cet édifice consacré au culte des infidèles; il en mourut de honte et de désespoir. Sa douleur était naturelle, mais le sentiment des Juifs aurait dû être tout différent. Les chrétiens s'étaient appliqués à souiller le mont Moriah; ils l'avaient couvert de décombres et d'ordures; poussés par cette sorte de rage qui excite les hommes à profaner les croyances qu'ils ne partagent pas, surtout si ces croyances sont l'origine de celles qu'ils partagent, ils avaient cherché à effacer sous des immondices jusqu'aux dernières traces du temple hébraïque. Omar mit lui-même la main à l'œuvre pour déblayer le terrain; dans son zèle pieux, il n'hésita pas à remplir sa robe avec les détritus qui infectaient le lieu où, pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'humanité, l'idée de l'unité divine avait reçu une solennelle consécration. La mosquée qui s'éleva par son ordre a été reconstruite, modifiée et restaurée, mais elle subsiste depuis des siècles comme un témoignage éclatant de la foi au monothéisme. Les musulmans y voient le plus saint de leurs sanctuaires après ceux de la Mecque et de Médine; ils s'y rendent en pèlerinage; les chrétiens n'y passent qu'avec curiosité; ils ont tort: tout homme que préoccupent les pensées religieuses devrait s'y arrêter avec respect pour y réfléchir à cette cause unique, suprême, éternelle que, sous des noms divers, une si grande portion de l'humanité a cru distinguer à l'origine des choses et à laquelle elle a demandé le mot, hélas! introuvable, de l'énigme de ce monde.

La mosquée d'Omar a eu des destinées non moins sanglantes que celles du Saint-Sépulcre. On sait dans quelle épouvantable catastrophe s'était abîmé le temple hébraïque; si le monument qui l'a remplacé n'a point subi d'aussi grands outrages, il a été cependant le théâtre d'abominables tragédies. Lorsque les premiers croisés s'emparèrent de Jérusalem, les musulmans se réfugièrent en grand nombre dans la mosquée d'Omar; les chrétiens les y poursuivirent et y renouvelèrent les scènes de carnage dont, mille vingt-neuf ans auparavant, presque à la même époque de l'année, les soldats de Titus avaient souillé les mêmes lieux. Un écrivain chrétien, témoin oculaire, dit que, sous le portique et le parvis de la mosquée, le sang s'éleva jusqu'aux genoux et jusqu'au frein des chevaux. L'humble et généreux Omar s'était montré plein de compassion à son entrée à Jérusalem; il faut l'avouer à leur honte, loin de suivre son exemple, les prétendus soldats du Christ poussèrent la cruauté jusqu'aux plus épouvantables extrémités. Après s'être prosternés un instant dans l'église de la Résurrection, pour se reposer d'une première boucherie, ils reprirent l'œuvre de car-

nage et ils la continuèrent avec une rage sanguinaire durant une semaine entière. Plus de soixante-dix mille musulmans de tout âge et de tout sexe furent massacrés à Jérusalem; quant aux Juifs, on les enferma dans leurs synagogues et on les y brûla. L'histoire héroïque des croisades a été faite; il resterait à en faire l'histoire vraie, en s'appuyant, non-seulement sur les témoignages occidentaux, mais sur les témoignages orientaux, trop dédaignés jusqu'ici; on y verrait que la domination chrétienne en Palestine, commencée dans le sang, s'est perpétuée par la rapine et s'est terminée dans la corruption. Les moines de Jérusalem reconnaissent avec bonne foi que les croisades ont été des aventures barbares, non des guerres pieuses; plus d'un m'a expliqué que, si les chrétiens avaient perdu la terre-sainte, c'était par une juste punition de Dieu, qui n'avait pu tolérer plus longtemps les crimes dont ils la souillaient et qui avait mieux aimé livrer de nouveau sa tombe aux infidèles que de la laisser en des mains aussi coupables. Quoi qu'il en soit de cette explication historique, la conduite de Saladin, lorsqu'il arracha Jérusalem aux croisés, offre un parfait contraste avec celle de ces derniers. Autant ceux-ci avaient été barbares, autant il se montra doux, magnanime. Il rendit aux femmes leurs maris captifs, il brisa les fers des pauvres et des orphelins; son frère, Malec-Adel, paya la rançon de deux mille prisonniers; si les églises furent converties en mosquées, on respecta du moins celle du Saint-Sépulcre, qui ne fut point enlevée aux chrétiens, tandis que la mosquée d'Omar, sous la domination des croisés, avait été affectée au culte catholique. Il fallait la purifier de cette souillure; on en lava pour cela les murs et les parvis avec de l'eau de rose. Suivant une tradition répandue chez les Arabes de Jérusalem, cinq mille chameaux furent employés à transporter de l'Yemen la prodigieuse quantité d'essence de roses que l'on consomma à cet usage. Tous les princes de la famille de Saladin prirent part à la cérémonie lustrale. Lorsqu'il ne resta plus aucune trace du passage des chrétiens, Saladin plaça lui-même dans la mosquée la chaire construite par Noureddin. Allah pouvait rentrer dans son temple, dont l'accès allait être, durant des siècles, sévèrement interdit à tout homme qui n'aurait pas embrassé l'islam.

Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'on peut pénétrer dans le Haram-esch-Chérif et dans la mosquée d'Omar. A part quelques chrétiens qui étaient parvenus à s'y glisser au moment de la conquête d'Ibrahim-Pacha, aucun voyageur n'avait obtenu jusqu'à nos jours l'autorisation d'en franchir le seuil. Tous ceux qui avaient tenté de le faire y avaient échoué. Il eût été dangereux pour eux de s'y aventurer sous des déguisemens, car ils auraient

été infailliblement massacrés s'ils avaient été reconnus. L'un d'eux, Damoiseau, a raconté d'une manière assez plaisante les efforts qu'il fit pour séduire le multezim de Jérusalem et la façon adroite dont celui-ci trouva le moyen de l'éconduire. « Un objet, dit-il, excitait vivement ma curiosité à Jérusalem ; c'était la belle mosquée bâtie sur les ruines du temple de Jérusalem. Tant de voyageurs assuraient qu'il était impossible à tout chrétien d'y pénétrer, que je voulus tenter de prouver le contraire. Recommandé au multezim de la ville, j'allai lui présenter mes respects et le presser de m'accorder une faveur à laquelle j'attachais le plus grand prix, celle de visiter ce temple des vrais croyans, dont on raconte merveilles et miracles. La réception amicale du multezim encourageait mes instances; il souriait à mes vœux, il paraissait dans les dispositions d'y céder, et je me croyais déjà sûr de la réussite, quand quelques mots m'éclairèrent : « Va, mon fils, me dit-il, la lumière divine t'éclaire; tu désires, je le vois bien, renoncer au culte des infidèles pour entrer dans les rangs des disciples de Mahomet. Je bénis notre saint prophète d'avoir embrasé ton âme de cette ardeur salutaire, de t'avoir inspiré le besoin de te convertir à la foi qui seule peut mériter la béatitude éternelle. Va, mon cher fils, et reviens purifié de tes souillures pour suivre désormais la bonne voie. Je vais te donner une escorte qui se chargera d'instruire nos imans de tes louables intentions et t'aplanira toutes les difficultés. » Ce discours, que la malice du multezim lui dictait pour m'embarrasser, me désenchanta singulièrement. Je lui répondis que, tout en professant une grande vénération pour Mahomet et beaucoup de respect pour la religion qu'il enseigne, mon dessein n'était pas de renoncer à ma patrie pour devenir sujet du Grand Seigneur; que la seule envie d'examiner un beau monument des arts de l'Orient avait déterminé ma démarche auprès de lui, et qu'étant né de père et mère chrétiens, à mes risques et périls, je voulais mourir chrétien : « Ah ! me dit le multezim, ceci change l'affaire ! Je m'étais étrangement trompé sur ton compte, seigneur Français. N'importe, je t'ai promis une escorte pour t'accompagner à la mosquée, je tiendrai parole ; on t'en fera voir les dehors et l'intérieur dans tous les détails ; seulement, je dois t'avertir que, si le peuple musulman te reconnaît pour chrétien, ce qui est plus qu'à supposer, le moindre désagrément qui puisse t'arriver, c'est d'être massacré sur place. Vois maintenant ce que tu dois faire. Une pareille bagatelle n'arrêtera sans doute pas un homme de courage comme toi ? — Pas le moins du monde, répondis-je au facétieux multezim ; mais comme il me reste encore quelques légers intérêts à régler, je remettrai la partie de plaisir à un autre jour, si vous voulez bien

me conserver la même bienveillance. » Le multezim parut charmé de cet échange de plaisanteries ; il fit apporter des sorbets et des pipes, et nous nous quittâmes fort bons amis, quoique je m'en retournasse un peu désappointé du non-succès de mes espérances. » Les temps sont bien changés ! Aujourd'hui, le seul désagrément que risquent d'éprouver les chrétiens dans la mosquée d'Omar est de payer un bakchich assez considérable au cheik qui leur en montre toutes les parties. Pourvu qu'on soit accompagné d'un cawas ou d'un soldat, on peut entrer tant qu'on veut dans le Haram-esch-Chérif; le peuple musulman est trop affaibli pour songer à défendre ses sanctuaires contre l'invasion des visiteurs; tout au plus cherche-t-il à se faire payer sa tolérance : la cupidité a tué le fanatisme.

En général, je n'ai pas trouvé chez les musulmans de Syrie beaucoup plus de haines religieuses que chez ceux d'Égypte. Dans l'état de faiblesse où ils sont tombés, ils n'osent donner un libre cours aux sentimens qui sont peut-être encore au fond de leurs âmes. Au début de la dernière guerre contre la Russie, au moment des premiers succès turcs, il en était autrement; l'excitation musulmane semblait sur le point de prendre de redoutables proportions. A tort ou à raison, les chrétiens tremblaient. Chaque jour, des paysans ramassés dans la campagne, des conscrits, des volontaires entraient à Jérusalem en poussant des cris de mort. Violemment échauffés, comme le sont tous les soldats à la veille d'une campagne, ils proféraient les menaces les plus meurtrières contre les adversaires de leur foi ; il s'agissait pour eux d'une guerre sainte, après laquelle ils rêvaient l'extermination des infidèles. Naturellement, les dépêches de la Porte augmentaient leur enthousiasme et leur fureur. Ces dépêches annonçaient d'immenses victoires où des milliers de Russes étaient tombés sous les coups des vrais croyans. On se réjouissait partout de ces éclatans succès. A Damas, à Beyrouth, à Jérusalem, le canon grondait sans cesse pour célébrer les victoires de l'islam, les maisons se couvraient d'illuminations, les musulmans se grisaient de fanatisme, et les chrétiens s'enivraient de terreur. Dans toutes les parties de la Syrie que j'ai visitées, j'ai trouvé le souvenir de ces sentimens contradictoires qui avaient si vivement agité les cœurs. Mais le traité de San-Stefano est venu changer les dispositions des esprits. Surpris et cruellement détrompés par la défaite finale, honteux des illusions menaçantes qu'ils avaient affichées avec tant d'audace, profondément irrités contre les chefs incapables qui les avaient si longtemps leurrés de succès imaginaires, les musulmans se sont trouvés tout à coup abattus presque jusqu'au désespoir. J'aurai plus tard occasion d'expliquer comment, à la suite de cette dernière déception, un

grand nombre d'Arabes mahométans se sont rapprochés de leurs compatriotes chrétiens et se sont mis à rêver une sorte de ligue nationale qui réunirait toutes les forces syriennes, sans distinction de religion, contre la tyrannie incapable et menteuse de la Turquie. Mais pour rester à Jérusalem et dans le Haram-esch-Chérif, je me contenterai de répéter ici qu'une tolérance absolue attend les visiteurs qui pénètrent sur la mosquée d'Omar. Les moines eux-mêmes peuvent s'y rendre. A la vérité, les moines sont très populaires à Jérusalem à cause de la charité qu'ils y pratiquent. J'ai vu souvent dans les rues des musulmans s'arrêter pour baiser la robe d'un franciscain avec un respect qui ne venait pas d'un sentiment de crainte ou de curiosité, mais d'un sentiment de reconnaissance et d'admiration.

On arrive dans le Haram par la partie occidentale dite Bab-el-Moghreby, la porte des Maugrabins, et, dès qu'on a franchi cette porte, on se trouve sur une grande esplanade de 500 mètres de longueur moyenne sur 300 mètres de largeur, dont l'aspect est à la fois des plus pittoresques et des plus imposans. Ce vaste quadrilatère est entouré de murailles antiques et de constructions arabes aux formes les plus diverses et les plus élégantes; des balcons à demi effondrés, des coupoles, des terrasses, des maisons étagées sur le flanc de la montagne bornent la vue du côté de la ville. Le terrain sur lequel on marche est jonché de débris, rempli de crevasses, recouvert d'une herbe rare, ombragé çà et là d'oliviers rabougris, sous lesquels on aperçoit quelques Arabes négligemment assis ou couchés. Au milieu de l'esplanade, une seconde plate-forme entièrement dallée en marbre s'élève de 2 mètres environ et même, en quelques endroits, de 5 mètres au-dessus du niveau de la première enceinte. On y monte par de larges escaliers, au sommet desquels se dressent d'élégantes arcades supportées par des colonnes d'une légèreté charmante; une foule d'édicules carrés, de forme circulaire ou octogone, construits avec des débris antiques, des fontaines, des mimbers, des chapelles de toutes sortes, répandues à profusion dans le Haram, y produisent l'effet le plus agréable. Mais ce qui frappe surtout le regard, c'est la mosquée d'Omar, se détachant de la seconde plate-forme comme d'une sorte de gigantesque piédestal. Elle a été, comme le saint sépulcre, trop souvent décrite pour que je la décrive de nouveau. Rien d'ailleurs ne saurait donner une idée du mélange de grâce et de grandeur qui en fait un monument exquis. Sa forme est celle d'un octogone régulier. A une certaine distance, on ne distingue pas ses vastes dimensions; elles sont calculées avec tant de bonheur qu'on dirait un édifice petit, délicat, remarquable surtout par la justesse

des lignes et par la richesse de décorations. Sur sa base, revêtue en partie de marbre blanc et en partie de carreaux de faïence émaillée du XVIe siècle, s'élève un tambour circulaire qui porte une coupole légèrement étranglée. Ce rétrécissement, à peine sensible, rend encore le monument plus svelte. Il faut se rapprocher, il faut même pénétrer dans la mosquée pour en apprécier les proportions majestueuses. A l'extérieur, on en admire l'enveloppe brillante et les contours délicieux; mais à l'intérieur, on se sent écrasé sous son immense voûte; la sensation de vague éblouissement qu'on éprouve, dans cette rotonde gigantesque, surchargée d'or et de mosaïques, qu'éclaire la lumière mystérieuse des vitraux, répond bien à la pensée qui a fait élever ce temple à la divinité inaccessible dont l'homme saisit l'unité, mais ne saurait atteindre aucun autre attribut.

La mosquée d'Omar est l'œuvre d'Ibn-Merouan et non celle d'Omar, comme son nom semble l'indiquer. Elle a été souvent restaurée et remaniée; sa décoration extérieure date du XVIe siècle; ses mosaïques intérieures ont été refaites, il y a peu d'années, par des ouvriers arméniens. Elle est donc absolument intacte et ne présente pas cet aspect ruiné qui désole dans les mosquées d'Égypte. Quelques débris du délicieux vêtement de faïence dont elle est enveloppée ont seuls été détachés par des mains trop avides. A part cela, sa conservation est parfaite. Ce serait assurément exagérer beaucoup que de la mettre sur le même pied que les merveilleuses mosquées du Caire, que la mosquée du sultan Hassan par exemple, le type le plus accompli de l'art arabe; mais elle vient immédiatement au-dessous des chefs-d'œuvre de premier ordre. Sa forme octogonale a été déterminée par la nécessité d'encadrer le rocher sacré autour duquel elle a été bâtie. Omar prenait ce rocher pour la pierre sur laquelle Jacob avait reposé sa tête lorsqu'il eut la vision de l'échelle mystérieuse, erreur qu'il eût évitée s'il se fût rappelé que la vision avait eu lieu à Béthel et non à Jérusalem. La tradition veut que ce soit l'emplacement où Abraham plaça le bûcher sur lequel il devait immoler son fils Isaac. Plus tard on y éleva l'autel de David, et, quand Salomon construisit le temple, c'est là que fut déposée l'arche d'alliance. Ce rocher était donc pour les Juifs le saint des saints, le sakhrah, le centre du sanctuaire. Les musulmans ne le vénèrent pas beaucoup moins que ne le faisaient les Juifs. Il occupe le milieu de la mosquée et, pour éviter que les profanes ne le souillent en le touchant de leurs pieds, on l'a entouré d'une balustrade en bois artistement faite. Si disposé que l'on soit à la vénération, il est difficile d'admirer beaucoup cette grande et grosse pierre, dont la surface est presque partout inégale et tour-

mentée, et qui n'est autre chose que le sommet du mont Moriah, mis en saillie par les divers nivellemens opérés sur la montagne. En venant à Jérusalem, j'avais rencontré un médecin de l'armée turque, excellent homme qui se piquait de scepticisme, mais qui m'avait avoué toutefois qu'il n'avait pu se défendre d'un sentiment de terreur religieuse à la vue du rocher de la mosquée d'Omar. D'après lui, comme d'après tous les musulmans, ce rocher serait suspendu en l'air, n'ayant pour soutien qu'un palmier invisible, porté par les mères des deux grands prophètes Issa (Jésus) et Mahomet. « Je n'y croyais pas, me disait-il, avant d'être allé à Jérusalem; mais il a bien fallu me rendre au témoignage de mes yeux. » Il est probable que mon médecin avait des yeux de lynx qui perçaient les murailles. Quand on descend, en effet, dans la crypte située sous le rocher, on remarque tout de suite un mur que la prudence musulmane a élevé à l'endroit où ce rocher fait corps avec la montagne, soit pour cacher le miracle aux gens de peu de foi, soit pour ménager l'enthousiasme de ceux qui en ont trop. La crypte, d'ailleurs, est très curieuse par elle-même. On y montre différens lieux de prière où Salomon, David, Abraham, le prophète Élie et bien d'autres ont fait leurs dévotions. La place la plus sainte est celle de Mahomet. On sait que Mahomet n'est jamais allé réellement à Jérusalem, mais il a fait bien souvent le voyage en rêve, monté sur la fameuse jument El-Borak, qui lui servait à tant d'excursions intéressantes. Un jour qu'il priait avec ferveur dans la crypte du sakhrah, saisi d'un subit élan mystique, il se heurta la tête contre le rocher; celui-ci, devenu tendre comme de la cire, reçut avec vénération l'empreinte du turban du Prophète. On l'y montre encore, et chacun peut la contempler à loisir. Mahomet fit mieux un autre jour. Emporté par El-Borak, il traversa le rocher de part en part en y laissant un trou cylindrique, qui subsiste également. Lorsqu'il vit disparaître le Prophète, le rocher fut pris d'une envie étrange de s'envoler avec lui; il s'ébranla sur sa base et se mit en devoir de le suivre; on ne sait jusqu'où il se serait aventuré si l'archange Gabriel, le messager délicat et prudent auquel rien ne paraît impossible, mais qui est l'ennemi naturel de toutes les démonstrations inutiles, ne l'avait retenu d'une main puissante et rendu à l'immobilité. Comme il s'était déjà élevé quelque peu, c'est depuis lors qu'il est resté entre ciel et terre. Ai-je besoin de dire que l'empreinte de la main de l'archange Gabriel n'est pas moins visible que celle de la tête de Mahomet? La Judée est un pays où tout est pierre et rocher; mais les personnages célestes y ont marché d'un pas si pesant qu'ils y ont partout entamé la pierre et le rocher, et laissé d'ineffaçables empreintes. On montre

dans la mosquée d'Omar la marque d'un pied de Mahomet sur une dalle de marbre; on montre également un pied de Jésus-Christ dans la mosquée d'El-Aksa, à côté de la mosquée d'Omar. Tous ces pieds, même lorsqu'ils appartiennent à la même personne, ont des dimensions fort différentes. Il n'importe! chrétiens et musulmans les baisent avec la même ferveur, le même enthousiasme, y passent dévotement leurs mains qu'ils promènent ensuite sur leur visage et sur toutes les parties de leur corps.

Quand on remonte dans la mosquée, après avoir recueilli les souvenirs de la crypte, on est de nouveau frappé de la majesté de ce bel édifice, dont le premier aspect étonne, mais dont l'examen attentif inspire une durable admiration. Il est formé de trois enceintes octogonales concentriques dont les plafonds à caissons et la coupole sont soutenus par des rangées de piliers et de colonnes du plus bel effet. Ces colonnes sont monolithes et du marbre le plus pur; leurs hauteurs et leurs modules différens prouvent qu'elles proviennent de monumens antiques auxquels on les a enlevés. Les arcs en plein-cintre qui les surmontent sont recouverts de mosaïques d'une teinte générale vert sombre formant un fond excellent pour les grandes inscriptions en lettres d'or, les capricieuses arabesques, les sculptures et les peintures étincelantes qui circulent sur les murs, courent sur les riches panneaux du pourtour et gagnent jusqu'à la coupole, où elles se marient à de grands vases et à d'immenses gerbes d'épis et de fleurs. Toutes ces décorations, d'un art et d'un goût accomplis, sont noyées dans la plus délicieuse des lumières. J'avais souvent eu l'occasion d'admirer au Caire l'effet produit par les vitraux d'Orient; mais, comme tout est en ruines ou en lambeaux en Égypte, il est impossible d'y rien voir d'aussi complet, d'aussi merveilleux que l'espèce de pénombre aux mille nuances dans laquelle est plongée la mosquée d'Omar. Les vitraux d'Orient ne ressemblent point aux nôtres : ce ne sont point des peintures exécutées sur verre par un pinceau varié et délicat. Formés de fragmens de vitres séparément unicolores, quoique différant sensiblement les uns des autres, réunis avec le sentiment le plus fin de l'harmonie des tons et des colorations, ils semblent n'avoir été faits que pour se jouer de la lumière et la nuancer de la manière la plus exquise. On sait d'ailleurs que ces vitraux ne sont pas montés en plomb; ils sont encastrés dans un châssis de plâtre d'une assez grande épaisseur, découpé en dessins de tous genres représentant des fleurs, des arabesques, des inscriptions, des combinaisons d'ornemens d'une grâce d'une diversité inépuisables. Chaque morceau de verre se trouve donc entouré d'une monture dont la profondeur, comme l'a fort bien

remarqué M. de Vogüé, produit l'effet d'une petite lunette, de sorte que la tranche inclinée se colore du même ton que lui en l'enveloppant d'une pénombre lumineuse. C'est par ce moyen qu'on évite l'éclat un peu trop vif que le soleil d'Orient ne manquerait pas de donner à ces mosaïques de verre si elles étaient exposées directement à son ardeur. Le plafond des bains orientaux est toujours composé d'une série de verres arrondis en forme de lentilles ou de fond de bouteille, et placés à l'extrémité d'un trou profond qui en adoucit les couleurs. C'est le même procédé qui est employé pour les vitraux. Dans leurs temples comme dans leurs édifices civils, les Orientaux ont voulu se garantir contre la violence d'un jour trop cru et ne laisser pénétrer jusqu'à eux qu'une lumière douce, finement teintée, pleine de fraîcheur et de mystère.

Je suis très loin d'avoir énuméré toutes les reliques que contient la mosquée d'Omar. Je n'ai parlé ni de deux poils de la barbe de Mahomet enfermés dans un étui qui est enfermé lui-même dans un vase d'argent; ni de l'étendard du Prophète enroulé autour de sa lance; ni du drapeau d'Omar déployé aux yeux des fidèles; ni des selles d'El-Borak en marbre blanc; ni du puits des âmes où les âmes des musulmans se réunissent toutes les semaines, du dimanche au lundi et du jeudi au vendredi, pour adorer Dieu; ni de la plaque de jaspe où Mahomet avait fixé des clous d'or destinés à marquer le temps que devait durer le monde; ni du prétendu bouclier de Hamzet, qui n'est pas autre chose qu'un beau plat byzantin; ni du simulacre de deux oiseaux qui rappelle un des principaux miracles de Salomon; ni de la balance du jugement dernier, etc. Il faut se résigner, lorsqu'on parle de Jérusalem, à oublier les trois quarts des choses saintes que l'on rencontre partout, sous peine de remplir plusieurs volumes d'énumérations fastidieuses et d'histoires extravagantes. Quand on a visité la mosquée d'Omar, on se rend à la mosquée d'El-Aksa, située, dit-on, sur l'emplacement de l'église de la Présentation de la Vierge, qu'avait bâtie Justinien. Sans être aussi remarquable que la première, cette seconde mosquée, qui est d'une belle architecture, contient quelques décorations élégantes. On y voit le tombeau des fils d'Aaron, une empreinte du pied de Jésus-Christ, deux colonnes rapprochées à travers lesquelles il faut passer, comme à la mosquée d'Amrou au Caire, si l'on veut aller au paradis, le lieu de prière d'Omar, etc. Tout à côté se trouve une belle salle d'armes des templiers et une chambre inférieure où l'on montre le berceau de Jésus. Ce berceau n'est pas autre chose qu'une niche en pierre du pays, sculptée en forme de coquille à sa partie supérieure et couchée horizontalement sous un dais que supportent quatre colonnettes en marbre blanc. La

légende raconte qu'après avoir pris l'Enfant divin dans ses bras et avoir chanté le *Nunc dimittis,* le vieillard Siméon, qui avait son habitation à l'angle sud-est du parvis du temple, invita la sainte famille à venir passer quelques jours chez lui, et que ce fut à cette occasion que Jésus coucha dans le berceau de pierre exposé aujourd'hui à la vénération des fidèles. De la chambre du berceau de Jésus, on passe dans un immense souterrain, qui est peut-être d'origine salomonienne, mais qui a été rebâti par Hérode et restauré par les croisés; les templiers y logeaient leurs chevaux; ils en avaient fait leur écurie. L'aspect singulièrement imposant de ce souterrain produit une vive impression. « *Stabulum miræ et tantæ capacitatis,* dit Jean de Wurzburg, *ut plusquam duo millia equorum aut mille et quingenta camelorum excipere possit.* » Il est en partie comblé aujourd'hui, et des éboulemens de terre et de pierre en obstruent la plus grande partie; on est pourtant frappé de sa profondeur et de son étendue ; quatre-vingt-huit colonnes carrées soutenant des voûtes en plein-cintre y forment des galeries d'une grande élévation; une obscurité humide et triste enveloppe d'une mélancolie profonde cette étrange construction. Un autre souterrain, situé plus près de la mosquée d'El-Aksa, est évidemment un ouvrage d'Hérode le Grand. Il se dirige du nord au sud et se compose de deux nefs que recouvrent des voûtes en berceaux surbaissés soutenues par des piliers massifs. Les murs sont construits avec des pierres d'une prodigieuse dimension. Presque au milieu de ce long couloir, on rencontre une colonne monolithe d'une grandeur étonnante, dont le chapiteau qui ne forme qu'un tout avec la colonne est orné d'acanthes ressemblant à des palmes. Le cheik qui conduit les voyageurs dans ces souterrains répète à chaque pas : « Monolithe! monolithe! » C'est le seul mot de français qu'il sache; c'est presque le seul qui lui soit nécessaire. On est surpris que les pierres gigantesques que l'on rencontre dans les constructions du mont Moriah puissent être en effet des monolithes. Pour avoir soulevé de pareilles masses, il fallait que les peuples qui ont tour à tour élevé des édifices sur cet emplacement sacré fussent des architectes d'une imagination puissante et d'une hardiesse de volonté que rien n'effrayait.

Après avoir parcouru les mosquées, les souterrains, les ruines du Haram-esch-Chérif, si l'on peut se débarrasser du cheik qui vous dirige, le mieux est d'errer à l'aventure sur l'esplanade et le long des murs qui la soutiennent. Au nord, du côté de la vallée de Josaphat, on remarque une sorte de colonne placée horizontalement sur la muraille et s'avançant dans le vide au-dessus de la vallée. C'est la culée du fameux pont invisible qui communique

avec le mont des Oliviers, lequel lui sert de seconde culée; les fidèles devront y passer le jour du jugement dernier pour arriver au paradis. Nul n'ignore qu'il est plus fin que le tranchant d'un rasoir et que toute personne chargée de péchés y trébuchera infailliblement. Un peu plus loin s'élève la Porte-Dorée, un des plus beaux spécimens de l'art hérodien. D'après la tradition musulmane, le vainqueur chrétien qui chassera un jour l'islamisme de Jérusalem entrera dans la ville par la Porte-Dorée. Aussi l'a-t-on soigneusement fermée pour éviter une surprise; mais, par bonheur, on n'a point gâté ce monument remarquable, qu'on peut étudier et admirer à loisir. Deux énormes colonnes monolithes en pierre du pays le divisent en deux nefs : l'une est appelée Bab-el-Thophet (la porte du repentir), l'autre, Bab-el-Bahhmet (la porte de la miséricorde). Les deux colonnes sont un cadeau fait à Salomon par Nicaulis, reine de l'Égypte et de l'Éthiopie. La reine se proposait de lui en offrir un plus grand nombre, mais comme elle tenait à les transporter sur ses propres épaules, elle finit par se lasser d'un exercice aussi fatigant, même pour une Éthiopienne. Les parois des deux nefs sont ornées de pilastres au haut desquels court une frise richement sculptée. Si l'on veut visiter tous les monumens du mont Moriah, on doit s'arrêter encore au Kursi-Soleiman, siège ou trône de Salomon, où, d'après les musulmans, le saint roi fut trouvé mort. Après quoi, on en est quitte avec les débris du passé, et l'on a le droit de se livrer sans scrupule aux réflexions qu'inspirent les plus grands souvenirs peut-être de l'histoire de l'humanité.

Chaque voyageur, touriste ou pèlerin, éprouve des sentimens trop particuliers en présence des ruines du temple de Jérusalem pour qu'il soit possible d'indiquer l'impression générale qu'elles doivent provoquer dans les âmes. Quant à moi, je l'avoue, ce qui me préoccupait en parcourant le mont sacré où les Hébreux et les Arabes ont tour à tour élevé d'imposantes constructions au culte monothéiste, c'est la question de savoir si l'idée d'un Dieu unique, solitaire, inaccessible, répond, autant que nous sommes tentés de le croire, aux conceptions de notre esprit et aux aspirations de nos cœurs. Lorsque nous jetons un regard attentif sur le monde, pour chercher à débrouiller le mystère des choses, nous rencontrons à l'origine des phénomènes moraux et matériels, non une seule cause qui les expliquerait tous, mais une série de causes diverses, multiples, compliquées, dont le jeu est aussi varié qu'incessant. On peut imaginer des simplifications successives qui aboutiraient peu à peu à réduire les formules les unes dans les autres jusqu'à ce qu'on atteignît une formule générale dans laquelle elles seraient toutes comprises; mais c'est là une pure rêverie que la réalité n'a

pas confirmée jusqu'ici et que très probablement elle ne confirmera jamais. L'idée monothéiste n'a rien de scientifique, et il se pourrait que ce fût à elle que les peuples qui l'ont embrassée avec une ardeur trop exclusive dussent la stérilité intellectuelle qui semble les avoir frappés, dès qu'ils ont voulu sortir de la poésie et de la morale, pour aborder les sciences véritables. Les Hébreux et les Arabes ont été les premiers poètes du monde; mais on ne trouverait pas chez eux un savant digne de ce nom. Leur philosophie est une pure philosophie de mots, roulant sur des arguties et des artifices de raisonnement; elle ne s'est jamais élevée jusqu'à la découverte de lois et de principes, car il aurait fallu pour le faire qu'elle consentît à reconnaître, sous la complexité des phénomènes, une complexité de causes qui aurait porté atteinte au dogme primordial du monothéisme. Dans l'étude même de Dieu, il ne lui a pas été possible de se livrer à une liberté d'inventions qui fait des spéculations métaphysiques les plus stériles en apparence un excellent exercice d'esprit. Comment aurait-elle touché à Dieu sans risquer de le dédoubler? Comment aurait-elle constaté en lui des attributs distincts sans ébranler son unité? Il est un, et c'est tout! Rien de moins varié que la prière musulmane; elle se réduit en somme à un seul mot: *Allah!* répété à satiété sur tous les tons et dans tous les modes. Dieu est Dieu; il n'est pas autre chose : ne cherchez pas à en savoir plus long sur sa nature, car vous vous heurteriez infailliblement à l'hérésie! Chaque fois que les Arabes, entraînés par la vivacité de leur brillante intelligence, ont essayé de briser le moule étroit de leurs conceptions philosophiques et scientifiques, d'implacables réactions religieuses sont venues immédiatement comprimer leur élan. C'est ce qui leur est arrivé en Espagne, par exemple, à une époque où ils semblaient sur le point de se mettre à la tête de l'humanité civilisée. Cette grande entreprise a fini par un avortement misérable. Aujourd'hui l'idée monothéiste a pour ainsi dire empalé les Arabes; ils ne peuvent plus faire un mouvement de peur de la briser. Aussi est-elle la seule qui les préoccupe, et revient-elle incessamment, non-seulement dans leurs réflexions et dans leurs prières, mais dans les actes ordinaires de leur vie privée. Les ouvriers qui transportent un poids considérable et qui cherchent à s'exciter par des cris poussent sans cesse la même exclamation : *Allah! Allah!* Dans les villages, les gardiens nommés *gaffirs*, chargés de la police, se tiennent en éveil la nuit en répétant de quart d'heure en quart d'heure chacun leur numéro d'ordre; le premier dit : *un* (*oihède*) et par extension l'*unique*, le troisième dit : *trois*, le quatrième *quatre*, et ainsi de suite; mais il ne faut pas croire que le second dise *deux* (*etnène*); non, il dit : *maloutchânia, il n'y en a pas d'autre*,

tant il est vrai que l'idée absolue du Dieu unique doit absorber toutes les pensées et présider même aux actes les plus insignifians de la vie !

Les seules grandes civilisations antiques ont été des civilisations polythéistes ; l'Égypte, la Grèce, la Chaldée, etc., ont trouvé dans le paganisme les élémens d'un prodigieux développement scientifique et politique. Sortie de la Chaldée, la race hébraïque aurait pu jouer un rôle historique aussi brillant que celui des nations auxquelles elle était liée par les origines et par la communauté des traditions ; mais, tout son effort s'étant porté sur une conception religieuse dont elle a eu la première la gloire de montrer la grandeur théorique et la stérilité pratique, c'est à peine si elle a joui de quelques jours d'éclat passager précédés et suivis d'une décadence irrémédiable. Les œuvres lyriques qu'elle a produites sont merveilleuses; mais il ne lui a pas été possible de produire autre chose. Il est permis à un peuple monothéiste d'exalter la grandeur inaccessible de Dieu ; il ne saurait chercher à décomposer cette grandeur pour la comprendre et pour l'expliquer. De là l'étroitesse du milieu intellectuel dans lequel il reste enfermé. Si le christianisme n'avait été, comme l'islamisme, qu'une suite logique de la religion d'Israël, il est probable que ses destinées auraient été aussi malheureuses que celles des deux religions strictement monothéistes de l'humanité. Mais en sortant de la Judée pour pénétrer dans le monde occidental, il s'est imprégné d'hellénisme, il s'est chargé de dogmes et de conceptions métaphysiques, il s'est même couvert de légendes à demi païennes qui ont fait de lui une sorte de compromis et de trait d'union entre le polythéisme antique et le monothéisme juif. On a souvent remarqué qu'en art, en philosophie, en politique, la perfection résulte de l'accord des tendances opposées et des écoles diverses qui arrivent, en se réunissant tout à coup, à une harmonie supérieure dans laquelle se fondent les contraires. Il en est de même en religion. Si le christianisme est la forme supérieure des sentimens religieux de notre espèce, si le monde n'a jamais connu et ne connaîtra probablement jamais de conception divine plus admirable et plus complète, c'est qu'il résume et condense en lui les aspirations monothéistes des races sémitiques et les besoins scientifiquement païens des races aryennes. Le mont Moriah n'est donc pas ce qu'il y a de plus grand à Jérusalem ; le saint sépulcre, si on pouvait y croire, mériterait d'inspirer une émotion respectueuse à laquelle la mosquée d'Omar n'a pas droit, malgré sa charmante architecture et le souvenir de Jéhovah qui plane toujours sur elle.

VII. — LES JUIFS.

Ce serait, si on avait le temps et le courage de l'écrire, une triste et héroïque histoire que celle des Juifs à Jérusalem, depuis la destruction du temple et la dispersion du royaume d'Israël. La passion, réellement étrange, de cette race singulière pour un pays affreux où, depuis des siècles, elle n'a éprouvé que des persécutions, le rêve chimérique qu'elle y poursuit encore après tant de déceptions dont la cruauté aurait dû briser toutes ses espérances, l'obstination avec laquelle elle s'attache à quelques pierres qui lui rappellent de glorieux souvenirs et qui entretiennent en elle de folles espérances, sont assurément des phénomènes moraux qui seraient dignes d'être étudiés avec soin et décrits avec intérêt. La population juive de Jérusalem est peut-être un des plus déplorables spécimens de l'espèce humaine; elle végète dans un état abject d'ignorance et de misère; sa laideur, sa dépravation, inspirent un dégoût profond; ce n'est pas sans horreur qu'on parcourt le quartier sordide où elle vit dans la boue, les immondices, les vices et la pauvreté. Néanmoins, il est difficile de se défendre, je ne dirai pas seulement d'un sentiment de pitié, mais d'un sentiment d'admiration, lorsqu'on assiste, le vendredi, à la cérémonie des pleurs le long du mur du temple. J'ai vu des voyageurs auxquels toutes les pompes de la Jérusalem chrétienne n'avaient inspiré qu'une vive répulsion, involontairement émus par le spectacle des lamentations juives. Il serait, en effet, difficile de contempler une scène plus touchante. On sait que les Juifs achetaient autrefois le droit de venir gémir sur les ruines du temple et qu'ils s'exposaient à toutes les insultes pour user d'un droit aussi précieux. Depuis la construction de la mosquée d'Omar, ils sont chassés du Haram-esch-Chérif, où ils ne pourraient pénétrer qu'en s'exposant au péril qui les attendrait également au saint sépulcre, c'est-à-dire à être massacrés. L'emplacement où s'élevait le tabernacle leur est interdit; aucun d'eux ne saurait en franchir les limites, aucun ne pourrait sans danger de mort y jeter un regard attendri! Condamnés à ne jamais dépasser le mur d'enceinte du mont Moriah, c'est encore à prix d'argent qu'ils obtiennent l'autorisation de s'arrêter auprès d'une partie de ce mur qui remonte peut-être à Salomon. Proscrits de tous les lieux que leurs ancêtres avaient rendus célèbres et d'où sont parties les croyances qui alimentent l'humanité civilisée, ils sont comme des étrangers dans un pays dont ils n'auraient jamais

dû cesser d'être les maîtres, si l'injustice de l'histoire ne condamnait pas les peuples qui ont accompli des œuvres universelles à périr victimes de leur initiative et de leur dévoûment.

Le mur des Juifs est formé de pierres à refend de deux à trois mètres de longueur parfaitement travaillées; à mesure que les assises s'élèvent au-dessus du sol, la dimension des blocs diminue, chaque assise étant en retrait de quelques millimètres sur l'assise inférieure; les joints de cette construction cyclopéenne sont usés par les mains et par les lèvres des Israélites; un couloir de quatre à cinq mètres de large, fermé du côté opposé par le mehkmeh (tribunal) et des maisons particulières, s'étend devant le mur. C'est là qu'on peut rencontrer chaque jour quelques groupes isolés gémissant sur les ruines du royaume de Dieu. Je me rappelle y avoir aperçu, un jour, un vieux Juif aveugle, dont les mains tremblantes effleuraient faiblement les pierres de Salomon; à côté de lui se trouvait un jeune garçon d'une dizaine années; le vieillard racontait à son compagnon la destruction du peuple, et au souvenir de cette sanglante tragédie dont tant de siècles n'avaient pas affaibli pour eux la cruelle émotion, ils pleuraient tous deux à chaudes larmes, comme s'il se fût agi d'un malheur dont ils auraient directement ressenti l'atteinte. Le vieillard, privé de la vue, ne pouvait me remarquer; l'enfant avait trop de pleurs dans les yeux pour distinguer quelqu'un ou quelque chose; ils se croyaient seuls, ils étaient donc parfaitement sincères dans leur douleur. Tous les vendredis de l'année, excepté celui qui fait partie de la fête des Tabernacles, une foule nombreuse se rend dans ce lieu de désolation. Quand on parcourt le quartier juif, on y rencontre un grand nombre de vieux rabbins, de jeunes gens, de femmes, tous endimanchés, tous vêtus de robes aux couleurs brillantes, tous munis d'un gros Pentateuque qu'ils portent sous le bras; ils vont tous dans la même direction, il suffit de les suivre pour arriver au rendez-vous général. Là le tableau est à la fois des plus pittoresques et des plus émouvans. Le couloir situé près du mur est trop étroit pour contenir la masse des pleureurs qui débordent de tous côtés; rangés les uns derrière les autres en face du mur sacré, ils bourdonnent une sorte de lamentation monotone en se dandinant en arrière et en avant selon la méthode des Orientaux. Cet immense groupe multicolore et mouvant d'où s'échappe une mélodie triste produit un effet étrange. Les personnes les plus rapprochées du mur y collent quelquefois leurs visages avec des attitudes désespérées, les autres se pressent pour essayer d'en faire autant. Il n'y a néanmoins aucun désordre, car l'émotion est trop réelle pour se manifester par des querelles ou des conflits. Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les

femmes; mais ces dernières poussent naturellement les sanglots les plus profonds, les plaintes les plus aiguës et les plus stridentes.

La prière que récitent les Juifs dans cette cérémonie des pleurs est une sorte de litanie où la voix du rabbin alterne avec celle du peuple. En voici un fragment qui donnera l'idée du reste :

Le Rabbin. — A cause du palais qui est dévasté ;
Le Peuple. — Nous sommes assis solitairement et nous pleurons.
Le Rabbin. — A cause du temple qui est détruit ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause des murs qui sont abattus ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de notre majesté qui est passée ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de nos grands hommes qui ont péri ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause des pierres précieuses qui sont brûlées ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de nos prêtres qui ont trébuché ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.
Le Rabbin. — A cause de nos rois qui les ont méprisés ;
Le Peuple. — Nous sommes assis, etc.

Ce chant est celui de la désolation et de la ruine; mais il y a aussi les chants de l'espérance. En voici un exemple :

Le Rabbin. — Nous vous en supplions, ayez pitié de Sion !
Le Peuple. — Rassemblez les enfans de Jérusalem !
Le Rabbin. — Hâtez-vous, hâtez-vous, sauveur de Sion !
Le Peuple. — Parlez en faveur de Jérusalem !
Le Rabbin. — Que la beauté et la majesté entourent Sion !
Le Peuple. — Tournez-vous avec clémence vers Jérusalem !
Le Rabbin. — Que bientôt la domination royale se rétablisse sur Sion !
Le Peuple. — Consolez ceux qui pleurent sur Jérusalem !
Le Rabbin. — Que la paix et la félicité entrent dans Sion !
Le Peuple. — Et que la verge de la puissance s'élève à Jérusalem !

Étrange illusion de ce peuple décimé, dispersé, mille fois vaincu, qui n'a plus dans sa propre patrie que quelques pierres chèrement louées à sa douleur et qui cependant, en face de ces pierres rongées par ses larmes, invoque encore pour Sion la paix, la prospérité, la verge de la puissance ! Jamais les Israélites n'ont pu se décider à

abandonner Jérusalem. Sous la première domination musulmane, ils y vivaient dans une paix relative, quoique bien souvent interrompue par de cruels accidens. Le régime des croisades les en chassa d'abord presque complètement; ceux qui purent échapper au glaive, au feu et à la torture se réfugièrent en Syrie et en Égypte; le siège de l'académie palestinienne fut transféré à Damas, dont les principaux docteurs furent appelés depuis *chefs de l'académie de la terre d'Israël*. Quand les premières fureurs des chrétiens furent calmées, un grand nombre de Juifs, bravant tous les périls, ne purent résister au désir de fouler de nouveau le sol sacré de la Palestine et de venir pleurer sur les lieux de l'ancien sanctuaire. Les poésies hébraïques de cette époque sont empreintes d'une mélancolie dont l'expression est tellement amère qu'on peut les comparer à ce que la littérature des Hébreux a produit de plus sombre. Je ne résiste pas au désir de citer une élégie de Rabbi Iehouda Halévi, l'un des plus illustres écrivains juifs de l'Espagne, qui fit le voyage de Palestine vers 1140. Nulle part l'étonnante séduction que l'aride et lugubre Judée exerce sur l'imagination juive n'a été exprimée avec plus de force, plus de charme et plus d'émotion :

As-tu oublié, ô Sion, tes enfans captifs? Es-tu insensible au salut que le reste de ton troupeau t'envoie de tous les coins de la terre? De l'est, de l'ouest, du nord et du sud, l'esclave dirige vers toi un regard plein d'espoir et te porte le tribut de ses larmes; elles tombent comme la rosée du Hermon; hélas! que ne peuvent-elles arroser tes collines désertes! Quand je pleure ta chute, c'est le cri lugubre du chacal; mais quand je rêve le retour de la captivité, ce sont les accens de la harpe qui jadis accompagnaient tes chants divins. Mon cœur se transporte dans la maison de Dieu; là, il s'épanche devant le Créateur. N'est-ce pas là que s'ouvraient les portes du ciel, que la majesté de Jéhova obscurcissait la lune, le soleil et les astres? Ah! que ne puis-je verser mon âme là où l'esprit de Dieu descendait sur tes élus? Tu étais la résidence du roi éternel, et je vois des esclaves assis sur le trône de tes princes.

Pourquoi mon âme ne peut-elle planer sur les lieux où la Divinité se révélait à tes prophètes? Donne-moi des ailes, et je porterai sur tes ruines les débris de mon cœur; j'embrasserai tes pierres muettes, et mon front touchera ta sainte poussière. Mon pied foulera le tombeau de nos ancêtres; je contemplerai à Hébron la sainte sépulture; je contemplerai le mont Abarim, le mont Hor, qui couvrent les cendres de tes divins maîtres, les deux lumières d'Israël. Dans ton vin je respirerai le souffle de la vie; dans ta poussière, le parfum de la myrrhe; dans l'eau de tes fleuves, je savourerai le miel.

Qu'il me serait doux de marcher nu-pieds sur les ruines de ton sanctuaire, à l'endroit où la terre s'ouvrit pour recevoir l'arche d'alliance et ses chérubins! J'arracherais de ma tête cette vaine parure et je maudirais le destin qui a jeté tes pieux adorateurs sur une terre profane. Comment pourrais-je m'abandonner aux jouissances de cette vie, quand je vois des chiens entraîner tes lionceaux? Mes yeux fuient la lumière du jour, qui me fait voir des corbeaux enlevant dans les airs les cadavres de tes aigles. Arrête-toi, coupe de souffrance! Laisse-moi un seul moment de repos; car déjà toutes mes veines sont remplies de tes amertumes. Un seul moment que je pense à Ohola (Samarie), et puis j'achèverai ton amer breuvage; encore un court souvenir d'Oholiba (Jérusalem), et puis je te viderai jusqu'à la lie.

Sion, couronne de la beauté, rappelle-toi le tendre amour des tiens, que ton bonheur transportait de joie et que tes revers ont plongés dans le deuil; du fond de leur exil, ils t'ouvrent leurs cœurs, et dans leurs prières ils s'inclinent vers tes portes. Tes troupeaux dispersés sur les montagnes n'ont pas oublié la chère patrie; ils se sentent encore entraînés vers tes hauteurs, sous l'ombre de tes palmiers. Sinéar et Pathros, dans leur vaine grandeur, peuvent-elles se comparer à toi? Que sont leurs oracles mensongers auprès de tes Ourîm et Thummîm? Où est le mortel qui pourrait se mesurer avec tes princes, tes prophètes, tes lévites, tes chantres célestes? Tous ces empires rentreront dans le néant; toi seule tu resteras à la fin des siècles, car le Seigneur fixera sur toi sa résidence éternelle. Heureux le mortel qui demeurera sous l'abri de tes murs! Heureux le mortel qui verrra poindre ta nouvelle aurore! Il verra le bonheur de tes élus, il assistera à tes fêtes, et tu seras belle comme au jour de ta jeunesse!

Comment s'expliquer l'aberration de tout un peuple s'obstinant depuis tant de siècles à choisir, au milieu d'une contrée généralement belle comme la Syrie, la partie la plus stérile, la plus désolée, la plus desséchée, pour en faire une sorte de paradis où l'air a le souffle de la vie, où la poussière répand le parfum de la myrrhe, où l'eau des fleuves n'est pas moins savoureuse que le miel? Quand on a rempli sa mémoire des élans poétiques que Jérusalem a provoqués, quand on s'est habitué à prendre Sion pour le type de toutes les splendeurs et de toutes les merveilles et qu'on arrive subitement en Judée, au milieu d'une nature morte et d'une ville odieuse, il est impossible de ne pas éprouver la plus amère déception. Les Juifs pourtant conservent, en face de la réalité, toutes les illusions de leurs rêves. L'auteur de la belle élégie que je viens de citer, parvenu à Jérusalem, s'arrêta, s'il faut en croire une tradition dont l'authenticité d'ailleurs est assez douteuse, aux portes de la cité sainte, déchira ses vêtemens,

se prosterna et prononça l'admirable plainte poétique où il exhalait sa douleur et son espoir; bientôt un cavalier, passant par hasard sur la route, insulta le pauvre Juif et l'écrasa sous les pieds de son cheval. Cette légende est sans doute peu vraisemblable; elle n'en exprime pas moins fort bien et l'espèce de mirage qui entraîne tant d'Israélites vers Jérusalem et la triste destinée qui les y attend. S'ils n'y sont plus écrasés sous les pas d'un cheval furieux, à chaque instant ils y sont soumis à la misère, aux insultes, aux souffrances de toutes sortes. Qu'importe! en dépit du sort qui les y frappe, ils viennent en foule de Pologne, d'Allemagne, de Russie, s'établir à Jérusalem et choisir, comme la folle dont je racontais l'histoire, une place dans la vallée de Josaphat. Tout un revers de la montagne de Sion sert de cimetière aux Juifs, cimetière banal, sans arbre, sans verdure, composé d'une série de dalles dépourvues de toute inscription, qui semblent tomber dans le torrent du Cédron comme un immense éboulement de pierres. C'est pour avoir un tombeau dans la vallée de Josaphat que les Juifs s'expatrient. Ils tiennent à reposer à l'ombre des murs de Jérusalem, à laisser leur dépouille mortelle sur le sol sacré qu'ils n'ont foulé durant leur vie qu'en exilés ou en captifs.

J'ai déjà dit que le quartier juif suait la misère et la malpropreté. Cependant l'*Alliance universelle* fait de grands et généreux efforts pour relever le niveau matériel et moral de la population israélite. Elle construit des hôpitaux et des asiles; elle fonde des logemens où les arrivans sont reçus pour une petite somme et dont ils peuvent devenir propriétaires au moyen d'un très faible revenu annuel; elle essaie de créer des écoles capables de rivaliser avec les écoles chrétiennes. Mais elle rencontre de la part des vieux Juifs une opposition déclarée. Pour les rabbins orthodoxes, l'*Alliance universelle* est une institution révolutionnaire dont les œuvres ne sauraient être trop ardemment combattues; ils se défient de son enseignement presque autant que de l'enseignement chrétien, et, plutôt que de le voir se développer, ils aimeraient encore mieux consentir à envoyer la jeunesse israélite chez les frères ou chez les franciscains. Les écoles purement juives, les écoles talmudistes sont encore plus méprisables que les écoles arabes. Leur installation matérielle fait pitié, l'instruction qu'on y donne inspire le dégoût. Il faut espérer qu'en dépit de toutes les résistances d'une caste sacerdotale, qui trouve dans l'ignorance du peuple un instrument de domination, l'*Alliance universelle* parviendra à créer des écoles et à y attirer un grand nombre d'élèves. Nous devons le désirer d'autant plus que les professeurs, élevés à Paris et formés aux méthodes françaises, enseigneront dans notre langue et en s'inspi-

rant de nos idées. Il nous serait assez facile d'obtenir par leur entremise une clientèle juive qui viendrait se joindre à notre clientèle catholique de Palestine. L'œuvre d'ailleurs, ayant un caractère tout individuel, n'aurait besoin que d'être encouragée par notre gouvernement. L'*Alliance universelle* est assez riche pour se passer de secours matériels, il lui faudrait tout au plus le secours moral de notre protection. Mais on doit s'attendre, je le répète, à de vives résistances. Le vieux fonds juif de Jérusalem se laisserait difficilement convertir aux idées modernes. Jérusalem, Tibériade, Safed, sont des centres d'études de casuistique qui dépassent en niaiseries, en sottes minuties, en arguties stérilisantes tout ce que la théologie a jamais inventé de plus mesquin. Le pharisaïsme y fleurit avec ses plus déplorables caractères. Pour vaincre l'opposition qu'on rencontrera de sa part, l'argent ne suffira pas, il sera nécessaire de déployer une énergie et un courage dont par bonheur les membres de l'*Alliance universelle* ne sont pas dépourvus.

Les Juifs de Palestine, venant de tous les points d'Europe, ne ressemblent pas aux Juifs d'Orient, lesquels sont d'ordinaire fort beaux. Rien, au contraire, n'est plus laid, plus répugnant même que la population juive que l'on rencontre à Jérusalem. Les vieillards et les enfans ont parfois des types remarquables; les jeunes gens, les hommes dans la force de l'âge et toutes les femmes sont hideux. Ce qui contribue à gâter ces dernières, dont le teint blême et l'aspect scrofuleux produit sous le ciel oriental un triste effet de contraste, c'est l'habitude qu'elles ont prise, je ne sais pourquoi, de se raser la tête dès qu'elles sont mariées, et de remplacer leurs cheveux soit par une perruque, soit par une coiffure composée de rubans et de fleurs du goût le plus risqué. Les hommes ne sont pas moins malheureux dans la manière d'arranger leur chevelure. On sait que la loi défendait de la couper comme les Arabes, qui se rasaient la tête tout autour et ne gardaient de cheveux qu'au sommet. Il fallait laisser les *coins* de la chevelure et de la barbe, c'est-à-dire les cheveux qui couvrent les tempes et la partie de la barbe qui s'y rattache et qui couvre les joues. La défense du législateur s'expliquait par la nécessité d'imposer au peuple de Jéhovah une marque qui le distinguât des Arabes, lesquels, d'après Hérodote, se rasaient la tête en l'honneur d'une divinité qui ressemblait à Bacchus. Le prophète Jérémie parle plusieurs fois de ces Arabes, qu'il appelle par dérision hommes *aux coins coupés*. L'épigramme n'est pas bien dure. Quel que fût le motif qui décida jadis les Arabes à couper leurs cheveux et qui les a décidés depuis à perpétuer cette mode si sage, aucune coutume n'est plus conforme à la propreté dans les pays orientaux; les *coins non coupés* des Juifs

forment d'épouvantables papillotes habitées par toute sortes d'insectes et qui tombent quelquefois jusqu'au menton. Ces papillotes se détachent d'affreux bonnets polonais, de casquettes invraisemblables, de hideux chapeaux européens, de toute sorte de couvre-chefs moins orientaux les uns que les autres, que les Juifs ont le tort de conserver à Jérusalem; elles encadrent des figures pâles, aux traits de cire, aux yeux rougis et lépreux, au teint jaunâtre, qui font mal à voir. Est-ce donc là cette race qui avait conquis la Palestine et qui s'y était si fortement implantée? Non sans doute. Les Juifs actuels de Jérusalem ont été débilités par l'Europe; en revenant dans leur patrie, ils y produisent l'effet d'étrangers. Comparés aux Juifs d'Orient, aux Juifs de Damas, par exemple, on dirait une famille humaine toute différente. Peut-être cependant ne faudrait-il pas exagérer ces disparates, qui ne sont point aussi profondes qu'il semblerait au premier abord. Après tout, les Juifs n'étaient pas la race autochtone en Palestine; ils s'y étaient fixés en conquérans, et, bien qu'il leur ait plu de regarder la terre promise comme leur propriété éternelle, ils y ont subi des influences de climat qui prouvent qu'ils n'en étaient pas les véritables maîtres. De même qu'en Égypte les fellahs seuls ont résisté aux influences naturelles; de même en Palestine les Cananéens seuls ont eu les qualités nécessaires pour les supporter sans s'affaiblir. Les Juifs étaient des parasites qui ont souffert d'un milieu physique pour lequel ils n'étaient pas faits. Les plantes, les légumes, les fruits étrangers s'affaiblissent en Palestine comme en Égypte; il faut en renouveler souvent la semence pour leur conserver toute leur vigueur. Il en est probablement de même des races humaines. Elles ne s'y maintiennent qu'à la condition de se retremper dans un sang plus jeune. On n'a peut-être pas assez tenu compte, en écrivant l'histoire de l'Orient, de l'action des causes matérielles sur les grands événemens politiques. Si les empires s'y fondent si vite et y disparaissent si rapidement aussi, c'est que la nature y épuise bien vite les énergies humaines. Tout effort y est suivi d'une fatigue profonde et presque irrémédiable. Voilà pourquoi les seules races qui y subsistent constamment sont celles qui, dépourvues de toute volonté et de tout courage, s'y laissent ballotter par les événemens et conduire par la fatalité avec l'indifférence ou la résignation des choses dont la durée tient à l'insensibilité.

GABRIEL CHARMES.

LA

MORALE LAIQUE

LA MORALE ÉVOLUTIONNISTE DE M. HERBERT SPENCER.

La conception d'une morale naturelle, sans caractère sacerdotal, est née avec le premier éveil de la pensée philosophique. Celui qui le premier a commencé à réfléchir sur le monde et sur lui-même, a réfléchi nécessairement sur le bien et le mal; il a interrogé sa conscience, il a cherché à se rendre compte des devoirs qui lui étaient imposés au nom d'une autorité extérieure. Les plus anciens monumens de la sagesse humaine sont des préceptes ou des principes de morale, conservés par la tradition, recueillis par la poésie, fixés sur la pierre sous la forme de sentences, d'allégories ou d'apologues. Les législations primitives se sont approprié ces principes et ces préceptes; les systèmes philosophiques les ont rassemblés en corps de doctrines; les religions elles-mêmes les ont vus se produire sans jalousie et leur ont donné place dans leurs enseignemens. Les religions les plus éclairées acceptent et proclament la distinction de la morale naturelle et de la morale théologique. Si elles se font juges de la première, au nom des lumières supérieures qu'elles s'attribuent, elles n'hésitent pas à lui faire appel, à la prendre en quelque sorte pour arbitre dans leurs querelles avec leurs adversaires. C'est sur le terrain de la morale que la raison et la foi ont toujours eu le moins de peine à se mettre d'accord. Il y a pour tous les hommes d'une même civilisation un fonds d'idées morales universellement respecté, qu'aucune philosophie, aucune législation, aucune religion

n'ose contredire ouvertement. Non pas que ce fonds soit immuable : il se modifie avec la civilisation elle-même et un esprit un peu pénétrant saura reconnaître d'assez profondes divergences entre les jugemens moraux qui prévalent chez une même nation, à deux époques différentes, ou, à une même époque, chez deux nations inégalement cultivées. L'évolution toutefois est assez lente et assez peu sensible pour ne pas ébranler la croyance à l'immutabilité de la morale et le respect général qui trouve dans cette croyance un de ses principaux fondemens. Exerçant leur empire dans un même milieu, subissant plus ou moins les mêmes influences, entraînées à leur insu dans une évolution commune, la morale naturelle et la morale théologique se réunissent le plus souvent dans les mêmes préceptes, et elles ont un égal intérêt à proclamer, parfois même à exagérer leur accord. L'une et l'autre sentent en effet combien importe à leur autorité l'adhésion unanime des consciences.

Une cause nouvelle de désaccord a cependant surgi de nos jours entre la morale naturelle et la morale théologique. L'idée toute moderne d'une société laïque, absolument distincte des sociétés religieuses qu'elle peut contenir dans son sein, appelle comme conséquence une morale également laïque, également étrangère à toute autorité d'ordre surnaturel. La morale laïque ne se confond pas avec la morale naturelle. Celle-ci pouvait être une alliée, parfois même un élément accessoire de la morale théologique : celle-là se présente comme une rivale. Et ce n'est pas seulement la rivalité de deux doctrines reposant sur des bases distinctes; c'est la concurrence de deux puissances sociales se disputant la domination des âmes. Quelques économistes enferment seuls la société civile dans une mission de pure police, indifférente à toute doctrine qui n'a pas proprement pour objet la protection des intérêts matériels. L'esprit laïque dans la société revendique hautement le gouvernement de tous les intérêts humains, sauf ceux qui se réclament d'une lumière surnaturelle. Il aspire non-seulement à faire passer ses principes dans les lois, mais à leur soumettre les âmes par l'éducation publique. La morale laïque est la base de cette éducation, dont la société laïque fait son premier devoir et son droit le plus précieux. Elle n'est pas, comme la morale naturelle, un simple objet de croyances individuelles et de discussions philosophiques : elle prend un caractère officiel; elle devient une des institutions fondamentales de l'état.

Il est facile, au nom de la pure logique, d'affirmer cette institution : est-il aussi facile de la créer de toutes pièces? Son caractère laïque ne lui permet aucun mélange avec l'enseignement théologique : son caractère public lui permet-il du moins de recevoir une base philosophique? L'éducation nationale, faisant appel à tout le monde, sans acception de croyances, soit pour le recrutement de

ses élèves, soit pour celui de ses maîtres, ferait violence à la liberté des consciences, si elle se donnait au nom et dans l'intérêt d'une église : ne ferait-elle pas une égale violence à la liberté de la pensée si elle devait se donner au nom et dans l'intérêt d'une école de philosophie? L'état a-t-il plus qualité pour choisir entre les systèmes qu'entre les dogmes? Ne trouve-t-il pas des deux côtés les mêmes divisions? Et devant ces divisions ne doit-il pas se reconnaître la même incompétence? Or s'il exclut à la fois la théologie et la métaphysique, sur quoi s'appuiera-t-il pour fonder sa morale laïque? Ne risque-t-elle pas de ressembler à ces « palais fort superbes et fort magnifiques » auxquels Descartes compare la morale païenne et qui, suivant lui, « n'étaient bâtis que sur du sable et sur de la boue? » Tel est le redoutable problème qui se pose, depuis quelques années, devant les consciences privées comme devant les pouvoirs publics et qui appelle avant tous les autres les méditations des moralistes.

I.

La question était à peine soupçonnée, lorsque les états modernes ont commencé à réaliser le principe de la société laïque. Nulle part encore ce principe n'a été poussé jusqu'à ses dernières conséquences. Il a pris possession de l'Angleterre par cette série de conquêtes libérales qui s'appellent l'émancipation des catholiques, l'abolition des privilèges de l'église établie en Irlande, l'admission des juifs et tout récemment l'admission d'un athée déclaré dans le parlement (1); mais ce grand pays, qui ne s'est jamais piqué d'une logique à outrance et où la tradition ne cède jamais entièrement la place, maintient toujours une religion d'état et laisse subsister un grand nombre d'institutions qui sont la négation manifeste d'une société purement laïque. En Amérique, où le principe nouveau règne sans conteste sous sa forme la plus absolue : l'entière séparation des églises et de l'état, il se concilie avec des institutions, des usages et surtout des mœurs qui ne se justifient que par des conceptions toutes différentes. En France même, la terre classique de la logique, il a encore des luttes à soutenir, et c'est seulement à l'heure présente qu'il paraît assuré de ses dernières victoires. Nous ne parlons pas ici de la séparation de l'église et de l'état : la société laïque n'est pas forcée de l'accepter comme une conséquence inévitable de son principe et elle peut d'autant mieux signer un concordat avec la société religieuse qu'elle affirme par ce traité même qu'elle la con-

(1) Cette dernière conquête vient de subir un grave échec; mais tout porte à croire qu'elle sera bientôt définitivement acquise.

sidère comme une société étrangère. Nous avons surtout en vue les lois d'enseignement, dont la réforme, au nom du principe laïque, est si ardemment demandée et n'est pas encore entièrement obtenue. Pendant longtemps, en France, comme dans les autres pays où les institutions ont pris un caractère laïque plus ou moins pur, le pouvoir est resté aux mains de partis conservateurs ou modérés qui s'appuyaient sur les influences religieuses ou se croyaient obligés à beaucoup de ménagemens envers ces influences. Ils leur abandonnaient l'éducation morale dans les écoles primaires et, s'ils admettaient, dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, une morale toute philosophique, ils étaient toujours prêts à proclamer l'accord complet de cette morale avec la morale théologique. Les partis d'opposition avaient eux-mêmes des ménagemens semblables. C'est le parti libéral, le parti le plus contraire aux envahissemens du clergé, qui fondait, sous la restauration, « la société de la morale chrétienne. » Sous la monarchie de juillet, l'opposition de gauche défendait l'université contre le clergé, non pas en revendiquant pour elle tous les droits de l'état laïque, mais en s'efforçant de montrer que rien dans son enseignement ne pouvait porter ombrage à l'église. En 1851, c'était, pour un éminent professeur de philosophie (1), une audace extrême, punie par l'exclusion, non-seulement de l'université, mais de l'enseignement libre, que d'avoir osé rompre ouvertement avec le christianisme, non dans son cours, mais dans un traité de morale, où rien ne s'écartait du plus pur spiritualisme.

Des concessions excessives, arrachées trop souvent, depuis le commencement du siècle, aux représentans de la société civile par l'intolérance religieuse, ont eu pour effet naturel une réaction d'autant plus violente qu'elle est restée jusqu'à ces dernières années étrangère à la responsabilité du pouvoir et plus libre par là même d'obéir à la seule logique. Les partis entraînés dans cette réaction sont aujourd'hui, en France et dans d'autres pays, les partis de gouvernement et si leurs fractions les plus modérées croient opportun de ne pas pousser la logique jusqu'au bout, elles ne peuvent se dispenser de compter avec des alliés plus impatiens, dont le concours leur est nécessaire et qui eux-mêmes croient pouvoir bientôt se dispenser de compter avec elles. Or, ce que réclament, — les uns avec quelques réserves et certains atermoiemens, les autres immédiatement et sans réserve, — les gouvernans d'aujourd'hui et les gouvernans de demain, c'est une morale entièrement scientifique, dégagée de toute hypothèse métaphysique comme de tout dogme surnaturel. La morale laïque doit être, en un mot,

(1) M. Amédée Jacques.

la morale du positivisme. Là seulement, suivant les voix les plus éloquentes et les plus autorisées, est l'avenir des sociétés modernes; là seulement les jeunes générations trouveront une éducation virile, appropriée à leurs besoins futurs : ce sera pour elles « la moelle des lions (1). »

On répète souvent que l'instruction de la jeunesse ne doit avoir pour objet que « la science faite » et que « la science à faire » doit être réservée pour certains établissemens de haut enseignement, comme notre Collège de France, qui ne s'adressent qu'à des esprits déjà formés. Or la morale laïque telle qu'on la réclame pour tous les degrés d'enseignement, comme la seule expression légitime des devoirs et des droits de la société laïque et de ses membres, est encore une science à faire. Elle ne s'est constituée nulle part en un corps de doctrines ou de préceptes universellement acceptés. Jusqu'ici tous les livres de morale qui sont en possession d'une véritable autorité ont toujours fait appel à certains principes d'ordre métaphysique ou théologique. Ces principes ne règnent pas seulement dans les traités en forme, mais dans les ouvrages les plus élémentaires; ils inspirent l'enseignement oral comme l'enseignement écrit : les premières leçons de morale données par la famille, dans les milieux les plus humbles comme dans les plus cultivés, n'ont pas en général d'autre base. Rien n'a encore remplacé « le bon Dieu » dans la bouche d'une mère expliquant à ses enfans ce qui est défendu et ce qui est ordonné ou permis.

Une école de philosophie s'était fondée, il y a une quinzaine d'années, dans le dessein d'établir, d'une façon définitive, une morale indépendante de toute religion et de toute métaphysique. Elle s'était assuré les meilleurs moyens de propagande : des livres, des brochures, des conférences, un journal spécial. Il ne lui a manqué, pour justifier ses prétentions et pour confirmer ses espérances, qu'une doctrine vraiment scientifique. Elle avait fait de la métaphysique sans le savoir. Ce qu'elle avait de plus solide était emprunté à cette haute morale de Kant, que lui-même appelait « la métaphysique des mœurs. »

Le problème serait résolu si une autre école, beaucoup plus ancienne, l'école utilitaire, toujours combattue, toujours vaincue et toujours renaissante, avait pu faire prévaloir ses doctrines, non-seulement contre les objections de ses adversaires et contre certaines révoltes des consciences, mais contre les critiques de ses propres adeptes. Elle n'a pu, en effet, se maintenir qu'en substituant les systèmes aux systèmes, sans s'arrêter jamais sur une

(1) Discours de M. Gambetta à la séance de clôture du Congrès de la Ligue de l'enseignement, le 21 avril 1881.

solution où elle pût se mettre d'accord et avec elle-même et avec ce sentiment général du bien et du mal qu'on appelle la conscience du genre humain. Qui voudrait aujourd'hui, je ne dis pas de l'épicurisme antique ou du système de Hobbes, mais des doctrines, vieilles de cent ans à peine, du livre de *l'Esprit* et du *Catéchisme* de Saint-Lambert? Que reste-t-il de Bentham après Stuart Mill et de Stuart Mill lui-même après Herbert Spencer?

M. Herbert Spencer avait indiqué plus d'une fois, dans ses divers écrits, les traits généraux de son système de morale. Il avait résumé ce système dans un document célèbre : sa lettre à Stuart Mill, publiée pour la première fois par M. Alexandre Bain, dans laquelle il s'était nettement séparé, non-seulement de l'utilitarisme traditionnel, mais de l'utilitarisme transformé de son illustre correspondant. Il a voulu en donner le développement dans un ouvrage spécial qui devait, dans le programme de ses travaux, former la conclusion de son « système de philosophie » et dont il a avancé la publication, « des avertissemens répétés, dit-il en termes touchans, lui ayant appris qu'il pouvait être définitivement privé de ses forces avant d'avoir achevé la tâche qu'il s'était marquée à lui-même. » Cet ouvrage, aussitôt traduit en français, a ranimé des deux côtés du détroit les espérances de tous les partisans d'une morale scientifique et positive (1). Il a été cité à la tribune française par le ministre de l'instruction publique, dans une discussion qui avait précisément pour objet l'enseignement laïque de la morale, et il a été signalé comme une des œuvres les plus propres à fonder enfin cet enseignement, en appelant toutes les doctrines morales sur un terrain de conciliation (2). Une œuvre aussi considérable et par elle-même, et par le nom de son auteur, et par les adhésions qu'elle a reçues, se recommande à l'attention et à l'examen approfondi de tous ceux qui, sans parti-pris, avec le seul souci de la vérité et de l'intérêt social, se demandent ce qu'il y a de légitime

(1) La traduction française a pour titre : *les Bases de la morale évolutionniste* (un volume de la Bibliothèque scientifique internationale.) Le titre anglais est plus simple et plus modeste : *the Data of Ethics; les Données de la morale*. Le traducteur anonyme a voulu sans doute que la couverture même du livre en indiquât l'esprit : précaution assez inutile, quand il s'agit d'un philosophe illustre dont tous les écrits forment un ensemble systématique, et dont la méthode, les théories et les principes sont discutés depuis près de vingt ans par tous les penseurs des deux mondes.

(2) Séance du 24 décembre 1880 à la chambre des députés. — M. le ministre de l'instruction publique vient de faire, dans une autre enceinte, un éloge plus pompeux encore de ce même ouvrage, qu'il représente comme s'élevant, « par une évolution logique, qui est admirable, de la morale du plaisir à des conclusions absolument identiques à celles de la morale de Kant. » (Séance du sénat du 2 juillet 1881.) On verra, par la suite de la présente étude, si cet éloge est justifié.

et de réalisable dans cet idéal de « la morale laïque, » vainement poursuivi jusqu'ici en dehors des conceptions métaphysiques.

II.

Le début des *Données de la morale* rappelle celui des *Fondemens de la métaphysique des mœurs*. M. Spencer analyse le concept de la « bonne conduite, » comme Kant celui de la « bonne volonté. » Il va sans dire que le rapprochement s'arrête aussitôt. Le philosophe allemand veut ramener à l'état le plus simple, à l'état pur, le fait de la bonne volonté tel qu'il apparaît dans la complexité de la vie humaine. Le philosophe anglais suit un ordre inverse. Il cherche à se représenter la conduite la plus simple, telle qu'on peut la supposer chez les êtres inférieurs au plus bas degré de l'échelle animale; puis il en suit le développement à travers toute la série des espèces jusqu'à l'homme, et, chez l'homme lui-même, à travers toutes les civilisations, jusqu'à l'humanité idéale et parfaite dont l'humanité réelle peut se faire une image de plus en plus nette à mesure qu'elle prend une conscience plus claire d'elle-même. En un mot, il voit déjà une conduite dans tout mouvement animal approprié à une fin, et il fait consister l'évolution de la conduite dans une adaptation de plus en plus parfaite des moyens les plus complexes à un ensemble de fins de plus en plus diversifiées et, en même temps, de mieux en mieux combinées dans une harmonieuse unité. Cette unité n'est pas seulement celle de la vie individuelle la plus riche et la plus heureuse, mais celle de la vie sociale la plus prospère et la plus paisible. L'évolution embrasse les sociétés comme les individus et l'humanité tout entière, comme les sociétés diverses dont elle se compose. C'est la loi universelle : rien n'échappe à cette loi dans les élémens propres de chaque être et dans l'ensemble des êtres.

Qu'est-ce donc que la bonne conduite? Tout acte approprié à sa fin peut être qualifié de bon; mais la conduite elle-même n'est bonne que si les fins qu'elle poursuit concourent à cette évolution, qui est la fin générale et commune de tous les êtres. Il peut être bon de s'enivrer pour se procurer certaines jouissances ou l'oubli de certains maux; mais l'ivresse est toujours mauvaise par les effets qu'elle peut avoir, soit sur l'ensemble de la vie individuelle, soit sur les rapports des hommes entre eux dans la vie sociale. La bonne conduite suppose donc toujours un choix, non-seulement entre divers moyens, mais entre diverses fins, en vue de l'évolution générale qui intéresse à la fois l'être tout entier et la totalité des êtres. M. Spencer la définit « la conduite relativement la plus développée, » et il appelle mauvaise « celle qui est relativement

la moins développée. » Le bien et le mal, ainsi entendus, sont l'objet propre de la morale.

On remarquera aisément le caractère métaphysique de cette « morale évolutionniste, » qui prétend être une morale purement scientifique. L'idée directrice de tout le système, l'idée de l'évolution, peut sans doute être réclamée par les sciences expérimentales; mais quand on ne se borne pas à constater les faits d'évolution et à en chercher les lois; quand on les subordonne à un principe formel de finalité; quand on y reconnaît un progrès constant vers un idéal de perfection inaccessible à toute expérience, on fait appel, qu'on le veuille ou non, aux principes et aux procédés de la métaphysique. Ce n'est pas tout. Le développement même des théories de M. Spencer rappelle à chaque instant les doctrines les plus célèbres des moralistes métaphysiciens. Quand il nous montre, entraînés dans une même évolution, les individus, les sociétés, l'humanité, le système entier du monde; quand il fait de l'ordre moral un cas de l'ordre cosmique, nous retrouvons Jouffroy et la théorie de l'ordre universel. Nous retrouvons aussi, dans l'ordre purement humain, les théories rationnelles qui ramènent le bien absolu à la perfection de l'être et le bien relatif, le bien réalisable, au progrès continu dans le développement de toutes les parties de l'être. L'auteur d'un des meilleurs livres qui aient été publiés dans les temps modernes sur la morale générale, M. Paul Janet, a résumé cette doctrine dans une formule excellente : « Le bien d'un être consiste dans le développement harmonieux de ses facultés (1). » Poursuivant avec une sûreté de vues qui ne le cède en rien à l'élévation de la pensée, l'application de cette formule dans toutes les sphères de l'activité humaine, il montre qu'elle n'exclut ni la recherche du bonheur ni même celle du plaisir, puisque l'harmonie même entre les facultés suppose la satisfaction de la sensibilité en même temps que le perfectionnement de l'intelligence et de la volonté. Cette doctrine se présente « comme une sorte d'eudémonisme rationnel, puisqu'elle place le souverain bien dans le bonheur, suivant la doctrine presque unanime des philosophes; mais elle ne prend pas pour critérium du bonheur la sensibilité individuelle; elle fonde le bonheur sur la vraie nature de l'homme, laquelle ne peut être reconnue que par la raison. En un mot, elle ne mesure pas le bonheur par le plaisir; elle mesure, au contraire, le plaisir par le bonheur, de telle sorte que les plaisirs ne valent qu'à proportion de la part qu'ils peuvent avoir à notre bonheur, dont le fondement est dans notre perfection. »

(1) Paul Janet, *la Morale*.

Telle est la morale de M. Janet; telle est aussi la morale que professe implicitement M. Spencer dans plusieurs passages de son livre. Il admet comme vraie en un sens « la doctrine d'après laquelle la perfection ou l'excellence de nature devrait être l'objet de notre poursuite; » car, dit-il, « elle reconnaît tacitement la forme idéale d'existence que la vie la plus haute implique et à laquelle tend l'évolution. » Il admet également que « si le bonheur est la fin suprême, il doit accompagner la vie la plus élevée que chaque théorie de direction morale a distinctement ou vaguement en vue. » Il n'est même pas éloigné de voir dans le Dieu de la métaphysique, dans le Dieu des causes finales, le principe suprême de la morale : « La théorie théologique contient une part de vérité. Si à la volonté divine, que l'on suppose révélée d'une manière surnaturelle, nous substituons la fin révélée d'une manière naturelle vers laquelle tend la puissance qui se manifeste par l'évolution, alors, puisque l'évolution a tendu et tend encore vers la fin la plus élevée, il s'ensuit que se conformer aux principes par lesquels s'achève la vie la plus élevée, c'est favoriser l'accomplissement de cette fin. » Devant de telles formules, Marguerite aurait pu dire, comme après la profession de foi de Faust : « Tout cela est vraiment beau et bien ; le prêtre dit à peu près la même chose, seulement dans un langage un peu différent. »

Non-seulement M. Spencer aime à rapprocher sa morale de la morale métaphysique et religieuse, mais il en emprunte en partie la méthode. Il reconnaît une vérité dans cette proposition « que les intuitions d'une faculté morale doivent guider notre conduite. » Il répudie hautement les procédés empiriques des utilitaires. Il les compare aux calculs des premiers astronomes, fondés sur quelques observations accumulées, d'après lesquelles on pouvait de loin en loin prédire approximativement que certains corps célestes occuperaient certaines positions à telles époques. Tout autres sont les déductions nécessaires de l'astronomie moderne, fondées sur la loi de la gravitation. Toutes différentes aussi des inductions de Bentham et de Stuart Mill doivent être les déductions de la morale moderne : elles doivent avoir pour objet, non des résultats accidentels, mais « les conséquences nécessaires de la constitution des choses. » C'est la doctrine et c'est la méthode même de M. Janet, qui, lui aussi, veut que la morale se déduise de « la vraie nature de l'homme. »

Si M. Spencer était toujours resté fidèle à cette méthode et à cette doctrine, il aurait ajouté un monument de plus à tous ceux qu'a édifiés la vieille morale des idéalistes et des spiritualistes et il aurait entièrement trompé les espérances de ceux qui attendaient de lui

cette morale scientifique et positive où la société laïque doit trouver enfin une éducation appropriée à ses principes. Malheureusement, dans la plus grande partie du livre, règnent d'autres doctrines et une méthode bien différente. Ces « intuitions d'une faculté morale, » qu'il ne refusait pas d'admettre, ne sont pour lui que « les résultats lentement organisés des expériences reçues par la race, » c'est-à-dire un capital héréditaire d'observations accumulées à travers les siècles. Or les observations ont eu beau se multiplier à l'infini, elles n'ont pu atteindre ce qui leur est absolument inaccessible : l'idéal suprême vers lequel tend l'évolution universelle. Aussi M. Spencer, ayant besoin d'un fait élémentaire, d'un fait observable, pour asseoir ses théories, ne trouve que le principe même des anciens épicuriens et des utilitaires modernes : le plaisir. En vain prêche-t-il, comme M. Janet, la poursuite de la vie la plus élevée et la plus parfaite, en même temps que la plus heureuse; il ne fonde pas le plaisir sur le bonheur et le bonheur sur la perfection; il fonde au contraire la perfection sur le bonheur et le bonheur sur le plaisir. Il ne voit, en un mot, dans cette vie élevée à laquelle il nous convie, que la plus grande somme de plaisir et la plus petite somme de peine. Nous retombons de haut, et M. Spencer ne s'est séparé avec éclat de l'école utilitaire que pour lui rendre aussitôt les armes.

M. Spencer confond, avec tous les utilitaires, le bien et le plaisir. Il leur emprunte tous les argumens par lesquels ils ont essayé de justifier cette confusion (1). Il combat avec eux tous les systèmes idéalistes, même celui de la perfection, qu'il paraît ailleurs s'approprier. Il se plaît comme eux à opposer la morale du plaisir à la morale ascétique, à la glorification de la douleur, où il ne voit qu'un legs des plus anciennes et des plus grossières superstitions. Enfin,

(1) Nous regrettons de retrouver les mêmes argumens chez un éminent philosophe français qui, malgré l'évolution de ses idées, est toujours resté plus près de l'idéalisme que du positivisme (M. Alfred Fouillée, *Revue* du 15 mai 1881). Nous accordons à M. Fouillée que tout ce qui est considéré comme un bien procure du plaisir; mais toute la question est de savoir si un bien quelconque est considéré comme tel parce qu'il procure du plaisir, ou s'il procure du plaisir parce qu'il est un bien. M. Fouillée, comme M. Spencer et tous les utilitaires, érige en axiome la première hypothèse et il semble à peine soupçonner la seconde. Il invoque le langage ordinaire, qui n'appelle bonnes que des choses naturellement agréables. Cela est vrai en général, par cela même qu'un certain plaisir est toujours attaché à la possession consciente d'un bien; mais le langage ordinaire distingue parfaitement entre le plaisir et le bien lui-même; car il reconnaît des biens très réels, dont la possession n'est accompagnée d'aucune conscience et par conséquent d'aucun plaisir :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas!

par une illusion qui lui est propre, il se flatte de réconcilier avec cette prétendue morale le pessimisme moderne, qu'il semble considérer comme son plus redoutable adversaire. Le pessimisme et l'optimisme, suivant lui, ne seraient divisés que sur une question de fait. Ils sont d'accord pour reconnaître à quelles conditions la vie serait bonne; mais le premier prétend que ces conditions ne se sont jamais réalisées. Ils ne diffèrent donc que pour le présent et pour le passé; ils ne diffèrent pas sur le but qui serait digne, s'il était accessible, d'être poursuivi dans l'avenir. Ce but, dans les deux systèmes, c'est la plus grande somme de plaisir, c'est la plénitude du bonheur pour les individus et pour les sociétés. Ils comportent donc les mêmes idées sur la direction de la conduite, sur le bien et le mal; ils peuvent accepter la même morale.

Je doute que de pareilles raisons puissent désarmer les pessimistes. S'ils pratiquent la méthode inductive, ils jugeront de l'avenir par le passé; ils refuseront de se prêter aux efforts impuissans d'une bonne conduite dont le seul mobile est le chimérique espoir d'un bonheur impossible. Ils ne s'y prêteront pas davantage s'ils s'appuient sur des conceptions métaphysiques; car ils rejettent *a priori* toute poursuite du bonheur et ils ne donnent pour but à la vie que l'anéantissement total, non pour se procurer ou pour procurer à l'humanité une sorte de bonheur sauvage dans la destruction même, mais pour satisfaire un pur besoin logique, pour faire cesser avec le monde lui-même les contradictions dont il est le théâtre.

III.

Ce n'est pas seulement avec le pessimisme que M. Spencer ne saurait se mettre d'accord, c'est avec lui-même. La contradiction est manifeste entre la morale du plaisir et le principe même de l'évolution. L'évolution, telle que la conçoit M. Spencer, est la loi de tous les êtres vivans, depuis les organismes les plus rudimentaires jusqu'aux plus élevés et aux plus complexes. Elle n'attend pas, pour se produire, qu'il y ait un commencement de sensibilité, une capacité quelconque de jouir et de souffrir. Partout elle se manifeste comme le passage d'un état inférieur à un état supérieur : elle n'implique nullement qu'un sentiment de plaisir soit attaché à ce passage; à plus forte raison ne trouve-t-elle pas sa fin nécessaire dans ce sentiment de plaisir. Rien n'atteste, malgré d'ingénieuses hypothèses, une sensibilité consciente et émotionnelle dans les plantes. Rien ne prouve l'existence d'une telle sensibilité chez les animaux inférieurs. Chez les êtres mêmes qui la possèdent sans conteste, elle

n'est pas la seule forme de la vie, le seul sujet de l'évolution. M. Spencer reconnaît lui-même que, durant l'évolution, le plaisir et la peine ne font qu'accompagner des actions qui sont par elles-mêmes avantageuses ou nuisibles. Le plaisir n'est donc pas le seul bien, puisqu'il n'est que la conséquence d'un bien déjà acquis. Tout ce qui, dans la nature, est soumis à la loi de l'évolution, est par là même susceptible de bien et de mal. La santé, la force physique, l'exacte proportion de tous les membres, le jeu facile et harmonieux de tous les organes, sont des biens réels auxquels on peut être plus ou moins sensible, mais qui subsistent tout entiers, en dehors des jouissances qu'ils procurent. Et n'en peut-on pas dire autant du développement de l'intelligence et de la volonté, de toutes les qualités intellectuelles et morales qui nous assurent, soit la possession de la vérité, soit la possession de nous-mêmes? Et ne faut-il pas compter aussi parmi les biens l'accord, l'harmonie dans le développement de toutes les parties de l'être? La sensibilité se développe avec tout le reste, et les satisfactions qui lui sont propres ont leur place dans la perfection totale. C'est par cette union du plaisir et des autres biens que se réalise « l'eudémonisme rationnel » de M. Janet, « le développement harmonieux de toutes les facultés. » C'est ainsi que le bonheur, suivant M. Spencer lui-même, accompagne la vie la plus élevée; mais, s'il ne fait que l'accompagner, comment en serait-il le but unique et l'idéal suprême?

Cette liaison naturelle entre les divers biens et les plaisirs dont ils sont la source peut expliquer comment on a été amené à prendre le plaisir pour la mesure générale du bien. Ce n'est en réalité qu'une mesure trompeuse, et nul encore ne l'a mieux reconnu que M. Spencer. Dans un des meilleurs chapitres de son livre, celui qui est intitule : *de la Relativité des peines et des plaisirs*, il montre excellemment combien sont variables les impressions de la sensibilité, combien elles dépendent du caractère des individus et de toutes les influences qui agissent sur eux. Ces variations sont l'argument ordinaire de ceux qui méconnaissent les biens les plus certains. Il n'est pas, en effet, un seul bien, ni la santé, ni l'intelligence, ni la vertu, qui se manifeste par la présence et par l'intensité constantes des mêmes plaisirs et qui ne puisse être rejeté comme illusoire ou douteux, si le plaisir est la seule mesure du bien. Et cet argument ne vaut pas seulement contre les divers genres de biens dont le plaisir devrait être l'accompagnement naturel, il vaut contre le plaisir lui-même, et le pessimisme ne manque pas de s'en armer pour établir l'impossibilité d'un bonheur plein et durable. Ce que les variations de la sensibilité prouvent le plus clairement, c'est que le plaisir ne peut être la mesure d'aucun bien et qu'il n'est pas même sa propre

mesure. M. Spencer le démontre avec une grande force de logique. Il réduit à néant les prétentions de l'utilitarisme vulgaire, qui fonde toutes ses théories et tous ses calculs sur l'expérience du plaisir. L'expérience nous donne les premières notions des biens et des maux; mais ce sont les plus vagues, les plus confuses, les moins scientifiques. En vain Bentham croit-il trouver pour le droit une base solide en substituant l'idée du plaisir à l'idée de la justice : l'idée de la justice est de beaucoup, c'est M. Spencer qui l'affirme, la plus simple, la plus claire, celle qui offre, à tout prendre, malgré les guerres et les procès, le plus de chances d'accord entre les hommes.

Le parfait accord du plaisir et des autres biens n'est qu'un idéal, et cet idéal devient même d'autant plus difficile à réaliser que la vie revêt des formes plus complexes et se rapproche ainsi de la perfection qui lui est propre. La capacité de jouir et de souffrir est certainement mieux en rapport avec le développement général des autres facultés chez l'animal que chez l'homme, chez l'enfant que chez l'homme fait, chez le sauvage que chez le civilisé. C'est donc se faire une idée tout à fait basse et inexacte de l'évolution des êtres que d'en mesurer le degré de perfection d'après la satisfaction plus ou moins complète de la sensibilité. M. Spencer ne s'y est pas trompé. Quand il veut donner des exemples de ce qu'il appelle des « actions absolument bonnes, » il les prend de préférence, — lui-même en fait l'aveu, — « dans les cas où la nature et les besoins ont été mis en parfait accord avant que l'évolution sociale ait commencé. » Et voici l'un de ces cas antérieurs à l'évolution, étranger par conséquent à tout progrès dans l'humanité :

« Considérez la relation qui existe entre une mère bien portante et un enfant bien portant. Entre l'un et l'autre il y a une mutuelle dépendance, qui est pour tous les deux une source de plaisir. En donnant à l'enfant sa nourriture naturelle, la mère éprouve une jouissance; en même temps, l'enfant satisfait son appétit, et cette satisfaction accompagne le développement de la vie, la croissance, l'accroissement du bien-être. Suspendez cette relation, et il y a souffrance de part et d'autre. La mère éprouve à la fois une douleur physique et une douleur morale, et la sensation pénible qui résulte pour l'enfant de cette séparation a pour effet un dommage physique et quelque dommage aussi pour sa nature émotionnelle. Ainsi l'acte dont nous parlons est exclusivement agréable pour tous les deux, tandis que la cessation de cet acte est une cause de souffrance pour tous les deux; c'est donc un acte du genre que nous appelons ici absolument bon. »

Le tableau est charmant; mais il éclaire singulièrement le vice de

la théorie ; car si digne d'admiration que soit cet heureux état d'une mère parfaitement saine allaitant un enfant également sain, c'est pour d'autres actes qu'un esprit cultivé et une âme élevée réservent ce degré d'admiration que commandent des actes « absolument bons. »

Partout où « l'évolution sociale, » comme dit M. Spencer, fait sentir ses effets, elle tend à détruire l'équilibre entre les divers élémens qui concourent à la vie de l'individu ou de la société elle-même. L'état de chaque élément n'est déterminé que pour une faible partie par l'acte présent dont il subit l'effet ; il dépend, pour tout le reste, des actes antérieurs, non-seulement de l'individu, mais de l'espèce, et de toutes les influences extérieures qui ont agi ou qui agissent actuellement sur l'espèce et sur l'individu. Un philosophe français contemporain, M. Marion, dans un livre plein d'observations aussi vraies qu'ingénieuses, a étudié au point de vue moral cette *solidarité* universelle qui relie entre eux et avec tout l'ensemble de la vie extérieure dans la nature entière tous les élémens et tous les états d'un même être (1). Or cette solidarité se fait surtout sentir dans la sensibilité. Si nous sommes sous la dépendance des influences les plus multiples et les plus diverses, c'est surtout par cette faculté de jouir et de souffrir qu'affectent à la fois, sous les formes les plus variables et les plus complexes, toutes les forces intérieures ou extérieures qui agissent sur l'âme et sur le corps, au gré de toutes les inclinations héréditaires ou acquises qu'ont contribué à développer en nous les causes les plus éloignées dans la vie universelle. Quel obstacle au perfectionnement ou, pour parler le langage de M. Spencer, à l'évolution progressive de l'être, s'il fallait s'assurer avant tout la satisfaction d'une faculté sur laquelle nous avons si peu d'empire ! Au prix de quels efforts ne s'achète pas le développement intellectuel, le progrès vers la vérité ! Ces efforts sont payés de la joie la plus pure quand une vérité nouvelle vient illuminer l'esprit; mais rien de moins sûr et souvent rien de plus fugitif que cette joie. Non-seulement la vérité cherchée peut se dérober indéfiniment, mais rarement elle apparaît sans ombres, sans motifs de doute, sans quelque côté faible qui prête à des objections plus ou moins spécieuses. Les intelligences les plus hautes sont celles qui se contentent le plus difficilement, qui prévoient le mieux toutes les causes d'incertitude ou d'erreur, qui se rendent le mieux compte de tout ce qui manque à la plus belle découverte pour qu'elle reçoive tous ses développemens et conquière d'unanimes et complètes adhésions. Et ces nobles intelli-

(1) Marion, *de la Solidarité morale; Essai de psychologie appliquée.*

gences sont souvent unies à la sensibilité la plus délicate et la plus irritable, la plus accessible aux découragemens, aux froissemens d'amour-propre, aux mouvemens de colère contre tous les obstacles qui au dedans ou au dehors se dressent contre la vérité. Et elles sont souvent aussi unies à une organisation maladive, dont les perturbations et les exigences viennent sans cesse entraver leurs recherches et leur gâter par de tristes soucis et de vulgaires souffrances les joies de la découverte. M. Spencer se plaît à nous rappeler que nous ne sommes pas de purs esprits et qu'il nous faut tenir compte de toutes les conditions de notre bien-être, si nous ne voulons pas voir sombrer dans le dépérissement des organes et dans l'obscurcissement de l'esprit lui-même nos plus sublimes efforts. Il a raison, et le sage ne doit négliger aucun des élémens de la vie totale; mais il doit laisser chacun à son rang, et il lui est permis de s'assigner un autre but que leur parfait entretien et leur heureux équilibre. Rien de ce qui a honoré l'humanité dans l'ordre intellectuel ne se serait accompli s'il n'y avait eu des hommes dont la pensée a su s'élever au-dessus de la préoccupation exclusive de leur bien-être ou même de leur bonheur.

Rien aussi de ce qui a honoré l'humanité dans l'ordre moral. L'exercice de toutes les vertus est assurément facilité ou entravé par les causes de tout genre qui peuvent affecter en bien ou en mal les facultés de l'âme et les organes du corps; mais celui qui ne viserait pas plus haut qu'à conserver la *mens sana in corpore sano* serait-il capable de dévoûment? serait-il capable d'héroïsme? M. Spencer ne voit qu'un dernier reste des plus anciennes superstitions dans la glorification de la douleur, chère encore à certaines âmes stoïques ou chrétiennes. Les hommes primitifs s'étaient forgé des dieux jaloux qu'ils croyaient satisfaire en leur offrant le spectacle des plus atroces souffrances. La vertu ou la piété moderne garde la trace de ces grossières croyances quand elle se fait un mérite d'affronter la douleur. Je ne sais jusqu'à quel point cette déduction est légitime; mais il y a autre chose dans l'idée de noblesse qui s'attache à la douleur courageusement supportée ou même audacieusement bravée. Non-seulement la douleur est une épreuve pour la vertu (on l'a reconnu dans tous les temps), mais le champ de la douleur semble s'élargir avec le progrès même de la vertu. Qui dit patriotisme dit une capacité plus grande pour souffrir de tous les maux de la patrie; qui dit charité dit une capacité plus grande pour souffrir de tous les maux de l'humanité. Quelles douleurs ne naissent pas des vertus de la famille! Heureux ceux qui n'ont pas d'enfans! ont dit bien des pères. Leur cœur les dément, alors même que leur foyer a connu plus de chagrins que de joies; car ils

n'ont pu remplir ces devoirs mêlés de tant d'amertume sans sentir quel vide leur absence ferait dans la vie. Une vertu sort de nous quand nous perdons une occasion de souffrir.

> Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur,

a dit un poète, et ce mot est plus profond et plus vrai que toutes les déductions de la philosophie du plaisir.

IV.

Tous les utilitaires ont cherché un passage du bonheur personnel au bonheur général. M. Spencer, par une série de considérations très ingénieuses, a trouvé ce passage dans la doctrine de l'évolution. L'évolution de l'individu appelle nécessairement l'évolution sociale; l'évolution sociale appelle non moins nécessairement l'évolution totale de l'humanité. A mesure que les relations se multiplient et s'étendent entre les hommes, le bonheur de chacun dépend de plus en plus du bonheur de tous. Non pas qu'il faille jamais absorber le premier dans le second : « Si la maxime : « Vivre pour soi » est fausse, la maxime : « Vivre pour les autres » l'est aussi. » Poussées à leurs dernières conséquences, les deux maximes aboutiraient à des contradictions et à des impossibilités manifestes. Il faut entre elles un compromis, qui devient de plus en plus facile à mesure que l'évolution générale se rapproche de son terme. Ce compromis s'est déjà en grande partie réalisé de lui-même, si l'on en croit M. Spencer. Tous les progrès des sociétés modernes ont eu pour effet d'étendre et de mieux assurer pour chacun les conditions du bien être en protégeant par de meilleures garanties les intérêts de tous. « Si nous considérons ce que signifient l'abandon du pouvoir aux masses, l'abolition des privilèges de castes, les efforts pour répandre l'instruction, les agitations en faveur de la tempérance, l'établissement de nombreuses sociétés philanthropiques, il nous paraîtra clair que le souci du bien-être d'autrui s'accroît *pari passu* avec le souci du bien-être personnel et les mesures prises pour l'assurer. » L'égoïsme et l'altruisme tendent d'ailleurs à se transformer avec le progrès de l'évolution. A mesure que disparaîtront les causes d'infortune et les occasions de conflits, les hommes auront moins besoin de pourvoir au soulagement des maux d'autrui et de veiller à leur propre défense. Ils seront unis surtout par une sympathie générale qui trouvera dans le bonheur d'autrui une satisfaction personnelle. « Ainsi, sous sa forme dernière, l'altruisme consistera dans la jouissance d'un plaisir résultant de la sympathie que nous avons pour

les plaisirs d'autrui que produit l'exercice heureux de leurs activités de toute sorte : plaisir sympathique qui ne coûte rien à celui qu l'éprouve, mais qui s'ajoute par surcroît à ses plaisirs égoïstes. »

Quelque chimérique sur plus d'un point que puisse paraître cette théorie, je l'aime mieux, je l'avoue, que celle de ces utilitaires inconséquens qui, au nom du plaisir personnel, dont ils font leur premier et unique principe, prêchent le renoncement absolu au profit du bonheur général ou, suivant leur formule, du plus grand bonheur possible du plus grand nombre. L'individu ne peut jamais ni oublier entièrement son propre intérêt ni le séparer de celui des autres. A mesure que les rapports sociaux se développent et se perfectionnent, chacun se trouve sans cesse en présence de nouvelles sources d'intérêt pour lui-même et pour autrui, et il ne peut y puiser sans éprouver le besoin de les concilier. M. Spencer a raison de ne sacrifier ni le point de vue égoïste ni le point de vue altruiste et de s'attacher seulement aux conditions de leur accord. Je ne lui reprocherais que de prendre trop de précautions contre l'excès du désintéressement : ce n'est pas de ce côté que risque de pencher l'humanité, quelque progrès qu'elle réalise dans son évolution morale. J'accepterais donc ce traité de paix entre l'égoïsme et l'altruisme; mais j'en voudrais élargir la base, au nom du principe même de l'évolution, comme des vrais principes de la morale : le bien général, pas plus que le bien personnel, ne saurait se réduire au point de vue étroit du bien-être ou du bonheur, c'est-à-dire, au fond, du plaisir. Si le moyen le plus ordinaire et le plus sûr de faire du bien aux autres est de chercher à les rendre heureux, nous pouvons cependant autre chose, pour eux comme pour nous-mêmes, que d'augmenter la somme des plaisirs et de diminuer la somme des peines. Sans doute il nous est plus difficile d'agir autour de nous sur les intelligences et sur les volontés que d'écarter certaines causes de souffrances et de développer certains élémens de bien-être; nous le pouvons toutefois, et c'est là que nous trouvons la plus haute façon d'être utiles. Or cette utilité supérieure, qui a pour objet la diffusion des lumières, l'élévation de la moralité, la restitution de la liberté pour les individus ou pour les peuples, est proprement indépendante de la considération du bonheur. Les sociétés humaines sont-elles plus heureuses à mesure qu'elles deviennent plus éclairées? On peut le nier par des argumens plus ou moins spécieux, et M. Spencer lui-même a soutenu quelque part ce paradoxe. On peut nier aussi qu'une moralité plus délicate et plus scrupuleuse apporte plus de chances de bonheur. On peut nier que bien des esclaves se sentent vraiment plus heureux en devenant des hommes libres et que bien des peuples, courbés sous une

oppression séculaire, soient sensibles aux bienfaits de l'indépendance nationale ou de la liberté politique. Quand même on aurait raison sur tous ces points, nous affirmerions sans hésiter l'utilité propre des lumières, l'utilité propre du progrès moral, l'utilité propre des libertés privées et des libertés publiques. En un mot, soit qu'il s'agisse d'autrui, soit qu'il s'agisse de nous-mêmes, la véritable utilité, ce n'est pas le seul bonheur, ce n'est pas la satisfaction plus ou moins complète de la seule sensibilité, c'est le progrès sous toutes ses formes, c'est le perfectionnement de toutes les fonctions individuelles ou sociales, c'est ce « développement harmonieux de toutes les facultés, » dont M. Janet a fait si heureusement la formule du bien.

Peut-être M. Janet lui-même a-t-il un peu oublié cette formule en reproduisant avec trop de complaisance les démonstrations habituelles des philosophes optimistes sur toutes les conditions de bonheur qu'offre la pratique de la vertu. Il semble s'être trop souvenu qu'avant d'écrire une *Morale*, il avait écrit une *Philosophie du bonheur*. Oui, le bien total implique le bonheur parfait, puisqu'il implique la perfection de l'être entier; mais ce n'est que l'idéal suprême, et, dans la réalité, on peut accorder aux pessimistes que rien n'est plus rare et plus difficile que l'accord constant du bonheur et des autres formes du bien. On peut, avec M. Janet, épurer l'idée du bonheur et n'y faire entrer que les plus hautes satisfactions de la sensibilité en parfaite harmonie avec le plus haut développement des autres facultés; mais le bonheur, même ainsi entendu, est souvent hors de notre atteinte, en nous-mêmes et dans autrui, alors que nous pouvons poursuivre et que nous avons l'espoir de réaliser les autres biens dont il devrait être le corollaire naturel. Il ne saurait sans péril, sans un amoindrissement de l'idée du bien, être pris pour le bien total. Ceux qui réduisent le bien au bonheur ressemblent à ces anciens *cause-finaliers,* dont l'auteur du beau livre sur *les Causes finales* a si nettement répudié les traditions, qui ne pouvaient comprendre, en dehors du bonheur de l'homme, la fin de la création et la justification du Créateur.

V.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'un reproche à la morale de M. Spencer, c'est d'être infidèle à son principe. Son tort n'est pas d'avoir donné pour base à la détermination du bien la théorie de l'évolution, mais d'avoir enfermé l'évolution dans la réalisation du plaisir. Le même reproche peut être fait à l'école utilitaire sous toutes ses formes. Elle serait dans le vrai si elle identifiait le bien avec l'intérêt, entendu dans le sens le plus large; car le bien n'est qu'une idée

vide s'il n'exprime pas une chose utile, avantageuse à quelque être; mais les utilitaires se trompent quand ils réduisent tout intérêt au plaisir et souvent même aux satisfactions des sens. Tout ce qui contribue à la conservation et au développement des individus, des sociétés, de l'humanité entière, dans l'ordre intellectuel et moral comme dans l'ordre physique, trouve son expression dans ces mots d'utilité et d'intérêt, qui n'ont un si mauvais renom que par suite de cette tendance étroite et fâcheuse à en restreindre la signification aux seuls biens matériels. La théorie du bien peut donc s'approprier, en les rectifiant, et le principe de l'évolution et le principe de l'intérêt; mais cette théorie n'est pas la morale tout entière. Le bien est l'objet de l'acte moral : il n'y a pas d'acte moral qui n'ait pour fin de réaliser quelque bien, soit pour l'agent lui-même, soit pour autrui; mais ce qui fait la moralité de l'acte, ce n'est pas proprement le résultat obtenu ou le but poursuivi, c'est le motif pour lequel l'acte est accompli. La conscience la moins éclairée sait faire cette distinction. Son approbation n'ira pas au bien produit par accident, par erreur ou par un calcul étranger à toute intention honnête; sa désapprobation n'ira pas davantage au mal causé sans mauvaise intention. L'humanité n'a pas attendu les subtiles analyses de Kant pour savoir qu'un acte strictement légal, c'est-à-dire simplement conforme à la loi, n'est pas la même chose qu'un acte vraiment moral, accompli par devoir, par respect pour la loi elle-même. Nous devons donc demander à M. Spencer quelle place il a donnée dans sa doctrine à cette distinction capitale; ce qu'il peut nous apprendre, non plus sur l'objet, mais sur le principe et sur le fond même de la morale.

L'évolution n'a et ne peut avoir, chez la plupart des êtres, aucun caractère moral; elle ne prend ce caractère que là où se manifestent des consciences : chez l'homme et chez les animaux supérieurs. L'évolution des consciences devient ainsi une des applications de la loi universelle. Or la conscience fait son apparition dès qu'il y a un choix entre divers moyens ou diverses fins, dès que telle fin ou tel moyen est considéré comme meilleur que telle autre fin ou tel autre moyen. Dès lors naissent des motifs de choisir; certains motifs acquièrent une autorité supérieure, qui se consolide peu à peu lorsqu'un intérêt général s'attache à ces motifs dans les relations des hommes entre eux. Cette autorité trouve une première sanction dans la crainte qu'inspire à chacun la vengeance de ses semblables; elle reçoit deux autres sanctions, plus constantes et plus efficaces, quand elle se personnifie dans une organisation politique ou religieuse, quand elle est protégée par la crainte de la colère des chefs ou des châtimens divins. Ainsi se forment et se développent les sentimens permanens dont l'ensemble constitue la conscience.

Ces sentimens acquièrent insensiblement une valeur propre en dehors des lois positives et des sanctions extérieures qui ont contribué à leur donner naissance, et eux-mêmes donnent naissance à un sentiment plus raffiné où ils trouvent une nouvelle sanction : le remords de leur avoir désobéi. La transmission héréditaire affermit encore l'empire de ces sentimens; ils prennent l'apparence de règles innées, et il semble qu'ils soient pour chacun l'objet d'une intuition naturelle et nécessaire. Telle est, suivant M. Spencer, « la genèse de la conscience morale. » Les sentimens moraux, loin d'être des sentimens primitifs, se dégagent peu à peu des sentimens suscités par le respect ou par la crainte des autorités sociales, et aujourd'hui encore ils ne s'en sont dégagés qu'incomplètement. Nous nous laissons diriger par la force héréditaire de beaucoup de maximes qui ont leur origine dans les coutumes les plus barbares et dans les superstitions les plus grossières. L'évolution morale a pour effet d'épurer ces sentimens, de leur donner pour objet, non ce qui a pu autrefois, dans un certain état social, être considéré comme le meilleur, mais ce qui est vraiment le meilleur dans l'état actuel, au double point de vue de la complexité croissante des intérêts individuels et des intérêts collectifs.

Parmi ces sentimens, il en est un qui est le sentiment moral par excellence : c'est celui de l'obligation. Quelle est la « genèse » de ce sentiment dans la doctrine de M. Spencer? L'obligation morale implique deux choses : une idée de supériorité et une idée de coercition attribuées à certains motifs. Ces deux idées se sont attachées peu à peu aux motifs qui ont exercé dans l'opinion des hommes, dans les prescriptions religieuses, dans les coutumes et dans les lois, l'empire le plus général et le plus constant, sous les sanctions les plus propres à laisser une trace durable et héréditaire dans les imaginations. Elles tendent à se dégager, comme les sentimens moraux eux-mêmes, des causes particulières qui ont contribué à les produire pour ne s'attacher qu'aux motifs les plus élevés et les plus complexes, qui peuvent seuls exercer un contrôle éclairé et efficace sur les mobiles inférieurs. Ainsi prend naissance le sentiment propre de l'obligation; mais il n'émerge du milieu des autres motifs que pour s'affaiblir aussitôt et pour tendre à disparaître : « Le sentiment du devoir ou de l'obligation morale est transitoire et doit diminuer à mesure que la moralisation s'accroît. » Les sentimens moraux, en prenant leur caractère propre, en s'élevant de plus en plus au-dessus de la crainte d'une contrainte extérieure, politique, religieuse ou sociale, perdent la forme impérative ou coercitive; ils se font obéir naturellement et sans effort. « Le véritable honnête homme, que l'on rencontre quelquefois, non-seulement ne songe pas à une contrainte légale, religieuse ou politique, lorsqu'il s'ac-

quitte d'une dette : il ne pense même pas à une obligation qu'il s'imposerait à lui-même. Il fait le bien avec un simple sentiment de plaisir à le faire, et, en vérité, il souffrirait avec peine que quoi que ce fût l'empêchât de le faire. »

Il est aisé de voir combien l'obligation morale embarrasse M. Spencer, comme elle avait embarrassé avant lui tous les utilitaires, dont il n'a été que le continuateur en les dépassant. Le fait qu'il invoque pour écarter ce principe incommode, en ne lui attribuant qu'une valeur transitoire, n'est qu'un des cas les mieux connus de la loi générale de l'habitude. La vie serait impossible si chaque acte exigeait toujours les mêmes efforts de réflexion et de volonté qui ont été nécessaires la première fois qu'il a été accompli. Rien n'est perdu ni dans la vie de l'individu ni dans la vie de l'espèce. Nos premiers efforts, les efforts de ceux qui ont contribué à nous former ou qui ont concouru à notre existence gardent la plus grande part dans nos actes successifs; nous y apportons des habitudes acquises, des dispositions naturelles ou héréditaires qui, dans bien des cas, opèrent en nous à notre insu et nous ôtent la conscience d'une pensée et d'une action personnelles. Les actes de l'ordre moral ne se produisent pas dans des conditions différentes. Nous obéissons inconsciemment et sans effort, dans l'ensemble de notre conduite, aux maximes courantes du milieu où nous vivons, à l'éducation particulière que nous avons reçue, aux inclinations que nous avons apportées en naissant, aux habitudes de toute sorte qui ont plus ou moins modifié ces inclinations dans le cours de notre existence. Si l'honnête homme, comme dit M. Spencer, fait ainsi le bien sans songer qu'il remplit un devoir, le malhonnête homme ou simplement l'homme ignorant, mal doué ou mal élevé, fait le mal en vertu de la même loi sans songer qu'il manque à un devoir. C'est la « solidarité morale, » si bien étudiée par M. Marion. Cette loi de solidarité, qui fait qu'une série indéfinie, dans l'espace et dans le temps, d'actions ou d'événemens de toute nature concourt à la production de chaque acte particulier et en partage, dans une certaine mesure, la responsabilité, est la base même de la loi d'évolution. Elle est la condition de ce progrès moral, dont le dernier terme, suivant M. Spencer, serait l'anéantissement du devoir pour faire place à la vertu pure, produisant d'elle-même, par une sorte de floraison ou de fructification naturelle, les actions les plus nobles et les plus utiles (1).

(1) Cet idéal de M. Spencer est aussi celui de M. Marion : « L'effort est si peu l'essence de la bonté que l'être vraiment et entièrement bon n'en aurait que faire et que Dieu, par définition, en est exempt ; si donc notre idéal doit être, suivant la belle formule antique, de nous rendre semblables à la Divinité, il faut avouer que l'effort, la peine et le mérite ne sont pas en eux-mêmes la fin de notre activité, mais seulement

Il est permis de se demander si, même à ce degré suprême de perfection, toute idée de devoir aurait réellement disparu ; si l'homme de bien, le saint, qui n'aurait pas eu besoin, pour agir, de la considération du devoir, perdrait toute conscience du devoir accompli, toute idée de la loi à laquelle il aurait spontanément obéi. Lors même qu'il serait possible de concevoir ainsi l'humanité idéale, parvenue tout entière au terme de son évolution, une telle conception ne saurait servir de règle pour l'humanité réelle, à quelque hauteur qu'elle ait pu s'élever dans une partie des individus qui la composent. Ces parfaits honnêtes gens, qui pourront se passer pour eux-mêmes de l'idée du devoir, pourront-ils également s'en passer dans leurs rapports avec les autres hommes, moins avancés qu'eux dans l'évolution morale? N'auront-ils aucun conseil à donner, aucun jugement à former, aucune réclamation à élever sur des circonstances ou sur des actes où l'idée du devoir aura encore une place nécessaire? Enfin combien de degrés dans l'échelle de la vertu avant de s'élever jusqu'à ces natures sublimes qui ne connaîtraient jamais ni hésitations, ni scrupules, ni luttes intérieures d'aucune sorte dans la plus haute et la plus complète pratique du bien? Ici, le devoir seul, par ses commandemens et par ses menaces, détourne du mal et obtient quelques bonnes actions ; là, dans la plupart des actes, le devoir est observé sans qu'il ait fait entendre sa voix impérative ; l'idéal serait réalisé s'il ne survenait telle circonstance où la vue claire du bien s'obscurcit, où de chers intérêts, des passions violentes, des sophismes spécieux ne permettent plus de compter sur la bonté de la nature. Plus haut encore, tout près de l'idéal, rien de ce qui est une obligation pour le commun des hommes n'est accompli par devoir, mais l'héroïsme ou la sainteté transforme en de simples devoirs ce qui paraîtrait aux meilleurs le dernier effort de la vertu. Partout, en un mot, le devoir réclame sa part dans l'évolution de la moralité.

VI.

Rien ne saurait donc remplacer le devoir, pour les âmes les plus hautes comme pour les plus basses. Or, quelle autorité reste au devoir dans la morale de M. Spencer? La conscience, telle qu'il la définit, n'est que « le contrôle de certain sentiment ou de certains sentimens par un autre sentiment ou par plusieurs. » Les mobiles supérieurs auxquels appartient ce contrôle ne sont eux-mêmes que la transformation de sentimens sans valeur morale : la double crainte

un moyen, le principal et le plus sûr, de nous élever vers la perfection. » (*La Solidarité morale*, page 13.)

des vengeances humaines et des vengeances divines, et, dans leur évolution, ils ne s'épurent peu à peu que pour s'évanouir. Ici éclate le vice propre de la doctrine de l'évolution, appliquée à la morale. Elle pouvait atteindre le bien et le mal, qui comportent une infinité de degrés : elle ne peut atteindre le devoir, qui demande des règles fixes. Ne reconnaissant rien de stable, voyant tout flotter dans un perpétuel devenir, la morale évolutionniste aime à montrer, dans cette transformation sans fin de toutes choses, les constantes oppositions d'intérêts et de sentimens et, comme elle ne peut les concilier par aucune autorité décisive, elle se contente de compromis et de moyens termes, où le devoir ne saurait trouver ses conditions propres et qui n'ont que la valeur d'un nouveau probabilisme. Sa ressource unique est un appel à cette humanité idéale pour laquelle le bien de chacun sera le bien de tous et qui verra disparaître toute cause de conflits soit entre les individus, soit dans l'intérieur même de chaque individu. Ainsi non-seulement le devoir tend à s'effacer, à mesure qu'on s'élève vers l'idéal, mais, dans le rôle transitoire qui lui est laissé, il ne peut rien trancher, rien décider souverainement, en dehors de cet idéal même où il devra trouver la mort.

L'idéal peut être et il a été, dans quelques nobles doctrines, un principe de morale; mais il faut qu'il se conçoive comme le plus haut développement, comme la forme suprême de la moralité. Or, la moralité proprement dite n'a aucune place, ni par les sentimens qu'elle implique, ni par les idées ou les actes qui l'expriment ou qui la réalisent, dans cette humanité bienheureuse, pour laquelle tout sera facile et se fera par la seule force des choses. L'idéal moral était déjà compromis par cette première erreur que nous avons signalée et cherché à réfuter, qui réduit le bien au bonheur; mais il est atteint dans son principe par une erreur plus profonde qui tient au fond même de la doctrine évolutionniste. Le trait capital de cette doctrine, telle que l'ont comprise tous ses adeptes, est d'effacer toute différence de nature entre les êtres pour ne les distinguer que par leur degré de développement et de complexité. Nulle part on n'y voit apparaître, avec ses caractères propres, la personne morale, libre dans ses déterminations et responsable de ses actes. Or là seulement, dans ces conditions de personnalité distincte, de liberté et de responsabilité, est la racine d'une loi obligatoire; là seulement se peut concevoir l'être moral, à toutes les étapes de son perfectionnement, depuis les premiers efforts, souvent infructueux, du devoir contre la passion jusqu'au triomphe définitif d'un vertu souveraine, qui règne sur l'âme entière avec la pleine conscience de sa force et de sa liberté conquises. M. Spencer ne connaît ni cette évolution de l'être moral, ni l'idéal qui en est le terme, parce qu'il n'en conçoit

pas le point de départ. Il ne trouve ainsi dans sa doctrine aucune lumière pour tracer de véritables règles de conduite. Ses préceptes les meilleurs ne sont que des conseils de prudence. Ils ne s'élèvent jamais jusqu'au devoir.

M. Spencer se félicite cependant d'être d'accord sur plus d'un point, dans ses préceptes comme dans ses théories, avec la morale ordinaire, et il répond d'avance, dans sa préface, aux critiques intolérans ou moroses qui refuseraient de lui savoir gré de cette coïncidence. Il rappelle que, du temps des bûchers, l'orthodoxie religieuse se contentait d'une soumission extérieure. Maintenant qu'on ne brûle plus, on exagère les moindres dissidences entre la prétendue orthodoxie et la prétendue hétérodoxie ; quiconque se sépare sur quelque point de la foi commune est classé aussitôt, en dépit de ses déclarations les plus formelles, parmi les matérialistes, les athées et les fauteurs de doctrines immorales. Nous n'avons aucun goût pour l'intolérance dogmatique et nous cherchons plus volontiers ce qui rapproche les doctrines que ce qui les sépare ; mais, en morale surtout, il faut craindre qu'un accord apparent ne cache une opposition radicale sur le fond des choses. On a souvent remarqué que les préceptes pratiques des épicuriens étaient à peu près les mêmes que ceux des stoïciens : Montesquieu a pu cependant, avec quelque raison, attribuer aux premiers une grande part dans la corruption du monde antique et célébrer les fortes doctrines des seconds comme un dernier effort de la nature humaine pour échapper à la décadence des institutions et des mœurs. On peut retrouver chez les sages du paganisme tous les préceptes dont on fait honneur au christianisme : pourquoi ces préceptes ont-ils eu, dans la prédication chrétienne, une puissance de propagation et une action sur les âmes qu'ils n'avaient jamais possédées dans l'enseignement des plus grands philosophes? C'est qu'il s'agit moins en morale de donner de bons conseils que de les appuyer sur des principes certains et sur une autorité décisive. Or les principes et l'autorité font surtout défaut à la morale évolutionniste. Elle peut s'élever chez M. Spencer à des conclusions plus générales et plus sûres que les inductions des utilitaires sur les résultats possibles ou probables de chaque action ; mais, en dehors de l'espérance ou de la crainte de ces résultats, elle n'a rien à opposer aux passions ; elle ne peut rien déduire du principe même du devoir ; elle ne peut rien prescrire qui ait l'autorité du devoir.

M. Spencer est d'ailleurs un esprit trop pénétrant et trop sincère pour exagérer l'accord entre sa morale et la morale commune. Il insiste en toute occasion sur ce qui fait à ses yeux la nouveauté de ses préceptes : c'est qu'ils sont une réaction salutaire contre les excès de l'esprit d'abnégation et de sacrifice. Ces excès, suivant lui,

ont perdu la morale en lui donnant un aspect repoussant et odieux. Ils ont pu être glorifiés comme un haut degré de vertu, tant qu'ils ont eu l'appui des croyances religieuses; privés de cet appui, ils sont devenus intolérables, et ils menacent d'entraîner la morale tout entière dans leur juste discrédit. Pour sauver la morale, il faudrait y accomplir une révolution analogue à celle qui s'est faite dans la famille, où l'autorité paternelle dépouille de plus en plus son ancienne sévérité. Les pères d'autrefois et les pères d'aujourd'hui sont « le symbole de l'autorité de la morale comme on l'a faite et de la morale comme elle devrait être. »

Dans la morale comme dans les relations de la famille, il faut assurément bannir toute prescription purement arbitraire. Il faut savoir, dans le maniement particulier des individus, proportionner l'indulgence ou la sévérité à l'état des âmes. Il ne faut pas moins craindre de froisser et d'effaroucher, par une sévérité outrée, une âme délicate et faible que d'encourager au mal, par un excès de complaisance, une âme sans défense contre les entraînemens coupables. La conduite particulière et personnelle, dans l'infinie variété des cas où elle doit prendre un parti, comporte toute sorte de tempéramens et de ménagemens; mais quand il s'agit de tracer des règles générales, soit pour les devoirs de la famille, soit pour les autres devoirs, rien n'est plus dangereux que de pencher du côté de l'indulgence, car c'est pencher du côté où la nature, dans la plupart des cas, se porte d'elle-même. C'est ainsi qu'on voit s'introduire, entre les parens et les enfans, une sorte de camaraderie qui est la négation des lois mêmes de la famille. C'est par l'effet d'un semblable relâchement que s'est formée la morale complaisante des casuistes. Écrivant pour les confesseurs, pour les directeurs de conscience, ils avaient raison peut-être de les prémunir contre une sévérité excessive; mais, en voulant soumettre à des règles, pour chaque cas considéré d'une manière générale et abstraite, les limites de l'indulgence, ils ont été conduits à des compromis, à des excès de condescendance qui sont la négation de la morale.

La casuistique de M. Spencer n'a pas évité cet écueil; partout se montre, dans ses préceptes, la crainte de trop demander à la nature humaine. Non-seulement, dans ses principes généraux, c'est une morale sans élévation véritable, quoiqu'elle prétende viser à la vie la plus élevée, mais dans l'appréciation des cas particuliers, c'est une morale toujours prompte à blâmer les efforts d'une vertu trop haute et à justifier certaines défaillances.

Je n'en veux citer qu'un exemple, tout à fait typique. M. Spencer suppose le cas d'un fermier menacé d'expulsion par un propriétaire conservateur s'il vote pour un candidat libéral. La ruine est cer-

taine pour sa famille, s'il obéit à ses convictions; s'il cède à la crainte, sa voix peut suffire pour faire triompher une politique funeste à son pays. Il est infiniment rare sans doute qu'un seul vote, dans une élection, ait de telles conséquences; mais les mauvais exemples sont contagieux, et si sa défaillance trouve de nombreux imitateurs, elle peut être la cause des plus graves périls pour la politique nationale. Quel conseil lui donner dans cette cruelle alternative? Il ne s'agit pas seulement de mettre en balance les intérêts de la famille et les intérêts de l'état; il faudrait pouvoir peser toutes les conséquences probables de chaque manière d'agir. Or, observe M. Spencer, « les rapports entre les maux contingens peuvent varier à l'infini. Dans un cas, le devoir public s'impose avec force, et le mal qui peut en résulter pour les nôtres est léger; dans un autre cas, la conduite politique a peu d'importance, et il est possible qu'il en résulte pour notre famille un grand mal, et il y a entre ces extrêmes tous les degrés. En outre, les degrés de probabilité de chaque résultat, public ou privé, vont de la presque certitude à la presque impossibilité. En admettant donc qu'il soit mal d'agir de manière à nuire peut-être à l'état et en admettant qu'il soit mal d'agir de manière à nuire à la famille, nous avons à reconnaître le fait que, dans un nombre infini de cas, personne ne peut décider laquelle de ces deux manières d'agir est vraisemblablement la moins mauvaise. »

Il y a, sans contredit, des circonstances très atténuantes et même de légitimes motifs d'excuse dans l'acte de faiblesse d'un père de famille qui vote contre sa conscience pour sauver ses enfans de la misère; mais justifier cet acte comme un de ceux où le doute est permis et qui ne comportent pas même, « dans un nombre infini de cas, » les chances d'une décision plus ou moins vraisemblable, n'est-ce pas fausser les consciences? N'est-ce pas ruiner d'avance les devoirs les plus certains du citoyen? Et il ne faut pas oublier que M. Spencer, dans cette solution dubitative d'un douloureux cas de conscience, a le double mérite d'une sincérité parfaite et d'une logique irréprochable. Ses principes, qui ne considèrent que les conséquences utiles ou nuisibles des actions, et qui ne reconnaissent rien d'inflexible dans le devoir, lui imposaient une telle solution, et il faut lui savoir gré de n'avoir pas cherché à la dissimuler; mais il nous montre par là combien il est loin d'avoir fondé cette morale scientifique où la société laïque doit trouver la détermination complète et définitive des devoirs de l'homme et du citoyen.

VII.

La morale évolutionniste, comme la morale utilitaire, a échoué surtout parce qu'elle a voulu écarter tout principe métaphysique. Nous avons montré que cette prétention recevait déjà un démenti par l'idée même de l'évolution; car cette idée, en s'imposant à tous les êtres comme la loi universelle de la nature et en se donnant pour dernier terme un idéal de perfection, dépasse évidemment les limites de la réalité observable; mais, une fois le principe posé, M. Spencer et son école font effort pour se passer de toute autre considération du même ordre. De là la prédominance du sentiment du plaisir dans l'évolution de la conduite et dans l'idéal même du bien; de là aussi l'amoindrissement et, en définitive, la négation du devoir. On peut affirmer, en retournant un mot célèbre, que, si la métaphysique était bannie du reste des sciences, elle devrait garder sa place au cœur de la morale. Toutes les autres sciences ont leurs principes propres, qui trouvent dans les faits une constante confirmation; si l'esprit se laisse entraîner à chercher dans des considérations métaphysiques la raison de ces principes, ce n'est pas qu'il sente le besoin de les rendre plus clairs ou plus certains, c'est seulement pour satisfaire un intérêt de haute curiosité spéculative. La morale a aussi ses principes propres : le bien et le devoir; mais, à la différence des principes mathématiques ou physiques, ils ne sont jamais assurés d'une confirmation expérimentale. Je concevrais le bien alors même que tout serait mal, suivant la thèse pessimiste, et cette thèse même n'est possible qu'en opposant à la réalité la conception du bien. Si j'ai conscience en moi-même ou si j'ai au dehors la vue de quelque bien, je conçois aussitôt un bien moins imparfait et je m'élève ainsi à l'idée d'un bien sans mélange, d'un bien parfait, qui n'est pour moi qu'un idéal, en dehors et au-dessus de toute réalité. De même pour le devoir, car il est par essence l'expression, non de ce qui est, mais de ce qui doit être, et il subsisterait tout entier, alors même qu'il n'aurait jamais été, qu'il ne serait jamais réalisé. Ces idées du bien et du devoir, par lesquelles nous jugeons les faits et qui ne peuvent s'expliquer par les faits eux-mêmes, ne peuvent être que des idées métaphysiques. De plus, par cela même qu'elles ne reçoivent pas la confirmation de l'expérience, elles ne peuvent demander qu'à d'autres idées métaphysiques les développemens qui leur sont nécessaires, non-seulement dans un intérêt spéculatif, mais dans un intérêt pratique, pour se défendre contre toutes les objections et pour écarter, autant que possible, toutes les causes d'obscurité. Elles ont d'autant plus besoin

de se fortifier dans les esprits qu'elles n'ont pas seulement à compter, comme les idées purement scientifiques, avec le doute, l'ignorance et l'erreur, mais avec l'intérêt et la passion. « Si la géométrie s'opposait autant à nos passions et à nos intérêts présens que la morale, dit Leibniz, nous ne la contesterions et ne la violerions guère moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclide et d'Archimède. » Il faut donc ne rien négliger de ce qui peut assurer les démonstrations de la morale, et il faut également ne rien négliger de ce qui peut lui donner une plus grande force pratique. Or chacune de ces idées métaphysiques sur lesquelles s'appuie la morale, en même temps qu'elle éclaire l'esprit, devient pour la volonté un motif d'action. Lorsque Platon définit le bien la ressemblance avec Dieu, il fait de cette ressemblance un puissant stimulant pour l'effort moral. Lorsque Kant ramène le devoir au respect de la personne humaine, considérée comme une fin en soi, ce respect, qui ennoblit les autres hommes et qui nous ennoblit nous-mêmes à nos propres yeux, précise et fortifie tout ensemble le motif du devoir.

Quand on parle de métaphysique, on éveille l'idée de la science la plus contestée et la plus contestable, d'une science également inintelligible pour ceux qui l'enseignent et pour ceux à qui on l'enseigne, suivant la piquante définition de Voltaire. Comment une telle science pourrait-elle éclairer la morale et ajouter à sa force pratique? Il ne faut pas confondre les idées métaphysiques et la science même de la métaphysique, considérée dans son ensemble. C'est l'honneur de cette science de n'accepter aucune explication et aucun principe sans chercher une explication ultérieure et un principe plus haut encore. De là son obscurité pour le commun des esprits; de là ses périls pour les esprits élevés, qu'elle attire par la grandeur de ses espérances et qu'elle égare trop souvent par les difficultés où elle les engage dans la poursuite d'un but inaccessible. Mais si la métaphysique n'est pas et ne saurait jamais être une science achevée, ses discussions et ses systèmes ont pour objet constant certains principes qui gardent une place assurée parmi les croyances les plus générales de l'humanité. Au premier rang de ces principes, il faut compter les bases métaphysiques de la morale, ces trois *postulats* (1) en dehors desquels Kant ne croit pas qu'on puisse édifier une théorie complète et solide du devoir et du souverain bien : la liberté, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme. Ce sont assurément des croyances très contestées; mais, en dépit des contradictions qu'elles n'ont jamais cessé de rencontrer et des difficultés de toute sorte qu'elles peuvent soulever, on ne sau-

(1) Ce mot de *postulats* ne signifie pas de pures hypothèses, mais des vérités démontrées par cela même que la morale les réclame ou les *postule* comme ses conditions nécessaires.

rait nier qu'elles ne réunissent toutes les grandes religions et toutes les grandes philosophies et qu'elles ne président, dans une mesure plus ou moins large, à l'éducation générale, partout où ces religions et ces philosophies ont étendu leur influence. Elles sont le couronnement de toutes les doctrines morales qui ne méconnaissent pas les caractères propres du bien et du devoir; elles se retrouvent dans la plupart des livres de morale, depuis les traités systématiques jusqu'aux plus modestes manuels de sagesse pratique. Pour les bannir de la morale, il faudrait bouleverser de fond en comble l'éducation des enfans dans la société actuelle; il faudrait expurger ou exclure, non-seulement presque tous les livres destinés spécialement à l'enseignement moral, mais une foule d'ouvrages de poésie, de littérature romanesque, d'histoire et même de science, où se retrouvent ces croyances suspectes et où elles tiennent souvent la première place (1).

« Il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'une géométrie, » dit-on souvent d'après Voltaire, et l'on en conclut qu'il faut séparer la morale, non-seulement de tous les dogmes religieux, mais de toutes les idées qui sont l'objet d'une contestation quelconque. On oublie que Voltaire ajoutait : « La morale vient de Dieu, comme la lumière. » Il ne bannissait donc pas de sa morale le Dieu de la raison, mais, suivant son langage, le Dieu de la superstition. Est-il vrai, d'ailleurs, comme il l'affirme, et comme on le répète sans cesse, que « la morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison? » Hélas! les controverses en morale ne sont pas plus rares qu'en métaphysique. Rien de plus contesté que les bases mêmes de la morale; rien aussi de plus contesté que certaines questions de morale pratique. Ne parlons pas des casuistes de profession, et cependant il y a toujours eu parmi eux et il y a encore des hommes éclairés, sérieux, animés d'intentions droites. Écartons aussi les philosophes: ils obéissent peut-être à l'esprit de système et à la logique de leurs principes. Mais, dans le monde, parmi des hommes appartenant à une même civilisation, ayant reçu une éducation semblable, quel désaccord souvent sur les plus graves sujets de morale privée ou de morale publique! Et ce désaccord ne se produit pas seulement dans des cas où la conscience du devoir peut être obscurcie par l'intérêt ou la passion, mais dans des jugemens absolument désintéressés sur les actions d'autrui. Le respect que l'on professe ou que l'on affecte de professer pour certaines

(1) J'ai sous les yeux un catalogue de livres d'instruction et d'éducation populaires, dressé par une société dont l'esprit est certainement dégagé de tout préjugé mystique : le *Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement*. J'y trouve le *Traité de l'existence de Dieu*, de Fénelon, *du Vrai, du Beau et du Bien*, de Victor Cousin, *la Religion naturelle* et *le Devoir*, de M. Jules Simon, les traités de morale de M. Janet, de M. Franck, etc.

maximes générales et banales qui constituent à chaque époque, sous l'empire des mêmes mœurs, le fond de la morale courante, dissimule en partie ces divergences d'opinions; mais quand on compare différentes époques, différentes civilisations, la diversité éclate. Le progrès des études historiques et des observations géographiques l'a mise en telle évidence qu'on reconnaît aujourd'hui la nécessité de juger les actions humaines, non plus d'après nos idées, considérées comme l'expression de la morale universelle et immuable, mais d'après les idées reçues dans les divers milieux où ces actions se sont accomplies.

C'est donc vainement qu'on se flatterait d'avoir mis la morale au-dessus de toute contestation parce qu'on l'aurait dégagée de toute idée métaphysique. On n'aurait fait que l'affaiblir et la livrer sans défense aux fantaisies individuelles en la privant de ses appuis nécessaires. Il faut revenir à la morale naturelle, telle qu'on l'a toujours entendue, telle que l'ont reconnue toutes les religions et toutes les sociétés; à la morale de la pure raison, mais de la raison n'abdiquant aucun de ses principes et ne retranchant rien de son domaine. Les principes métaphysiques de la morale ne lui sont point extérieurs; ils font corps avec elle; ils l'éclairent et ils en sont éclairés; ils assurent son empire sur les âmes en même temps qu'ils gagnent à sa lumière une nouvelle force de persuasion. Elle ne progresse enfin que par eux comme ils ne progressent que par elle : le progrès moral a toujours été uni à une conception plus haute et plus pure de la Divinité, et le progrès religieux a toujours été préparé par une conception plus pure et plus haute du bien et du devoir. Il suffit de rappeler les antécédens de la morale chrétienne dans la philosophie grecque et l'influence toujours persistante du christianisme sur le développement des idées morales dans les sociétés modernes.

Nous pouvons, en effet, invoquer sans scrupule l'exemple et l'autorité du christianisme dans une discussion qui ne porte que sur la morale naturelle. Le christianisme, soit qu'on lui attribue ou qu'on lui refuse une origine et une action surnaturelles, a toujours fait appel à la conscience et à la raison plus encore qu'à la foi dans ses enseignemens moraux et dans ses discussions avec ses adversaires sur le terrain de la morale. Ses préceptes de conduite sont indépendans de ses mystères; ils sont les mêmes pour toutes les communions chrétiennes; ils sont acceptés, sous le nom même de morale chrétienne, de vertus chrétiennes, par des hommes que leur foi religieuse ou leurs convictions philosophiques tiennent en dehors du christianisme (1). C'est vainement, d'ailleurs, qu'on prétendrait

(1) C'est ce que reconnaissait hautement, il y a quelques années, un membre éminent du parlement hollandais appartenant à la religion israélite. Défendant le principe d'un

écarter les influences religieuses qui ont présidé pendant des siècles à l'évolution intellectuelle et morale de la société dont on fait partie. La conscience et la raison ne sont chez aucun homme, à aucune époque, cette cire vierge de toute empreinte que les philosophes se sont plu à imaginer. Elles ne sont pas non plus uniquement ce marbre aux veines naturelles que Leibniz opposait à la table rase de Locke. A quelque moment qu'on les interroge, elles sont déjà meublées d'une foule d'idées où l'éducation première, les rapports de tous les instans avec les autres hommes, les influences héréditaires peut-être ont la plus grande part. L'esprit le plus libre ne peut les soumettre à son examen et les faire vraiment siennes que sur un très petit nombre de points, et sur ces points mêmes, par beaucoup de ses jugemens, il sera peuple, il pensera avec la masse des hommes de son pays et de son temps. Il restera ainsi, quoi qu'il fasse, attaché par plus d'un lien à la religion dans laquelle il a été élevé, dans laquelle ont été élevés tous ceux qui l'ont formé et tous ceux qui l'entourent. Ce qu'on appelle morale naturelle, depuis l'avènement du christianisme, est nourri d'idées chrétiennes, et j'ajouterai même, porte l'empreinte de l'esprit catholique partout où le catholicisme a longtemps dominé. Ceux qui mettent le plus d'ardeur à réagir contre cet esprit sont souvent ceux qui réussissent le moins à s'en dégager. L'illustre savant anglais Huxley a un mot profond sur la philosophie positive d'Auguste Comte : « C'est, dit-il, un catholicisme avec le christianisme en moins : *Catholicism minus christianity.* »

Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier quand on parle de société laïque et de morale laïque. L'idée de la société laïque est née avec la distinction de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel. Elle trouve son expression dans toute société où le pouvoir civil ne dépend d'aucune église dans l'exercice des droits qui lui sont propres, alors même qu'il reconnaît une religion d'état ; mais elle n'est bien comprise que là où tous les cultes jouissent d'une égale liberté et obtiennent une égale protection. Indépendance du pouvoir civil et liberté

enseignement moral purement laïque, il consentait à laisser introduire dans le programme de cet enseignement les mots de « vertus chrétiennes ; » car, disait-il, « comme ces mots n'expriment pas les dogmes chrétiens, mais les vertus chrétiennes, nous, israélites, pouvons les admettre, parce que tout homme, même non chrétien, doit avouer que les vertus chrétiennes sont les principes qui doivent guider l'homme dans la vie, à quelque religion qu'il appartienne. Aussi longtemps que la vertu sera l'objet de la morale, aussi longtemps que la culture des vertus chrétiennes signifiera enseignement de cette morale que le christianisme manifeste et qu'il porte au fond de lui-même, tous nous pouvons accepter cet enseignement, à quelque culte que nous appartenions. » (Discussion de la loi sur l'enseignement primaire à la chambre des députés de Hollande. — Discours de M. Godefroi, cité par M. Paul Bert, dans son discours du 4 décembre 1880 à la chambre des députés de France.)

des cultes, voilà les deux principes de la société laïque : elle n'en implique pas d'autres. Ce n'est nullement, comme on paraît le croire, une société d'êtres abstraits qui, pour pouvoir compter parmi ses membres et agir comme tels, seraient condamnés à se dépouiller de leur éducation, de leurs croyances, de leurs habitudes particulières de penser et de sentir, de tout ce qui peut devenir entre eux un sujet de divergence. Chacun y apporte ses opinions personnelles, même celles qu'il a puisées à une source religieuse; mais toute opinion doit se laisser discuter : nulle n'a le droit de s'imposer au nom d'une autorité surnaturelle. La société laïque n'est tenue à la neutralité qu'entre les communions religieuses : pour tout le reste, elle garde le droit et elle a souvent le devoir de prendre parti entre des opinions diverses. Elle ne sort pas de la neutralité confessionnelle quand elle fait prévaloir dans sa législation ou dans les actes de son gouvernement telle ou telle opinion politique ou juridique; elle n'en sort pas davantage quand elle charge les instituteurs ou les professeurs à qui elle confie l'enseignement public de se prononcer en son nom sur des questions de science, de littérature, voire même de morale ou de métaphysique. Il n'est pas, en effet, un seul enseignement qui n'ait souvent à faire un choix entre des thèses controversées. S'il y a de telles thèses en philosophie, il y en a aussi dans la morale, nous l'avons prouvé, et tout le monde sait qu'il n'y en a pas moins dans le droit, dans l'économie politique, dans la médecine, dans les sciences mêmes que la sûreté de leur méthode met le plus à l'abri des sujets de discussions et des chances d'erreur. Or il serait étrange que, parmi toutes les thèses qui peuvent être l'objet de l'enseignement public, les seules qui lui fussent interdites sous prétexte de neutralité entre les diverses religions fussent précisément celles sur lesquelles toutes les religions sont d'accord : la morale du devoir, le libre arbitre, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, tout ce qui, en un mot, fait le fonds commun du spiritualisme philosophique et du spiritualisme chrétien.

VIII.

L'incompétence de la société laïque en ces matières est soutenue à la fois par les adversaires du spiritualisme et par les défenseurs exclusifs de l'enseignement théologique. Les premiers invoquent les droits des libres penseurs, athées, matérialistes ou positivistes, qui ne sauraient être astreints à donner ou à recevoir un enseignement contraire à leurs principes; les seconds ne sont pas rassurés par le maintien, dans l'état actuel, d'un enseignement spiritualiste; car les vicissitudes de la politique peuvent amener le triomphe de doctrines tout opposées. Les uns et les autres seraient dans leur

droit s'ils se bornaient à réclamer la pleine liberté de l'enseignement, en dehors des écoles officielles; ils assureraient ainsi un refuge à toutes les doctrines auxquelles ces écoles peuvent être fermées; mais ils ne laissent rien subsister de la notion de l'état, quand ils prétendent le condamner, dans les institutions qui lui sont propres, et particulièrement dans l'instruction publique, à l'indifférence absolue pour toute espèce de doctrine.

Les scrupules des théologiens ont été exposés avec une grande modération par M. le pasteur Bersier, dans une brochure sur l'enseignement de la morale dans l'école primaire (1). M. Bersier, pour ne blesser en rien la conscience des maîtres et celle des familles, voudrait réduire cet enseignement aux préceptes pratiques et laisser les leçons théoriques aux ministres des différens cultes. Nous sommes d'accord avec lui pour ouvrir largement les portes de l'école à l'enseignement religieux proprement dit, en ne tenant compte que des vœux des familles, et pour ne pas imposer à l'instituteur un cours suivi de morale où il rencontrera d'extrêmes difficultés dans l'imperfection de sa propre culture et dans l'intelligence mal préparée de ses élèves. Il fera certainement une œuvre plus utile en rattachant ses préceptes de morale à tout l'ensemble de ses autres leçons, qui lui fourniront sans cesse des occasions de bons conseils. Pourra-t-il toutefois se dispenser d'appuyer ses conseils sur quelques explications, que même ses plus jeunes élèves sauront bien lui demander et que sa conscience lui fera un devoir de donner, s'il prend au sérieux son rôle d'éducateur? Et lui sera-t-il possible, dans ses explications, de s'interdire tout appel à ces idées métaphysiques ou religieuses, dont on prétend faire pour lui un terrain défendu? Enfin, si l'enseignement primaire, quand il est donné au nom de la société laïque, doit s'abstenir de toucher à ces idées, ne faudra-t-il pas, au nom de la logique, bannir de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, tout cours de morale et de philosophie?

On se fait une très fausse idée de l'instruction publique, dans une société libre, quand on suppose que tout y est réglé par des programmes inflexibles, à la façon des dogmes théologiques, et d'un autre côté, que ces programmes sont exposés aux plus brusques et aux plus radicales variations, suivant les fluctuations de la politique. Autre chose est la politique proprement dite, vouée à de perpétuels changemens, autre chose, les institutions permanentes de la société. Nul ministre de l'instruction publique ne se reconnaîtra le droit de bouleverser entièrement, au gré de ses opinions person-

(1) *De l'Enseignement de la morale dans l'école primaire*, par M. Eugène Bersier, pasteur auxiliaire de l'église réformée de Paris.

nelles, tous les programmes de l'enseignement (1). Les innovations, quand elles paraissent nécessaires, sont partout soumises à des corps en possession d'une autonomie plus ou moins large et où le respect des traditions ne trouve pas moins de garanties que l'esprit de progrès. C'est ainsi que la France moderne, à travers toutes ses révolutions et toutes ses crises ministérielles, est toujours restée fidèle, dans son enseignement national, aux principes spiritualistes. C'est sur ces principes que s'appuie, depuis le commencement du siècle, l'enseignement de la philosophie dans les lycées et dans les collèges. Lorsque s'est constitué l'enseignement secondaire spécial, un cours de morale fondé sur les mêmes principes a trouvé place dans ses programmes. Un cours tout semblable a été introduit dans l'organisation légale du nouvel enseignement secondaire des jeunes filles. Enfin, sous une forme plus spéciale et avec d'autres procédés d'exposition, le même enseignement moral, uni aux mêmes principes spiritualistes, va faire son entrée dans les écoles primaires. Est-il besoin d'ajouter qu'à tous les degrés de l'enseignement, les programmes sont assez larges pour laisser aux maîtres toute l'indépendance de pensée compatible avec leurs devoirs envers la société et envers les familles? Ils n'imposent pas de dogmes; ils n'imposent qu'une élévation générale de pensées et de doctrines, très bien définie dans un rapport présenté au conseil supérieur de l'instruction publique par M. Paul Janet sur l'enseignement de la morale dans les écoles normales primaires. M. Janet compare l'enseignement moral à l'enseignement littéraire. Ce dernier n'a jamais été astreint à une étroite orthodoxie; il peut admirer Shakspeare aussi bien que Virgile et Racine; « mais, quelque large que puisse être l'éclectisme de l'état, il y a cependant un principe sous-entendu, c'est qu'il y a des œuvres belles et d'autres qui ne le sont pas, des œuvres élevées et sublimes et des œuvres basses, plates et grossières; et si l'état devait être absolument indifférent en matière littéraire, quelle raison aurait-il de se donner tant de mal, de dépenser tant d'argent, de s'imposer une administration aussi

(1) « Le ministre de l'instruction publique est le chef d'un des grands services de l'état; il n'est ni un philosophe d'une secte quelconque, ni un théologien, et il a le droit de demander aux assemblées politiques, par la confiance desquelles il se maintient, de séparer dans sa personne, comme il les sépare scrupuleusement dans sa conduite, les doctrines et les opinions qui peuvent être le secret de sa conscience, et ses actes comme homme politique, placé par la confiance des représentans du pays à la tête du service de l'instruction publique... Je suis le chef d'un corps enseignant, qu'on appelle l'Université. Vous avez le droit de demander à l'Université, qui sera chargée de cet enseignement moral, compte de ses doctrines. C'est l'Université, représentée par le conseil supérieur, qui fera le programme de morale. » (Discours de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, au sénat, dans la discussion de la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, séance du 10 décembre 1880.)

accablante? » La morale repose, comme la littérature, sur la distinction de ce qui est bas et de ce qui est élevé : « En même temps que l'état élève les esprits, il doit élever les âmes, et cela dans les deux sens du mot, à savoir : donner l'éducation et diriger vers le haut les âmes que la nature entraîne vers le bas. Telle est la pensée fondamentale que l'état doit maintenir, ou il n'a plus qu'à abdiquer. Or, cela même, c'est ce que nous appelons la distinction de la chair et de l'esprit, de l'animal et de l'homme, du plaisir et de la vertu, des passions et de la raison; et la loi qui nous prescrit de sacrifier ou de subordonner ce qui est plat et vulgaire à ce qui est généreux, noble, délicat, c'est ce qu'on appelle le *devoir.* »

Tous les livres de « morale laïque » publiés en France par des membres de l'enseignement public ont su concilier la fidélité à la morale du devoir et aux principes élevés qu'elle implique nécessairement avec cette large et sincère liberté de la pensée qui est le fond de l'esprit philosophique. Je ne veux pas rappeler ceux de ces livres qui ont honoré l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire classique ; mais je ne saurais oublier que l'enseignement spécial, dès son établissement, a trouvé, pour guider ses maîtres et pour contribuer à former ses élèves, deux excellens manuels de morale, que deux membres de l'Institut, MM. Franck et Janet, n'ont pas dédaigné de composer et où, dans la mesure que comportent de tels ouvrages, ils n'ont négligé aucune des questions spéculatives en dehors desquelles il n'y a pas de véritable morale pratique (1). Les écoles primaires sont à peine ouvertes à un enseignement moral distinct de l'enseignement religieux proprement dit, que les manuels se multiplient pour cet enseignement, tous conçus dans le même esprit spiritualiste, tous attestant également, dans l'unité de cet esprit, des conceptions indépendantes et originales. Deux de ces manuels ont pour auteurs M. Compayré, à qui l'on doit une remarquable étude, couronnée par deux Académies, sur les doctrines pédagogiques dans les temps modernes, et M. Marion, l'auteur de *la Solidarité morale* (2). L'un et l'autre se proposent de former l'homme et le citoyen. Ils ne se bornent pas à expliquer la nature morale de l'homme et les relations générales des hommes entre eux ; ils cherchent à faire comprendre à leurs jeunes lecteurs le milieu social et politique dans lequel se développent et agissent les hommes de notre temps et de notre pays. Appropriant ses leçons à l'esprit de tout jeunes enfans, M. Compayré part du concret pour s'élever peu à peu à l'abstrait et redescendre ensuite à des

(1) *Élémens de morale*, par M. Adolphe Franck. — *Élémens de morale*, par M. Paul Janet.

(2) *Élémens d'éducation civique et morale*, par M. Gabriel Compayré. — *Devoirs et Droits de l'homme*, par M. Henri Marion.

applications pratiques d'un caractère plus complexe que ses premiers enseignemens. Il invite ses élèves à réfléchir sur les choses qu'ils peuvent le mieux concevoir : la famille d'abord, puis l'école, puis la patrie. Ce n'est qu'après leur avoir exposé leurs intérêts et leurs devoirs dans ces trois centres de leur vie d'enfans et de leur vie future d'hommes et de citoyens, qu'il résume, en se mettant toujours à leur portée, les principes de la psychologie, de la morale générale et de la théodicée; puis, quand cette première éducation de l'homme les a suffisamment préparés pour l'éducation du citoyen, il les conduit à travers les détails de nos institutions administratives et politiques, en passant par degrés du plus particulier au plus général. Il leur explique ainsi l'organisation de la commune, du département et de l'état, et il ne craint même pas de les initier aux plus graves questions sociales, telles que les congrès ouvriers, les coalitions et les grèves. Il emploie, d'ailleurs, pour tempérer l'austérité de ses leçons, les formes les plus variées : les dialogues familiers, les récits, les excursions historiques; partout il s'efforce d'intéresser l'imagination, en même temps qu'il s'empare de l'esprit et du cœur.

M. Marion suit un ordre plus didactique. Il s'adresse à des élèves plus avancés et il écrit pour les hommes faits en même temps que pour les adolescens. Il trace à grands traits les principes généraux de la morale et il en suit l'application dans les trois divisions de la morale pratique : les devoirs envers les autres hommes, envers nous-mêmes et envers Dieu. Comme M. Compayré, il donne la principale place aux devoirs sociaux, qu'il suit dans toutes les relations de la vie privée et de la vie publique. Il sait d'ailleurs prêter une forme attrayante à ses graves préceptes et il en relève heureusement l'intérêt par des exemples bien choisis et par des aperçus historiques.

D'un ordre plus élevé est le traité des devoirs et des droits, que vient de publier M. Ferraz, pour faire suite à sa *Philosophie du devoir* (1). L'auteur n'écrit que pour les jeunes gens et les hommes faits déjà initiés à toutes les questions philosophiques. Il s'étend sur les devoirs de l'homme envers lui-même, souvent niés et toujours un peu négligés par les moralistes. Il les subdivise d'après les deux grandes parties de la nature humaine, l'âme et le corps, et d'après la division classique des facultés de l'âme : intelligence, volonté, sensibilité. Il trouve là des cadres commodes, bien qu'un peu arbitraires, pour une série de considérations, non moins ingénieuses qu'utiles, qui ne s'en tiennent pas aux vieux préceptes sans cesse renouvelés des sages de tous les temps, et qui savent y ajouter la

(1) *Nos Devoirs et nos Droits; Morale pratique*, par M. Ferraz.

discussion étendue de quelques-uns des paradoxes modernes auxquels les noms de leurs auteurs ont donné une certaine importance. L'inconvénient de ces divisions est de rétrécir, en les rattachant à une faculté déterminée, des devoirs qui embrassent l'homme tout entier. Ainsi le respect de la dignité humaine n'est plus qu'une des formes du respect de la volonté. La morale sociale n'a pas dans l'ouvrage une place en rapport avec celle qui est attribuée à la morale individuelle. L'auteur a peut-être pensé qu'elle appelait moins des considérations nouvelles. Elle est loin cependant de former une science entièrement achevée, surtout en ce qui concerne la théorie des droits, qu'il eût fallu défendre contre d'autres objections que celles du vieux sensualisme et d'une théologie excessive. M. Ferraz donne sur tous les droits et sur les devoirs qui leur correspondent des préceptes excellens, bien déduits et bien développés, mais où manquent un peu et l'originalité de la pensée et l'originalité de la forme. A la suite de la morale sociale, il n'a réservé aucune place pour la morale religieuse. Ce n'est pas qu'il l'ait omise à dessein ou qu'il l'ait méconnue. L'idée religieuse, conçue dans un esprit philosophique, remplit son livre et, dès le début, il a défendu, par des argumens excellens, la réalité des devoirs envers Dieu; mais il a cru sans doute, avec quelque raison, que ces devoirs ressortent naturellement d'une conception éclairée des rapports de l'homme avec la Divinité et qu'il n'y a pas lieu de les réduire en préceptes et de les enfermer dans des formules.

De telles œuvres prouvent que la morale spiritualiste n'a pas seulement pour elle la possession légale et qu'elle n'a pas cessé de justifier, par la vitalité et la fécondité de son enseignement, la confiance que lui conserve la société moderne. Il ne faudrait pas toutefois qu'elle s'endormît dans une fausse sécurité. Elle a contre elle deux préjugés très puissans à notre époque : le préjugé scientifique, auquel toute métaphysique est suspecte, et le préjugé laïque, très porté à confondre la théologie naturelle avec la théologie surnaturelle. Nous avons combattu ces deux préjugés en montrant, par un illustre exemple, l'impossibilité de fonder une morale laïque véritablement efficace, en dehors de toute idée métaphysique ou religieuse, sur la seule base des théories évolutionnistes ou utilitaires. Il faudra livrer encore bien des combats avant d'en finir, si on y réussit jamais, avec des causes d'erreurs auxquelles le mouvement des idées et les transformations que subissent les sociétés elles-mêmes ont prêté une si grande force. La morale spiritualiste ne doit jamais perdre de vue cette « lutte pour la vie. » Or, dans les conflits de doctrines, le plus sûr moyen de vaincre est un commerce constant avec nos adversaires, non-seulement pour mieux saisir leurs points faibles et pour nous éclairer sur nos propres

points faibles, à la lumière de leurs critiques, mais pour nous approprier la part de vérité et d'idées utiles sans laquelle aucun système n'aurait pu exercer une sérieuse influence. C'est ainsi que l'idée de l'évolution, bien comprise, nous paraît une conquête heureuse pour les sciences morales, comme pour les sciences de la nature.

La morale spiritualiste a aussi beaucoup à gagner près de critiques indépendans, tels que M. Fouillée, qui se proposent de la transformer, non de la détruire. Les théories morales que M. Fouillée a exposées jusqu'à présent me paraissent, je l'avoue, moins propres à éclairer les intelligences qu'à leur donner je ne sais quel vertige métaphysique, et j'admire plus souvent, dans les objections qu'il n'épargne à aucune doctrine contemporaine, une subtilité ingénieuse qu'une véritable pénétration. Il voit juste cependant sur plus d'un point et il apporte dans ses discussions les plus subtiles de telles ressources de pensée et de style que le commerce d'un esprit de cette valeur est toujours éminemment profitable.

Enfin, la plus grande force, pour les doctrines spiritualistes, sera l'action qu'elles exerceront sur les âmes si elles savent mettre à profit, pour une propagande active et féconde, la situation privilégiée qu'elles gardent encore dans les institutions sociales, comme dans les idées et dans les mœurs. Puisqu'elles restent chargées de former au bien les jeunes générations, elles ne doivent négliger aucun effort pour élever les esprits, les cœurs, les caractères. Si le présent leur est disputé, que les luttes mêmes qu'elles soutiennent leur soient un stimulant pour s'assurer définitivement l'avenir. En maintenant et en fortifiant, dans la vie privée et dans la vie publique, le culte raisonné du devoir, elles auront bien mérité de la morale et de la société laïque elle-même (1).

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) La thèse que nous avons soutenue dans cette étude vient d'être consacrée au sénat par une disposition législative dont la présentation et la défense font le plus grand honneur à l'initiative autorisée et à la merveilleuse éloquence de l'auteur du *Devoir*. Lors même que l'amendement de M. Jules Simon serait repoussé par l'autre chambre et serait finalement abandonné par le sénat lui-même, les nécessités morales auxquelles répond cet amendement conserveraient toute leur puissance auprès de l'Université, qui, par son conseil supérieur, est maîtresse de tous les programmes, comme s'est plu à le reconnaître M. le ministre de l'instruction publique. Il ne s'agit pas ici d'une de ces questions spéculatives sur lesquelles la diversité des opinions est sans péril. On peut contester à l'état le droit d'instituer dans ses écoles un enseignement de la morale; mais, du moment qu'il prend la responsabilité d'un tel enseignement, il n'a pas le droit de lui imposer pour objet une morale sans Dieu; car ce serait une morale absolument vide de ce qui fait le fond même et l'essence de la moralité.

LA

GUERRE DU PACIFIQUE

I.

LES CAUSES DE LA GUERRE. — COMBAT D'IQUIQUE. — PRISE DU HUASCAR.

Indifférente, depuis près d'un demi-siècle, aux événemens dont l'Amérique méridionale était le théâtre, l'attention publique a été brusquement réveillée par les mémorables combats qui ont ensanglanté les eaux du Pacifique, par les luttes héroïques du Pérou contre le Chili et la chute de Lima, et elle se reporte aujourd'hui avec curiosité vers ces rives lointaines. L'histoire a de ces surprises, la guerre a ses enseignemens. Presque seuls, un petit nombre de géographes érudits ou de commerçans aventureux se tenaient au courant de l'état politique de ces républiques. Une autre génération que la nôtre s'était passionnée au récit des combats qu'elles avaient livrés à l'Espagne pour conquérir leur indépendance. Les noms de Bolivar, Saint-Martin, O'Higgins n'évoquaient plus qu'un souvenir confus. Aux grandes luttes avaient succédé les petits événemens; aux efforts patriotiques, l'anarchie militaire; à l'union qui fait la force, le régime des *pronunciamientos* qui détruit jusqu'au respect du drapeau. Un président renversé par un complot de caserne, l'insurrection des provinces contre la capitale, des intrigues mesquines, plus grotesques que sanglantes, l'anarchie en permanence, tel était, pour la grande masse du public, le triste et monotone spectacle qu'offraient la plupart des républiques hispano-américaines.

La guerre du Mexique, l'exécution de Maximilien, la restauration de Juarez, les désastres financiers du Honduras, les énormes capi-

taux engloutis dans des entreprises véreuses n'étaient pas pour ramener la faveur publique et pour provoquer la sympathie. On se désintéressait de ces républiques du Pacifique et l'on ne prêtait plus qu'une oreille distraite aux récits des faits qui les concernaient. Il n'en est plus ainsi : les grands événemens qui viennent de s'accomplir s'imposent à l'attention. Une puissance nouvelle se révèle et s'affirme. En dix-huit mois, elle a eu raison des armes coalisées du Pérou et de la Bolivie. Victorieuse sur mer, elle a porté la guerre au cœur même des territoires ennemis et poussé ses bataillons triomphans jusque sous les murs de Lima, contrainte à capituler, en dépit d'une résistance héroïque. Le Chili dicte la paix, la fortune sourit à ses efforts, et ce nouveau Piémont, enfermé entre les Andes, la mer et le désert, entrevoit, lui aussi, la possibilité de dompter par la force ou de séduire par l'exemple de sa prospérité ses voisins moins habiles, moins heureux et surtout moins sages.

De tels changemens ne s'accomplissent pas sans luttes et de pareilles luttes exigent des efforts persistans. La ténacité du Chili a surmonté tous les obstacles. Il a fait preuve d'une force de résistance que l'on ne soupçonnait pas, de beaucoup de prévoyance unie à une singulière hardiesse. Il a réussi et il méritait de réussir ; l'étude de cette guerre nous le prouvera en mettant en relief les qualités auxquelles il a dû ses succès, l'héroïque défense de ses ennemis, les causes de leurs revers. A la lueur des événemens qui viennent de s'accomplir, peut-être nous sera-t-il donné de lire ceux que l'avenir tient en réserve ; ils peuvent, dans un temps rapproché, modifier singulièrement la carte de l'Amérique du Sud, ouvrir aux produits et à l'émigration européenne un champ nouveau, réunir en un faisceau commun des forces qui se neutralisaient et créer sur les rives du Pacifique du Sud un état riche et prospère.

I.

Adossé à l'immense muraille des Andes, dont les contre-forts aigus et les cimes neigeuses le séparent de la république Argentine et qui dresse ses parois rougeâtres sur une longueur de 1,800 lieues du nord au sud, borné dans l'ouest par l'Océan-Pacifique, le Chili offre l'aspect d'une bande étroite de littoral, étranglée entre deux barrières infranchissables et se déroulant sur une longueur de 500 lieues. C'est une large vallée qui court du nord au sud, coupée de vallées latérales plus étroites, dont le sol s'élève en forme de terrasses et de plateaux jusqu'au pied du mur gigantesque des Andes. Au sud, la cordillière s'infléchit vers la mer, la vallée se

rétrécit, traçant un léger sillon entre les écroulemens pierreux des montagnes assaillies par les vents et les côtes rudes et sévères que bat incessamment la mer houleuse du pôle antarctique. Les derniers contre-forts des Andes s'abaissent, mais s'élargissent, forment les hauts plateaux de la Patagonie, couverts de hêtres, livrent passage au détroit de Magellan, puis soulevés par un suprême effort, jettent comme une sentinelle perdue à l'extrémité de l'Amérique la Terre de Feu et les assises puissantes du cap Horn. Au-delà, la région des tempêtes, les parages les plus redoutés des marins, le pôle Sud, grandissant chaque siècle, gagnant ce que perd le pôle Nord, poussant toujours plus avant ses banquises, inconnu, inexploré, menaçant dans son inabordable solitude. Parfois, au loin, par un temps clair, derrière son rempart de glaces, une lueur éclatante sillonne la mer, de sourds grondemens, des effondremens de glaciers révèlent l'existence de l'*Erèbe* et de la *Terreur*, volcans antarctiques, entrevus il y a un siècle, objets d'une terreur superstitieuse. Nulle part ailleurs l'Océan ne se montre sous un aspect plus redoutable. A cette pointe extrême du monde, l'Atlantique et le Pacifique se rencontrent et se heurtent, poussant, l'un contre l'autre, leurs vagues immenses entraînées par des courans contraires, impatientes de se frayer un passage, soulevées par les vents impétueux du pôle.

Au nord, la scène change. La frontière du Chili s'arrête au 24° degré de latitude, celui qui, dans l'hémisphère nord, correspond à la latitude de la Havane, de l'Égypte et de l'Inde. Là, sur une longueur de 100 lieues, se déroulent les plaines sablonneuses du désert d'Atacama. Des plaques blanches de cristaux nitreux alternent avec les énormes coulées de laves. Pas de végétation, un soleil ardent, un ciel d'un bleu implacable, une côte sévère. L'eau fait défaut partout. La vie animale cesse. Les cours d'eau qui arrosaient autrefois ces vastes régions sont complètement taris. Le sol onduleux se relève et s'abaisse en monticules de sables et de roches coupés par des masses plutoniennes et traversés par de nombreuses lignes de couleur sombre. Partout une nudité uniforme. De distance en distance on voit surgir du sein de la plaine de gros rochers aux formes étranges rappelant les ruines d'anciens édifices avec leurs fenêtres, leurs aiguilles hautes et fines qui contrastent avec les formes unies et arrondies des hauteurs. Ce sont des roches plutoniennes découpées, ciselées par l'action permanente du soleil et dont les parties les moins résistantes sont réduites en poussière.

Le désert d'Atacama sépare le Chili du Pérou et de la Bolivie.

De l'un à l'autre de ces points extrêmes, le Chili serpente entre les Andes et la mer. Sa superficie égale une fois et demie celle de l'Italie, celui des pays de l'Europe avec le climat et les productions

duquel il offre le plus d'analogie. Son sol est riche en mines d'argent, de cuivre, de houille, de plomb, de fer, admirablement adapté à la culture des céréales et à l'élève du bétail. Le long de la côte, des ports sûrs attirent et retiennent un grand nombre de navires : Coquimbo, Valparaiso, le plus vaste entrepôt commercial de l'Amérique du Sud, Concepcion, Talcahuano, Valdivia, Punta Arenas, la plus méridionale des parties civilisées du globe. Sa population est d'environ deux millions et demi, soit une moyenne de dix habitans par mille carré, mais si la superficie du Chili dépasse de beaucoup celle de l'Italie, qui possède deux cent quarante-huit habitans par mille carré, il importe de tenir compte de ce fait qu'un tiers seulement du sol italien est improductif et qu'il n'y a guère qu'un quart du sol du Chili qui soit cultivé. Par sa position géographique, que nous venons d'esquisser brièvement, le Chili est forcément un pays maritime, agricole et commercial. L'Océan, sur lequel il déroule son immense façade, est la voie naturelle d'un point à l'autre de son territoire. L'Océan aussi est le seul côté par lequel on puisse l'assaillir. Les Andes, aux défilés étroits, aux cols inaccessibles, l'abritent et le défendent contre toute attaque par le continent. Au nord et au sud, il est inabordable. La mer est son domaine naturel. Par elle il exporte ses produits, il importe ce qui lui manque; par elle il est en communication avec le monde; accessible, vulnérable par elle seule, il a dû concentrer ses efforts sur ses côtes, créer une marine marchande pour les besoins de son commerce, une marine militaire pour sa défense, des fortifications pour ses ports.

Un pays, avec ses frontières naturelles, ses accidens de terrain, montagnes, plaines ou vallées, cours d'eau, sol, climat, produits, est le moule dans lequel une nation grandit ou s'étiole, prospère ou meurt, suivant que l'harmonie s'établit ou se rompt entre son génie propre et le milieu dans lequel elle se meut. Un peuple est plus ou moins colonisateur, suivant qu'il se plie plus ou moins facilement aux conditions géographiques et climatologiques des pays autres que le sien. La race espagnole, qui a peuplé l'Amérique du Sud, dont les descendans occupent encore en maîtres le sol conquis par leurs ancêtres il y a trois siècles, mérite de figurer au premier rang des races essentiellement colonisatrices. Sobre, brave, dur à la fatigue, l'Espagnol a subi, sans y perdre aucune de ces qualités de sa race, la transplantation sur un continent nouveau. Tel il nous apparaît en Europe, tel nous le retrouvons en Amérique. Là où le génie aventureux de ses navigateurs l'a entraîné, il a pris racine avec une étonnante ténacité. La puissante république des États-Unis n'a pu lui arracher la Floride qu'à prix d'argent, le Texas et la Californie

qu'au prix de longs efforts. Au Mexique, il résiste à toutes les agressions. Ni la guerre civile, ni la guerre étrangère, ni l'incurie de l'administration, ni le désordre des finances n'ont pu le déposséder de ce vaste empire. Dans l'Amérique centrale, sous le climat le plus brûlant, il détient ses conquêtes; l'Amérique méridionale lui appartient tout entière, et Cuba reste espagnole en dépit de tout, des fautes de la métropole et des convoitises des États-Unis.

Affranchi depuis cinquante-cinq ans seulement du joug de l'Espagne, le Chili a traversé lui aussi cette période inévitable de troubles, de dissensions intestines qui succède presque invariablement à un suprême effort national. Unies pendant la lutte, victorieuses à ce prix seulement, les ambitions se font jour au lendemain du succès. Les tendances diverses s'accusent et s'accentuent. Période critique, pendant laquelle plus d'un peuple héroïque a vu sombrer sa fortune et succomber son indépendance. Pour le Chili, cette période fut courte. Un gouvernement régulier, accepté de tous, rétablit l'ordre dans les finances, dans l'administration, dans l'armée. Au lendemain même de sa victoire sur l'Espagne, il envoyait ses soldats combattre pour la libération du Pérou, il épuisait son trésor pour créer une flotte, recruter une armée et livrer à Ayacucho une dernière et sanglante bataille pour l'affranchissement de l'Amérique du Sud. En paix avec ses voisins, séparé d'eux par des barrières naturelles, le Chili put se mettre au travail, cultiver son sol, développer ses ressources et, pendant les dernières trente années, jouir d'une prospérité et d'un calme inconnus aux autres républiques hispano-américaines.

La découverte de la Californie, le grand courant d'immigration qui se dirigea sur les côtes nord de l'Océan-Pacifique, donnèrent une vigoureuse impulsion au commerce du Chili et modifièrent considérablement sa situation économique. L'émigration européenne à destination des mines d'or s'effectua d'abord par le cap Horn. Valparaiso devint très rapidement un centre important, un point de relâche obligé pour les navires qui venaient d'affronter les tempêtes du cap Horn et qui, tous, se ravitaillaient et s'approvisionnaient dans ce port. De 1848 à 1852, le commerce de Valparaiso décupla par le fait du transit. Il grandit bien plus encore par l'exportation. La Californie ne produisait rien que de l'or. Les émigrans y arrivaient par milliers. Tout manquait, et ce qui faisait défaut, le Chili seul, alors, pouvait le fournir. Les armemens se multipliaient dans ses ports. Pendant plusieurs années il eut le monopole des fournitures de farines, vivres, approvisionnemens de toute nature. Valparaiso, Valdivia, Concepcion s'enrichirent. L'or de la Californie affluait au Chili, l'intercourse maritime lui ramenait des émigrans découragés, sa population s'augmentait par le fait d'une prospérité rapide et

par un courant d'émigration, sur lequel il prélevait une certaine part. Ce mouvement n'eut qu'un temps. La construction du chemin de fer de Panama, l'établissement de lignes de bateaux à vapeur d'Europe aux États-Unis, des États-Unis à Aspinwall, détournèrent l'émigration en lui ouvrant une voie bien autrement rapide et bien moins dangereuse. Plus tard enfin, la construction du grand chemin de fer du Pacifique établit des communications sûres et promptes, et fit abandonner, pour les voyageurs au moins, le transit par Panama.

Le Chili sut habilement profiter de sa brillante, mais éphémère prospérité. Son commerce maritime, considérablement accru, avait formé ses marins; l'audace était venue avec le succès; armateurs, cultivateurs enrichis, entrevoyaient un grand avenir. Des circonstances imprévues avaient fait de Valparaiso le plus vaste entrepôt commercial du Pacifique; pendant plusieurs années, toutes les marines du monde avaient visité son port, y créant une animation extraordinaire, y apportant une prospérité sans exemple. Puis brusquement, le courant se déplaçait, se portait vers le nord. On parlait du percement de l'isthme de Panama. Le jour où cette grande œuvre s'accomplirait, le commerce maritime abandonnerait définitivement la voie du cap Horn, que les marchandises, à défaut de passagers, continuaient encore à suivre parce qu'elle restait, après tout, la plus économique, bien que la plus longue et la plus périlleuse. L'or semé au Chili avait porté ses fruits, l'agriculture avait pris un grand essor, les mines étaient exploitées et donnaient de grands rendemens; les finances étaient dans un état prospère; tout autorisait les vastes espoirs et les hautes ambitions. Vingt-cinq années de paix, une marine nombreuse, une armée bien disciplinée, un crédit solidement assis permettaient de réaliser de grandes choses. Le Chili se sentait à l'étroit dans ses limites actuelles; à l'est les Andes, au sud la mer du Pôle, à l'ouest l'océan. Au nord seul, il pouvait s'étendre. Puis, en marchant vers le nord, il se rapprochait de l'isthme, du mouvement européen. Le nord l'attirait, ainsi que l'aimant le fer. Les nations, comme les individus, subissent ces influences extérieures, résultat pour elles de leur situation géographique et économique. Depuis un siècle, les États-Unis sont en marche vers l'ouest; ils ne se sont arrêtés qu'après avoir atteint les rives du Pacifique... et encore. Par-delà, dans le lointain embrumé de l'océan, ils entrevoient les côtes ensoleillées des îles Sandwich, dont ils rêvent de faire un entrepôt naval, le lieu de plaisance des millionnaires de la Californie, la station d'hiver, le Nice tropical de ces états de l'or.

C'est à ce moment même que, par une singulière coïncidence, les barrières naturelles qui semblaient devoir entraver l'essor du Chil

vers le nord s'abaissaient d'elles-mêmes. Le désert d'Atacama, cessant d'être un obstacle, devenait un objet de convoitises. Ce sol aride et sablonneux, rebelle à toute culture, recélait d'immenses dépôts de salpêtre. Sous la couche de terre, dont l'épaisseur varie de quelques décimètres, on trouve un terrain de couleur claire, compact et composé en grande partie de gypse et de petites pierres que les chercheurs de salpêtre désignent sous le nom de *costras* (croûtes). L'épaisseur de ce terrain est de 0m,2 à 0m,4; sous cette croûte se trouve le salpêtre. Il se présente en couches très irrégulières dont l'épaisseur varie de 0m,1 ou 0m,2 jusqu'à plus de 2 mètres.

Quelle est sa provenance? La présence du chlorure de sodium ou sel commun dans les salpêtrières a, tout d'abord, suggéré qu'elles étaient le résultat d'anciennes formations marines, mais, en observant avec plus d'attention, on constate l'absence de formations calcaires et de roches stratifiées; dans aucun de ces dépôts, on ne rencontre vestige de coquillages marins. Enfin, au lieu d'occuper les parties basses du terrain, le salpêtre se trouve accumulé sur les collines et même sur des hauteurs considérables, comme aux mines de Papaso et jusqu'à sur la cordillière de Maricunga, à plus de 4,000 mètres d'altitude. Son origine est donc locale; il s'est formé là où on le trouve. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ce salpêtre provient de la décomposition des roches feldspathiques, très abondantes dans toute cette région et dont les élémens constitutifs, sous l'influence de l'air, se convertissent en nitrate. L'exploitation du salpêtre entreprise sur les confins du désert d'Atacama avait donné d'excellens résultats. La découverte des gisemens d'Antofagasta détermina, il y a quelques années, une véritable fièvre minière.

Antofagasta est situé dans le désert d'Atacama, qui sépare le nord du Chili des provinces sud du Pérou et de la Bolivie. Lors de la formation des républiques chilienne et bolivienne, ce territoire inculte et sans valeur servit de frontière naturelle aux deux états, frontière vague, indécise, à laquelle ni l'un ni l'autre n'attacha longtemps aucune importance, jusqu'au jour où de hardis explorateurs y découvrirent des gisemens de salpêtre et de guano. Des négociations diplomatiques entamées en 1856 traînèrent dix années. Le Chili exhibait des titres de possession prouvant que sa juridiction s'étendait jusqu'au 22e degré de latitude sud. La Bolivie réclamait jusqu'au 25e. Un péril commun amena une entente. En 1866, à l'issue de la guerre soutenue conjointement par le Chili, la Bolivie et le Pérou contre l'Espagne, on se fit de part et d'autre des concessions réciproques, et un traité signé la même année fixa au 24e degré de latitude la frontière des deux états. Toutefois il fut stipulé qu'ils exploi-

teraient en commun et se partageraient par moitié le produit des droits à percevoir sur les mines et gisemens situés entre le 23e et le 25e degré. C'est dans ces limites que se trouve Antofagasta, à une dizaine de lieues au nord du 24e degré, par conséquent sur le territoire bolivien, et c'est le gouvernement de La Paz qui, aux termes du traité de 1866, octroya aux compagnies chiliennes les concessions nécessaires.

Reléguée tout entière dans l'intérieur du continent, où elle occupe une superficie double de celle de la France, la Bolivie ne possède d'autre accès à la mer que cette étroite bande de terrain d'environ 40 lieues, limitrophe du Chili. Au nord, la province péruvienne d'Arequipa lui barre le chemin de l'océan, et le trafic de la Bolivie se fait en grande partie par les ports péruviens. A la suite du traité de 1866, l'émigration chilienne, attirée par l'appât du gain, remontant lentement la côte, envahit peu à peu le désert, qu'elle explora dans tous les sens; partout on constata l'existence de gisemens nouveaux. Des centres de population se créèrent, sur les côtes surtout. De petits ports, inconnus la veille, acquirent de l'importance, les dépôts, vu la difficulté des communications, ne pouvant être exploités avec avantage qu'à la condition d'être situés à peu de distance du rivage. Découverts par les Chiliens, les importans gisemens d'Antofagasta furent exploités par une compagnie chilienne, disposant de capitaux considérables. Le droit de propriété de la Bolivie ne fut pas mis en question; la compagnie le reconnut de la façon la plus explicite en se conformant aux lois et aux règlemens boliviens relatifs à l'exploitation des mines. En peu d'années, Antofagasta prit un développement considérable et enrichit ses actionnaires.

Ces résultats dus à l'activité, à l'esprit d'entreprise et à l'initiative des Chiliens, éveillèrent la jalousie d'abord, puis les inquiétudes de la Bolivie. Des difficultés surgirent. La clause vague du traité de 1866, qui stipulait la jouissance commune des mines entre le 23e et le 25e degré, se prêtait à bien des interprétations. Sollicité par ses nationaux, désireux de n'engager leurs capitaux dans une exploitation aussi considérable qu'après entente préalable avec la Bolivie, le gouvernement chilien rouvrit avec cette puissance des négociations qui aboutirent en 1874 aux déclarations suivantes : le Chili s'engageait à renoncer à sa part afférente des droits à percevoir sur les guanos et sur les mines en vertu du traité de 1866, et, de son côté, le gouvernement bolivien déclarait que : « les droits d'exportation dans la zone commune ne s'élèveraient pas plus haut que ceux actuellement perçus, que les personnes, les industries et les capitaux des citoyens chiliens ne seraient soumis à aucune contribution autre que celles actuellement existantes. »

Cette clause du traité devait avoir une durée de vingt-cinq années.

La Bolivie ne prévoyait pas alors que, dans un délai peu éloigné et sous l'empire d'une législation minière très libérale, Antofagasta deviendrait une colonie chilienne, comptant près de 20,000 ouvriers, maîtresse en fait d'un territoire sur lequel le gouvernement bolivien n'exercerait plus qu'une souveraineté nominale. La Bolivie ne pouvait songer en effet à entretenir une armée, à élever des forteresses, à occuper militairement une région absolument stérile, où tout ce qui est nécessaire à l'existence de l'homme fait défaut, où l'on ne se procure un peu d'eau potable qu'à l'aide d'appareils de distillation établis sur la plage et où le combustible manque à ce point que l'habitant ne peut faire cuire ses alimens que lorsque ses bêtes de charge ont digéré et que le soleil brûlant du désert a desséché leurs déjections.

Protégée par le traité avec la Bolivie, l'émigration chilienne avançait lentement, mais sûrement. En plusieurs circonstances, des difficultés surgirent avec les autorités locales, impuissantes à faire respecter leurs décisions et à affirmer leur autorité. A La Paz, siège du gouvernement bolivien, l'opinion publique, inquiète, émue, reprochait au président sa trop grande condescendance pour le Chili et l'accusait de sacrifier les intérêts nationaux. L'heure n'était pas éloignée, disait-on, où la Bolivie cesserait d'être une puissance indépendante et n'aurait plus d'autre ressource que de passer sous la domination chilienne. Cette heure sonnerait quand, privée de tout accès à la mer, enfermée de toutes parts, la Bolivie en serait réduite à exporter ses produits et à importer ses échanges par les ports de sa rivale.

La Bolivie n'était pas seule à s'alarmer. Pour des causes différentes, le Pérou suivait d'un œil inquiet cette invasion pacifique. Le désert d'Atacama séparait ses provinces méridionales du nord du Chili, et le désert se peuplait rapidement. Puis, le Pérou était obéré ; ses finances, mal administrées, l'obligeaient à recourir au crédit, et ce dernier s'épuisait. Disposant d'immenses ressources naturelles, il touchait à la banqueroute ; les îles Chinchas, ces gisemens énormes de guano, étaient pour le Pérou ce que le Pérou lui-même, avec ses prodigieuses mines d'or, avait été pour l'Espagne ; une source de richesses faciles, en apparence inépuisables, en réalité une cause d'incurie, de misère et finalement de ruine. On dépensait sans compter, vendant, hypothéquant l'avenir. Les dépôts de guano devaient suffire à tout, permettaient tout, excusaient tout. Mais ces dépôts eux-mêmes s'épuisaient. On leur demandait trop : des avances énormes, des intérêts exorbitans. Le Pérou, acculé, s'avisa de parer à son déficit en frappant d'un droit élevé l'exportation de ses salpêtres. Son territoire en renfermait de nombreux

gisemens. Mais ces droits élevés produisirent peu. Ils n'eurent d'autre résultat que de constituer une prime en faveur des salpêtres chiliens, d'en activer la production, d'en encourager l'exportation. Les navires européens désertèrent les ports du Pérou et vinrent charger à Mexillones, à Antofagasta, du salpêtre que les compagnies chiliennes livraient à plus bas prix, n'ayant à acquitter, en vertu du traité de 1874, que des droits très modérés.

Pour parer à cette concurrence désastreuse, il n'existait qu'un moyen : persuader au gouvernement bolivien de frapper les salpêtres d'un droit élevé. Le traité de 1874 s'y opposait, mais la Bolivie était obérée, elle aussi ; l'opinion publique y était hostile à l'exploitation chilienne. Cette mesure avait donc pour elle la sympathie du gouvernement et celle de la population.

En fait, ce pouvait être la guerre, mais on n'y croyait pas. Le Chili hésiterait, pensait-on, à se lancer dans les aventures d'une lutte avec la Bolivie, lutte longue et coûteuse, dans laquelle il lui faudrait transporter à travers le désert une armée avec tous ses approvisionnemens, franchir d'immenses espaces stériles, les cols des Andes et entreprendre sur La Paz une marche périlleuse. Le Chili hésiterait bien plus encore si la Bolivie, concluant une alliance offensive et défensive avec le Pérou, pouvait faire entrer en ligne les effectifs militaires et les forces navales de ce dernier. Un traité de cette nature fut la condition mise par la Bolivie à l'aventure dans laquelle le Pérou la poussait. Des négociations s'ouvrirent, le traité fut conclu. On convint de le tenir secret afin de permettre au Pérou d'offrir sa médiation et de ne le déclarer qu'au cas où cette offre serait rejetée par le Chili et la guerre déclarée.

Le 11 février 1878, l'assemblée nationale de Bolivie vota le décret suivant :

« Article unique. — Est approuvée la transaction contractée par le pouvoir exécutif, le 27 novembre 1873, avec le fondé de pouvoirs de la compagnie des salpêtres et du chemin de fer d'Antofagasta, *à la condition que soit rendu effectif un impôt minimum de dix centavos par quintal de salpêtre exporté.* »

L'assemblée excédait ses pouvoirs. La loi du 22 novembre 1872 avait donné au président et à son cabinet qualité pour régler, à titre définitif, toutes les contestations soulevées sur la validité des concessions. Cette loi dispensait donc la convention conclue le 27 novembre avec la compagnie d'Antofagasta de la nécessité d'une sanction législative. Telle avait été, en effet, l'opinion des assemblées nationales de 1874, 1875, 1876 et 1877. Elles avaient consacré par leur silence et leur implicite approbation la validité d'une transaction sur laquelle l'assemblée de 1878 n'était plus fondée à revenir.

En outre, ce décret constituait une violation formelle de l'article 4 du traité de 1874, par lequel le gouvernement bolivien s'était engagé à ne pas établir d'impôt nouveau sur les exploitations chiliennes durant une période de vingt-cinq années.

Le Chili protesta contre cette violation d'un pacte international. Son ministre à La Paz demanda au gouvernement bolivien de surseoir à l'exécution du décret. Des négociations s'ouvrirent; elles se prolongèrent pendant toute l'année 1878. La Bolivie traînait en longueur. Il lui fallait le temps d'achever ses préparatifs militaires, de permettre au Pérou d'organiser son contingent et d'arrêter par un déploiement imposant des forces coalisées l'entrée en campagne de l'armée chilienne. Le cabinet de Santiago, irrité des délais qu'on lui opposait, insistait pour une réponse définitive et déclarait que le rappel du décret pouvait seul lui donner satisfaction. Serré de près, le gouvernement bolivien maintint en principe la thèse singulière que l'assemblée nationale avait le droit de rendre des décrets en contradiction avec les lois antérieures et les pactes internationaux; puis enfin, le 18 décembre 1878, il informa le ministre du Chili que le décret était maintenu et que des ordres avaient été donnés aux autorités du littoral pour la perception de l'impôt prescrit par le décret du 14 février. Le gouvernement bolivien exigeait, en outre, le paiement d'une somme de 450,000 francs, montant dû, suivant lui, pour les impôts arriérés; il alléguait qu'à la suite de la concession faite par lui à la compagnie de la construction d'un chemin de fer destiné à relier les mines à la mer, il s'estimait en droit de prélever une compensation proportionnelle à la garantie financière consentie par lui dans l'intérêt de l'exploitation.

Au Chili, l'émotion fut grande. On se sentait menacé, mais on se savait prêt. Le gouvernement rappela son ministre de La Paz, décréta la mobilisation de l'armée, une levée de vingt mille hommes et l'armement de l'escadre. Le cabinet bolivien ne s'attendait pas à des mesures aussi énergiques; invoquant à son tour le texte du traité de 1874, il rappela au Chili que l'un des articles de ce traité stipulait, en cas de contestation, le recours à l'arbitrage d'une puissance neutre. Il offrit de soumettre le différend à l'appréciation du Pérou. Le détour était adroit. Si le Chili acceptait, la Bolivie obtenait gain de cause. S'il refusait, il assumait l'apparence des torts et fournissait au Pérou un prétexte d'intervenir. En même temps que cette proposition d'arbitrage, arrivait à Santiago un plénipotentiaire péruvien chargé d'offrir au Chili ses bons offices. Des indiscrétions calculées faisaient entendre qu'au cas où le Chili déclinerait ses offres, le Pérou se verrait, à son grand regret, contraint d'entrer en ligne et de prendre fait et cause pour la Bolivie.

Dans ces conditions et sous ces réserves, la proposition d'arbitrage ne pouvait être accueillie. Le Chili, sans même consentir à la discuter, répondit en déclarant que la violation par la Bolivie du traité de 1874 replaçait la question au point où elle était avant la signature du traité; qu'à cette époque, il avait établi ses droits sur le territoire situé entre le 25e et le 22e degré de latitude sud, qu'il n'avait consenti à limiter sa souveraineté au 24e degré qu'à la condition de la jouissance en commun de la partie du désert d'Atacama comprise entre le 24e et le 25e degré, que le traité étant rompu par le fait de la Bolivie, il rentrait en possession de ce qui lui appartenait.

II.

C'était la guerre. La Bolivie crut sinon l'éviter, tout au moins la retarder en rapportant le décret, mais en déclarant qu'elle se considérait comme déliée des dernières concessions faites par elle, qu'en conséquence elle retirait celle octroyée à la compagnie d'Antofagasta. Dégagée des formules diplomatiques, sa déclaration équivalait à ceci : elle rapportait un décret prélevant une taxe de 450,000 francs et elle confisquait ou ruinait une propriété de 20 millions.

Le 12 février 1879, Santiago en fête célébrait l'anniversaire de la bataille de Chacabuco, inscrite dans les fastes historiques du Chili. Ce jour-là même, le ministre de l'intérieur recevait la dépêche suivante, datée d'Antofagasta et immédiatement affichée dans les rues de la capitale : « Le gouvernement de la Bolivie, au mépris de nos réclamations, a décrété la confiscation de la propriété de nos citoyens et a pris possession des dépôts de salpêtre, sans daigner nous fournir aucune explication. » Une explosion de colère accueillit la nouvelle. L'opinion publique surexcitée somma le cabinet d'agir. Il était prêt. Les ouvriers chiliens employés aux travaux des mines reçurent par télégraphe l'ordre de résister; renforcés par un corps de troupes régulières, ils s'emparaient sans coup férir d'Antofagasta, de Mejillones et de Caracoles. Un navire cuirassé chilien bloquait le port de Cobija, où s'étaient réfugiées les autorités boliviennes chassées des districts miniers. L'armée s'ébranlait et de nouveaux transports chargés de troupes armaient rapidement pour amener des renforts sur les côtes de la Bolivie.

Le gouvernement de Santiago ne se faisait aucune illusion sur la gravité de ces résolutions. Le Chili se trouvait alors dans une de ces situations où l'audace s'impose et où la fortune mesure ses faveurs au degré de vitalité d'un peuple, à l'habileté de son gouvernement et au courage de ses soldats. Il n'avait pas seulement à

redouter la coalition de la Bolivie et du Pérou, il avait encore tout à craindre de la république Argentine, avec laquelle ses rapports diplomatiques devenaient chaque jour plus difficiles, par suite d'une mésintelligence profonde et qui pouvait, profitant de ses embarras actuels, prendre le Chili à revers, créer une diversion importante ou tout au moins mettre sa neutralité à un prix onéreux.

Ainsi que nous l'avons rappelé, la Cordillière des Andes sépare le Chili de la république Argentine, dont la capitale est Buenos-Ayres. Ces cols, difficiles à franchir, faciles à défendre de part et d'autre, préviennent tout conflit, mais, dans le sud, les Andes s'abaissent en s'élargissant et forment les hauts plateaux de la Patagonie, sur lesquels les deux républiques réclament un droit de souveraineté. La possession de la Patagonie assure le contrôle du détroit de Magellan, route directe des bâtimens à vapeur à destination du Pacifique. Maîtresse de ce territoire, la république Argentine tiendrait entre ses mains une partie du commerce du Chili qui emprunte surtout la voie du détroit. Resterait, il est vrai, le libre passage par le cap Horn, mais il est des plus longs, des plus pénibles et des plus dangereux. Les navires qui se rendent de l'Atlantique dans le Pacifique y rencontrent des courans contraires, des vents debout qui les retiennent plusieurs semaines au milieu des brouillards et des tempêtes, exposés aux chocs des banquises et aux coups de mer. Le Chili entretient avec l'Europe un commerce d'échange des plus importans; il ne possède aucun port sur l'Atlantique; l'établissement d'une voie ferrée projetée entre la république Argentine et lui à travers l'un des défilés de Andes faciliterait grandement son transit, mais ce transit resterait soumis au bon vouloir de sa voisine, et si cette dernière était en outre maîtresse du détroit, le commerce du Chili serait son tributaire. Le percement de l'isthme de Panama obvierait à ces dangers, mais la voie du canal, plus courte et plus sûre, sera aussi la plus dispendieuse, et pour les produits encombrans et de peu de valeur, le détroit de Magellan restera longtemps encore utilisé.

En 1877, le gouvernement chilien avait ouvert des négociations avec la république Argentine afin de régler à l'amiable leurs prétentions respectives sur la Patagonie. Ces négociations furent tenus secrètes à la demande du cabinet de Santiago. Déjà, en 1873, le gouvernement péruvien avait réussi à faire échouer des pourparlers entamés par le Chili. A la fin de 1877, les plénipotentiaires tombèrent d'accord et convinrent que le traité, résultat de leurs délibérations, serait soumis simultanément aux assemblées législatives de leurs pays respectifs. Au Chili, le traité fut rejeté, après discussion, comme n'offrant pas des garanties suffisantes. Avis officiel en fut donné au cabinet de Buenos-

Ayres, qui répliqua par un message du président aux chambres dans lequel il déclarait qu'en présence du refus du Chili de ratifier l'acte de son plénipotentiaire, il estimait que la république Argentine devait s'en tenir à l'*uti possidetis* de 1810. Son message se terminait par ces mots significatifs : « Notre devoir maintenant est d'envisager froidement la situation qui nous est faite. Les négociations sont rompues, non par notre fait. Soyons calmes, mais bien résolus à maintenir nos droits. Nous saurons les sauvegarder et nous voulons espérer encore que des inspirations plus sages prévaudront au Chili et nous permettront d'aboutir, par des moyens pacifiques, à une solution qui n'a que trop tardé. »

Ce message du président fut accueilli avec faveur. A la chambre des représentans, dans la presse, dans les réunions publiques, on accentua encore la note belliqueuse, on réclama et l'on obtint l'envoi de bâtimens de guerre sur les côtes de la Patagonie; on négocia sous main avec la Bolivie et le Pérou dont le concours était assuré pour une action commune contre le Chili. De son côté, ce dernier envoyait à Rio-de-Janeiro un diplomate habile pour sonder le cabinet brésilien, réveiller le souvenir des anciennes rancunes qui subsistaient entre l'empire du Brésil et la république Argentine et qui dataient de 1870. A cette époque, ces deux puissances, alors alliées contre le Paraguay, lui avaient imposé par la force un traité de cession territoriale et la libre navigation du Parana et du Paraguay supérieur, mais ces concessions obtenues étaient devenues une cause de dissentimens, chacun des deux alliés reprochant à l'autre de s'en attribuer les avantages exclusifs.

Le Pérou et la Bolivie ne mettaient plus en doute que la république Argentine ne profitât des embarras du Chili pour faire valoir ses prétentions. Ils se croyaient donc en droit de compter sur une puissante diversion dans le Sud, mais quand bien même elle leur ferait défaut, ils ne s'en estimaient pas moins assurés du succès. Quant au Chili, il sentait instinctivement que le nœud de toutes ses difficultés se trouvait dans le Nord, qu'un premier succès ferait hésiter le cabinet de Buenos-Ayres et qu'une victoire sur la Bolivie et le Pérou lui garantissait la neutralité dans le Sud.

Les forces que ses ennemis pouvaient mettre en ligne étaient numériquement supérieures aux siennes. La Bolivie et le Pérou réunis comptent environ cinq millions d'habitans, le double de la population du Chili. La Bolivie ne possède pas, il est vrai, de marine militaire, mais l'effectif de son armée de terre est assez considérable, et dans ce pays où tout le monde est soldat, habitué au maniement des armes, rien n'est plus facile que de lever des renforts. Le soldat bolivien est naturellement brave, sobre, dur à la fatigue. Vêtu d'une capote de toile grossière, de pantalons larges,

chaussé d'*ojotas*, sorte de sandale en cuir qu'il fabrique lui-même, il résiste aux marches les plus rudes et oppose aux privations une obéissance aveugle à ses chefs, une patience à toute épreuve qui compensent l'absence d'ardeur guerrière et de patriotique enthousiasme. Solide au feu, il meurt, mais ne plie pas. Habitué aux courses de montagnes et aux sables du désert, il franchit sans hésiter de grandes distances, se nourrit de peu, ingénieux à suffire à ses besoins, d'ailleurs très limités.

Moins nombreuse, mais plus enthousiaste, l'armée péruvienne se compose d'élémens différens. L'instruction y est supérieure. Les continuelles révolutions ont militarisé la population. Excellens cavaliers, bons piétons, d'une bravoure brillante, les officiers et les soldats péruviens ne mettaient pas en doute le succès. Ils voyaient dans la guerre entreprise une sorte de promenade militaire destinée à réduire l'arrogance du Chili, dont ils méprisaient l'esprit mercantile et dont ils tenaient l'armée en médiocre estime. Depuis vingt-cinq ans, le Chili, toujours en paix, n'avait pas eu l'occasion de l'aguerrir et lui avait imposé des réductions successives. Par contre, la discipline, la moralité et l'instruction technique régnaient parmi ses troupes; les cadres étaient bons, et les hommes valides ne faisaient pas défaut.

Pour les causes que nous avons indiquées, les efforts du Chili s'étaient portés de préférence du côté de la marine. Elle se composait de deux frégates cuirassées, le *Blanco Encalada* et l'*Almirante Cochrane*, portant chacune six canons de 300, de quatre corvettes, d'une canonnière, la *Magallanes*, de deux pontons et de dix transports. Le Pérou disposait, lui, d'une escadre au moins égale : quatre vaisseaux cuirassés : la frégate *Independencia*, le monitor *Huascar*, les batteries flottantes *Atahualpa* et *Manco-Capac*, deux frégates, l'*Union*, l'*Apurimac*, une goëlette, le *Pilcomayo*, deux pontons et six transports. De part et d'autre, les équipages étaient solides et bien exercés, les officiers à la hauteur de leur tâche.

Mais le Chili avait pour lui une organisation administrative supérieure et une excellente situation financière. Celle du Pérou était déplorable, le trésor vide, le crédit nul. La rente péruvienne, émise à Londre à 74, était déjà tombée deux ans avant la guerre à 14. Une légion de fonctionnaires épuisait le pays. Victimes de révolutions incessantes, ils se hâtaient de s'enrichir pendant leur courte gestion, et, remplacés par d'autres non moins âpres au gain, ils étaient encore retraités pour le reste de leurs jours aux frais de l'état. Leurs veuves et leurs enfans avaient droit à des pensions. Une partie de la population vivait des rentes que l'état lui faisait, et l'état, sans cesse obéré, voyait chaque année ses ressources diminuer et ses charges s'aggraver.

III.

La nouvelle de l'occupation d'Antofagasta par les troupes chiliennes provoqua au Pérou une émotion plus vive encore qu'en Bolivie. La guerre était le vœu de la population; la presse, en y poussant, n'était que l'écho de l'opinion publique, surexcitée et confiante dans le succès. Vainement quelques voix modérées s'élevèrent en faveur de la neutralité; leurs sages remontrances furent couvertes par les clameurs belliqueuses de ceux qui voyaient dans une entrée en campagne contre le Chili des victoires, des annexions territoriales, la conquête d'Atacama, le monopole du salpêtre, la solution des difficultés financières au milieu desquelles le Pérou se débattait.

Don Mariano Ignacio Prado, président du Pérou, passait pour être sympathique au Chili. Renversé du pouvoir en 1867 par une de ces révolutions de caserne, si fréquentes dans la plupart des républiques hispano-américaines, il s'était réfugié à Santiago, où il avait vécu huit années; en 1875, un revirement de l'opinion l'avait rappelé au pouvoir. De son séjour prolongé au Chili, don Ignacio Prado avait rapporté des idées moins superficielles que celles de la plupart de ses compatriotes sur les ressources et la puissance du Chili. Il n'estimait pas que l'annonce seule de l'alliance du Pérou avec la Bolivie frapperait le Chili de terreur, ainsi que le prédisaient les feuilles publiques, et l'amènerait à solliciter humblement la paix. Mais, d'autre part, il n'avait ni la fermeté de caractère ni l'autorité nécessaires pour se mettre résolûment à la traverse des événemens. Le souci de sa popularité péniblement reconquise, l'expérience amère de l'exil et des brusques changemens qui, du pouvoir suprême, l'avaient rejeté dans l'obscurité, l'indolence naturelle de son esprit, qui lui faisait trouver plus facile de suivre, en paraissant le diriger, un courant national qu'il ne se sentait pas la force de remonter, la crainte des attaques de la presse, tout le poussait à se constituer l'avocat, en apparence, le plus ardent d'une guerre sur l'issue de laquelle il ne partageait pas l'illusion générale. Toutefois il crut de son devoir de chef d'état d'essayer de détourner la tempête. « Je réponds de la paix, dit-il, si le Chili évacue Antofagasta. » Cette timide velléité de résistance ne pouvait aboutir, non plus que l'offre de médiation faite au Chili, et à laquelle le gouvernement de Santiago répondait en sommant don Antonia Lavalle, plénipotentiaire péruvien, de déclarer si oui ou non le Pérou était lié avec la Bolivie par un traité tenu secret. Vainement don Antonio éludait la question, déclarant « qu'il n'avait pas connaissance de ce traité, qu'il croyait qu'il n'existait pas, mais

qu'en ayant entendu parler au Chili, il avait demandé à ce sujet des informations à Lima. » Le gouvernement chilien redoublait d'instances, exigeant une réponse catégorique et mettant le Pérou en demeure de se déclarer neutre.

Le 21 mars, le Pérou faisait enfin savoir qu'une déclaration de neutralité était impossible, vu l'existence d'un traité secret d'alliance conclu entre la Bolivie et lui depuis 1873. Le 2 avril suivant, le ministre des affaires étrangères du Chili adressait au plénipotentiaire péruvien la note suivante :

« Santiago, 2 avril 1879.

« Monsieur,

« La déclaration faite par votre gouvernement, ces jours derniers, au ministre chilien à Lima, par laquelle il disait ne pouvoir se déclarer neutre dans notre conflit avec la Bolivie, à cause d'un pacte d'alliance défensive, qui est le même que celui que vous m'avez lu dans la conférence du 31 mars, a fait comprendre à mon gouvernement qu'il ne pouvait maintenir des relations amicales avec le Pérou.

« En conséquence de la réponse que vous m'avez faite dans notre première conférence du 17 mars, relativement à notre demande sur l'existence dudit traité, que vous croyiez ne pas exister, alléguant comme raison que cette convention n'avait pu être approuvée par le congrès péruvien de 1873, et encore moins par les congrès suivans, pendant lesquels vous faisiez partie de la commission diplomatique, en conséquence de cette réponse, dis-je, mon gouvernement a vu que votre gouvernement, en vous cachant ce traité à vous et à nous, s'est mis dans une position irrégulière.

« Mon gouvernement a été surpris d'apprendre que celui du Pérou projetait et signait ce traité dans le moment même où il manifestait au Chili des sentimens de cordiale amitié.

« A cet acte mystérieux, sur lequel on a gardé le silence le plus absolu, le gouvernement du Chili a répondu avec une pleine franchise que ses relations avec le gouvernement du Pérou étaient rompues et qu'il se considérait comme belligérant en vertu de l'autorisation qu'à cet effet et, à la date de ce jour, il avait reçue des hauts pouvoirs de l'état.

« En vous adressant vos passeports, je me fais un devoir de vous assurer que toutes les mesures ont été prises pour vous offrir, ainsi qu'au personnel de votre légation, toutes les facilités et considérations qui vous sont dues.

« Je viens vous réitérer, avec les sentimens d'une considération

distinguée, les expressions de la haute estime avec laquelle je suis, Votre Excellence, le dévoué serviteur.

« ALEJANDRO FIERRO.

« A Son Excellence don José Antonio Lavalle, envoyé extraordinaire du Pérou. »

La guerre avec le Pérou était déclarée et, sur le terrain diplomatique, le Chili maintenait les avantages acquis sur le terrain militaire. Il n'y avait rien à reprendre à la note ferme et modérée qui terminait une négociation dès le début condamnée à ne pas aboutir. L'opinion publique approuva hautement les résolutions du gouvernement, expliquées dans un mémorandum publié le 5 avril dans le journal officiel de Santiago et qui se terminait par ces mots :

« Le Chili est à la hauteur de la grande œuvre qui s'impose à lui. Le gouvernement se sent fort en présence de l'attitude énergique et résolue du pays. Dans de telles conditions, nous avons l'assurance du succès. »

« Cette nation honnête, pacifique et laborieuse, qui n'a de longtemps employé le fer que pour les travaux des champs et pour le transport de ses produits, met ses destinées sous la protection de Dieu. Elle en confie la défense à la valeur, à l'énergie et à l'infatigable constance de ses enfans. »

Ces événemens modifiaient la situation. Le terrain de la lutte se déplaçait ; le Pérou devenait le principal adversaire, celui contre lequel il importait de se mettre en garde et de diriger les premiers coups. La campagne contre la Bolivie demandait du temps. Séparés l'un de l'autre par de vastes déserts, le Chili ne pouvait pas plus diriger ses troupes sur La Paz que la Bolivie ne pouvait envahir son territoire avant d'avoir réuni un matériel considérable, assuré la subsistance des troupes et le transport de l'artillerie. L'occupation du littoral bolivien était chose facile pour le Chili, maître de la mer, mais elle n'empêchait en rien la jonction des armées du Pérou et de la Bolivie, puis l'escadre péruvienne allait entrer en ligne. Tant que le Chili n'avait eu devant lui que la Bolivie, la lutte était forcément circonscrite. La Bolivie ne possédant pas de marine militaire, le Chili n'avait rien à craindre pour l'immense étendue de ses côtes. Il n'en était plus ainsi : on tenait la flotte péruvienne pour redoutable ; on la savait prête à prendre la mer. Le blocus des ports boliviens devenait dangereux, les navires qui en étaient chargés pouvaient être assaillis à l'improviste par des forces ennemies supérieures, détruits en détail. Une rencontre navale entre les deux escadres dans laquelle le Chili aurait le dessous pouvait lui porter un coup mortel, exposer ses ports au bombardement, Valparaiso à la ruine de son commerce, le pays enfin à une invasion par terre soutenue par une flotte victo-

rieuse. Il importait donc avant tout de se mettre en mesure de tenir la mer et diriger de ce côté tous les efforts et toutes les ressources dont on disposait.

L'occupation d'Antofagasta et du littoral bolivien avait eu pour résultat de rejeter au nord les faibles détachemens que la Bolivie entretenait dans ces parages. Ils s'étaient repliés sur Calama, à quelque distance de la côte, attendant des renforts et prêts à reprendre l'offensive. Un avocat bolivien, Ladislas Cabrera, s'était mis à leur tête. Homme entreprenant et résolu, il avait réussi à rétablir la discipline, à relever le moral de ses troupes; il se trouvait en mesure soit d'opposer une résistance sérieuse, soit de tenter une marche offensive. Située sur les bords du Loa, Calama est une sorte d'oasis dans le désert d'Atacama, le point de ravitaillement des caravanes qui se rendent de Potosi au littoral. Vivres et munitions y abondaient. L'endroit était donc bien choisi pour une concentration. En outre, de Calama on menaçait les mines de Caracoles; par une marche hardie on pouvait se porter sur Cobija, ou attendre dans des conditions favorables l'avant-garde de l'armée bolivienne, avec laquelle on restait en communication.

Il importait au Chili de prévenir cette dernière éventualité, de nature à compromettre les résultats du hardi coup de main par lequel il s'était emparé du territoire contesté. Quatre bâtimens de l'escadre vinrent bloquer Cobija qu'occupa sans coup férir un corps de débarquement, pendant que le colonel Sotomayor, parti d'Antofagasta prenait possession de Caracoles, accueilli avec enthousiasme par les mineurs chiliens. Successivement débusqués de ces deux points, les détachemens boliviens se repliaient sur Calama, grossissant l'effectif de Cabrera.

Préoccupé de ce danger, Sotomayor se décida à se porter sur Calama avant que l'arrivée des renforts permît à Cabrera de prendre l'offensive. Divisant ses troupes en deux parties, il laissa un détachement dans Caracoles, choisit cinq cents hommes des plus robustes et marcha vers le nord, marche rude et difficile dans un pays aride où à l'étouffante chaleur du jour succèdent les froids intenses de la nuit, où dans vingt-quatre heures le thermomètre varie de 30 degrés. Il fallait tout transporter avec soi, vivres, eau, fourrages à travers des plaines de sable et des *quebradas* escarpées. Le 23 mars au matin, la colonne chilienne arrivait en vue de Calama. Sommé de se rendre, Cabrera répondit par un refus énergique. Il s'attendait à être attaqué et avait pris toutes ses mesures pour résister. Abandonner Calama, c'était livrer la clé d'Atacama. Habilement disposé le long du Loa derrière d'épais buissons qui leur servaient d'abri, les soldats boliviens ouvrirent un feu nourri contre les troupes chiliennes combattant à découvert un ennemi invisible.

Dans ces conditions défavorables, les Chiliens subirent des pertes assez fortes, mais officiers et soldats ne se faisaient aucune illusion sur l'impossibilité d'une retraite. Derrière eux le désert qu'ils venaient de traverser avec tant de difficultés, devant eux l'ennemi, mais aussi le salut, l'eau, les vivres, qui allaient leur manquer. Vaincus, ils tomberaient tous soit sous les coups de l'ennemi qui les poursuivrait, soit de faim et de soif dans ces interminables solitudes. Sur les ordres de Sotomayor, ils se portèrent en avant, incendiant les broussailles derrière lesquelles s'abritait l'ennemi. La fumée de l'incendie rabattue par le vent enveloppait les Boliviens, forcés de lâcher pied. Une charge vigoureuse acheva leur défaite. Cabrera rallia les fuyards et, lentement, sans être poursuivi, prit la route de Potosi, laissant entre les mains des Chiliens, Calama, ses blessés et seulement une trentaine de prisonniers, dont un colonel et deux officiers.

La nouvelle de ce premier succès fut accueillie au Chili avec enthousiasme. La prise de Calama écartait, pour un temps, toute préoccupation d'une attaque par terre et permettait au gouvernement de concentrer son attention et ses efforts sur les opérations navales. L'escadre chilienne reçut l'ordre de prendre la mer; quatre bâtimens chargés de troupes de débarquement occupèrent, sans coup férir, les ports boliviens de Cobija et de Tocopilla, pendant que les cuirassés chiliens bloquaient le port péruvien d'Iquique, centre d'un commerce important, défendu par une garnison de 3,000 hommes.

Dans l'intéressant ouvrage (1) que vient de publier sur la guerre du Pacifique un écrivain remarquable qui est en même temps un des hommes d'état les plus autorisés du Chili, don Diego Barros Arana, nous lisons que l'escadre chilienne pouvait alors, en se portant hardiment sur le Callao, s'en emparer par un vigoureux coup de main, détruire dans ce port la flotte péruvienne et s'assurer ainsi les avantages qu'elle n'obtint plus tard qu'au prix de combats acharnés et de sacrifices énormes. Le gouvernement chilien eut le tort, paraît-il, de prendre trop au sérieux les fanfaronnades du Pérou et de tenir en trop haute estime sa puissance navale et ses moyens de résistance. Peut-être, en effet, dans le premier moment de désarroi, une pareille tentative eût-elle pu réussir, mais le succès n'était rien moins que certain. Le Callao était en état de défense. Les cuirassés péruviens possédaient une artillerie formidable. Embossés dans le port, ils doublaient la force de résistance des batteries de terre; les troupes de débarquement du Chili ne constituaient encore

(1) *Histoire de la guerre du Pacifique*, par don Diégo Barros Arana; Paris, 1881; Dumaine.

qu'un effectif insuffisant et un échec devant le Callao, au début même de la campagne, en compromettait gravement le succès. Si le gouvernement chilien conçut ce projet hardi, il y renonça après examen, et nous ne saurions l'en blâmer.

Dès le 7 avril, en effet, l'armement de l'escadre péruvienne était assez avancé pour que les navires l'*Union* et *Pilcomayo* prissent la mer sous les ordres du commandant Garcia y Garcia. Au nord d'Antofagasta, sur la frontière du Pérou et de la Bolivie se trouve le petit port de Loa, à l'embouchure de la rivière de ce nom. C'est là qu'eut lieu le premier choc entre le Pérou et le Chili. La canonnière chilienne *Magallanes*, détachée de l'escadre pour reconnaître cette partie de la côte et escorter un convoi, se trouva tout à coup en présence des navires péruviens. Engagée trop avant pour reculer, la canonnière chilienne dut accepter le combat, dans lequel la supériorité de son tir compensa l'infériorité de son armement. Aux décharges précipitées des bâtimens péruviens la *Magallanes* riposta par un feu plus lent et plus méthodique, mais aussi plus efficace. L'*Union*, passablement avariée, et le *Pilcomayo*, tenu à grande distance, durent laisser le champ libre à la canonnière chilienne, qui rallia l'escadre sans avaries graves.

Encouragé par ce premier succès, l'amiral chilien, W. Rebolledo, qui bloquait Iquique, décida de se diriger vers le Callao et d'offrir le combat à l'escadre péruvienne. Le maintien du blocus d'Iquique fut confié à deux vaisseaux chiliens, l'*Esmeralda* et la *Covadonga*, que la lenteur de leur marche et leur état de vétusté rendaient peu propres à l'expédition projetée. Leur rôle devait se borner à interdire l'accès et la sortie du port d'Iquique aux navires de commerce. Remontant vers le nord, l'amiral chilien longea la côte, bombardant successivement les ports de Mollendo, Pisagua; toute cette partie de la côte est entièrement dépourvue de végétation et privée d'eau. Il faut, comme à Iquique, recourir à des condensateurs et distiller l'eau de mer. Le 18 avril, Pisagua fut bombardée, le matériel d'exploitation du guano détruit. On évalue à 500,000 *soles*, plus de 2 millions de francs, les dommages causés par le feu de l'artillerie chilienne. Pas plus à Pisagua qu'à Mollendo, les Péruviens, pris au dépourvu, n'avaient eu le temps d'élever des batteries. Arica seule était mise en état de défense.

Immobile dans le port de Callao, la flotte péruvienne ne donnait pas signe de vie et laissait impunément dévaster les côtes. L'amiral chilien le savait et poursuivait l'exécution de son plan. A Lima, au Callao, l'opinion publique, surexcitée, réclamait des mesures énergiques et s'irritait de l'inertie de l'escadre. Le gouvernement résistait et annonçait le départ prochain d'un ou deux bâtimens, non pour protéger les côtes du sud, mais pour remonter au nord et

aller chercher à Panama un matériel de guerre attendu d'Europe. Ces bruits, habilement mis en circulation, n'avaient d'autre but que de donner le change à l'escadre chilienne, l'entraîner vers le nord et masquer un coup de main sur Iquique. Rassuré par cette inaction et les avis qui lui parvenaient, l'amiral Rebolledo, prenant le large, se dirigeait sur le Callao.

Le 16 mai, le monitor *Huascar* et la frégate cuirassée *Independencia* quittaient furtivement ce port et, dans la matinée du 21, ils arrivaient en rade d'Iquique. L'*Independencia*, revêtue d'un blindage de quatre pouces et demi, portait 22 canons Armstrong et dont 2 à pivot et un éperon de 12 pieds de long. Le *Huascar*, monitor à tourelles, était armé de 5 canons Armstrong et construit de façon à pouvoir abaisser son bordage supérieur et ne présenter à l'ennemi qu'un plat-bord de dix pouces au-dessus de la ligne de flottaison. Contre ces deux redoutables adversaires, la *Covadonga* et l'*Esmeralda* étaient hors d'état de lutter, mais leurs commandans, jeunes, actifs, résolus, décidèrent de combattre jusqu'au bout et de couler plutôt que de se rendre.

Sommée de se rendre par le *Huascar,* l'*Esmeralda* répondit par une bordée à bout portant. Deux fois le *Huascar* se lança sur elle pour la percer de son formidable éperon, deux fois la corvette chilienne réussit à se dérober, maintenant toujours son feu. A la troisième attaque, le *Huascar* la troua. Au moment où elle coulait bas, son commandant, Prat, parvint à gagner le pont du *Huascar* avec quelques hommes et à engager une lutte inégale dans laquelle il succomba avec ses compagnons. L'*Esmeralda* disparut sous les flots après avoir d'une dernière bordée balayé le pont du cuirassé. Sur cent quatre-vingts hommes dont se composait l'équipage du bâtiment chilien, on n'en recueillit que soixante.

Pendant ce temps, la frégate cuirassée péruvienne l'*Independencia* poursuivait la *Covadonga*. Son commandant ripostait avec une froide énergie au feu de son adversaire. Ses deux uniques canons, admirablement pointés, balayaient le pont ennemi, mais ne pouvaient mordre sur la cuirasse de fer. Profitant de son faible tirant d'eau et de sa parfaite connaissance de la côte, le commandant Condell engage audacieusement son navire dans les récifs, entraînant l'*Independencia* acharnée à sa poursuite, qui s'échoue sur un bas-fond. Bien que la *Covadonga* fasse eau de toutes parts, criblée comme elle l'était par la puissante artillerie du cuirassé, elle revient sur lui, l'écrase de son feu et ne le quitte qu'après avoir vu achever l'œuvre de destruction. Alors seulement elle parvient, non sans peine, à rallier Antofagasta.

Ce combat d'Iquique était désastreux pour le Pérou. Non-seulement il lui coûtait un de ses plus formidables bâtimens et n'infli-

geait à ses adversaires qu'une perte facile à réparer, mais il soulevait au Chili un enthousiasme indescriptible; il donnait la mesure de ce que le pays pouvait espérer de sa flotte et de l'énergie de ses marins. De part et d'autre, on avait fait preuve de courage, et l'on ne saurait reprocher aux officiers péruviens qu'un excès d'ardeur à tirer parti des avantages d'une tactique habile. En déjouant la surveillance de l'amiral chilien, en se portant en forces supérieures sur Iquique, l'escadre péruvienne mettait à profit la faute commise. Trahie par la fortune et par son impatience, elle sortait de cette rencontre considérablement amoindrie, mais redoutable encore. Le capitaine Grau commandait le *Huascar;* marin habile, officier intrépide, il devait plus tard illustrer son nom et provoquer l'admiration de ses ennemis. Réduit à ses seules forces, il ne pouvait, après la perte de l'*Independencia*, reprendre Antofagasta. L'amiral Rebolledo venait d'apprendre au Callao le départ des navires péruviens pour le sud. Il arrivait à toute vapeur. Le commandant du *Huascar* reprit la route du Callao, serré de près par l'escadre chilienne, à laquelle il ne put échapper que grâce à sa supériorité de marche et à son sang-froid. Le 7 juin, il ralliait le Callao, où la population l'accueillit avec transport. Salué du nom de premier et illustre défenseur du Pérou, le commandant Grau ne songea plus qu'à prendre sa revanche du malheureux combat d'Iquique.

Pendant que ces événemens s'accomplissaient sur mer, le Pérou et la Bolivie hâtaient la concentration de leurs forces militaires. Les trois premières divisions de l'armée bolivienne, soit environ six mille hommes, avaient fait leur entrée à Tacna, dans la province péruvienne d'Arequipa, sous le commandement du général Daza, président de la Bolivie; mais Tacna était encore à 175 lieues de la frontière chilienne, dont la séparait le désert d'Atacama. Pour franchir cette distance, il fallait longer la côte, soutenu par une escadre de ravitaillement, ou embarquer l'armée dans le port d'Arica sur des transports. L'une ou l'autre de ces deux opérations supposaient la libre possession de la mer, tout au moins pour un temps. On comptait sur la campagne du *Huascar* et de l'*Independencia* pour obtenir ce résultat.

Les forces péruviennes, sous le commandement du général Prado, président du Pérou, occupaient Arica, où devait s'effectuer la jonction des deux armées. Le congrès péruvien, donnant pleins pouvoirs au président pour augmenter les forces de terre et de mer, l'avait autorisé à élever de 125 millions de francs l'émission du papier-monnaie et à négocier des achats d'armes et de munitions en Europe. Le général J. Buendia commandait en chef l'armée de Tarapaca. Le 20 mai, les présidens Prado et Daza opé-

raient à Arica la jonction des deux armées. Ce fut un jour de fête. On avait redouté une attaque et un débarquement des troupes chiliennes sur ce point important. Les forces considérables dont on disposait écartaient ce danger. On savait, en outre, l'heureuse sortie du *Huascar* et de l'*Independencia* du port du Callao; on attendait d'heure en heure la nouvelle de la levée du blocus d'Iquique, de la reprise d'Antofagasta et de la destruction d'une partie de l'escadre chilienne.

Le lendemain on sut à quoi s'en tenir. Le succès n'avait pas répondu aux espérances. Sans se décourager toutefois on pressa es travaux de défense du port d'Arica, dont on fit une place de guerre formidable. Iquique reçut une garnison considérable, on y leva des fortifications garnies de canons de gros calibre; Pisagua, fortement occupée par un corps péruvien et bolivien, fut mis à l'abri d'un coup de main. En même temps, on poussait activement avec la république Argentine les négociations en vue d'une alliance offensive contre le Chili; on proposait de lui céder, pour prix de sa coopération dans la campagne entreprise, 60 lieues de côtes sur le Pacifique à distraire du territoire du Chili, depuis le 24e jusqu'au 27e degré. La Bolivie décrétait en outre la délivrance de lettres de marque à tous navires de toute nationalité qui s'attaqueraient au commerce du Chili. L'argent manquait. La Bolivie confisqua les propriétés des citoyens chiliens dans les mines de Coro-Coro et de Huanchacha et vota un emprunt forcé de 5 millions de francs dont on ne put faire rentrer qu'une partie insignifiante. Enfin une amnistie générale, mesure plus heureuse, dont l'honneur revient au président Daza, eut pour résultat de rallier à son gouvernement et de ramener sous les drapeaux un grand nombre de mécontens, dont les rancunes désarmèrent devant le péril commun.

De son côté, le gouvernement chilien, encouragé par ses premiers succès, pressait activement l'armement de ses troupes. Les mineurs chassés du territoire péruvien constituaient d'excellentes recrues. Durs à la fatigue, exaspérés par les mesures de rigueur prises contre eux, connaissant bien le pays, habitués aux marches et à la vie du désert, ils s'enrôlèrent en foule et fournirent en peu de semaines un contingent de cinq régimens dont l'instruction militaire, la discipline et le courage ne laissaient rien à désirer. L'organisation d'une garde nationale locale permit de disposer des troupes régulières dont les cadres étaient excellens. On fit venir d'Europe les munitions et les équipemens nécessaires; tous les achats furent payés comptant et le service de la dette publique ne subit aucun retard. Le crédit du Chili se maintenait, mais il traversait, lui aussi, une crise économique, résultat de trois années consécutives de mauvaises récoltes et des dépenses considéra-

bles faites pour les grands travaux publics. Ces derniers furent suspendus, une stricte économie fut introduite dans l'administration, enfin on eut recours à une émission de papier-monnaie ayant cours forcé, mais grâce aux mesures prises et aux sages tempéramens apportés à cette émission, la dépréciation du papier fut de courte durée et ne dépassa pas 25 pour 100.

Depuis le combat d'Iquique, l'escadre péruvienne se préparait à la lutte. Si le blocus d'Iquique paralysait le commerce péruvien en empêchant l'exportation du nitrate, il paralysait également une partie de la marine chilienne; il laissait libres les ports de Pisagua et d'Arica, situés plus au nord et par lesquels le gouvernement péruvien acheminait ce qui était nécessaire à son armée; il facilitait en outre un coup de main hardi, l'expérience l'avait prouvé, et obligeait l'amiral chilien à une incessante surveillance, difficile à exercer sur une étendue considérable de côtes. C'est ainsi que la goëlette péruvienne *Pilcomayo* réussit à tourner l'escadre de blocus, à débarquer à Arica un chargement important, à surprendre le port de Tocopilla occupé par les Chiliens, à couler bas un navire de transport, les pontons et les barques et à se dérober par une fuite habile aux poursuites de ses adversaires. Ce que le *Pilcomayo* venait de tenter avec succès, le commandant Grau se préparait à l'entreprendre avec le *Huascar* sur une tout autre échelle. Instruit par l'expérience, il faisait renouveler et changer une partie de son armement, réparer ses machines, compléter son équipage, enrôler des matelots éprouvés; le 6 juillet, il prenait la mer et commençait cette campagne héroïque qui devait immortaliser son nom et illustrer son pays.

On avait déjà vu par l'exemple de l'*Alabama*, lors de la guerre de sécession aux États-Unis, les dommages considérables que pouvait infliger à un ennemi bien supérieur en forces et en nombre un navire isolé, de marche rapide, habilement manœuvré, dissimulant ses mouvemens, apparaissant à l'improviste sur les points où on l'attendait le moins, menaçant sur tous, n'acceptant le combat qu'avec certitude de succès et se dérobant en présence d'adversaires redoutables. Le capitaine Grau, promu amiral, s'inspira de cette tactique. Du Callao il se rendit à Arica, communiqua ses plans au président Prado, obtint de lui la liberté d'opérer à son gré, et se dirigea sur Iquique que bloquait l'escadre chilienne. Il savait qu'à la tombée de la nuit les bâtimens chiliens gagnaient le large pour éviter les torpilles que les assiégeans pouvaient diriger contre eux dans l'obscurité. Le 9 juillet, à minuit, le *Huascar* pénétrait dans le port d'Iquique, l'amiral s'abouchait avec les autorités péruviennes, obtenait d'elles les renseignemens qui lui étaient nécessaires et, avant le jour, reprenait la mer. Prévenu de l'arrivée prochaine du *Matias-*

Cousino, vapeur chilien qui approvisionnait de charbon l'escadre de blocus, il se porta à sa rencontre, le surprit à peu de distance du port et lui intima l'ordre de se rendre. Hors d'état de lutter contre le *Huascar*, ce bâtiment amenait son pavillon, lorsque la canonnière chilienne *Magallanes*, commandée par don José La Torre, vint audacieusement disputer sa proie au monitor péruvien. Surpris de tant d'audace, l'amiral Grau, trompé par la distance et la nuit, se crut attaqué par la frégate cuirassée *Cochrane*, bien supérieure en force à son navire. Il se préparait à éviter le combat quand il reconnut son erreur.

Revenant à toute vapeur, le *Huascar* se porta sur la canonnière pour la couper en deux, mais le commandant La Torre éluda le choc et riposta par un feu nourri. Le *Huascar* ouvrit le sien, gagnant de vitesse sur son adversaire, dont la perte semblait assurée quand apparut à l'horizon le cuirassé *Cochrane* attiré par le bruit de l'artillerie. Le *Huascar* dut abandonner la poursuite et s'abriter sous le feu des batteries d'Arica.

Il y retrouva la corvette péruvienne l'*Union*, bâtiment de haute marche et d'évolution rapide. L'amiral Grau la prit sous ses ordres, l'estimant propre à la guerre de surprises qu'il entreprenait, et se dirigea avec ses deux bâtimens sur Antofagasta. En route il captura deux transports chiliens, qu'il achemina sur Callao. Longeant ensuite la côte, il détruisit les pontons chiliens à Chanasal, Huasco, Carrizal, et, virant de bord, remonta vers le nord. En vue d'Antofagasta, le *Huascar* rencontra un grand transport chilien, le *Rimac*, chargé de vivres, de munitions, portant deux cent cinquante-huit hommes de cavalerie et des chevaux. Le *Rimac* fut pris et convoyé à Arica. A bord se trouvait la correspondance officielle du gouvernement chilien. Par elle on apprit qu'il attendait deux chargemens d'armes qui venaient d'Europe, destinés à l'équipement de l'armée d'Antofagasta.

Convaincu d'après la teneur de ces dépêches que l'armée chilienne cantonnée à Antofagasta était hors d'état de prendre l'offensive jusqu'à l'arrivée de ces convois, l'amiral Grau intima l'ordre au commandant de l'*Union* de se porter à leur rencontre et de s'en emparer. Suivant toutes probabilités, il devait les rejoindre dans le détroit de Magellan. Si ce coup de main réussissait, on prévenait pour longtemps une marche en avant des troupes chiliennes. Le commandant Garcia fit immédiatement route vers le sud. Assailli par les gros temps, il réussit enfin, non sans peine, à pénétrer dans le détroit de Magellan, mais il y entrait au moment même où le premier vapeur venait d'en sortir et, gagnant le large, faisait voile pour Valparaiso. Peu après l'*Union* arrivait en vue de Punta-Arenas, station chilienne dans le détroit de Magellan. Le commandant

Garcia s'en empara, mais, trompé par les indiscrétions calculées du commandant chilien, il crut que les deux navires qu'il cherchait avaient tous deux franchi le détroit, et il se mit à leur poursuite. Le but de l'expédition était manqué, mais l'occupation de Punta-Arenas, l'audace dont avait fait preuve le commandant Garcia en pénétrant impunément dans le détroit et en éludant la surveillance des croiseurs chiliens, la capture du *Rimac* et des soldats qu'il avait à bord, la divulgation des dépêches du cabinet de Santiago, avaient surexcité et alarmé l'opinion publique au Chili. On se sentait en présence d'adversaires actifs, résolus, dont les coups portaient juste et qui infligeaient des échecs répétés. On reprochait au gouvernement de ne pas imprimer aux opérations navales une direction plus énergique. Sans doute le Chili n'avait subi sur aucun point une défaite importante, mais une série d'insuccès et de contre-temps ne laissait pas que d'éveiller l'inquiétude et de blesser le patriotisme.

On crut, au Pérou, que ces symptômes de mécontentement aboutiraient à une insurrection et au renversement du président. Il n'en fut rien. Le gouvernement chilien, s'inspirant des vœux de l'opinion publique et prenant conseil des événemens, modifia ses plans de campagne. Le blocus d'Iquique fut levé, les navires rappelés à Valparaiso furent réparés et ravitaillés. L'amiral Williams Rebolledo, fatigué et malade, fut remplacé par don Riberos, capitaine de vaisseau, déjà âgé, mais plein d'énergie et de résolution. Il prit le commandement de l'une des frégates cuirassées, le *Blanco Encalada*, confia celui du *Cochrane* à don José La Torre, qui venait de faire ses preuves en disputant et arrachant au *Huascar* sa prise en vue d'Iquique, et se prépara à entreprendre, de concert avec lui, une campagne énergique contre le *Huascar*.

Ce dernier poursuivait le cours de ses succès. Le 7 août, il se présentait inopinément devant le port chilien de Taltal, qu'il bombardait. Échappant à toute poursuite, il reparaissait brusquement à Antofagasta, où se trouvaient la canonnière chilienne *Magallanes* et l'*Abtao*. Antofagasta essuyait un nouveau bombardement, l'*Abtao* subissait de sérieuses avaries, mais un boulet de 300 traversait la cheminée du monitor péruvien, éclatait sur son pont et lui tuait plusieurs hommes.

Le 1er octobre, l'escadre chilienne prenait la mer sous le commandement de don Riberos, décidé à en finir avec le *Huascar* et à tout tenter pour obtenir cet important résultat. Outre le *Blanco Encalada* et le *Cochrane*, il avait sous ses ordres la corvette *O'Higgins* et la goëlette *Covadonga*. L'escadre se dirigea sur Arica; le *Huascar* n'y était plus, mais l'amiral chilien apprit par des pêcheurs que l'*Union* avait rejoint l'amiral Grau et que les deux bâtimens

faisaient route vers le sud. A Mejillones, il sut, par des communications télégraphiques de Santiago, que les deux navires qu'il poursuivait, après avoir longé la côte en détruisant toutes les chaloupes qu'ils rencontraient, avaient rallié le port d'Arica. Sur les ordres du commandant Riberos, le *Cochrane*, le *O'Higgins* et un transport passèrent la nuit en vue de Mejillones, pendant que le reste de l'escadre croisait un peu plus au sud, au large d'Antofagasta. Si, comme tout l'indiquait, l'amiral Grau se portait vers le sud, il devait rencontrer l'une des deux divisions chiliennes.

Le 8 octobre, avant le jour, un officier de quart, à bord du *Blanco*, signala près du cap d'Agamos la fumée de deux navires à vapeur. C'étaient le *Huascar* et l'*Union*, qui serraient de près le rivage et avaient, grâce à l'obscurité, passé sans être aperçus par la division postée plus au nord. Immédiatement le commandant Riberos se mit à la poursuite du *Huascar*, qui, se voyant découvert, vira de bord et fit route au nord. Le *Huascar*, de marche supérieure, gagnait rapidement sur son adversaire et se croyait hors de danger quand il aperçut devant lui trois navires qui manœuvraient de manière à lui barrer le passage. C'était l'escadre du nord qui, sous les ordres du commandant La Torre, lui offrait le combat. Pour la seconde fois, ainsi qu'au combat d'Iquique, La Torre et Grau se retrouvaient en présence, mais à armes égales, fer contre fer, cuirasse contre cuirasse.

La situation de l'amiral Grau était des plus critiques. Derrière lui, Riberos avançait à toute vapeur; devant lui, La Torre lui barrait la route; il fallait forcer le passage sans attendre le *Blanco Encalada*. Mais le commandant du *Huascar* n'était pas homme à désespérer de la fortune; il avait foi en lui-même; son équipage, aguerri, composé de marins intrépides, lui inspirait toute confiance, et puis l'audace seule pouvait lui venir en aide. Inquiet toutefois pour le sort de l'*Union*, que sa coque en bois mettait hors d'état de tenir contre la formidable artillerie des cuirassés chiliens, il lui télégraphia de gagner le large et de refuser le combat. Grâce à sa marche rapide, l'*Union* put se dégager et prendre la fuite, suivie par la corvette *O'Higgins*, que le commandant La Torre détacha à sa poursuite.

Resté seul, le *Huascar*, serrant la côte de près, se dirigea vers le nord en forçant de vapeur et en diminuant la distance qui le séparait du *Cochrane*. A 3 kilomètres de distance, il ouvrit le feu, que son adversaire essuya silencieusement; puis, arrivé à courte distance, il laissa porter et, par une manœuvre hardie, lança son navire à toute vitesse sur le cuirassé chilien pour le couler bas avec son éperon. Grâce à sa double hélice, le *Cochrane* évita le choc et les deux navires glissèrent l'un près de l'autre à quelques mètres

de distance en échangeant de terribles bordées. Revenant sur ses pas, le *Huascar* s'acharna après son adversaire, décidé à le mettre hors de combat avant l'arrivée du *Blanco Encalada*, qui accourait en toute hâte. En moins d'une heure, le *Huascar* fit vingt-cinq décharges de ses pièces de 300 sur le *Cochrane*, qui ripostait avec énergie, lui barrant résolûment la route. A onze heures, le *Blanco Encalada* entrait en ligne et ouvrait le feu contre le *Huascar*.

Sur son avant, les projectiles n'avaient pas de prise; l'arrière était sa partie vulnérable : l'amiral chilien concentra sur ce point le tir de ses pièces de 300 et réussit à démonter son gouvernail. Vainement l'équipage du *Huascar* essaya de le réparer. Les matelots chiliens, postés dans les hunes, balayaient le pont par d'incessantes décharges de mousqueterie. Le monitor péruvien ne gouvernait plus; épave ballottée par les flots, il combattait toujours. A toutes les sommations de se rendre et d'amener son pavillon, il répondait par les feux de sa tourelle blindée. Renfermé dans ce poste périlleux, l'amiral Grau soutenait une lutte désespérée. Sur l'ordre de l'amiral chilien, les deux cuirassés dirigèrent simultanément leur tir sur la tourelle. Un obus finit par la transpercer, et l'amiral Grau fut tué sur le coup.

L'amiral mort, toute résistance semblait inutile, mais l'équipage du *Huascar* était résolu à périr plutôt que de se rendre. Le capitaine Elias Aguirre prend le commandement et s'établit dans la tour blindée. Acharnés à la lutte, exaspérés par le combat, les adversaires échangeaient leurs coups meurtriers à une distance de 300 mètres. Le *Blanco Encalada*, sur l'ordre de La Torre réussit même à s'approcher jusqu'à 10 mètres pendant qu'on rechargeait à l'intérieur une des pièces du *Huascar*. Dans l'embrasure béante il décharge un obus de trois cents livres qui éclate dans la tourelle, tue le commandant Elias Aguirre, les servans des pièces et démonte un des canons du *Huascar*. Il n'en restait plus qu'un seul en état de service. C'est assez pour continuer la lutte. Le capitaine de pavillon Carbajal la dirige. De nouveaux servans pénètrent avec lui dans la tourelle, le feu reprend plus lent, mais soutenu, jusqu'au moment où un obus du *Cochrane*, pénétrant par la brèche ouverte, fait éclater le blindage, blesse Carbajal et tue les servans.

Il était onze heures, le combat durait depuis deux heures. Le pont du *Huascar* inondé de sang, la tourelle encombrée de cadavres, attestaient l'héroïsme de la lutte; les mâts brisés ne permettaient plus d'utiliser les mitrailleuses dans les hunes ; pourtant le *Huascar* combattait toujours avec son unique pièce, et le lieutenant Jose Rodriguez soutenait l'ardeur des combattans. Une décharge de mousqueterie, partie des hunes du *Cochrane*, l'abattit sur le pont.

Le *Huascar* désemparé flottait au hasard; les canonniers étaient tués;les matelots qui essayaient de les remplacer tombaient sous le feu de l'artillerie ennemie, les obus ayant fait éclater la toiture de la tourelle. Sur ce pont ensanglanté, incessamment balayé par le feu de douze pièces déchargeant presque à bout portant des boulets de trois cents livres, il n'était plus possible de tenir. Cependant le lieutenant don Pedro Hareson prend le commandement de cette épave. Vainement l'amiral chilien fait cesser le feu, met ses chaloupes à la mer et lance ses hommes à l'abordage; les derniers défenseurs du *Huascar* les reçoivent à coups de hache, de révolvers, et les rejettent à la mer. C'était leur suprême effort. Une seconde tentative d'abordage réussit. Les Chiliens sont maîtres du *Huascar*, mais les survivans ont ouvert les soupapes, le navire menace de couler : les Chiliens n'ont que le temps de les refermer et de maintenir le navire à flot.

Ce combat d'Agamos assurait la suprématie maritime du Chili. Glorieux pour lui, il ne l'était pas moins pour le Pérou. De l'équipage du *Huascar*, 61 hommes étaient morts, les cinq officiers les plus élevés en grade avaient succombé, sept autres agonisaient. Pendant le combat, engagé en vue de Mejillones, le télégraphe de ce port informait les autorités chiliennes des péripéties de la lutte. Le résultat fut accueilli dans tout le Chili par une explosion de joie. Les vainqueurs toutefois rendirent aux vaincus l'hommage dû à leur vaillance et, dans son rapport officiel, l'amiral chilien parla en termes émus de l'intrépidité et du courage de l'amiral Grau, qu'il appela lui-même un grand homme de mer.

Il l'était en effet. Avec lui disparaissait le plus habile et le plus hardi des officiers du Pérou. Ses compatriotes ne s'y trompèrent pas. Le sénat péruvien vota, aux acclamations publiques, la résolution suivante : « A l'appel, à bord de la flotte nationale, le nom de Michel Grau sera prononcé; l'officier le plus élevé en grade répondra : Présent au séjour des héros. »

Maître incontesté de la mer, le gouvernement chilien pouvait désormais imprimer une impulsion énergique aux opérations de terre et tenter l'invasion du Pérou. Ce qu'avait commencé l'intrépidité de ses marins, c'était à ses généraux de l'achever. Nous les suivrons sur ce terrain nouveau, où vont désormais se dérouler les dernières péripéties de la guerre du Pacifique.

C. DE VARIGNY.

LA

RÉGION DU BAS-RHONE

IV[1].

L'ÉTANG DE BERRE ET LES CANAUX DU RHONE A LA MER.

I.

La question des embouchures du Rhône, que les anciens avaient résolue d'une manière très heureuse par la canalisation latérale à travers les étangs entre le golfe de Fos et la ville d'Arles, n'a cessé d'être, depuis deux siècles, un sujet de préoccupations pour nos marins et nos ingénieurs modernes. Le port d'Arles, dont la prospérité s'était maintenue pendant la plus grande partie du moyen âge, avait rapidement décliné. Les étangs qui l'entouraient n'étaient plus depuis longtemps navigables; et, en 1665, Vauban, chargé par Colbert de visiter les côtes de la Méditerranée, dut étudier les moyens d'assurer la navigation entre la ville et la mer. La hauteur de la barre, l'oblitération des passes, l'instabilité du lit et les variations des bras du fleuve l'impressionnèrent vivement. « Les embouchures du fleuve sont et seront toujours incorrigibles, » déclara-t-il au retour de sa mission; et il conseillait de les abandonner à elles-mêmes, d'ouvrir un bras artificiel au Rhône d'Arles et de diriger ce bras sur le golfe de Fos, un peu à l'est de l'an-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février, du 15 mai 1880 et du 1er mai 1881.

cienne ouverture du canal de Marius. C'était, en somme, une seconde édition de l'œuvre romaine.

Tel fut aussi l'avis du marin très expérimenté Barras de Lapenne, capitaine des galères du roi, qui fut envoyé en 1682 à Arles par le marquis de Seignelay, ministre de la marine. « Les embouchures du Rhône, écrivait-il dans son *Portulan de la mer Méditerranée*, sont aujourd'hui dans le même état qu'elles étaient lorsque Marius entreprit de faire la fosse de son nom qu'on a laissé combler. Le commerce d'Arles a beaucoup diminué par le danger et la difficulté qu'il y a de passer à l'embouchure où les petits bâtimens sont souvent retardés deux ou trois mois, et où les vaisseaux de charge les plus petits ne peuvent plus passer. Les embouchures seront toujours impraticables ; toutes les dépenses qu'on y pourrait faire n'aboutiraient à rien ou deviendraient en peu de temps inutiles ; et, puisque les Romains, qui étaient les maîtres des arts et des sciences, n'ont pu en surmonter les dangers, et que, pour faciliter la navigation du Rhône, ils avaient été contraints de les abandonner et de faire ce fossé si célèbre et si renommé, il faut les imiter et ouvrir de nouveau ce canal, ou en faire un autre pour conduire les bâtimens à Fos ou dans le port de Bouc même, ce qui serait encore le meilleur. »

Malgré l'autorité de Vauban et de Barras de Lapenne, les ingénieurs étaient loin de considérer comme absolument impossible l'amélioration directe des embouchures et l'approfondissement de la passe. Les avis étaient partagés ; on ne faisait rien, et le fleuve continuait à être fermé par sa barre, au grand préjudice de la navigation.

Le Rhône ne suivait pas alors dans sa partie inférieure le cours que nous lui voyons aujourd'hui. A près de 30 kilomètres au-dessous d'Arles, on voit encore un poste de douaniers qui s'appelle Chamone. Ce nom, qui n'avait éveillé jusqu'à ces derniers temps aucun souvenir ancien, vient d'être lu récemment sur une pierre à moitié rongée par le salin et perdue dans les solitudes marécageuses de la Camargue. La pierre est très fruste ; elle porte sur ses deux faces une inscription qui mentionne à la fois le territoire de Chamone, le nom du fleuve et le port maritime. Les caractères sont du IIIe ou du IVe siècle ; et, si on rapproche ces indications épigraphiques du texte d'Ammien Marcellin qui fixe le rivage de la mer à 18 milles d'Arles, et du rescrit des empereurs Honorius et Théodose dont nous avons déjà parlé, on peut considérer que cette partie du delta existait déjà à l'époque impériale, sinon à l'état de continent, du moins comme un îlot avancé dans la région des embouchures. Là devait vraisemblablement exister une station

de ces anciens gardiens du Rhône qui étaient préposés, sous la domination romaine, à la navigation du fleuve, chargés, comme nos pilotes lamaneurs, de diriger la manœuvre des navires à leur entrée, et dont le chef, qui portait le titre de *comes ripæ Rhodani*, résidait à Arles, ainsi que semblent le prouver quelques monumens lapidaires conservés dans le musée de cette ville.

Quoi qu'il en soit, à partir de Chamone, le fleuve devenait tout à fait maritime, serpentait autour des theys nouvellement formés, se dirigeait vers l'ouest à travers les plaines basses et les marécages de l'appareil littoral et suivait la direction qu'on a appelée depuis le Bras de fer ou le canal du Japon. Au commencement du XVIIIe siècle, cette branche du fleuve très sinueuse avait près de 30 kilomètres de développement, alors que la distance d'Arles à la mer n'était à vol d'oiseau que de 7 à 8 kilomètres, et elle débouchait sur la grande plage déserte de la Camargue, où l'on devait construire en 1836 le phare de Faraman.

La situation changea brusquement en 1712. Le lit actuel n'existait pas encore, et à sa place se trouvait un groupe d'étangs salés dans lesquels les faux-sauniers fabriquaient en grande quantité du sel de contrebande. Les fermiers des gabelles royales avaient un puissant intérêt à ruiner ces salines; le meilleur moyen était de les inonder d'eau douce; à cet effet, ils avaient construit un petit canal qui y conduisait les eaux du Rhône et qu'on désignait sous le nom de canal des Lones. Mais une crue subite et violente du fleuve élargit la prise d'eau du canal; le Rhône y fit irruption, y trouva un lit tout tracé qui le conduisait droit à la mer avec une pente beaucoup plus forte et qui ne présentait qu'une longueur de 9 kilomètres. Le fleuve ne le quitta plus; tous les efforts que l'on fit pour le faire rentrer dans son ancien lit furent inutiles. La direction de la grande bouche du Rhône était désormais changée; un courant énergique s'établit dans le nouveau bras et la hauteur de la barre fut immédiatement abaissée. En 1785, les navires de mer y passaient à pleine charge sans trop de difficultés. Les anathèmes de Vauban et de Barras de Lapenne contre les embouchures furent oubliés, et on ne songea plus qu'à accommoder la navigation à la nouvelle porte que le Rhône s'était ouverte à lui-même.

La ville d'Arles, d'ailleurs, avait été toujours contraire à l'établissement d'un canal latéral qui aurait pu avoir pour conséquence de faire abandonner son beau fleuve. La plupart des ingénieurs ne regardaient pas comme absolument impossible l'amélioration directe des passes; et les meilleurs esprits pensaient que l'on pourrait obtenir un approfondissement durable si on faisait concourir dans un seul bras toutes les eaux qui divaguaient aux embouchures. Les aca-

démies de province n'étaient pas alors aussi platoniques que celles de nos jours. Celle de Marseille notamment se plaisait à agiter toutes les questions qui passionnaient le pays; elle fit, en 1778, appel aux lumières de tous et mit résolument au concours une étude sur les moyens les plus propres à vaincre les obstacles que le Rhône oppose au cabotage entre Arles et Marseille. Le premier consul d'Arles, Noble Lalauzière, proposa dans un mémoire très remarquable de barrer tous les bras secondaires et développa avec beaucoup de force la théorie de l'endiguement. Il remporta le prix. Quelques années après, en 1784, une commission nommée par la ville d'Arles se transportait sur le Rhône, accompagnée de M. Marmillot, ingénieur en chef de la province du Dauphiné et concluait à l'adoption du projet de Lalauzière. Six ans plus tard, Remillat, ingénieur en chef du Languedoc, était envoyé sur les lieux par l'administration des ponts et chaussées, et, sauf quelques légères modifications, se rangeait au même avis. Son mémoire fut même imprimé par ordre de l'assemblée nationale; et, le 1er juin 1791, un décret approuvait définitivement les projets d'endiguement, ouvrait un crédit de 25,000 francs et ordonnait de mettre immédiatement la main à l'œuvre. Mais la tourmente révolutionnaire détourna pendant quelques années l'attention de tous les travaux d'utilité publique, et ce ne fut que dix ans plus tard que la question put être reprise.

On était en 1802. L'idée de creuser un canal latéral au Rhône, qui partirait du golfe de Fos et rejoindrait le fleuve soit à Arles, soit au-dessous, n'avait pas été abandonnée par tous. La création tout d'une pièce d'un nouveau bras du fleuve avait quelque chose de plus séduisant et de plus grandiose que de simples travaux d'amélioration sur place. Les discussions recommencèrent et le débat fut soumis à l'empereur Napoléon Ier, qui apportait dans toutes les affaires le poids de sa toute-puissante volonté. Les partisans des grands projets de canalisation latérale ne manquèrent pas de lui dire que le maréchal de Belle-Isle, dont l'armée avait souffert, comme celle de Marius, par suite de la difficulté de faire venir régulièrement ses approvisionnemens par le fleuve, avait envoyé l'illustre Bélidor pour étudier lui-même la question des embouchures, et que cet ingénieur, dont le nom faisait autorité, avait déclaré que la solution la plus rationnelle était celle de Vauban, c'est-à-dire l'ouverture d'un canal direct d'Arles à Port-de-Bouc; que, deux années après le mémoire de Bélidor, l'inspecteur-général des ponts et chaussées Pollard avait adopté cette opinion; que l'Académie des sciences elle-même lui donnait son adhésion. N'était-ce pas d'ailleurs à des entreprises de cette nature que les plus grands conqué-

rans de l'antiquité avaient attaché leurs noms? Alexandre avait mis l'île de Pharos et le double port d'Alexandrie en communication avec l'ancienne branche Canopique et ouvert ainsi au commerce de l'Orient la route de la vallée supérieure du Nil; dans des conditions analogues, Auguste avait fait exécuter le canal de navigation de Ravenne à l'Adriatique; au nord de l'empire, les légions romaines de Drusus avaient établi à l'embouchure du Rhin un chenal artificiel tout à fait semblable; et, dans cette même région du bas Rhône, Marius avait déjà fait creuser un canal latéral pour ravitailler son armée campée au-dessus d'Arles sur le plateau des Alpines. C'était presque une tradition de gloire et de génie. Napoléon ne pouvait hésiter, et le canal d'Arles à Bouc fut décrété en 1802. On reprenait en définitive le programme de Vauban. Arles, en possession d'une voie nouvelle, affranchie de la sujétion des embouchures, allait voir renaître les beaux jours du passé. L'entreprise immédiatement commencée ne put malheureusement être continuée avec beaucoup de suite. Le plus clair des ressources de la France était absorbé par des guerres ruineuses. Les travaux languirent pendant dix ans; l'invasion les suspendit. De 1814 à 1822, les chantiers furent tout à fait abandonnés; ils ne furent rouverts que sous les Bourbons; et, après une série de contre-temps et de chômages, le canal fut définitivement achevé en 1835.

Il était malheureusement trop tard. La nouvelle voie d'eau avait un développement de 47 kilomètres, une largeur au plafond de 14^{m},40, 22 mètres à la ligne de flottaison, une profondeur de 2 mètres environ; elle était en état de suffire à toutes les exigences de la batellerie fluviale de l'empire et des premiers jours de la restauration; mais un élément nouveau venait d'apparaître; et, dès le lendemain de son ouverture, le canal se trouvait en présence de la révolution que la vapeur venait d'accomplir dans le régime des transports en rivière. Le chemin de fer latéral au Rhône n'existait pas encore. C'était le règne de la batellerie. Une puissante compagnie de navigation à vapeur, qui ne possédait pas moins de 40 bateaux mesurant plus de 100 mètres de longueur, monopolisait tout le commerce du Rhône, s'était emparée de tous les transports aux dépens du halage impuissant à soutenir la lutte, et chargeait annuellement près de 300,000 tonnes ; le tonnage total à la descente et à la remonte dépassait même certaines années 600,000 tonnes. Les temps sont bien changés. Aujourd'hui, après vingt ans, malgré l'accroissement considérable de la production dans toutes les branches de l'agriculture et de l'industrie, ce trafic a diminué de plus de moitié ; il atteint à peine 250,000 tonnes, dont le tiers même correspond au flottage.

Mais il y a plus encore, et ce mouvement déjà bien réduit vient mourir à Arles; car, bien que le canal d'Arles à Bouc ait une profondeur à peu près suffisante, il n'avait pu être exécuté que pour donner passage à l'ancien matériel de la batellerie; les écluses notamment sont trop petites et ne permettent l'accès d'aucun des grands navires à vapeur du Rhône. L'œuvre grandiose conçue par Vauban, décrétée par Napoléon Ier et réalisée après trente ans de travaux, s'est donc trouvée insuffisante le jour même où elle a été terminée ; et on peut même dire qu'elle n'aurait été que d'une utilité secondaire si elle n'avait contribué d'une manière très remarquable à l'assainissement du territoire d'Arles. Le canal traverse, en effet, la partie la plus basse de cette riche plaine du Plan-du-Bourg qui n'était anciennement qu'un cloaque ; et, de même que celui de Beaucaire à Aigues-Mortes sur la rive droite du Rhône, il est devenu le fossé d'écoulement à la mer de toutes les eaux stagnantes; il a donc rendu de très grands services, sinon comme canal de navigation, du moins comme canal de vidange et de desséchement.

Ainsi la question séculaire des embouchures du Rhône n'avait reçu qu'une solution imparfaite, et la zone maritime du fleuve continuait à être fermée à la navigation. Quelque insuffisant que fût le canal d'Arles à Bouc, il existait cependant ; et il eût été pratique et facile de l'améliorer et d'en tirer un excellent parti. L'idée la plus simple, celle dont la réalisation eût été la plus féconde, était de mettre le canal, à peine achevé, en état de suffire aux nouvelles exigences de la batellerie fluviale; il ne fallait pour cela qu'allonger les écluses et exécuter quelques élargissemens et quelques recreusemens sur place. Les projets furent même dressés. La dépense était évaluée à 8 ou 10 millions; les travaux auraient pu être exécutés dans cinq ou six ans et la navigation aurait été sauvée de la ruine.

Malheureusement l'opinon publique commençait depuis quelques années à être très impressionnée par la production d'un nouveau projet qui se présentait tout d'abord sous les couleurs les plus séduisantes. On a vu que la dernière tour du Rhône, la tour Saint-Louis, avait été construite en 1737, sur la rive gauche du fleuve, à son embouchure même, presque sur le rivage de la mer. Depuis un siècle et demi, le fleuve avait marché en avant à raison d'une quarantaine de mètres par an en moyenne ; la tour Saint-Louis se trouvait par conséquent à près de 5 kilomètres dans l'intérieur des terres. Le Rhône, en empiétant ainsi sur la mer, avait projeté un long promontoire sablonneux qui fermait à l'ouest la plage de Galéjon et transformait cette partie du golfe de Lyon en une petite

baie circulaire, d'autant plus abritée que la longue saillie de l'embouchure s'avançait plus au large et dessinait ainsi une sorte de môle naturel. Ce bassin exceptionnellement abrité est le golfe de Fos, bien connu de tous les marins, et qui présente deux mouillages excellens, dont les noms font en quelque sorte image : le mouillage d'Aigues-Douces au-devant de Port-de-Bouc, et celui du Repos, qui lui fait face, situé le long de la plage gracieusement arrondie, formée par les apports récens du Rhône.

Si donc l'on ouvrait un canal maritime à large section, coupant l'isthme étroit et sablonneux qui séparait le Rhône de la mer, et débouchant dans la rade sûre et tranquille de Fos, on pouvait considérer le problème comme résolu de la manière la plus heureuse. La question du nouveau canal fut menée, il faut le reconnaître, avec une rare intelligence et une incomparable vigueur. Elle passionna bientôt le pays. Les conseils-généraux et les chambres de commerce des départemens riverains du Rhône, de la Saône, ceux même de l'Algérie adressèrent d'instantes suppliques au gouvernement pour la prompte exécution de ce projet sauveur, qui devait permettre aux plus forts navires de venir mouiller dans le fleuve même et placer ainsi la batellerie fluviale en contact immédiat avec la navigation au long cours. L'affaire fut lancée un peu à l'américaine. On avait déjà dessiné la future ville de Saint-Louis à cheval entre le fleuve et la mer, avec ses docks, ses quais, ses hôtels et son chemin de fer la reliant au nord avec Arles, à l'est avec Marseille. Pouvait-on douter un seul instant qu'une grande cité industrielle ne vînt à surgir tout d'un coup autour de ce port privilégié de Saint-Louis, le seul de la France où l'on pourrait voir bord à bord les bateaux du grand fleuve et ceux de la mer? Alexandrie n'avait-elle pas été fondée d'un seul jet dans des conditions analogues? Le Havre, Cette, Saint-Nazaire n'étaient-ils pas aussi des ports improvisés? Shang-Haï, Port-Saïd, Suez, ne sont-elles pas des villes toutes récentes dont l'éclosion n'a été l'affaire que de quelques années et la conséquence toute naturelle de modifications apportées dans les voies de communication et dans les courans commerciaux? Tous les ports de l'Amérique et de l'Australie, tous ceux des colonies établis à la suite des découvertes des navigateurs n'ont-ils pas été de même créés de toutes pièces et en très peu de temps? Combien un établissement de même nature ne présenterait-il pas de meilleures conditions de vitalité dans l'une des plus belles situations de la Méditerranée, à l'entrée de cette vallée du Rhône qui a été depuis tant de siècles et est encore l'une des grandes artères commerciales de l'Europe!

L'empereur Napoléon III porta au canal Saint-Louis le même

intérêt que Napoléon Ier avait porté au canal d'Arles à Bouc. Cette déviation du Rhône semblait d'ailleurs être une seconde variante des célèbres Fosses Mariennes; elle fut décrétée le 9 mai 1863. Les travaux commencèrent immédiatement, et huit ans après le canal était mené à bonne fin.

C'est, au point de vue de l'art de l'ingénieur, une des œuvres les plus remarquables des temps modernes. Le canal prend naissance dans le Rhône à 600 mètres en aval de la tour Saint-Louis et se dirige en ligne droite de l'ouest à l'est. Le Rhône forme en cet endroit, sur 14 à 15 kilomètres de longueur et une largeur qui varie de 4 à 500 mètres, une magnifique nappe d'eau dont le courant est en général très faible et où on ne trouve pas moins de 7 à 10 mètres de profondeur. C'est plutôt un lac qu'un fleuve, un véritable port intérieur, capable de recevoir la plupart des navires de fort tonnage qui entrent aujourd'hui dans le port de Marseille. La longueur du canal est de 3,300 mètres; sa largeur est au plafond de 30 mètres, de 63 mètres au niveau des basses mers. On lui a donné un tirant d'eau minimum de 6 mètres. La section droite, ce que les ingénieurs appellent le profil transversal, se superpose à celui du canal de Suez à Port-Saïd, de sorte que, si l'on voulait prolonger les talus inférieurs des berges avec la même pente de 2 sur 1, jusqu'à la profondeur de 8 mètres, — ce qui ne présenterait aucune difficulté et se traduirait par une simple opération de dragage — on aurait un plafond d'une largeur de 22 mètres; c'est la largeur actuelle du canal de Suez.

Le canal débouche à la mer dans un avant-port formé par deux jetées; l'une s'avance jusqu'aux profondeurs naturelles de 6m,50 et a une longueur de 1,700 mètres; l'autre, enracinée à la plage à 1,300 mètres au nord du canal, s'arrête aux fonds de 4 mètres, et sa longueur ne dépasse pas 500 mètres. Le projet est conçu et a été exécuté d'ailleurs de manière à pouvoir prolonger un jour ces deux jetées, si on le juge convenable, jusqu'aux profondeurs de 8 mètres, et à ménager entre les deux musoirs extrêmes une passe de plus de 200 mètres. Des quais de transbordement sont construits le long du canal et sur la rive gauche du Rhône; un immense bassin de virement de douze hectares est établi à l'entrée du canal pour faciliter l'entrée et la sortie des navires et leur permettre de prendre et de décharger leurs marchandises; enfin, pour racheter la pente du fleuve entre la tour Saint-Louis et la mer, on a exécuté une écluse grandiose qui ne mesure pas moins de 184m,50 de longueur totale, ce qui correspond à plus de 170 mètres de longueur utile. L'entrée du canal est donc facile par tous les temps et pour les navires de toute sorte, car on sait que les plus grands bateaux à vapeur du Rhône

n'ont que 120 à 140 mètres; et deux seulement d'entre eux, l'*Océan* et la *Méditerranée*, aujourd'hui abandonnés, ont mesuré 154 mètres delongueur, dimensions très certainement extrêmes et même exagérées.

L'ensemble de ces ouvrages, dont l'exécution fait le plus grand honneur à nos ingénieurs, réalise parfaitement le programme technique qu'on leur avait tracé et permet théoriquement de livrer passage à la fois aux navires de mer qui voudraient entrer dans le Rhône et aux bateaux du Rhône qui voudraient traverser le canal pour gagner la mer.

Malheureusement aucune des espérances que l'on avait conçues ne s'est réalisée. Le nouveau canal a beau être ouvert à la navigation depuis sept ans, le commerce n'a pas encore adopté cette route. Les constructions de la ville de Saint-Louis sont restées à l'état d'images sur les plans à effet que l'on avait dressés au début de l'affaire. La culture n'a pas davantage transformé en jardins et en prairies les marais et les terres vagues qui étaient destinés à devenir une magnifique banlieue. Le port en rivière, l'avant-port en mer, le grand chenal qui les réunit, sont vides. Seul, le cimetière, construit à la hâte pendant l'exécution des travaux, s'est trouvé bientôt trop étroit pour garder les dépouilles des ouvriers décimés par les maladies pernicieuses qui se développent dans la zone des marécages et des terrains vaseux fraîchement remués. C'est le jardin d'acclimatation du pays, disent avec une amère résignation les mélancoliques employés de la douane et des ponts et chaussées que leur service condamne pendant plusieurs années à un exil bien méritoire sur cette plage inhospitalière. Pas un bateau, pas une tonne de marchandises; sur les deux rives, le silence, la fièvre et le désert.

II.

Un peu avant d'entreprendre le canal Saint-Louis, on avait essayé de résoudre la question des embouchures par l'amélioration directe de la passe au moyen de l'endiguement. Une savante étude de M. l'ingénieur Surell avait démontré la possibilité d'obtenir des profondeurs suffisantes pour la navigation en agissant directement sur la barre. Les embouchures du Rhône ne lui paraissaient pas aussi incorrigibles que l'avait pensé Vauban. Ne se faisait-on pas d'ailleurs une idée fausse du travail à exécuter? Il ne s'agissait pas, en effet, de détruire la barre, car on ne pouvait renverser les lois de la nature, et il était absolument insensé de s'opposer à la formation aux embouchures du barrage sous-marin qui marque la

séparation du fleuve et de la mer; mais on pouvait en a aisser le seuil, en modifier la forme et surtout donner un peu plus de hauteur à la lame d'eau qui le recouvre. Cette hauteur d'eau au-dessus des barres est loin d'ailleurs d'être immuable; elle ne peut pas l'être et elle varie nécessairement avec le volume, la vitesse et la largeur de la tranche d'eau qui doit passer dessus. La solution du problème était sans doute délicate, entourée même de difficultés et d'incertitudes, mais elle n'était pas à coup sûr impossible.

On savait d'ailleurs par les témoignages de tous les mariniers d'Arles que, vers 1810, la passe du fleuve s'était maintenue sur une bonne profondeur pendant plusieurs années par suite de l'affaiblissement spontané de tous les bras, sauf d'un seul; d'autre part, comme rien ne règle le cours d'un fleuve dans la région des embouchures où les eaux sans vitesse s'écoulent lentement à la mer par des branches variables, séparées par des terres basses, très meubles, aux contours mal définis et à chaque instant submergés, les moindres crues suffisent pour porter dans un bras ou dans l'autre le plus grand volume d'eau. On voit à chaque instant se combler des passes anciennes et un nouveau chenal s'établir à l'endroit même où le fleuve était le plus envasé: il est donc à peu près certain qu'en concentrant sur un seul point tout l'effort des eaux, on peut obtenir sur la barre une chasse assez énergique pour la refouler et l'abaisser. On ne saurait en effet admettre raisonnablement que le Rhône soit condamné à n'avoir jamais que $1^{m},80$ de profondeur à la passe, après que l'endiguement aura changé d'une manière radicale les conditions d'équilibre dans lesquelles cette profondeur s'est établie. La concentration de toutes les eaux dans un même lit ne peut manquer d'avoir pour effet la modification de la situation actuelle; ce n'est plus le même fleuve, c'en est un nouveau, plus puissant, lancé dans la même mer, sur la même barre; et il est évident que le seuil sous-marin doit s'abaisser sous l'action de ce courant qui produira le même effet que les chasses de retenue dans les ports de l'Océan.

Tels étaient en substance les argumens, — et nous avouons qu'ils sont des plus sérieux, — qui militaient en faveur de l'amélioration directe des embouchures. Une des objections en apparence les plus graves était qu'il serait nécessaire de prolonger à chaque instant les jetées du fleuve au fur et à mesure de l'avancement des embouchures. Mais M. Surell faisait observer avec raison que cette objection ne pouvait avoir de valeur sérieuse que pour les fleuves qui empiètent sur la mer avec une très grande rapidité. Tel est, par exemple, le Mississipi, qui s'avance annuellement de près de 360 mètres, ce qui obligerait, si on voulait l'endi-

guer entre deux jetées, de construire chaque année plus de 700 mètres de digues. Mais tout autre est le Rhône. La loi de l'avancement des embouchures du fleuve a été étudiée de la manière la plus sérieuse; et, soit qu'on ait pris pour point de comparaison les cartes les plus anciennes, soit qu'on ait cherché à se rendre compte par le calcul et par des observations directes de la progression annuelle des deux rives, on est arrivé à conclure que le taux d'avancement du fleuve en mer, qui est en moyenne de 40 mètres depuis 1812, suit une marche régulièrement décroissante. Ce décroissement est facile à expliquer; car les bouches, à mesure qu'elles s'avancent vers le large, plongent dans une mer plus profonde, et les sables et les limons qu'elles y versent en quantité à peu près constante offrent, par suite de la saillie du fleuve, une prise de plus en plus grande aux vagues des tempêtes, aux coups de mer et aux courans littoraux.

On peut en effet regarder comme certain, fait remarquer avec beaucoup de sagacité M. l'ingénieur Surell, que, si le Rhône abandonnait ses bouches actuelles, le promontoire qu'elles forment aujourd'hui serait bientôt repris par la mer. L'embouchure du Petit-Rhône le démontre. Ce bras a toujours été en s'affaiblissant depuis plusieurs siècles. En perdant ainsi ses forces, il a d'abord cessé d'empiéter sur la mer, ses atterrissemens ont à peine suffi à faire équilibre à ses pertes. Puis l'affaiblissement a continué; le fleuve a été impuissant à maintenir sa bouche saillante, et on la voit aujourd'hui reculer.

La mer travaille donc sans relâche à effacer les promontoires que projettent les embouchures, et l'énergie de ses attaques croît avec la saillie même de ces sortes d'épis. Ce n'est qu'à force d'atterrissement que le fleuve résiste à cette corrosion qu'on a si bien appelée la morsure des flots, et en définitive la domine. Mais, comme la masse d'alluvions charriées est constante quel que soit l'allongement des embouchures, tandis que les forces de la mer vont toujours en croissant, il doit arriver une limite d'équilibre, où les deux effets se balancent et où la marche du fleuve s'arrête nécessairement.

Le prolongement en mer des deux jetées d'enrochemens qui devraient accompagner les deux berges du Rhône ne saurait donc être qu'une dépense relativement assez faible; et cette dépense est tout à fait comparable à celles que l'on fait pour le dragage dans les rivières et dans les ports, pour le renouvellement des empierremens sur les routes et en général pour l'entretien de tous les travaux d'utilité publique qui ont besoin d'être réparés ou renouvelés toutes les années.

Toutefois, M. Surell reconnaissait que les embouchures, même améliorées, ne seraient jamais un passage toujours sûr et facile; qu'il y aurait peut-être, après certaines tempêtes, des ensablemens passagers, qu'il était même impossible de préciser quelle serait après les travaux la profondeur acquise sur la passe. On pouvait toujours craindre que par les mauvaises mers les navires n'eussent à lutter à l'entrée contre le courant littoral, contre celui du fleuve et surtout contre les vents et les brisans. L'abaissement de la barre devait sans doute diminuer ces difficultés dans une très forte proportion, mais on ne pouvait espérer qu'elle les ferait disparaître d'une manière complète.

Un canal latéral, au contraire, s'ouvrant dans un golfe comme celui de Fos qui présente par sa position abritée une rade très sûre pour les navires, rendrait l'accès du fleuve toujours praticable. Mais, d'autre part, il était fort probable que, lorsque le temps le permettrait, la plupart des navires préféreraient entrer et sortir par la porte naturelle du fleuve, affranchie de la sujétion d'une écluse, et on pouvait regarder comme à peu près évident que, par les vents du nord et du nord-ouest qui balaient toute la vallée du Rhône pendant la majeure partie de l'année, les tartanes d'Arles et une grande partie de la batellerie, si elle était aménagée de manière à pouvoir supporter les mers moyennes, trouverait avantage à descendre directement à la mer en se laissant aller au cours du fleuve.

Les deux solutions prises ensemble se complétaient donc l'une par l'autre. Les embouchures paraissaient devoir être dans la plupart des cas la route de la sortie, le canal celle de l'entrée; et cette double porte ouverte au Rhône sur la mer devait résoudre de la manière la plus heureuse et la plus complète la question sans cesse renaissante de l'accès du fleuve à la navigation maritime.

Le conseil-général des ponts et chaussées examina en 1849 les propositions de M. Surell; mais il n'adopta que l'une des deux solutions, celle de l'endiguement. L'éminent ingénieur n'évaluait la dépense qu'à 3 millions en y adjoignant une somme annuelle de 36,000 francs pour le prolongement des digues. Un décret du 15 juin 1852 alloua seulement une somme de 1,500,000 francs. Jamais économie ne fut plus mal entendue. Les travaux exécutés de 1852 à 1857 présentaient de sérieuses difficultés, qui furent surmontées avec une rare énergie. Les chantiers étaient en effet installés sur les plages les plus extrêmes de delta, dans une contrée déserte, inculte, fiévreuse et privée de tous moyens de communication. Malgré ces conditions déplorables, on avait en peu de temps dépensé utilement un million, et les plus heureux résultats se faisaient déjà sentir. La profondeur de la passe augmentait à vue d'œil à mesure de l'avancement

des digues. Les eaux du Rhône, réunies dans un seul bras, produisaient une chasse assez puissante pour abaisser le seuil de la barre. On touchait au succès. Pendant quelques années le seuil sous-marin se maintint à près de 4 mètres; après les crues de 1856, on le vit même descendre à 4^{m},50. Cette profondeur ne pouvait se régulariser qu'en continuant les travaux et en exécutant ponctuellement le programme des ingénieurs. On hésita; quelques rehaussemens de la barre jetèrent le découragement dans les esprits. On crut tout perdu parce que la passe était soumise à quelques oscillations inévitables, et l'endiguement fut abandonné. On avait à peine dépensé 1,300,000 francs.

Le moment était bien choisi pour réveiller dans l'opinion publique, si impressionnable et si mobile dans le midi de la France, le projet du canal latéral partant du Rhône à la tour Saint-Louis et aboutissant au golfe de Fos.

Nous avons vu plus haut avec quel enthousiasme ce projet fut acclamé par les populations et voté par le gouvernement, avec quel talent les travaux furent conduits; nous avons décrit aussi les dispositions principales et grandioses de ce Rhône artificiel. L'œuvre est aujourd'hui terminée depuis dix ans; le fleuve a désormais une porte directe ouverte sur la mer; mais, il faut le reconnaître, cette porte ne donne passage qu'à un nombre de navires tout à fait dérisoire. En fait, le canal Saint-Louis n'a été jusqu'à présent qu'un magnifique monument, une sorte d'arc de triomphe construit, à la plus grande gloire des ingénieurs, à l'extrémité de l'avenue du Rhône. Malheureusement cette avenue n'est pas encore dégagée; et, tant que la navigation ne sera pas complètement assurée dans le tronc même du fleuve depuis Lyon jusqu'à Arles, ce couloir artificiel, qui ouvre la route de la mer, ne saurait présenter pour le commerce une bien grande utilité.

Toutefois des dangers bien autrement sérieux menacent l'avenir du canal Saint-Louis, dont le présent est déjà assez pitoyable. Le promontoire du grand Rhône s'avance toujours en se maintenant sur le même axe; il se trouve ainsi directement exposé au choc de la mer.

Dans ces conditions, les troubles charriés par le fleuve sont arrêtés et retroussés presque sur place et les atterrissemens qu'ils produisent sont distribués des deux côtés de l'embouchure. La plus grande partie de ces troubles est emportée sans doute par le courant littoral de l'est à l'ouest et va nourrir la base du delta et augmenter la largeur des plages désertes de la Camargue, mais une assez notable quantité est refoulée à l'est dans le golfe même de Fos. Ce golfe tend donc à s'ensabler; et, quoi qu'on ait pu dire

à ce sujet, le doute n'est malheureusement plus permis aujourd'hui.

La comparaison des sondages exécutés en 1841 et en 1872 fait naître les plus légitimes appréhensions. Les fonds se sont considérablement exhaussés; l'eau du golfe est devenue moins salée; pendant les mers calmes, on voit les eaux blanches et laiteuses du Rhône couvrir entièrement la rade et venir jusque dans le port de Bouc. Là où on relevait il y a vingt ans des profondeurs de 20 à 30 mètres, on trouve des couches de vase récente et des fonds qui varient de 1 à 10 mètres; dans l'est du grau de Peygoulier, qui marque l'embouchure du grand Rhône, on a constaté en 1872 des hauts-fonds de 1^m,20 à la place où les cartes hydrographiques de 1841 accusaient 23 mètres; et cette décroissance des fonds va progressivement jusqu'au canal lui-même. On a pu ainsi relever la présence d'une véritable montagne sous-marine à talus très adoucis et que les apports du fleuve étendent et augmentent tous les jours; et la mission hydrographique envoyée en 1872 aux embouchures du Rhône a constaté d'une manière indéniable que, pour retrouver les fonds inaltérés du golfe tels qu'ils étaient en 1841, il fallait dépasser à l'est le méridien de la petite ville de Fos.

Les trois cinquièmes de la rade sont donc dès maintenant envahis par les atterrissemens. Le mal est considérable, toujours croissant; et il semblerait devoir conduire le canal Saint-Louis à une ruine prochaine et fatale, avant même qu'il ait pu servir à la navigation, s'il n'était heureusement facile de le conjurer ou tout au moins de le diminuer en rejetant toutes les eaux du Rhône dans l'un des bras secondaires qui sont le plus éloignés du golfe de Fos. Les ingénieurs et les marins hésitent entre le grau de Roustan et celui de Piémanson; mais tous s'accordent pour que cette déviation ait lieu vers l'ouest et qu'elle soit exécutée le plus tôt possible. On a même lieu d'espérer qu'elle aura un double résultat; d'une part, en effet, elle sauvera de l'ensablement le canal Saint-Louis, le golfe de Fos et le port de Bouc; de l'autre, en rejetant les eaux boueuses du Rhône sur la côte sablonneuse de la Camargue, qui est aujourd'hui corrodée et menacée par les attaques de la mer, elle distribuera le long de cette côte de nouveaux apports limoneux et permettra de la reconstituer à nouveau.

On le voit donc; malgré les travaux exécutés, la question des embouchures du Rhône n'a pas encore reçu de solution tout à fait satisfaisante. L'endiguement, qui commençait à donner d'excellens résultats, a été interrompu, et la barre a reparu comme par le passé. Un canal latéral a été ouvert à la base du delta; malheureusement il se trouve dans un désert fiévreux, loin de tout centre habité, privé

encore de voies de communication et menacé par les ensablemens. Mais il y a plus, et, quel que soit le mode de communication qui existe jamais entre le fleuve et la mer, l'avenir du Bas-Rhône est intimement lié à l'amélioration du fleuve supérieur lui-même, et les bras maritimes ne cesseront de languir que le jour où la batellerie pourra faire entre Arles et Lyon un service régulier lui permettant de reconquérir une partie du trafic que les chemins de fer lui ont enlevé.

Ce jour ne saurait être éloigné. Malgré l'extension absorbante que les voies ferrées ont prise depuis une vingtaine d'années, et bien qu'elles aient détourné à leur profit la presque totalité des grands transports, il est certain que nos voies navigables en général, un moment injustement délaissées, sont destinées à jouer de nouveau un rôle considérable dans la production de la richesse du pays et qu'elles deviendront un auxiliaire principal de notre réseau de chemins de fer. La batellerie du Rhône en particulier, que le régime torrentiel et le mauvais état du fleuve non moins que la concurrence du railway avaient réduite à un état lamentable, se relèvera rapidement si l'on parvient à faire disparaître les hauts fonds qui entravent la navigation et lui occasionnent des chômages de plusieurs mois.

Il s'effectuera alors entre le Rhône et le chemin de fer de Lyon à la Méditerrannée un partage naturel d'attributions. Au fleuve appartiendra l'écoulement de toutes les marchandises lourdes et de peu de valeur qui ne peuvent se déplacer qu'à peu de frais et ne donnent au chemin de fer que des bénéfices insuffisans, quelquefois illusoires, et l'encombrent plutôt qu'ils ne l'alimentent. A celui-ci revient de droit le transport des voyageurs, des messageries et tout le trafic peu encombrant qui réclame avant tout de la vitesse et de la régularité. Les voies navigables, écrivait récemment M. le ministre des travaux publics, remplissent une autre destination non moins précieuse; elles contiennent, elles modèrent les taxes des marchandises qui préfèrent la voie ferrée ; elles sont pour l'exploitant du railway un avertissement salutaire de ne pas dépasser dans ses tarifs une certaine limite au-delà de laquelle le commerce n'hésiterait pas à sacrifier la régularité à l'économie. Elles sont, par cela même, bien plus efficaces que les voies ferrées concurrentes qui, luttant à armes égales, finissent généralement par s'entendre plutôt que de s'entraîner dans une ruine inévitable, tandis que la batellerie et le railway se distribuent naturellement le trafic qui leur est le mieux approprié.

Le coût de transport par voie de terre ne descendait guère autrefois en France au-dessous de 0 fr. 25 par tonne et par kilomètre;

les chemins de fer ont abaissé ce prix à 0 fr. 05 en moyenne, les rivières et les canaux peuvent le réduire de moitié, et la tonne kilométrique peut être transportée sur les voies d'eau à des prix qui oscillent autour de 0 fr. 02. Cette économie est la raison d'être des voies navigables; et le bon aménagement de nos fleuves et de nos canaux doit en effet avoir pour conséquence inévitable de leur conserver et même de leur restituer cette partie considérable de trafic que l'acheteur n'attend pas à jour fixe, les bois, les houilles, les fontes, les fers, les minerais, les pierres et les matériaux de construction, les engrais et la plus grande partie des produits agricoles. « Les canaux et les chemins de fer, comme le disait excellemment M. Krantz dans le remarquable rapport qu'il adressait en 1874 à l'assemblée nationale sur les modifications à introduire dans le système de nos voies de navigation intérieure, les canaux et les chemins de fer n'ont pas les mêmes aptitudes, ne rendent pas les mêmes services, ne s'adressent pas à la même clientèle; ils doivent coexister sans se nuire, et leur action réciproque doit être le concours et non la concurrence. »

Nulle part ces considérations générales ne trouveront une application plus heureuse que dans la vallée du Rhône. L'accès direct à la mer est pour un pays l'un des principaux élemens de sa richesse. Or cet accès est fermé aujourd'hui aux embouchures du Rhône ou tout au moins n'existe-t-il que d'une manière insuffisante, puisque le canal Saint-Louis ne rend encore aucun des services qu'on était en droit d'espérer de lui.

D'autre part, le bon sens public, mieux que tous les raisonnemens et tous les calculs des théoriciens, des économistes et des ingénieurs, exige impérieusement que Marseille et Cette, nos deux grands ports de commerce de la Méditerranée, soient reliés à la vallée du Rhône de telle sorte que la batellerie du fleuve puisse venir transborder directement ses marchandises sur les navires de mer.

Le port de Cette doit, comme le port de Dunkerque, une grande partie de sa prospérité à ce qu'il est une tête de canaux; il le sent très bien et son *desideratum* est d'être le plus tôt possible mis en communication permanente avec le Rhône. Le chemin est tout tracé; il existe déjà un canal de navigation de Beaucaire à Aigues-Mortes, et ce canal est prolongé jusqu'à Cette par le canal de la Radelle et des étangs. Quelques travaux d'amélioration, d'élargissement, de réfection d'écluses permettront de donner satisfaction au vœu légitime du second port de la Méditerranée. C'est d'ailleurs un principe admis aujourd'hui que toutes les lignes d'intérêt général doivent être directement administrées par l'état. Le rachat du canal de Beaucaire s'impose donc à bref délai à la sollicitude du

gouvernement et l'amélioration de cette voie d'eau jusqu'à Cette aura tout d'abord pour résultat de rappeler la vie dans le bassin d'Aigues-Mortes qu'elle rencontrera sur son passage et qui pourra devenir un véritable Newcastle français, c'est-à-dire le port naturel d'exportation de nos charbons du Gard et de la Loire, et d'importation des minerais d'Espagne, d'Afrique et de l'île d'Elbe.

Quant au port de Cette lui-même, dont le tonnage a doublé en moins de dix ans et atteint aujourd'hui près de deux millions de tonnes, il deviendra ainsi le point d'arrivée et de départ de la grande ligne navigable qui traverse la France du Nord au Midi. L'étang de Thau forme en arrière du port une admirable rade couverte, et dans ses eaux tranquilles, la batellerie du Rhône pourra aisément ranger bord à bord les navires de mer.

La ville de Marseille, de son côté, rêve un projet plus grandiose encore. Il ne s'agit de rien moins pour elle que de creuser un canal de navigation qui partirait du Rhône même et viendrait aboutir au port de la Joliette. On commencerait d'abord par descendre le Rhône maritime en aval d'Arles jusque vis-à-vis l'ancienne baronnie de Chartrouse; le canal s'ouvrirait ensuite à travers les terres basses du Plan-du-Bourg et les zones marécageuses du Bras-mort, et viendrait se souder au canal actuel de navigation d'Arles à Bouc, que l'on restaurerait d'une manière convenable en exécutant ainsi une partie des projets présentés par les ingénieurs il y a plus de trente ans. Le port de Bouc, qui se trouverait ainsi à mi-chemin entre Arles et Marseille, serait transformé et aménagé à nouveau. De Bouc à Marseille, on taillerait dans le neuf; le canal traverserait une partie de l'étang de Berre, passerait en souterrain au-dessous de la chaîne de l'Estaque, comme le fait aujourd'hui le chemin de fer au tunnel de la Nerthe, côtoierait ensuite la ligne du rivage en se développant latéralement à la mer, de manière à desservir tous les petits havres de la côte et à former des garages aux centres industriels les plus importans; il viendrait enfin se souder à cette série de grands bassins extérieurs qui forment la magnifique ceinture maritime de la ville phocéenne.

L'entreprise est grande sans doute; elle a pu paraître pendant quelque temps une utopie à certains esprits timides et circonspects; mais aujourd'hui on commence à en regarder la réalisation comme très possible. La chambre de commerce et les conseils électifs des Bouches-du-Rhône la réclament d'ailleurs avec toute l'ardeur que les méridionaux mettent dans les affaires qui les passionnent. Ils font plus encore et ils font mieux; ils ne craignent pas de s'engager à contribuer pour 20 millions à l'exécution de ce projet gigantesque qui n'en coûtera pas moins de 80 et dépas-

sera peut-être ce chiffre. Cette énorme dépense est déjà par elle-même, il faut l'avouer, une objection assez grave. Toutefois on ne saurait méconnaître que, malgré les difficultés nombreuses que rencontrera l'exécution du canal du Rhône à Marseille, — et la traversée en souterrain, sur 6 kilomètres de longueur, de la chaîne de l'Estaque paraît à beaucoup de bons esprits un obstacle des plus sérieux, — cette solution grandiose des embouchures du Rhône ne soit pour Marseille une nouvelle source de fortune et ne lui permette de regagner une grande partie de ce transit de l'Europe occidentale que les lignes de l'Italie et de l'Autriche lui font perdre depuis quelques années et qui lui échappera plus encore, si l'on n'y prend garde, par le percement du Saint-Gothard.

III.

Une des plus heureuses dispositions du canal de navigation projeté du Rhône à Marseille, c'est de longer et de traverser même une partie de cette mer intérieure qu'on appelle l'étang de Berre et qui est restée jusqu'à présent pour nous à l'état de mer morte, isolée du mouvement commercial de la Méditerranée. On a peine à comprendre ce délaissement. La nature a rarement créé une situation aussi privilégiée. Presque tous les étangs échelonnés sur les côtes de Languedoc et de Provence, depuis les Pyrénées jusqu'au golfe de Fos, ne sont que des lagunes plus ou moins atterries. Les apports continus de l'Aude, de l'Hérault, du Lez, du Vidourle, du Rhône exhaussent tous les jours le fond de ces petites mers intérieures, et c'est à peine si les barques de pêche du plus faible tirant d'eau peuvent glisser aujourd'hui à travers les bancs vaseux de ces bassins d'eau tour à tour saumâtre et salée, zone indécise, intermédiaire entre la terre et la mer, *dubium ne terra sit an pars maris,* comme le disait si bien Pline des plaines submergées de la basse Zélande.

L'étang de Berre, au contraire, appartient à l'ossature générale de la côte ; il fait partie de son relief. Entouré de collines rocheuses sur presque tout son périmètre, il existe depuis de longs siècles, et il existera toujours.

Les anciens connaissaient l'étang de Berre, mais ils ne l'utilisaient pas plus que les modernes pour la navigation côtière. Il est vrai que les faibles dimensions de leurs navires leur permettaient de relâcher chaque soir dans tous les petits ports de la côte et qu'ils n'avaient pas besoin pour être en sûreté de pénétrer dans une mer intérieure. La moindre crique, le plus petit enfoncement leur suffi-

sait; le mieux pour eux était de trouver, à l'abri de quelque rocher, une plage d'échouage où ils pouvaient tirer sur le sable leur vaisseau, comme le font encore, après vingt siècles, les pêcheurs gênois, provençaux et catalans, depuis La Spezzia jusqu'à Barcelone. L'itinéraire maritime de l'empire, qui donne très exactement la nomenclature des stations de la flotte romaine entre le port d'Ostie à l'embouchure du Tibre et celui d'Arles dans l'estuaire du Rhône, ne mentionne pas l'étang de Berre. En sortant du *Lacydon,* — c'était le nom du vieux port de Marseille, — les navires traversaient la rade, venaient toucher à Carry, *Incarus positio,* dont l'étymologie provençale *caro,* cairon, pierre calcaire, rappelle les carrières déjà exploitées du temps de Strabon, et d'où l'on extrait encore de si grandes masses de pierre de taille pour les constructions de la côte; ils longeaient ensuite la falaise de l'Estaque et venaient s'abriter dans le havre de Dilis, qui occupe la place du petit port de Sainte-Croix, situé presque à la saillie du cap Couronne; puis on traversait le golfe de Fos, on passait devant Bouc sans s'y arrêter, on venait mouiller dans le port des Fosses-Mariennes, au grau de Galéjon; la dernière étape enfin était Arles, dans l'intérieur du grand fleuve.

Les géographes classiques, Pomponius Mela, Pline, Ptolémée, Festus Avienus, désignaient l'étang de Berre sous le nom de *Mastromela stagnum.* Quelques-uns ont même mentionné une ville du même nom, et il est bien possible que les ruines romaines, assez clair-semées, que l'on voit encore sur les rives de l'étang, marquent la place de la cité disparue. Tous les touristes connaissent la petite rivière de la Touloubre qui se jette dans cette mer intérieure, dont le lit est encaissé entre deux parois de rochers abrupts et que franchissait la voie Aurélienne au moyen d'un pont hardi, orné sur ses deux têtes d'arcs de triomphe d'un style élégant et d'une parfaite conservation. La petite vallée de la Touloubre, dont le nom ancien *Cænus,* Καινός, se retrouve au village de Lançon, l'ancien *Lan-Cænus* du moyen âge, était jadis habitée par une peuplade d'origine grecque, les *Cænicenses.* On a retrouvé leur monnaie. C'est une petite drachme, copiée sur les drachmes massaliotes, avec cette différence que le lion classique y est remplacé par le loup, d'un caractère beaucoup plus gaulois, et que la légende, en caractères grecs, porte à la place du nom des Marseillais celui de la tribu demi-barbare ΚΑΙΝΙΚΗΤΩΝ, habitans du Cænus, et est accompagnée d'un monogramme très intéressant contenant tous les élémens du mot ΜΑΣΤΡΑΜΕΛΑ, *Mastræmela,* qui était l'ancien nom de l'étang de Berre.

On retrouve aussi dans les géographes classiques le souvenir

d'un ancien *oppidum* du nom de *Maritima,* qui appartenait à la tribu des Avatiques. Mais on est encore réduit aux conjectures sur l'emplacement de cette petite colonie. Bouche, le savant auteur de la *Chorographie de Provence*, suppose qu'elle devait correspondre à Berre ou à Marignane, « toutes les deux, dit-il, ayant marques de grandes villes pour la beauté, la bonté et la grandeur de leur terroir. » Cette opinion ne repose, à vrai dire, sur aucune donnée sérieuse, et il est assez probable que l'ancienne mer des Avatiques était ce grand bassin intérieur formé de la réunion des cinq étangs de Poura, de Cytis, d'Engrenier, de Lavalduc et de l'Estomac. Sous ce dernier nom un peu ridicule, mais qu'il convient de prononcer et d'écrire suivant l'idiome provençal *lou stoma,* on reconnaît immédiatement le *stoma limné* de Strabon (στόμα, bouche, — λίμνη, étang), qui communiquait alors librement avec la mer par un grau largement ouvert et que les géographes regardaient comme une des bouches mêmes du Rhône à l'époque où toute la région littorale était inondée par les grandes eaux du fleuve dépourvu de digues.

L'état des lieux s'est considérablement modifié depuis dix-huit siècles. Les atterrissemens ont exhaussé le fond de ces étangs qui n'en formaient autrefois qu'un seul; deux d'entre eux, l'étang de Poura et celui de Cytis, se sont presque desséchés et ont été transformés en salines; ceux de Lavalduc et d'Engrenier, véritables caspiennes en miniature, sont des bassins tout à fait fermés dont les eaux, sursaturées de sel, dorment à plus de 7 mètres en contre-bas de celles du golfe de Fos et alimentent quelques fabriques de produits chimiques établies sur leurs bords. Seul, l'étang de la *Bouche* ou de l'Estomac communique encore avec la mer par des filtrations souterraines, et ses eaux se maintiennent au même niveau que celles de la Méditerranée.

Au milieu de toutes ces transformations, l'étang de Berre, entouré de tous côtés par des collines abruptes, est le seul point de la côte qui n'ait pas subi de modifications depuis l'origine de notre ère; mais la navigation moderne ne le fréquente guère plus que la navigation ancienne; et c'est à peine si, de loin en loin, on voit flotter à la surface de cette magnifique nappe d'eau quelque voile perdue. Il est vrai de dire que jusqu'en 1844, on n'avait fait aucun relevé du fond de cette petite mer intérieure. Nul n'avait pris la peine de l'explorer sérieusement, lorsque, sur l'initiative de l'amiral prince de Joinville, l'hydrographie en fut faite pour la première fois par les ingénieurs de la marine. On avait cru jusqu'alors, on croit même encore aujourd'hui, — tant l'erreur et le préjugé sont difficiles à déraciner, — que ce n'était qu'une cuvette sans profondeur, sujette

comme toutes les lagunes littorales à l'envasement, que ses rivages étaient insalubres et dépourvus d'eau douce et qu'il n'y avait aucun intérêt pour la marine et le commerce à pénétrer dans cette rade malsaine et insuffisante.

On est revenu aujourd'hui à une plus juste appréciation. L'étang de Berre communique avec la Méditerranée par une coupure naturelle entre les collines qui commencent à la montagne de Fos et vont se souder à la chaîne de l'Estaque. Cette coupure, qu'on appelle l'étang de Caronte, forme ainsi une sorte de goulet de 5 kilomètres de longueur et d'une largeur moyenne de 1 kilomètre. La ville de Bouc est à son entrée, celle de Martigues à sa sortie; la première est le port sur la mer, la seconde le port sur l'étang. Derrière Bouc, dans le défilé de Caronte, s'étendent des salines et des pêcheries très productives, des *bourdigues*, comme on les appelle en langue provençale, dont les filets calés à poste fixe encombrent toute la largeur du détroit, y arrêtent les algues et les sables et contribuent depuis un temps immémorial à l'envasement de la passe. En fait, l'étang de Caronte n'est qu'un graù de communication entre la petite mer de Berre et la grande mer Méditerranée et ne présente que des fonds très insuffisans pour la navigation; mais un dragage peu dispendieux pourrait facilement déblayer ce couloir obstrué et y entretenir une passe de 80 à 100 mètres de largeur sur des fonds de 10 mètres de profondeur, de manière à permettre aux bâtimens de toute nature d'aller librement de la mer à l'étang.

La superficie de l'étang de Berre n'a pas moins de 20,000 hectares. Depuis quarante ans, on n'a constaté aucun atterrissement dans la partie centrale. Les apports de la Touloubre et de l'Arc, les deux seules rivières qui jettent leurs eaux dans ce bassin, sont minimes et ont à peine déterminé une légère saillie à leurs embouchures. Ce n'est que dans la partie sud de l'étang que les fonds se sont un peu exhaussés; la grande plage, où miroitent au soleil les salines de Vitrolles et de Marignane, est géologiquement de formation récente; à l'origine de notre période actuelle, les vagues, poussées par les vents dominans du nord-ouest, venaient battre le pied même des collines sur lesquelles sont aujourd'hui bâtis ces deux hameaux, et ce n'est que depuis quelques siècles qu'un petit bassin, l'étang de Bolmon, a été séparé de la mer de Berre par une flèche de sable nommée le Jaï. Cette chaussée naturelle s'est appelée par corruption *lou Caïou*; et les antiquaires locaux, qui se plaisent à voir un peu partout les traces de Marius en Provence, en ont immédiatement profité pour déclarer que c'était une digue romaine construite par les soldats de l'armée de Caius Marius. De

même, dans un avenir très éloigné, le petit fiord de Vaine, situé au-dessous de l'embouchure de l'Arc, finira par être converti en lagune, sera isolé de l'étang par une flèche de sable et est destiné à être finalement comblé. Mais ce sera l'œuvre des siècles, et la marche de ces atterrissemens est tellement lente que l'on peut, au point de vue pratique, la regarder comme tout à fait négligeable.

Les relevés hydrographiques indiquent des profondeurs qui varient de 6 à 8 mètres dans la majeure partie de l'étang, et la cuvette centrale n'a pas moins de 10 à 12 mètres de mouillage sur des fonds de sable fin dont la superficie peut être évaluée à sept fois environ la petite rade de Toulon. Ainsi séparé de la mer par la chaîne de l'Estaque, l'étang de Berre pourrait donc constituer facilement un magnifique bassin de refuge pour tout le matériel de notre marine marchande. Il suffirait pour cela d'ouvrir un passage à travers les bourdigues qui encombrent l'étang de Caronte. L'idée d'ailleurs n'est pas nouvelle. En 1809, Napoléon Ier, en même temps qu'il cherchait à rappeler la vie dans le port d'Aigues-Mortes, avait jeté les yeux sur la mer intérieure de Berre et décidé qu'elle serait une succursale de la rade de Toulon. On sait que des préoccupations plus graves empêchèrent de donner suite à tous ces projets.

La marine militaire, il faut le reconnaître et il est impossible de ne pas s'en étonner un peu, ne réclame plus aujourd'hui cette rade pour les besoins de sa flotte de guerre; mais l'éventualité de l'ouverture du canal de Marseille au Rhône, qui doit effleurer et même traverser une partie de ce bassin, donne un intérêt nouveau à une question déjà plusieurs fois soulevée; et depuis près de dix ans, un de nos officiers de marine qui connaît le mieux le littoral de la Méditerranée, M. le capitaine de frégate Sibour, s'est fait l'avocat chaleureux de cette thèse brillante.

Il est certain, en effet, que les transformations de notre matériel naval ont modifié d'une manière complète les conditions de défense de nos côtes et de tout l'outillage maritime abrité dans nos docks et dans nos bassins. Au temps des navires à voiles et en bois, l'ennemi ne pouvait approcher de nos grands ports de commerce que lentement et par des circonstances dont nous étions aussi bons juges que lui. Toute surprise était alors impossible. Mais l'application de la vapeur à la navigation a donné à l'attaque des avantages que les perfectionnemens de la défense n'ont pas encore contre-balancés.

Il est évident, d'autre part, que nos navires de guerre, quels que soient leur nombre et leur force, ne sauraient accompagner sur toutes les mers nos navires de commerce et leur assurer une protection suffisante. Aucun convoyeur militaire ne pourrait d'ailleurs empêcher d'une manière absolue un monitor ennemi d'assaillir pendant

la nuit le convoi qu'il escorterait, et la majeure partie des navires protégés est toujours exposée à être coulée avant que l'agresseur soit inquiété lui-même par un retour offensif. La supériorité est donc nécessairement à l'attaque ; et il restera toujours au navire assaillant, après qu'il aura accompli son œuvre de destruction, la chance d'offrir le combat s'il est moins bon marcheur que le convoyeur, la certitude d'échapper à ses coups si sa marche est plus rapide. Il est donc absolument impossible, en temps de guerre, de protéger efficacement nos navires de commerce; et, sauf des circonstances tout à fait particulières, ils doivent renoncer à tenir la mer.

Mais le séjour du port lui-même est loin d'offrir dans la plupart des cas une sécurité parfaite. Quels que soient les progrès de la défense, quelque nombreuses et redoutables que puissent être les torpilles semées au-devant de nos ports, il est impossible d'affirmer qu'un cuirassé ne parviendra pas à se glisser à la faveur de la nuit dans une rade ouverte comme celle de Marseille, à jeter immédiatement sur tout le matériel flottant dans les bassins ou emmagasiné dans les docks un nombre considérable de projectiles incendiaires, et à se retirer à la hâte et sans coup férir, quitte à sacrifier lui-même son existence et la vie de son équipage dans un de ces élans d'héroïsme sauvage dont les hommes de mer nous ont donné de si mémorables exemples.

Il est donc indispensable de créer un abri non-seulement à l'immense matériel de notre flotte marchande, mais encore aux navires isolés de nos escadres qu'une brusque déclaration de guerre viendrait surprendre dans nos ports de la Méditerranée. Cet abri ne peut être que l'étang de Berre. Des flottes entières pourraient y mouiller en toute sécurité hors de l'atteinte, mieux encore hors de la vue de l'ennemi ; car la chaîne de l'Estaque se dresse comme un rideau protecteur entre la mer et l'étang, et met le port de refuge à couvert des projectiles à longue portée.

Dans très peu de temps, cette mer intérieure sera complètement entourée par une ceinture de chemins de fer. La ligne de Lyon à la Méditerranée la longe déjà à l'est; au sud se déroule le railway de Martigues à la station de Pas-des-Lanciers qui précède le souterrain de la Nerthe. Un embranchement de port de Bouc à Miramas complétera bientôt le cercle.

Bien que très arides, les rives de l'étang sont en pleine voie de transformation agricole. Depuis quelques années, la partie qui s'étend du nord à l'est est desservie par des dérivations des canaux de Craponne et des Alpines ; et, dans ces derniers temps, de nouveaux canaux ont été ouverts pour conduire les eaux douces de la Durance jusqu'à Bouc et à Martigues sur toute la côte occidentale

qui en était absolument dépourvue. Les conditions de salubrité enfin, même dans la partie méridionale où se trouvent les marais salans, sont bien supérieures à celles que présentent tous les rivages de la région du bas du Rhône et de la plus grande gartie du golfe de Lyon.

La situation générale est donc à tous les points de vue des plus favorables; et M. Sibour raconte qu'un officier de la marine anglaise, qui venait d'explorer avec son yacht cette petite mer intérieure, s'étonnait de n'y voir partout que le désert et l'abandon. « Si cela nous appartenait, disait-il au retour de son excursion, il y aurait bientôt là 3 millions d'habitans. » Sans doute nous ne sommes pas à la veille de voir le littoral de l'étang de Berre entouré d'un collier de villes industrielles et populeuses, et l'on ne procède pas en France comme en Amérique, où les villes s'improvisent par enchantement, au bout de quelques années, par le seul fait de l'ouverture d'un canal ou d'un chemin de fer; mais il est incontestable que lorsque l'étang de Berre, si bien défendu par la nature de toutes les attaques du dehors, sera mis en communication d'une part avec le golfe de Fos, par le recreusement de l'étang de Caronte, d'autre part avec le Rhône et Marseille par le canal dont on poursuit en ce moment l'étude, il se prêtera d'une manière merveilleuse à toutes les installations industrielles et à toutes les opérations de transbordement. Tout navire entrant dans l'étang serait sûr de pouvoir décharger à l'instant sa cargaison, évitant ainsi ces longs jours d'attente et de stationnement bord à quai si préjudiciables aux affaires, si onéreux surtout dans nos ports modernes.

L'étang de Berre ne serait donc pas seulement le garage naturel en temps de guerre de tout notre matériel naval de la Méditerranée, il deviendrait très certainement une sorte d'annexe de Marseille, dont les principales maisons de commerce ne manqueraient pas de reconnaître l'utilité et où elles s'empresseraient d'établir des comptoirs succursales en relations directes et rapides avec la métropole. En peu de temps, avec une dépense relativement assez faible, on pourrait mettre en plein rapport ce magnifique bassin intérieur, dont la non-utilisation a été si justement appelée un scandale économique. Cette mer morte aujourd'hui deviendrait le faubourg maritime le plus animé de la grande ville phocéenne, la première étape de son commerce entre le Rhône et la Méditerranée.

IV.

La navigation du Rhône et le libre accès du fleuve à la mer sont loin d'être des questions d'intérêt purement local ou même régio-

nal; elles engagent au plus haut degré l'avenir même de notre richesse nationale. On peut en effet regarder comme certain que la prospérité de nos ports de commerce sur la Méditerranée est destinée à rester stationnaire, peut-être même à décroître, si ces ports ne sont pas mis en communication par des voies d'eau avec le centre et le nord de la France. Les chemins de fer, quels que puissent être dans un avenir plus ou moins éloigné les perfectionnemens de leur outillage, la transformation de leur mode d'exploitation, la réduction et l'adoucissement de leurs tarifs, ne pourront jamais transporter les marchandises lourdes et encombrantes au même prix que les voies navigables. On n'a d'ailleurs qu'à jeter les yeux sur la première carte venue pour reconnaître que les premiers ports du monde se trouvent en communication directe par des fleuves et des canaux avec l'intérieur du pays dont ils font la fortune. Londres est sur la Tamise, Liverpool sur la Mersey, New-York sur l'Hudson, Anvers sur l'Escaut, Rotterdam sur la Meuse et le Rhin, Amsterdam sur ce magnifique canal maritime que les Hollandais viennent d'ouvrir à travers les lagunes et les polders du golfe de l'Y jusqu'aux plages sablonneuses et instables de la mer du Nord. Il ne faut pas en effet se faire d'illusions. Quel que soit l'accroissement rapide que nos ports de la Méditerranée aient pris, depuis une dizaine d'années, cet accroissement est loin d'être comparable à celui de certains ports étrangers. Or, en matière de progrès, une marche plus lente que celle des concurrens équivaut à la stagnation, presque au recul. Le port de Marseille a vu sans doute son tonnage augmenter de 25 pour 100 de 1865 à 1875 et passer de 4 millions à 5 millions de tonnes; mais dans la même période plusieurs ports étrangers ont eu une progression bien autrement rapide; et, pour n'en citer qu'un, le port d'Anvers a presque triplé le chiffre de ses entrées et sorties en passant de 1,500,000 tonnes à 4,200,000. C'est qu'Anvers, situé dans l'intérieur d'un fleuve largement ouvert sur la mer du Nord, communique avec l'intérieur de la Belgique et de la Hollande par un magnifique réseau de voies navigables, tandis que Marseille, placé dans une position excentrique par rapport au Rhône, en est encore réduit à faire subir à toutes ses marchandises des délais et des transbordemens longs et onéreux et à les expédier par une voie unique et coûteuse, le chemin de fer. Sans canaux, en effet, sans rivières navigables, on doit s'attendre à voir nos ports de la Méditerranée perdre une partie du trafic qui leur était destiné. Les convois de blé ne sont-ils pas déjà entrés plusieurs fois en France par la frontière de l'est, et des navires chargés de grains ne franchissent-ils pas tous les jours le détroit de Gibraltar en délaissant Marseille qui semblait devoir être

le port exclusif de tous les arrivages de la vallée du Danube et de la Mer-Noire? Il y a quelques années, de grandes usines situées autour de Paris avaient fabriqué tout un matériel d'exploitation, rails, machines, wagons destinés à un railway russe, situé près de Poti, sur les confins de l'Asie-Mineure. Lorsqu'il fallut expédier cette immense fourniture, on recula devant les tarifs élevés du chemin de fer, et on trouva beaucoup plus simple et plus économique de la diriger par les canaux du nord de la Belgique sur le port d'Anvers, où elle fut embarquée, descendit la Manche, l'Océan, traversa le détroit de Gilbraltar, toute la Méditerranée, et la Mer-Noire.

Ces exemples sont concluans. Ils démontrent la nécessité absolue de relier par eau nos ports de la Méditerranée avec notre réseau de rivières navigables. Il y aurait même à la fois injustice et mauvais calcul à adopter une solution unique, qui aurait pour conséquence de favoriser de parti-pris tel point plutôt que tel autre de la région du Bas-Rhône.

Cette, tout autant que Marseille, a droit à être mis en communication avec l'intérieur du pays. Il a même sur Marseille l'avantage d'être déjà relié au Rhône par les canaux de Beaucaire et des Étangs, qu'il suffirait d'améliorer au moyen de travaux relativement peu dispendieux, tandis que la grande ville phocéenne, excentrique par rapport au fleuve, en est séparée par une chaîne de montagnes. On ne doit pas oublier d'ailleurs que l'une des branches du fleuve, la branche espagnole, traversait autrefois tout le département du Gard, remplissait les lagunes où devaient s'élever plus tard les remparts d'Aigues-Mortes et venait alimenter l'étang de Mauguio et l'étang de Thau, derrière le Mont Sigius, qui est la montagne de Cette moderne. La jonction du port de Cette avec le Rhône est donc la solution la meilleure en même temps que la plus économique; et le tracé en est commandé par la nature même des lieux. Le Rhône n'est pas, en effet, un fleuve exclusivement marseillais, comme on l'a dit quelquefois sur les trottoirs de la Cannebière. Le Rhône et Marseille lui-même appartiennent avant tout à la France et ne sont qu'un élément de son organisme; et la navigation sur le grand fleuve doit être alimentée par tous les produits qui viendront débarquer non pas seulement sur un point unique de notre littoral, mais dans tous les ports de la Méditerranée situés dans la région des embouchures.

Ce n'est pas Marseille d'ailleurs qui peut être le port d'exportation des charbons du Gard et de la Loire et de réception des minerais d'Espagne, de l'île d'Elbe et d'Afrique, dont la consommation augmente tous les jours dans les usines métallurgiques du sud-est de la France. Marseille est trop riche pour être un port charbon-

nier; il lui manque en outre de vastes emplacemens où l'on puisse manutentionner sur des terrains sans valeur des marchandises lourdes et encombrantes et installer des appareils de chargement et de déchargement comme on en voit dans tous les ports houillers de l'Angleterre. Ce port spécial ne peut être qu'Aigues-Mortes, le point du littoral le plus rapproché de nos bassins minéralogiques du Gard et qui pourra recevoir aussi facilement tous les produits de la Loire lorsque le rachat si vivement demandé du canal de Beaucaire permettra d'y conduire la batellerie du Rhône. Ce canal viendra aboutir à Cette qui est déjà le port d'arrivage des minerais, dont le tonnage a augmenté d'une manière si rapide depuis quelques années, et qui sera toujours le grand port du Languedoc et de toute la rive droite du Rhône.

Ce n'est pas davantage Marseille, dont la rade est ouverte de tous côtés, qui peut, au jour du danger, offrir un asile inviolable et une protection absolue à tout le matériel de notre marine marchande et des marines étrangères qu'une brusque déclaration de guerre surprendrait dans nos eaux. Ce refuge ne peut être qu'un bassin complètement fermé et situé à une distance de la mer que ne puissent franchir les projectiles ennemis. L'étang de Berre seul présente une sécurité parfaite.

Ce n'est pas non plus dans les bassins d'une ville maritime et peuplée que doivent normalement débarquer les huit cent mille têtes de bétail que nous envoient l'Algérie, la Corse, l'Espagne, la Sicile, toute l'Italie méridionale et une partie de l'Asie-Mineure. Ces animaux arrivent exténués, mourans de faim et de soif, amaigris par la fatigue et les privations d'un long voyage et sont, dans cet état misérable, expédiés vers le centre et le nord de la France. L'immense Camargue, qui fut autrefois le grand parc des Romains, n'est-elle pas là? et le Rhône, si on veut l'utiliser, ne peut-il aujourd'hui comme aux temps anciens, féconder ces steppes incultes et les transformer en riches pâturages? N'a-t-on pas dans le même pays et, pour ainsi dire sous la main, la réunion des trois élémens indispensables de la richesse agricole, un sol vierge formé d'alluvions de première qualité, des eaux douces et limoneuses, riches en détritus de toutes sortes, enfin le soleil le plus chaud et le climat le plus hâtif de l'Europe? Ne peut-on pas, n'aurait-on pas dû depuis longtemps déjà employer en Camargue les mêmes procédés qui ont fait la fortune du delta du Nil depuis l'origine des temps historiques? et n'est-ce pas une honte de ne voir dans cet immense désert fiévreux que quelques troupeaux errans de taureaux et de chevaux sauvages, alors que nous constatons la magnifique transformation agricole accomplie depuis plusieurs siècles par les Hol-

landais, sous un climat ingrat, dans un pays imprégné d'humidité et presque toujours privé de la chaleur et de la lumière fécondantes du soleil?

L'agriculture est toujours en Camargue à l'état d'enfance; on s'y croirait presque au temps d'Abraham et de Jacob, plus loin encore, car les récits bibliques nous apprennent que les peuples pasteurs possédaient des troupeaux disciplinés et que la basse Égypte était une riche plaine couverte de moissons; et nous assistons ainsi depuis vingt siècles à ce singulier spectacle d'une nation à demi barbare qui a exécuté des travaux gigantesques pour augmenter la fécondité de son sol, tandis que le peuple le plus civilisé de l'Europe laisse en jachère et presque à l'état sauvage une des plus riches portions de son territoire. Si donc, comme tout le fait espérer, les plaines de la Camargue redeviennent un jour ce qu'elles ont été jadis, un vaste champ cultivable et cultivé, un immense parc à bestiaux, c'est là et nulle part ailleurs que devra stationner pendant plusieurs semaines le bétail importé de toute la région méditerranéenne. Le canal Saint-Louis, délaissé jusqu'à ce jour, en sera le port d'arrivage tout naturellement indiqué, et Marseille ne peut songer à lui ravir ce trafic spécial, trop encombrant pour elle et dont la manutention et l'entretien ont besoin de conditions exceptionnelles, d'immenses espaces et de pâturages dont elle ne dispose pas.

A la grande ville phocéenne est réservé un assez beau lot. A la fois tête de ligne dans le midi de la France de notre réseau de chemins de fer et de nos voies navigables, Marseille, comme Cette, sera le point de passage de la majeure partie du transit entre l'Orient et l'Europe centrale. C'est par Cette et Marseille en effet que la France communique avec le monde entier; mais ces points de passage ne sont plus aujourd'hui obligatoires pour toutes les nations européennes. On l'a dit bien souvent, et il sera nécessaire de le dire encore bien des fois pour que ces idées pénètrent profondément dans l'esprit de tous : la France forme à l'extrémité occidentale de l'Europe une sorte d'isthme dont Marseille et Cette sur la Méditerranée, le Havre et Calais sur la Manche occupent les extrémités; jusqu'à ces dernières années nous avons pu croire que la traversée de cet isthme devait être la route forcément suivie par les voyageurs et le commerce, et leur épargnerait à la fois le détour par le détroit de Gibraltar et la traversée des Alpes. Mais, il faut bien le reconnaître, nos espérances sont aujourd'hui déçues. L'ouverture du canal de Suez est loin d'avoir augmenté, comme on l'avait espéré, la prépondérance de Marseille en lui assurant la plus grande partie du trafic qui se faisait autrefois par le sud de l'Afrique. Les

ports italiens ont beaucoup plus profité que les ports français de la libre communication entre la Mer-Rouge et la mer Méditerranée. La malle des Indes passe par Brindisi et ne va plus à Marseille. La grande barrière des Alpes est éventrée en plusieurs endroits. Le percement du Mont-Cenis a détourné une partie de notre trafic vers l'Italie; le passage du Brenner a mis les ports de l'Adriatique en communication avec la vallée du Danube; le Saint-Gothard ouvrira demain l'Allemagne du Sud. Italiens et Germains se donnent ainsi la main par-dessus les Alpes; et, si on n'y prend garde, la France comme l'Espagne, cet autre grand isthme délaissé depuis plusieurs siècles, sera bientôt en dehors du grand courant commercial qui va du midi vers le nord. Marseille cessera d'être l'intermédiaire obligé entre l'Europe d'une part, l'Égypte, l'Asie, l'Inde, la Chine, le Japon, l'Australie de l'autre. Gênes, Livourne, Brindisi, Trieste se réveillent et lui font dès à présent une active concurrence; et nous commençons à recueillir les fruits de nos anciennes utopies politiques et à ressentir les effets économiques de l'unification italienne et de l'hégémonie allemande.

Il est temps de réagir et d'ouvrir au commerce de la Méditerranée et de l'Orient, qui tend à nous délaisser, une route nouvelle dans des conditions supérieures à celles que l'Italie et l'Allemagne peuvent lui offrir à travers les Alpes. Cette route ne peut être que la vallée du Rhône.

De grands travaux sont en ce moment en cours d'exécution pour assurer à la batellerie un tirant d'eau constant et un fonctionnement régulier depuis Lyon jusqu'à Arles. Toutes les questions d'accès à la mer sont évidemment subordonnées au succès de ces travaux. Il faut avant tout affranchir de tout chômage et de tout retard la navigation fluviale, jusqu'à présent intermittente et languissante.

Lorsque ce premier résultat sera obtenu, la solution des embouchures ne se fera pas attendre, et cette solution ne saurait être unique et exclusive; elle ne devra pas profiter seulement à un port déterminé au détriment des autres; elle devra nécessairement être multiple. L'amélioration directe de la bouche naturelle permettra aux petits navires de sortir à pleines voiles, d'entrer librement en mer et de se diriger sans retard, sans sujétion d'écluses, sans manœuvres, jusqu'à Marseille et à Cette. Le canal Saint-Louis, ceux de Beaucaire à Aigues-Mortes et d'Arles à Bouc convenablement recreusés et améliorés, enfin le canal projeté du Rhône à l'étang de Berre et à Marseille, constitueront autant de bras artificiels du fleuve maritime que le commerce saura choisir tour à tour, suivant ses exigences, ses goûts, ses besoins ou même ses caprices. La

batellerie fluviale pourra dès lors se mettre en contact avec la batellerie maritime aux ports de Marseille, de Cette, de Bouc, de Saint-Louis et d'Aigues-Mortes. Les deux ports principaux de la Méditerranée, Marseille et Cette, attireront sans aucun doute à eux la majeure partie du trafic du Rhône; mais le mouvement se fera nécessairement sentir dans les petits ports voisins, qui sont depuis longtemps dans un état de dépérissement lamentable. La transformation de notre matériel naval, l'introduction de la vapeur, la facilité de trouver dans le commerce, les grandes compagnies industrielles ou les emplois publics une carrière facile et un avenir plus assuré ont détruit, même chez les populations littorales, le goût de la vie de mer. La voile a presque partout disparu et avec elle ce mystérieux attrait caché dans ses replis. La régénération des ports secondaires peut seule nous arrêter sur cette pente funeste. Les intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture sont donc ici les mêmes que ceux de notre marine marchande et militaire; et, puisque la nature a éloigné de l'embouchure de notre grand fleuve les ports de la région méditerranéenne, il faut que l'art, par des dérivations intelligentes, leur conduise ce fleuve qui leur manque et en fasse à la fois, comme de tous les grands ports de commerce du monde, des têtes de lignes de chemins de fer et des têtes de lignes de canaux de navigation.

La mer est toujours favorable à ceux qui vont la chercher : *Favet Neptunus eunti*. Telle est la devise que la ville de Nantes, fière de sa large embouchure de la Loire, porte sur ses armes. Telle doit être aussi celle de la vallée du Rhône. Marseille, Cette, Aigues-Mortes, Saint-Louis, l'étang de Berre, reliés au tronc du fleuve rendu navigable et mis ainsi en communication avec le cœur de la France, deviendront les points d'arrivée et de départ de la grande voie de navigation intérieure qui doit unir la Manche au golfe de Lyon. C'est par là seulement que nous pourrons maintenir notre influence maritime et commerciale dans la Méditerranée, faire contrepoids à toutes les trouées de la chaîne des Alpes et résister victorieusement à toutes les tentatives italo-germaniques en vue de déplacer à notre préjudice le transit du nord de l'Europe avec l'Afrique, l'Asie et l'extrême Orient.

CHARLES LENTHÉRIC.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA RÉVOLUTION

LES ŒUVRES(1).

Il nous faut ici distinguer deux groupes : le premier comprend tout ce qui relève de l'instruction publique proprement dite; au second appartiennent les lois et les actes qui s'y rattachent simplement. Nous n'avons pas, on le pense bien, l'intention de traiter ces deux groupes avec la même importance et les mêmes développemens. Les fondations scientifiques et littéraires de la convention forment sans doute un chapitre intéressant de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution et rentrent par conséquent dans notre sujet. Mais, s'il nous est interdit de les omettre, il nous sera bien permis de nous borner, en ce qui les concerne, à de simples mentions. Il n'y a plus grand'chose à dire aujourd'hui sur ce côté de la question : la matière est épuisée. Comme elle était bril-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 juin.

lante et qu'elle exigeait d'ailleurs peu d'études, il n'est pas d'historien qui ne s'y soit étendu. Le reste, c'est-à-dire l'organisation même de l'enseignement, était plus ardu, plus obscur et, pour tout dire, moins à l'honneur de la révolution; on l'a négligé contre tout droit; nous tâcherons de rétablir la proportion.

Le décret du 29 frimaire an II. — Le premier acte législatif se rapportant à l'instruction publique qui ait reçu un commencement d'exécution et qui mérite à ce titre de figurer parmi les œuvres est un décret du 29 frimaire an II. La convention venait, on l'a vu, de se déjuger à quelques semaines de distance; après avoir adopté le projet de la commission des neuf, elle en avait prescrit la révision et elle en avait chargé, concurremment avec le comité d'instruction publique qui rentre alors en scène, une nouvelle commission de six membres désignés par le comité de salut public.

Cette commission ne s'était pas contentée de revoir l'ancien projet; un de ses membres, Bouquier, en avait fait un tout différent. Le comité d'instruction publique, au contraire, se prononçait pour le maintien du décret légèrement modifié; il en avait même désigné l'auteur, Romme, comme rapporteur. C'est dans ces conditions que s'engagea le débat, un des plus intéressans et des plus sérieux qui eût encore eu lieu. Cette fois, en effet, ce n'étaient pas seulement deux projets plus ou moins discutables qui sollicitaient les suffrages de la convention; c'étaient deux écoles, deux principes qui allaient se rencontrer : d'un côté, les partisans du monopole et de l'omnipotence de l'état en matière d'instruction publique; de l'autre, les défenseurs de la liberté de conscience et d'enseignement. Le projet de Bouquier débutait par cette déclaration : « L'enseignement est libre » et ne contenait aucune disposition restrictive touchant les ecclésiastiques, les ci-devant nobles et les ci-devant religieux ou religieuses. Il ouvrait la carrière de l'enseignement à toutes personnes munies d'un certificat de civisme et de bonnes mœurs, sans même exiger d'elles aucune condition de capacité. Première et radicale différence entre les deux projets. En ce qui concerne l'enseignement, la disparate n'était pas moins accusée. Autant le programme de Romme était compliqué, autant celui de Bouquier était simple : lire, écrire et compter, son étendue n'allait pas au-delà de ces trois objets. Enfin, quant à la rétribution des instituteurs, le mode adopté par la nouvelle commission n'avait aucun rapport avec celui qui avait été proposé par l'ancienne. Au lieu du traitement minimum de 1,000 livres pour les instituteurs et d'un cinquième en moins pour les institutrices, pouvant aller dans les grands centres jusqu'à 2,400 livres, le projet de la commission des six disposait ainsi : « Les instituteurs et les institutrices qui

ouvriront des écoles dans les communes de la république, quelle que soit leur population, recevront annuellement pour chaque enfant ou élève : savoir, l'instituteur la somme de 20 livres; l'institutrice 15 livres. »

Ainsi, d'une part, un projet qui supprimait toute concurrence, créait plusieurs catégories d'incapacité, élargissait démesurément le champ de l'instruction primaire et mettait à la charge de l'état une dépense énorme; d'autre part, un projet qui consacrait le principe de la liberté d'enseignement sans réserves et sans exclusions d'aucune sorte, ramenait les études à de justes proportions et n'obérait pas trop les finances, c'est en ces termes que la question se posait. La discussion fut vive, ardente : Thibaudeau, Fourcroy, Danton lui-même, y intervinrent; les deux premiers surtout se prononcèrent avec beaucoup d'énergie dans le sens de la liberté.

Il faut citer ces discours; ils sont curieux au point de vue du revirement qu'ils indiquent qui s'était produit dans les idées de la majorité de la convention et même des Jacobins (1). « Le plan présenté par le comité et qui n'est à peu près qu'une copie de celui de Condorcet, dit Thibaudeau, me paraît plus propre à propager l'ignorance, l'erreur et les préjugés qu'à répandre les lumières. C'est un gouvernement pédagogique que l'on veut ainsi fonder dans le gouvernement républicain, une nouvelle espèce de clergé. Le comité veut une école primaire, c'est-à-dire un instituteur et une institutrice depuis quatre cents individus jusqu'à quinze cents, ce qui en donne au moins quatre-vingt mille pour le premier degré d'instruction. Il veut leur assurer à tous un traitement fixe de 1,000 à 2,400 fr., ce qui ferait une dépense annuelle de plus de 100 millions. Il propose ensuite une commission d'éducation par chaque district, composée de cinq membres, ce qui augmente encore cette armée de 2,750 individus; ajoutez-y 80,000 magistrats des mœurs et les professeurs des instituts, des lycées, les frais d'établissement de toutes ces écoles. Je demande à tout homme de bonne foi si, avec des institutions de cette sorte, nous ne nous rendrions pas la fable de toute l'Europe...

« Le système de créer des places fixes d'instituteurs et d'assurer leur salaire sans proportion avec leur travail est le moyen le plus sûr de n'en avoir que de mauvais, car alors les hommes ne verront plus que les places et le traitement qui y sera attaché; ils ne seront plus stimulés par l'émulation qui naît de la concurrence...

« D'ailleurs, poursuivait Thibaudeau, ce système n'est-il pas effrayant pour la liberté? La révolution vient de détruire toutes les

(1) Fourcroy en était alors président.

corporations et on voudrait en établir une monstrueuse, une de 172,750 individus qui, embrassant, par une hiérarchie habilement combinée, tous les âges, tous les sexes, toutes les parties de la république, deviendraient infailliblement les régulateurs plénipotentiaires des mœurs, des goûts, des usages et parviendraient facilement par leur influence à se rendre les arbitres de la liberté et des destinées de la nation. L'enseignement libre n'offre aucun de ces abus et contient une foule d'avantages. Aussitôt que la nation aura dit : « Je paierai à l'instituteur la somme de... pour chaque enfant qui suivra ses leçons, elle encourage les hommes instruits à se livrer aux intéressantes fonctions de l'enseignement; elle donne une prime aux talens et elle assure à la jeunesse de bons instituteurs avec beaucoup moins de dépenses...

« Abandonnez tout à l'influence salutaire de la liberté, à l'émulation et à la concurrence; craignez d'étouffer l'essor du génie par des règlemens ou d'en ralentir les progrès en le mettant en tutelle sous la férule d'une corporation de pédagogues, à qui vous auriez donné pour ainsi dire le privilège exclusif de la pensée, la régie des progrès de l'esprit humain, l'entreprise du perfectionnement de la raison nationale,.. qui exercerait une influence dangereuse sur la confection des lois, leur exécution, leur interprétation, sur les élections, qui dicterait la pensée publique et administrerait l'opinion. »

Ainsi parla Thibaudeau. Fourcroy, qui prit ensuite la parole, développa la même thèse en termes presque aussi vifs. Spectacle piquant que celui du futur organisateur de l'Université impériale s'élevant au nom de la liberté contre la doctrine de l'état enseignant. « Je crois, dit-il, qu'il y aurait danger à établir des écoles publiques salariées par la nation. Si l'on adoptait les plans d'instituts et de lycées qui ont été tant de fois reproduits sous différentes formes, on aurait toujours à craindre l'élévation d'une espèce de sacerdoce plus redoutable peut-être que celui que la raison du peuple vient de renverser. Solder tant de maîtres, créer tant de places inamovibles, c'est reformer des espèces de canonicats, c'est permettre enfin à des professeurs privilégiés de faire à leur gré des leçons froides que l'émulation ou le besoin de la gloire n'anime plus... Ici, comme dans toutes les autres parties des établissemens républicains, la liberté est le meilleur et le plus sûr modèle des grandes choses. Chacun doit avoir le droit de choisir pour professeurs ceux dont les lumières, l'art de démontrer, tout jusqu'au son de la voix, au geste, est le plus conforme à ses goûts. *Laisser faire* est ici le grand secret et la seule route des succès les plus certains... Plus de corporation, plus de privilèges dangereux pour la liberté. »

Il appartenait au rapporteur du comité d'instruction publique de répondre à ces critiques. Romme, en effet, l'essaya. Il s'appliqua,

dit *le Moniteur*, « à faire sentir que, décréter la liberté d'enseignement, ce serait entretenir une distinction odieuse entre le riche et le pauvre et laisser celui-ci dans un galetas comme auparavant, » mais il ne paraît pas que ce discours ait fait grande impression; visiblement la convention était en grande majorité tournée d'un tout autre côté, et ce fut à la presque unanimité que le projet de Bouquier devint le décret du 29 frimaire an II.

Un seul changement, d'importance à vrai dire, y fut introduit : « Les pères, mères, tuteurs ou curateurs *pourront* envoyer leurs enfans ou pupilles aux écoles du premier degré d'instruction, » disait le texte primitif. Un membre, Charlier, proposa de substituer à cette rédaction celle-ci : « *Seront tenus d'envoyer*, » etc. Dans l'état d'esprit où se trouvait la convention, le sort de cet amendement n'était rien moins qu'assuré : l'énergique intervention de Danton le sauva. On a souvent cité les paroles qu'il prononça dans cette circonstance : « Il est temps de rétablir ce grand principe qu'on semble méconnaître, que les enfans appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parens. » Le vote de la convention tranchait du même coup deux graves questions, celle de la liberté d'enseignement et celle de l'obligation : nous sommes moins avancés aujourd'hui, après quatre-vingt-dix ans d'efforts et de luttes. Comment ce grand résultat avait-il été obtenu? Comment surtout la même assemblée, les mêmes hommes, qui s'étaient naguère si nettement prononcés pour le plan d'éducation de Lepelletier, étaient-ils devenus tout à coup si libéraux? Il faut chercher l'explication de ce phénomène dans les circonstances au milieu desquelles il se produisit. Lorsque la discussion qu'on vient de résumer s'ouvrit, Robespierre et le comité de salut public venaient précisément de faire, l'un, sa fameuse profession de foi déiste, l'autre, son manifeste « contre les extravagances du philosophisme » et en faveur de la liberté des cultes. On commençait à être las, même aux Jacobins, de la débauche d'athéisme et des exploits de la populace contre le culte et les églises. La déesse Raison avait réconcilié beaucoup de gens avec le bon Dieu. Bref l'opinion dominante, à ce moment, opinion exploitée par Robespierre avec beaucoup d'habileté, était à la réaction. Le projet de Bouquier bénéficia de ces dispositions : inscrire dans la loi le principe de la liberté d'enseignement, c'était implicitement rendre aux prêtres le droit de tenir école et, dans une certaine mesure, restituer à la religion un peu de son ancien domaine. C'était, pour la convention, pour les jacobins, un moyen de se réhabiliter aux yeux de ceux qui leur reprochaient d'avoir livré Dieu lui-même en pâture aux outrages de la foule. On cherchait une occasion, il s'en présentait une; on la saisit.

Le décret du 9 pluviôse an II. — Il y avait longtemps que, de

tous les points de la France, on réclamait (1) à la convention de nouveaux livres élémentaires. Les anciens contenaient beaucoup de choses qui n'étaient plus de saison; imprégnés de l'esprit de l'ancien régime, ils semblaient peu faits pour inspirer à la jeunesse l'amour des institutions et des principes républicains. Il en restait d'ailleurs un très petit nombre : le zèle des sociétés populaires et des comités de surveillance en avait fait bonne justice.

Le 4 pluviôse an II, Grégoire, au nom du comité d'instruction publique, saisit l'assemblée de la question. Son rapport concluait à l'ouverture d'un concours pour la composition de livres élémentaires. Suivait un projet de décret en quatre articles qui fut voté le 9, sans discussion.

Les sujets d'ouvrages indiqués par Grégoire étaient en général assez bien choisis. C'étaient « des instructions pour les instituteurs, des méthodes pour apprendre à lire et à écrire, des notions sur la grammaire française, l'arithmétique, la géométrie, les principaux phénomènes de la nature et la morale républicaine. » Nous ferons cependant une exception à l'égard « des instructions pour la conservation des enfans *depuis la grossesse inclusivement* jusqu'à leur entrée dans les écoles nationales. » L'idée de mettre entre les mains d'enfans de huit à dix ans de petits traités d'hygiène conjugale était assez incongrue, de la part d'un évêque surtout : *Maxima debetur puero reverentia.* Il arriva plus d'une fois à la convention d'oublier ce précepte. Un autre de ses membres, Baraillon, ne voulait-il pas qu'on donnât dans les écoles « quelques règles de médecine sur la menstruation, les couches et les suites de couches? » Il est vrai que Baraillon était médecin.

Le décret du 9 pluviôse avait chargé le comité d'instruction publique de présenter une liste des savans et des gens de lettres qui lui paraîtraient les plus dignes d'être choisis par la convention comme juges du concours institué. Les suffrages du comité se por-

(1) La correspondance administrative aux Archives est pleine de ces réclamations. J'en citerai seulement cet échantillon : « Les membres composant le comité de correspondance de la Société populaire aux citoyens les membres composant le comité d'instruction publique (germinal an II).

« Citoyens,

« Depuis longtemps les sept têtes de l'Hidre du fanatisme sont tombées sous la hache de la raison, et ce monstre n'existe plus dans nos contrées. Au culte superstitieux des autels nous avons substitué celui des lois. Mais pour faire succer aux enfans avec le lait, l'amour de la patrie, la haine des rois, des nobles et des prêtres, il nous reste quelque chose à désirer. La convention a décrété que son comité d'instruction serait chargé de procurer des livres élémentaires pour former les jeunes citoyens,.. et comme il est du devoir des sociétés populaires, de propager les principes républicains, notre société n'a pas hésité de charger son comité de correspondance de vous demander les livres propres à l'instruction publique. » (Arch. nat., M. D. XXXVIII.)

tèrent sur « Lagrange, Daubenton, Lebrun, Monge, Richard, Garat, Thouin, Prony, Sérieys, Hallé, Corvisart, Désorgues, Vandernon et Buache. » Sauf deux ou trois noms peu connus et peu dignes de l'être, il y avait là toute une série d'hommes distingués, quelques-uns même supérieurs, et auxquels ne manquaient assurément ni la compétence, ni l'autorité. Le résultat, pourtant, fut loin d'être satisfaisant. L'examen des livres présentés au jury dura plus de deux ans et se termina par la distribution d'un certain nombre de prix et de mentions aux auteurs des meilleurs ouvrages. Mais, à part quelques exceptions, il ne paraît pas qu'ils aient jamais eu beaucoup de vogue. Le rapport très élogieux qu'en fit Lakanal au conseil des cinq cents ne réussit pas à les tirer de l'obscurité, et nous verrons bientôt le directoire occupé d'en faire rédiger de nouveaux.

Détail intéressant : un décret spécial avait confié la composition des élémens de morale républicaine à Bernardin de Saint-Pierre. L'auteur de *Paul et Virginie* ne vint jamais à bout de sa tâche. On a prétendu qu'il y avait mis de la mauvaise volonté. Peut-être, tout simplement, craignit-il de ne pouvoir traiter le sujet avec assez d'indépendance et de largeur (1) ?

La commission exécutive de l'instruction publique (*12 germinal an II.*) — Ici se place un fait important et qu'avant d'aller loin, nous devons mentionner : la suppression des ministères et l'établissement à leur place de plusieurs commissions exécutives. Il y avait déjà longtemps que les ministères n'existaient plus que de nom et que la convention exerçait par ses comités, toutes les attributions du pouvoir exécutif. Le comité de salut public jugea le moment venu d'abattre l'institution elle-même et chargea Carnot d'en faire la proposition, accompagnée d'un décret qui fut voté le 12 germinal an II, à l'unanimité.

L'innovation n'était pas heureuse : au lieu de six ministres responsables, on allait avoir, on eut douze commissaires, assistés d'un ou deux adjoints chacun et d'un certain nombre d'employés, nommés par la convention, mais sur la présentation du comité de salut public ; c'est-à-dire, en réalité, douze créatures de ce comité, douze chefs de division, aux appointemens de 12,000 francs, sans indépendance et sans initiative. L'instruction publique avait déjà passé par bien des vicissitudes : rattachée nominalement au ministère de l'intérieur, elle s'était vue tour à tour, et parfois dans le même temps

(1) Il fit de même à l'École normale. Nommé professeur de morale, il ne parut qu'une fois dans sa chaire. Encore fallut-il l'envoyer quérir par des gendarmes. On comprend les répugnances de Bernardin de Saint-Pierre, et son biographe, M. Aimé Martin, les a très bien expliquées. « Quelle serait la morale permise en 1794, a-t-il dit ? Le simple exposé des principes devenait une satire violente des hommes, des choses et du gouvernement... »

entre les mains du comité d'instruction publique, du comité de salut public, de la commission des six et de la commission des neuf. La nouvelle organisation des services allait en faire un département spécial, administré par une commission dont les trois premiers membres furent : Payan, commissaire, Fourcade et Julien, adjoints.

Le décret du 18 prairial an II. — Au même ordre d'idées que le décret sur les livres élémentaires se rattache une loi du 18 prairial an II, également rendue sur le rapport de Grégoire : « Le comité d'instruction publique présentera un rapport sur les moyens d'exécution pour une nouvelle grammaire et un vocabulaire nouveau de la langue française. Il présentera des vues sur les changemens qui en facilitent l'étude et lui donnent le caractère qui convient à la langue de la liberté. »

Après avoir révolutionné les institutions et les habitudes, il fallait bien révolutionner la langue. L'entreprise était hardie; mais pourquoi ne l'eût-on pas tentée? on avait déjà tant improvisé de choses!

Le bon Grégoire ne doutait pas du succès et voyait déjà, grâce à sa nouvelle grammaire, tous les patois supprimés (1) et « l'unité d'idiome » enfin établie dans la république.

L'exécution malheureusement ne répondit pas à son attente. Les Vaugelas du comité d'instruction publique se récusèrent, et la ci-devant langue française fut épargnée.

L'École normale. — Le personnel des petites écoles était déjà, sous l'ancien régime, fort insuffisant et l'on a vu que la pensée d'en assurer le recrutement d'une façon régulière, au moyen d'écoles spéciales, s'était produite à plusieurs reprises dans les dernières années de la monarchie. En 1794, la situation de ce personnel était bien plus mauvaise encore : l'émigration, la terreur, la guerre, l'incertitude du lendemain surtout, y avaient fait des vides énormes. La disette de sujets capables, — c'est le mot qui revient à chaque instant dans la correspondance des administrations départementales

(1) Il eût été plus simple d'envoyer, comme le voulait Barère, « des instituteurs de langue française dans chaque commune rurale des départemens du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure. » L'organe habituel du comité de salut public à la convention avait présenté à ce sujet un projet qui fut voté, mais ne reçut jamais d'exécution. On a souvent cité ses paroles dans cette circonstance. « Vous avez décrété l'envoi des lois à toutes les communes de la république ; mais ce bienfait est perdu pour celles des départemens que j'ai indiqués. Les lumières portées à grands frais, aux extrémités de la France, s'y éteignent en arrivant, puisque les lois n'y sont pas entendues.

« Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la république parlent allemand; la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque. Brisons ces instrumens de dommage et d'erreur. »

et des agens nationaux, — était à son comble, et le décret de frimaire n'avait reçu d'exécution presque nulle part.

Il fallait avant tout remédier à cet état de choses.

Le comité de salut public, — rendons-lui cette justice, — en avait eu un moment le désir; même à sa demande, la convention avait pris un décret tendant à l'organisation d'écoles normales d'instituteurs. Toutefois les choses en étaient restées là. Après le 9 thermidor, le comité d'instruction publique s'appropria l'idée et la présenta sous une forme nouvelle. De là le décret du 9 brumaire an III et la fondation de la *première* école normale, qu'il ne faut point confondre avec la grande École normale de 1808.

Réunir à Paris, sous la direction de maîtres éminens, un nombre considérable d'apprentis instituteurs, les y retenir un certain temps, moyennant une rétribution avantageuse et le remboursement de leurs frais de route; puis, lorsqu'ils seraient en état d'enseigner à leur tour « non pas les sciences, mais l'art de les enseigner, » les renvoyer dans leurs départemens respectifs et leur confier la mission d'y ouvrir des écoles, tel était le but de cette fondation.

Voici d'ailleurs en quels termes le rapporteur Lakanal vint l'expliquer à la convention. Le morceau, bien qu'emphatique, n'est pas sans intérêt :

« Il y a quelques mois, dit-il, des hommes qui avaient leurs motifs pour vouloir tout couvrir de ténèbres, étaient prêts à traiter de criminels ceux qui vous auraient parlé d'instruction et de lumières; c'est surtout des tyrans que vous avez renversés qu'il était vrai de dire qu'ils craignaient les hommes éclairés comme les assassins craignent les réverbères. Aujourd'hui, la convention gouverne seule la nation qu'elle représente, et le cri unanime de la France et de ses législateurs demande un nouveau système d'enseignement pour répandre sur tout un peuple des lumières toutes nouvelles...

« Une grande difficulté se présentait à l'entrée même de l'exécution de ces idées sur l'instruction publique, lorsqu'on voulait les réaliser. Où trouver un nombre suffisant d'hommes pour enseigner dans un si grand nombre d'écoles des doctrines si nouvelles, avec une méthode si nouvelle elle-même? Il ne faut pas les chercher dans les instituteurs des écoles anciennes, ils n'y seraient pas propres. Il faut donc les former, et, par ce cercle vicieux et fatal dans lequel semblent toujours rouler les destinées humaines, il semble que pour les former il faudrait déjà les avoir.

« C'est ici qu'il faut admirer le génie de la convention nationale. La France n'avait point encore les écoles où les enfans de six ans doivent apprendre à lire et à écrire, et vous avez décrété l'établissement d'écoles normales... Vous avez ainsi voulu créer à l'avance, pour le vaste plan d'instruction publique qui est aujourd'hui dans

vos desseins, un très grand nombre d'instituteurs capables d'être les exécuteurs d'un plan qui a pour but la régénération de l'entendement humain.

« Dans ces écoles, ce n'est pas la science qu'on apprendra, mais l'art de les enseigner; au sortir de ces écoles, les disciples ne devront pas seulement être des hommes instruits, mais des hommes capables d'instruire. Pour la première fois sur la terre, la nature, la vérité, la raison et la philosophie vont donc avoir un séminaire; pour la première fois, les hommes les plus éminens en tout genre de sciences et de talens vont être les premiers maîtres d'école d'un peuple; car vous ne ferez entrer dans les classes de ces écoles que les hommes qui y sont appelés par l'éclat incontesté de leur renommée dans l'Europe.

« Et nous vous proposons d'appeler de toutes les parties de la république, autour de ces grands maîtres, des citoyens désignés par les autorités constituées. Déjà pleins d'amour pour la science qu'ils posséderont,.. leurs progrès dans les arts qu'ils étudieront auront une rapidité qui ne peut être ni prévue, ni calculée. Aussitôt que seront terminés à Paris ces cours de l'art d'enseigner les connaissances humaines, la jeunesse savante et philosophique qui aura reçu ces grandes leçons ira les répéter à son tour dans toutes les parties de la république, elle ouvrira partout des écoles normales... Aux Pyrénées et aux Alpes, l'art d'enseigner sera le même qu'à Paris, et cet art sera celui de la nature et du génie. La raison humaine, cultivée partout avec une industrie également éclairée, produira partout les mêmes résultats, et ces résultats seront la récréation de l'entendement humain chez un peuple qui va devenir l'exemple et le modèle du monde. »

C'était beaucoup dire, et la nouvelle institution eût peut-être gagné à être présentée d'une façon plus modeste; elle eût surtout beaucoup mieux réussi, si des visées moins ambitieuses et des vues plus pratiques avaient présidé à son organisation. Transporter à Paris, en pleine effervescence révolutionnaire, mille quatre cents jeunes gens de toute provenance et de tout âge, sans s'être au préalable assuré de leurs aptitudes et de leurs dispositions, sans leur avoir fait subir un examen sérieux, était déjà bien scabreux. On fit plus : au lieu de prendre ces jeunes gens, tout frais débarqués dans la capitale, partant plus exposés que d'autres, et de les caserner ou du moins de les soumettre à des règlemens d'études très sévères, on les abandonna à eux-mêmes; on ne les astreignit à aucune assiduité. Ils furent libres de suivre ou de ne pas suivre les cours. Naturellement beaucoup en abusèrent, et l'école, au lieu d'élèves, ne compta bientôt plus que quelques auditeurs de bonne volonté.

La plupart de ces cours, au surplus, n'étaient guère faits pour

attirer des jeunes gens dont la première instruction se bornait, en général, à quelques notions de grammaire et d'arithmétique. Deux chaires de mathématiques, une de physique, une de géométrie descriptive, une d'histoire naturelle, une de chimie, une d'agriculture, deux de géographie, une d'histoire, une de grammaire générale, une de morale, une de littérature, une d'analyse de l'entendement humain et une d'économie politique, et dans ces chaires, quels hommes! Lagrange, Laplace, Monge, Daubenton, Berthollet, Laharpe, Garat, Volney, Bernardin de Saint-Pierre! en vérité, l'effort n'était pas en proportion de la difficulté de l'entreprise. Tant de science e, de talens n'étaient point nécessaires pour former des maîtres d'écolet et de bons cours normaux, des conférences d'un caractère pratique, auraient été bien autrement utiles que les grandes leçons de ces illustres professeurs.

« Ces leçons, a dit M. Cousin, étaient plutôt des discours académiques que des conférences propres à instruire. » Il y a peut-être quelque exagération dans ce jugement. En parcourant les douze volumes dont se compose le recueil qu'on en a fait, on trouve beaucoup de morceaux qui n'ont rien d'académique ; mais en revanche on en rencontre bien peu qui soient à la portée d'intelligences moyennes.

Sous le rapport de l'enseignement comme sous celui de la discipline, l'école normale de l'an III ne répondait donc en aucune façon à la pensée dont elle était née : elle eût peut-être à la longue suscité quelques vocations scientifiques ; elle était incapable de donner à la république les instituteurs dont elle avait besoin. Aussi n'y avait-il pas encore trois mois qu'elle fonctionnait que de tous côtés on en réclamait déjà la fermeture, et qu'un député, Thibaut, en faisait la proposition. Le débat ne fut pas long : « Il y a une infinité d'élèves qui ne vont pas à l'école, dit un représentant... le but de l'institution est manqué. » — « Il l'est absolument, ajouta Romme ; je ne vois dans l'institution actuelle que le charlatanisme organisé, j'en demande la suppression. » Oui ! oui ! s'écrièrent une foule de voix.

Cependant les membres du comité d'instruction publique gardaient un silence embarrassé. Quelqu'un en fit l'observation. Daunou se décida alors à monter à la tribune. On s'attendait à un discours : on eut une courte oraison funèbre. « Je ne me dissimule pas, dit l'orateur du comité, que les leçons, plus dirigées vers les hauteurs des sciences que vers l'art d'enseigner, n'ont pas eu un caractère vraiment normal. » Et il concluait en demandant la clôture de l'école pour le 30 prairial. Le délai parut encore trop long. « Les plus courtes folies sont les meilleures, » dit une voix. Et la fermeture fut fixée à la fin du mois courant, au 30 floréal.

Les écoles de santé. — Il existait avant la révolution, sans compter les cours publics d'accouchement établis dans beaucoup de provinces en vertu de l'ordonnance de 1770, trente facultés ou collèges de médecine (1) qui, sous un rapport au moins, celui de la quantité, suffisaient largement à tous les besoins. Mais il n'y avait pas un seul de ces établissemens où « les principes de l'art de guérir fussent enseignés dans leur entier. » A Paris même, on ne trouvait cette instruction complète qu'en réunissant à grands frais les cours particuliers que plusieurs professeurs habiles donnaient dans leurs maisons. Des examens trop faciles et, par conséquent, presque nuls multipliaient le nombre des docteurs ignorans et des charlatans avides. » Telle était, d'après Fourcroy, la situation de la médecine en France sous l'ancien régime. Si défectueuse qu'elle fût, pourtant, cette situation n'approchait pas de celle qui nous est révélée par les documens postérieurs à la suppression des universités.

« L'ignorance effroyable des sages-femmes ordinaires, dit un de ces documens (2), et leur témérité doivent faire désirer à toutes les âmes sensibles que nos sages législateurs fassent cesser un fléau qui désole principalement nos campagnes, et qui moissonne tous les ans un grand nombre de victimes de l'impéritie et du charlatanisme des matrones qui y sont répandues. » Et ailleurs : « Voici comment ces sages-femmes parviennent à leurs fonctions : lorsqu'il manque une matrone dans une commune, soit par mort ou empêchement quelconque, les commères s'assemblent et choisissent une d'entre elles pour la remplacer. Autrefois, le choix était présenté à l'approbation du curé de la paroisse, qui l'adoptait, et la sage-femme était faite. Aujourd'hui, ce sont les officiers municipaux qui sont devenus les approbateurs juges. Très peu de ces femmes savent lire et écrire, presque aucunes n'ont de dispositions pour l'emploi auquel on les destine et aucunes ne reçoivent nulle espèce d'instruction propre à les mettre au fait de l'état qu'elles doivent exercer. »

« Dans tous les cantons de la république, écrit encore le chef de la deuxième division du ministère de l'intérieur (3), on voit des hommes sans études exercer la médecine, la chirurgie et la pharmacie. Partout la santé et la vie des citoyens crédules et confians deviennent le jouet de l'impéritie, du charlatanisme et de l'avarice. Cette funeste licence est une suite de l'abolition des jurandes, mais, en affranchissant l'industrie de ses entraves, le législateur n'a pas voulu dispenser des travaux qui créent la science, de l'expérience qui la développe, ni des sages précautions que réclame la sûreté

(1) J'emprunte ce chiffre au rapport de Fourcroy sur les écoles de santé.
(2) Archives nationales.
(3) *Ibid.*

publique. Autrefois, les états qui tenaient à l'art de guérir ne pouvaient être exercés qu'avec des patentes et brevets accordés, les uns par les universités, les autres par le premier chirurgien du roi. Il est vrai que les études seules ne donnaient pas ces titres, qu'il fallait encore les payer. L'abus était dans la vénalité; l'institution était salutaire. C'est cette garantie qu'il est urgent de rétablir sous telle forme que les circonstances permettront et que la sagesse du ministre voudra adopter. »

Mais c'était surtout aux armées que se faisait sentir le besoin de praticiens instruits et qu'en était grande la pénurie. « Les nombreux bataillons chargés du soin de la défense de la liberté et de l'égalité exigeaient à leur suite une grande quantité d'hôpitaux, » et dans ces hôpitaux étaient employés « plusieurs milliers d'officiers de santé » qu'il fallait remplacer en cas de mort ou de maladie grave. En moins de dix-huit mois, — c'est Fourcroy qui parle, — plus de six cents de ces malheureux avaient péri et le moyen d'en former de nouveaux manquait « presque entièrement dans les différentes parties de la république. »

Il fallait pourtant trouver ce moyen sous peine de voir le découragement et la démoralisation pénétrer dans l'armée. La convention le sentit, et c'est pourquoi, tandis qu'elle négligeait complétement les études de droit, elle s'appliqua d'assez bonne heure à rétablir celles de médecine. Le 14 frimaire an III, un décret, rendu sur le rapport de Fourcroy, créait à Paris, à Montpellier et à Strasbourg trois écoles « destinées à former des officiers de santé pour le service des hôpitaux militaires et de la marine. » Ce même décret disposait qu'il « serait appelé de chaque district un citoyen de dix-sept à vingt-six ans, » que trois cents de ces jeunes gens seraient versés dans l'école de Paris, cent cinquante dans celle de Montpellier et cent dans celle de Strasbourg, et qu'un traitement de 1,200 francs leur serait alloué.

Le nombre des professeurs était fixé pour Paris à douze, pour Montpellier à huit et pour Strasbourg à six.

Quant aux études, elles devaient être « encyclopédiques, » c'est-à-dire embrasser « toutes les connaissances relatives à l'art de guérir » et comprendre à la fois la pratique et la théorie, double innovation, la seconde surtout, d'une importance capitale. Le décret du 14 frimaire an III marque, en effet, d'une façon bien nette et bien tranchée dans l'histoire de la médecine. C'est proprement pour cette science le point de départ d'une ère nouvelle. Dans l'ancienne organisation des études, des branches entières de connaissances, telles que la physiologie, l'histoire naturelle et la chimie, n'étaient même pas représentées; elles occuperont désormais une place importante.

Il n'y avait avant la révolution qu'une seule chaire de clinique à Paris, et les élèves n'étaient pour ainsi dire pas exercés aux dissections anatomiques et aux opérations chirurgicales. « La pratique même de l'art, l'observation au lit du malade va devenir une des principales parties de l'enseignement. Trois hospices : celui de l'Humanité, pour les maladies externes; celui de l'Unité (la Charité), pour les maladies internes, et celui de l'école même pour les cas rares, offriront aux élèves une fois instruits dans les connaissances de la théorie, le complément de toutes les autres. » (Fourcroy.)

Le Muséum. — Le Jardin des Plantes, en 1789, n'était pas, comme son nom semblerait l'indiquer et comme on l'a fort injustement prétendu, une simple école de botanique. Dès le XVII[e] siècle, sous l'administration de Colbert, des cours de chimie, d'anatomie et de chirurgie y avaient été institués, et bien avant la révolution, Daubenton, Jussieu, Buffon, l'avaient illustré. Toutefois, il s'en fallait que l'importance de cet établissement se fût accrue dans la proportion de celle des sciences naturelles. Son enseignement, ses collections, son étendue même, étaient devenus tout à fait insuffisans. Avec ses trois chaires, ses trois galeries et ses quelques hectares consacrés à la culture, il faisait une assez triste figure en un temps qui se piquait d'avoir découvert la nature. La botanique, popularisée par Rousseau, la zoologie surtout, révélée par Buffon, réclamaient de plus vastes espaces, d'autres aménagemens et surtout une nouvelle et plus complète organisation des études.

Il était réservé à Lakanal de préparer et c'est l'honneur de la convention d'avoir réalisé cette utile réforme. Le 10 juin 1793, à l'heure même où la cause de la révolution semblait le plus désespérée, l'organe habituel du comité d'instruction publique montait à la tribune et donnait lecture d'un rapport tendant à la transformation du Jardin des Plantes en un vaste établissement d'enseignement scientifique. De trois, le nombre des chaires était porté à douze. Ne fallait-il pas, disait le rapport, « ouvrir à la science le livre immense de la nature? »

Lakanal, dans sa confiance, ajoutait même : « Il viendra sans doute un temps où l'on élèvera au Jardin national les espèces de quadrupèdes, d'oiseaux et d'autres animaux étrangers qui peuvent s'acclimater sur le sol de la France et lui procurer de nouvelles richesses. » C'était déjà l'idée de notre Jardin d'acclimatation.

Le rapport insistait encore sur la nécessité de donner au nouvel établissement un nom plus scientifique, celui de Muséum, et une constitution républicaine. « L'arbre de la liberté, disait-il, serait-il le seul qui ne pût être naturalisé au Jardin des Plantes? » Un tel argument devait être irrésistible et fut, en effet, couronné d'un plein succès. La convention vota, sans même le discuter, le projet de Lakanal.

Un mois plus tard, elle achevait son œuvre en nommant aux chaires nouvellement créées des hommes dont les uns étaient déjà célèbres et dont les autres étaient destinés à le devenir bientôt; au nombre de ces derniers, Geoffroy Saint-Hilaire, alors à peine âgé de vingt et un ans.

L'école révolutionnaire de Mars. — Lorsqu'en 1787, la célèbre école militaire fondée par Louis XV à l'instigation de M[me] de Pompadour et aux applaudissemens des encyclopédistes, avait été fermée, les six cents élèves qui y étaient entretenus aux frais du roi avaient été répartis dans les collèges militaires provinciaux (1), de sorte que le recrutement des officiers de terre n'avait eu presque aucune atteinte à subir. En 1793, la situation était bien différente: l'émigration d'une part, la suppression des collèges militaires de l'autre avaient entièrement désorganisé les cadres, et, cela, dans un moment où le besoin d'officiers instruits et disciplinés se faisait cruellement sentir.

Dans ces conjonctures, il semble qu'il n'y avait qu'un parti raisonnable à prendre, c'était de rétablir au plus vite soit l'école, soit les collèges militaires. Le comité de salut public eut malheureusement une autre idée; il crut possible de former en quelques mois, par une éducation et des procédés sommaires, un grand nombre d'officiers de toutes armes, et l'école révolutionnaire de Mars naquit.

Cette école, ou plutôt ce camp retranché, fut établie dans la plaine des Sablons, non loin du bois de Boulogne. On y appela de tous les points du territoire quatre mille jeunes gens environ, choisis par les agens nationaux, « parmi les fils de sans-culottes; » pour les aguerrir et les habituer aux privations, on les soumit au régime de la vie en commun sous la tente et du lard rance, et on les maintint à l'état de réclusion absolue, « parqués dans une enceinte de palissades dont les intervalles étaient garnis de chevaux de frises et de sentinelles. »

Là, du matin au soir, ces jeunes gens devaient être exercés au maniement des armes, aux manœuvres de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, et recevoir rapidement quelques notions de tactique, de fortification et d'administration militaire. La fraternité, l'amour de la patrie et la haine des rois faisaient également partie des matières obligatoires. Tantôt, entre deux exercices, la centurie (groupe de dix tentes) était convoquée pour entendre une instruction patriotique de la bouche de son chef le centurion, — qui était en général « un vieux soudard. » Tantôt toute l'école se réunissait dans la baraque qui servait de salle d'étude, et c'était quelque

(1) A Auxerre, Beaumont, Brienne, Dôle, Effiat, Pont-à-Mousson, Pontlevoy, Rebais, Sorèze, Tournon, Tyron et Vendôme.

membre de la convention, venu tout exprès de Paris, qui la haranguait « à l'ombre d'une statue colossale de la Liberté. » Quelquefois l'action remplaçait la parole. L'école était admise à parader dans les fêtes nationales ; elle y paraissait dans le costume ridicule imaginé pour elle par David et elle y jouait sa partie.

Au 10 août, on lui fit attaquer à la baïonnette et à grand fracas d'artillerie une redoute dont les défenseurs semblaient obéir à plusieurs mannequins éclatans d'oripeaux qui représentaient le pape, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne, Pitt et Cobourg.

C'est par de tels hauts faits que les élèves de l'école révolutionnaire de Mars préludaient à leurs futurs exploits, « prouesses puériles, a dit un témoin oculaire, et que la convention, qui les ratifiait, ne rougissait pas de consigner dans les feuilles officielles. »

A la fin cependant, l'inutilité, le danger même de l'institution apparut à tous les yeux : les plus obstinés se rendirent. Mais il n'y fallut pas moins que le 9 thermidor. Dans cette fameuse journée, l'école avait été singulièrement hésitante ; appelée en toute hâte à Paris pour défendre l'assemblée, il s'en était fallu de bien peu qu'elle ne tournât du côté d'Hanriot. La convention ne lui pardonna pas ce crime. Elle avait eu peur : elle fut implacable. Le 2 brumaire an III, un décret prononçait la dissolution de « cette armée de séides réunie pour servir le tyran qui venait d'être anéanti. » L'expérience n'avait pas duré six mois ! Pas une voix pourtant ne s'éleva pour en demander la prolongation.

L'École polytechnique. — Il n'existait sous l'ancien régime aucun établissement d'éducation commun aux divers corps d'ingénieurs. Ces corps se recrutaient au moyen de plusieurs écoles spéciales telles que l'école du génie militaire, l'école d'artillerie, l'école des ponts et chaussées, l'école des mines, etc. Mais les cours établis dans ces maisons avaient un caractère absolument technique, et si les jeunes gens qui les suivaient en sortaient avec des connaissances spéciales suffisantes, ils n'en emportaient le plus souvent qu'un bagage scientifique assez léger. En général, aucune règle, aucune condition d'âge ni d'examen ne leur était imposée ; on était admis et l'on se maintenait par la faveur seule. Bref, l'organisation, aussi bien que l'enseignement de ces écoles, avait toujours été fort défectueuse (1).

(1) Excepté cependant l'école du génie militaire. Fondée à Mézières en 1748, cette école jouissait d'une grande et légitime réputation. Elle ne comptait que vingt élèves, tous nobles et se renouvelant chaque année par moitié, mais on n'y entrait qu'après avoir subi devant un membre de l'Académie des sciences un examen fort sérieux et « la méthode d'instruction qu'on y suivait était, malgré quelques imperfections, — c'est

En 1794, cette organisation était plus que défectueuse : elle n'existait plus ; un décret avait mis à la disposition du ministre de la guerre les élèves du génie militaire et des ponts et chaussées. Quant à l'école d'artillerie, établie à la Fére en 1756, transférée deux ans après à Bapaume, supprimée en 1772, rétablie par un décret du 15 octobre 1790 et installée à Châlons, dans une ville dénuée de toute espèce de ressources, après tant de vicissitudes, elle végétait assez misérablement. Tout son matériel d'études se composait de quelques pièces de siège et de campagne, et elle ne possédait ni cabinet de physique, ni laboratoire de chimie, ni bibliothèque, ni collection d'aucune sorte.

La convention se trouvait donc fort dépourvue et placée dans cette alternative rendue chaque jour plus impérieuse par le développement que prenait la guerre, ou de revenir à l'ancien état de choses ou de faire du neuf. C'est à ce dernier parti qu'elle s'arrêta sur la proposition et grâce à l'énergique initiative de son comité de salut public, qui eut dans cette circonstance, — il ne faut pas craindre de le dire, — une véritable inspiration de génie. Créer à Paris, sous le nom d'école centrale des travaux publics, un vaste établissement destiné à former toute une pépinière d'ingénieurs civils et militaires ; donner pour maîtres à ces jeunes gens les plus illustres savans de l'époque, et comme objectif à leurs études, non-seulement les connaissances pratiques nécessaires à l'exercice de leur future profession, mais encore une forte et complète éducation scientifique, tel fut le dessein que le comité de salut public eut l'honneur de concevoir et la convention celui de réaliser sur le rapport de Fourcroy. Organisée par un décret du 7 vendémiaire an III, l'école centrale des travaux publics s'ouvrit le 10 frimaire suivant. Trois mois après le 15 fructidor, elle prenait le nom d'École polytechnique. « L'originalité de cette création, a dit un écrivain, c'est d'avoir senti qu'avant de parquer les jeunes gens dans des spécialités particulières, il fallait, suivant l'expression d'Arago, leur enseigner les principes généraux des sciences également indispensables aux ingénieurs civils et militaires. »

Cette idée si féconde appartient en effet bien en propre à la révolution, et c'est elle incontestablement qui a fait le succès de l'institution. L'École polytechnique n'était pas née qu'elle avait déjà réussi ; elle n'avait pas un an d'existence qu'elle était déjà fameuse dans toute l'Europe.

La convention, du reste, n'y épargna rien : la jeune école fut

Fourcroy qui parle, — la meilleure que l'on eût dans ce genre. » Monge y avait longtemps professé la géométrie descriptive.

littéralement comblée. Concours public ouvert dans les vingt-deux principales villes de la république pour l'examen des candidats, gratuité de l'enseignement, traitement de 1,200 francs par an aux élèves, maîtres éminens et largement rétribués, tout fut mis en œuvre pour lui donner, dès le principe, beaucoup de vogue et d'éclat.

Le décret du 27 brumaire an III. — Après le 9 thermidor, une nouvelle majorité composée de la plaine, des débris de la Gironde et des déserteurs de la montagne, tels que Barras et Tallien, s'était formée dans la convention. On devait conséquemment s'attendre à voir reparaître les projets que l'influence de Robespierre avait fait écarter. Au nombre de ces projets se trouvait celui que Lakanal avait rédigé de concert avec Sieyès et Daunou. Il le reprit après y avoir introduit quelques modifications (1), et la convention le vota; c'est le décret du 27 brumaire an III.

On connaît déjà la substance de ce décret (2): les écoles primaires divisées en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et distribuées à raison d'une par mille habitans; les maîtres élus et surveillés par un jury d'instruction (3) composé de trois membres désignés par l'administration du district et pris hors de son sein parmi les pères de famille, les traitemens fixés pour les hommes à 1,200 francs, pour les femmes à 1,000 francs; les matières d'enseignement déterminées ainsi qu'il suit : la lecture, l'écriture, la déclaration des droits de l'homme et la constitution, les élémens de la langue française, les règles du calcul simple et de l'arpentage, quelques notions d'histoire naturelle, enfin la récitation des actions héroïques et des chants de triomphe. »

Ces dispositions différaient entièrement de celles que la convention avait adoptées quelques mois auparavant. Aussi le projet de Lakanal souleva-t-il une assez vive opposition. On lui reprocha d'engager la république dans une voie ruineuse en mettant à la charge de l'état les frais d'établissement d'un trop grand nombre d'écoles (4) et en substituant au système de la rétribution par tête d'élève celui des traitemens fixes. L'objection n'était pas sans valeur et la réponse qu'y fit Lakanal fut assez embarrassée : « J'entends, dit-il, une objection : l'exécution de notre projet grèverait d'une dépense énorme les finances de la république. Je réponds que, si la loi portée pour l'organisation des écoles primaires (celle du 29 frimaire an II) avait

(1) Notamment en ce qui concerne l'établissement d'une commission centrale.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin.

(3) Le bureau d'inspection de l'ancien projet.

(4) D'après les calculs de Lakanal lui-même, la dépense se serait élevée à 54,600,000 livres.

été ramenée à exécution, elle aurait jeté la république dans des dépenses plus considérables. Par quelle fatalité nous oppose-t-on de pareilles objections lorsque nous proposons un plan simple et organique d'instruction nationale ?.. Le projet de vandaliser la France pour l'asservir aurait-il donc survécu au moderne Pisistrate? »

L'argument de Robespierre était alors sans réplique; il nous paraît moins concluant aujourd'hui. Lakanal eut aussi quelque peine à défendre son programme d'études, que beaucoup de membres de la convention trouvaient excessif, étant donné surtout qu'il s'appliquait aux deux sexes.

Baraillon, entre autres, en fit la critique en termes assez piquans: « J'attends, dit-il, en se résumant, que l'on me prouve qu'il importe au sexe de savoir l'arpentage. » Le mot portait juste.

Un autre membre, Leflot, demandait « qu'on établît des peines contre les parens qui n'enverraient pas leurs enfans aux écoles. » C'était revenir au principe de l'éducation impérative que le décret du 29 frimaire avait déjà consacré, mais qu'on n'avait encore appliqué nulle part. La motion ne fut pas appuyée : elle rappelait de trop mauvais jours.

Le décret du 7 ventôse an III. — Nous entrons ici dans une phase nouvelle de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution. Depuis trois ans, les écoles primaires avaient été la principale, on pourrait dire l'unique préoccupation de la convention. Toutes ses pensées, tous ses efforts s'étaient tournés de ce côté. Soit que l'organisation des autres degrés d'enseignement lui parût moins urgente, soit que l'idée qu'elle s'en formait fût encore trop confuse, elle avait toujours ajourné cette partie de sa tâche. Cependant la suppression des collèges et des universités avait apporté dans les habitudes et les besoins des classes intermédiaires, un trouble au moins égal à celui qui était résulté pour les classes rurales de la fermeture ou de l'abandon des petites écoles. La bourgeoisie provinciale, surtout, regrettait beaucoup ces maisons où elle avait été élevée; réduite à placer ses enfans dans quelques mauvais pensionnats qui s'étaient organisés à la hâte, ou chez des professeurs particuliers, ce qui lui coûtait fort cher, elle souffrait à la fois dans ses affections et dans ses intérêts. Pendant la terreur et tant qu'avait vécu Robespierre, elle s'était tue. Après le 9 thermidor, auquel elle avait bruyamment applaudi, on lui devait bien quelque satisfaction.

Le comité d'instruction publique, en tout cas, jugea le moment venu de s'occuper du second degré d'enseignement, et chargea son président Lakanal de présenter à la convention un rapport et un projet de décret sur la matière. Lu dans la séance du 26 frimaire

an III, ce travail fut adopté presque sans discussion et devint peu de temps après le décret du 7 ventôse.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à ce décret; ce que nous pourrions en dire ferait double emploi avec les observations que nous aurons à présenter sur la partie similaire de la loi du 3 brumaire an IV et serait sans grand intérêt, vu que le vote de la convention ne fut suivi d'aucune mesure d'exécution. Nous en donnerons seulement les principales dispositions.

« Chap. Ier, art. 1er. — Pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts, il sera établi dans toute l'étendue de la république des écoles centrales distribuées à raison de la population; la base proportionnelle sera d'une école par trois cent mille habitans.

« Art. 2. — Chaque école centrale sera composée : 1° d'un professeur de mathématiques; 2° d'un professeur de physique et de chimie expérimentales; 3° d'un professeur d'histoire naturelle; 4° d'un professeur d'agriculture et de commerce; 5° d'un professeur de méthode des sciences ou logique et d'analyse des sensations et des idées; 6° d'un professeur d'économie politique et de législation; 7° d'un professeur d'hygiène; 8° d'un professeur d'arts et métiers; 9° d'un professeur de grammaire générale; 10° d'un professeur de belles-lettres; 11° d'un professeur de langues anciennes; 12° d'un professeur de langues vivantes les plus appropriés aux localités; 13° d'un professeur des arts de dessin.

« Chap. II, art. 1er — Les professeurs des écoles centrales seront examinés, élus et surveillés par un jury central d'instruction, composé de trois membres nommés par le comité d'instruction publique.

« Art. 3. — Les nominations des professeurs seront soumises à l'approbation de l'administration du département.

« Art. 4. — Si l'administration refuse de confirmer la nomination faite par le jury central, il pourra faire un autre choix.

« Art. 5. — Lorsque le jury persistera dans sa nomination et l'administration dans son refus, elle désignera pour la place vacante le citoyen qu'elle croira mériter la préférence; les deux choix seront envoyés au comité d'instruction publique qui prononcera définitivement entre l'administration et le jury central. »

Au résumé, le décret du 7 ventôse instituait une école centrale par trois cent mille habitans et dans chacune de ces écoles quatorze chaires de 3, 4 et 5,000 livres suivant la population.

Il restait à régler le placement des nouvelles écoles : ce fut l'objet des deux décrets du 11 ventôse et du 18 germinal « portant établissement de cinq écoles centrales à Paris » et de quatre-vingts écoles centrales dans les départemens.

Ainsi « le grand édifice promis depuis longtemps à l'impatience des Français » allait recevoir son couronnement. Aux anciens collèges « contre lesquels réclamait la philosophie depuis tant de siècles, » la révolution substituait enfin un vaste ensemble d'écoles où les sciences, la grammaire générale, l'histoire, le droit, l'économie politique devenaient les principaux objets d'étude. Il ne fallait plus désormais « d'écoles secondaires. » Cette instruction « aristocratique » n'avait plus aucune utilité par suite « de l'étendue qu'on avait donnée aux écoles ouvertes à l'enfance. » C'est en ces termes que Lakanal s'exprime dans son rapport, et tel est le but que le comité d'instruction publique assignait ambitieusement à sa nouvelle création. Dans sa pensée, les écoles centrales n'étaient pas seulement destinées à remplacer les collèges; ces établissemens « régénérateurs » devaient surtout offrir « aux jeunes citoyens exceptés par la nature de la classe ordinaire, une sphère où leurs talens pussent prendre l'essor. »

L'école des langues orientales vivantes. — Vers le même temps et sur le rapport du même Lakanal (10 germinal an III), s'ouvrait l'école des langues orientales vivantes, « d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce, » à savoir : l'arabe, le turc, le tartare de Crimée, le persan et le malais. L'étude de la plupart de ces langues n'était pas, à vrai dire, une innovation; il y avait longtemps qu'elles étaient enseignées au Collège de France, lequel par parenthèse n'avait pas interrompu ses cours. Mais l'infatigable Lakanal pensa non sans raison, et la convention fut de son avis, que « cette branche d'enseignement serait mieux placée à la Bibliothèque nationale. » Là seulement se trouvaient les manuscrits et les imprimés nécessaires aux professeurs aussi bien qu'aux élèves. Là, par conséquent, devait s'élever « le monument destiné à l'enseignement public des langues orientales. »

Le décret du 3 brumaire an IV. — Cependant les événemens se précipitaient : encouragée par la popularité que ses premiers actes avaient rencontrée dans le pays, la réaction thermidorienne poursuivait énergiquement son œuvre réparatrice. En quelques mois elle avait épuré le comité de salut public, fermé les Jacobins, rappelé dans la convention les survivans de la gironde, déporté les plus marquans de leurs proscripteurs, Collot d'Herbois, Billaud, Barère, et détruit par ces coups répétés toute la force du parti montagnard. Elle allait bientôt s'attaquer à la constitution de 1793 elle-même et tenter de substituer au gouvernement révolutionnaire un régime moins anarchique. Une commission de onze membres avait été nommée pour préparer de nouvelles lois organiques, et cette commission, composée de membres de la droite et du centre, avait reçu

de la convention un mandat en quelque sorte illimité. Il était difficile que l'instruction publique ne ressentît point le contre-coup d'aussi grands changemens. D'une part, en effet, l'exécution des décrets du 27 brumaire et du 7 ventôse soulevait d'excessives et très nombreuses difficultés; d'autre part, on ne pouvait guère toucher à la constitution sans modifier en même temps la législation sur tous les points essentiels. Tel fut du moins l'avis qui prévalut dans la commission des onze et que traduisit son rapporteur, Boissy d'Anglas. Le passage est à citer : « A côté de l'édifice sacré de l'organisation sociale, dit-il, s'élèvera celui de l'instruction qui doit lui servir d'auxiliaire et en faire essentiellement partie. L'assemblée constituante, après avoir tout fait pour la liberté, eut le tort de ne rien faire pour l'instruction... Quant aux montagnards, — Boissy d'Anglas passe sous silence la législative, — ces féroces ennemis de l'humanité ne consentaient sans doute à laisser éclairer un moment leurs forfaits par la lueur des bibliothèques incendiées, que parce qu'ils espéraient que les ténèbres de l'ignorance n'en deviendraient que plus épaisses... Représentans du peuple, ce que l'assemblée constituante n'a pas fait, c'est à vous qu'il appartient de le faire; nous avons pensé qu'il était impossible de laisser la constitution d'un grand peuple muette sur ce qui tient à l'enseignement. »

Passant alors aux mesures adoptées par la commission des onze, Boissy d'Anglas s'exprimait en ces termes :

« Nous vous proposerons d'examiner si les écoles primaires, telles que vous les avez adoptées, peuvent subsister sans modification, s'il n'est pas juste et politique d'en mettre la dépense à la charge des communes, et par conséquent à celle des citoyens qui ne semblent pas devoir profiter des immenses sacrifices que la nation fait à cet égard.

« Quatre-vingt-six écoles centrales nous ont paru beaucoup trop nombreuses; en les réduisant de moitié, vous éviterez le danger d'appeler aux importantes fonctions de l'enseignement, la médiocrité parasite et ambitieuse qui se présente avec tant d'audace, et vous assurerez à tous ces établissemens toutes les ressources et tout l'éclat qu'ils peuvent obtenir de vos soins.

« Enfin nous vous proposons de créer un institut national qui puisse offrir, dans ses diverses parties, toutes les branches de l'enseignement public, et dans son ensemble, le plus haut degré de la science humaine; il faut que tout ce que les hommes savent y soit enseigné dans la plus haute perfection; il faut que tout homme y puisse apprendre à faire ce que tous les hommes de tous les pays, embrasés du feu du génie, ont fait et peuvent faire encore; il faut

que cet établissement honore, non la France seule, mais l'humanité tout entière, en l'étonnant par le spectacle de sa puissance et le développement de sa force. »

Venait ensuite un développement sur cette idée que « la véritable éducation des peuples est dans leurs institutions plus encore que dans leurs lois, » et sur la nécessité d'ajouter aux trois degrés d'enseignement (écoles primaires, centrales, Institut) un vaste système de récompenses et de fêtes nationales.

A ce rapport était joint le texte du projet de constitution et celui des autres propositions élaborés par la commission des onze, au nombre desquels figurait le projet relatif à l'organisation de l'instruction publique, dont le rapport et la rédaction avaient été spécialement confiés à Daunou et qui fut voté sans discussion le 3 brumaire an IV, la veille même du jour où la convention devait se séparer.

Le décret du 3 brumaire an IV est l'œuvre capitale de la convention en matière d'instruction publique, la synthèse de tous ses travaux et projets antérieurs, son testament scolaire, pourrait-on dire, comme la constitution de l'an III est son testament politique. Rendu à une époque de calme relatif par une assemblée redevenue maîtresse d'elle-même, il constitue le plus sérieux effort que la révolution ait fait pour réparer les ruines accumulées par le vandalisme. Il a d'ailleurs sur tous les décrets antérieurs l'avantage de n'être pas demeuré lettre morte; appliqué pendant plusieurs années, nous pouvons le juger non-seulement au point de vue théorique ou sur des présomptions, mais sur des résultats et des faits. C'est pourquoi il mérite une attention particulière et comporte une analyse un peu plus détaillée que les lois dont il vient d'être parlé.

Distinguons cependant : il s'en faut que les six titres dont se compose le décret du 3 brumaire aient la même importance et se rattachent aussi étroitement les uns que les autres au sujet de cette étude. Le titre III notamment, portant établissement de plusieurs écoles spéciales qui ne furent jamais organisées, ne nous offrirait qu'un médiocre intérêt. Les titres V et VI relatifs aux récompenses nationales et aux fêtes trouveront leur place ailleurs. Restent donc seulement les titres I, II et IV qui traitent : les deux premiers, des écoles primaires et centrales; le troisième, de l'Institut national des sciences et des arts.

Des écoles primaires. — La première question qui s'imposât au législateur de l'an IV était celle du placement des écoles. Devait-il maintenir à cet égard les dispositions consacrées par le décret du 27 brumaire? devait-il en adopter de nouvelles? Ce fut cette dernière opinion qui l'emporta dans la commission des onze : « Il sera

établi dans chaque canton de la république une ou plusieurs écoles primaires dont les arrondissemens seront déterminés par l'administration du département. » Ainsi dispose l'article 1er de la loi du 3 brumaire.

Cette rédaction manquait peut-être de précision; peut-être avait-elle aussi l'inconvénient de laisser une trop grande latitude aux administrations départementales. Mais, — et c'est là son grand mérite à nos yeux, — elle était infiniment plus pratique que les ambitieuses prescriptions des lois antérieures. L'expérience démontrait assez qu'il ne servait à rien de décréter l'établissement d'innombrables écoles sans avoir au préalable assuré ses ressources, et dans la détresse où la révolution avait achevé de mettre les finances, à coup sûr il était bien permis de songer au nécessaire avant de s'occuper du superflu. Or le nécessaire, c'était qu'il y eût au moins une école primaire publique dans chaque canton. Ni Condorcet, qui en voulait une par groupe de quatre cents habitans, ni Lakanal, qui en avait fait décréter une par mille habitans, ne s'étaient rendu compte des difficultés matérielles qui s'opposaient à la réalisation de leurs vastes plans. La commission des onze en eut au contraire le sentiment très exact, et c'est en ce point surtout, on peut le dire, que, malgré ses défauts, son œuvre est encore supérieure à tous les projets de ses devanciers.

L'observation que nous suggère cet article, nous pourrions la renouveler à l'occasion de presque tous les autres articles dont se compose le titre Ier. Prenons, par exemple, les dispositions relatives à l'enseignement et à la condition des instituteurs. La lecture, l'écriture, le calcul et les élémens de la morale républicaine, voilà pour l'enseignement. Un logement et un jardin fournis par la république, une rétribution annuelle payée par les élèves et fixée par le département, voilà pour le personnel. Visiblement, nous ne sommes plus ici dans le grandiose, ou plutôt nous sortons de l'utopie. Nous n'avons plus en face de nous une assemblée présomptueuse, enthousiaste; la convention a vieilli; ses premières ardeurs, sa foi un peu naïve dans la régénération et le progrès indéfini de l'espèce par la science, ont fait place à une philosophie plus positive, moins transcendante. Elle n'est plus au même degré qu'autrefois la dupe des mots; après trois ans de bavardage et de déclamation, elle voudrait conclure, aboutir, et elle conclut en revenant sur plus d'un point aux erremens de l'ancien régime.

Des écoles centrales. — La partie de la loi du 3 brumaire an IV relative aux écoles centrales se rapproche beaucoup de la loi du 7 ventôse. La commission des onze et son rapporteur Daunou n'ont guère fait ici que reprendre en la simplifiant l'invention de Laka-

nal, et c'est bien à ce dernier que doit en être rapporté le mérite ou la responsabilité. Notons cependant quelques différences.

Le décret de ventôse portait établissement d'une école centrale par trois cent mille habitans ; la loi du 3 brumaire an IV n'en institue qu'une par département. Le décret de ventôse avait créé quatorze chaires ; la loi de brumaire en réduit le nombre à neuf.

Dans le système du décret de ventôse, les divers cours étaient absolument indépendans les uns des autres et sans aucun lien; la loi de brumaire divise l'enseignement en trois sections, comprenant : la première, le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes et d'une façon éventuelle les langues vivantes; la seconde, les mathématiques, la physique et la chimie ; la troisième, la grammaire générale, les belles-lettres, l'histoire et la législation.

Enfin, d'après la loi de ventôse, les professeurs des écoles centrales devaient recevoir un traitement de 3,000, 4,000 et même 5,000 livres; la loi de brumaire les assimile, sous le rapport des appointemens, aux administrateurs de département.

De l'Institut national des sciences et des arts. — L'idée de l'Institut n'appartient pas en propre à la convention; elle était déjà en germe dans les travaux de la constituante et de la législative. Mirabeau, Talleyrand, Condorcet, l'avaient tour à tour entrevue, sans toutefois lui donner une forme bien précise. Il restait à la fixer en la dégageant des incertitudes d'une première ébauche. La commission des onze eut ce mérite : d'une esquisse encore assez confuse elle sut tirer un véritable monument, simple et large à la fois. « L'Institut naquit, a dit un écrivain, et l'encyclopédie fut vivante. »

Tel est bien, en effet, le caractère de cette grande création. Aux anciennes académies provinciales éparses sur toute la surface du territoire, indépendantes, isolées, l'Institut allait substituer un centre d'informations, de recherches, de correspondance, et devenir l'asile commun des sciences, des lettres et des arts. Embrassant dans sa généralité toutes les branches des connaissances, humaines, formé de la réunion de tous les genres et de tous les talens, il devait être le couronnement de l'édifice scolaire, la clé de voûte du système. La convention n'alla pourtant pas jusqu'à en faire, comme le voulait Talleyrand, un véritable degré d'enseignement ou, comme le proposait Condorcet, l'unique directeur de l'instruction publique en France. Elle se contenta de le diviser en trois classes correspondant à peu près aux trois sections des écoles centrales : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts.

Quant au rôle qu'elle lui réservait, voici en quels termes elle le définit : « L'Institut national des sciences et des arts appartient à

toute la république ; il est fixé à Paris. Il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec des sociétés savantes et étrangères ; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du directoire, les travaux scientifiques ayant pour objet l'utilité générale et la gloire de la république. »

Ce vaste programme impliquait un large recrutement : la convention décida que le nombre des membres de la nouvelle compagnie serait de cent quarante-quatre titulaires, d'un nombre égal d'associés des départemens et de vingt-quatre associés étrangers, soit en tout trois cent douze sièges, dont la meilleure part, une part excessive peut-être, fut attribuée aux sciences. Déjà prépondérantes dans l'enseignement, elles allaient encore occuper la première place dans « le corps représentatif de la république des lettres. » L'influence des idées de Condorcet se marque ici bien nettement ; visiblement, à ses derniers comme à ses premiers jours, la convention en subit le joug. Sans sacrifier précisément les lettres, elle les relègue au second plan dans une situation en quelque sorte subalterne (dix-huit sièges sur cent quarante-quatre). L'ancien régime était plus libéral et traitait mieux les écrivains : il ne leur devait pourtant pas autant que la révolution.

Telle est, dans ses traits généraux, cette loi du 3 brumaire an IV, la moins imparfaite et la plus réfléchie des œuvres de la convention, son suprême effort, sa pensée définitive, le dernier mot de sa pédagogie. Et maintenant l'organisation de l'instruction publique suivant les principes et d'après les données révolutionnaires est complète ; à l'ancienne division des études en trois degrés va succéder un système d'éducation à deux échelons, fortifié par tout un ensemble de fêtes nationales et couronné par cette grande fondation d'un Institut unique, réalisant dans l'ordre intellectuel cette harmonie que la révolution avait déjà créée dans l'ordre administratif. L'instrument est trouvé, nous en connaissons les principales pièces ; reste à le voir fonctionner.

ALBERT DURUY.

LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE

A FONTAINEBLEAU

(21-30 juin 1881)

Depuis vingt-cinq ans, la Société botanique de France organise, à chaque retour de la belle saison, sur un des points du territoire national, sous le nom de session extraordinaire, un congrès local où elle convoque ses membres et où elle invite tous les amateurs qui s'intéressent à cette partie de ses travaux. Il ne s'agit pas là d'études techniques et profondes; point de salle où le microscope en permanence, les instrumens de la physique ou les réactifs de la chimie nous découvrent la nature ou les fonctions des tissus végétaux, mais simplement le ciel ouvert, le grand laboratoire de la nature, et l'occasion d'en recueillir les produits dans des voyages charmans où règne la plus franche cordialité, en même temps que le ton de la meilleure compagnie. Les membres de la société et les amis amenés par eux, habitués à se rencontrer dans ces sessions d'une année à l'autre : membres de l'Institut, professeurs, médecins, pharmaciens, jeunes gens voués aux carrières scientifiques, amateurs sortis par la retraite de fonctions publiques dignement remplies et cherchant dans ces travaux une saine occupation, tous s'entendent sur un but commun : la recherche des plantes.

Le botaniste en session n'a que cet unique souci. Il a laissé sa famille en paix, en prospérité, — s'il possède les joies de ce monde, — et l'a prévenue qu'il donnerait rarement de ses nouvelles. Si le malheur a jadis fait sa trouée parmi les siens, il ne s'en jette qu'avec plus d'abandon sur le livre de la nature, dont les feuillets aimés remplacent les pages disparues du livre de

sa vie. La plante est son unique objectif: ses pensées, ses actions, tout est conçu et dirigé pour la récolte, tout jusqu'à son costume, surchargé d'engins multiples. A la tenue classique du chasseur s'ajoutent les boîtes de toute grandeur, cylindriques ou mieux plates et carrées, où gisent, en attendant la récolte, la carte et la flore du pays; les registres de papier buvard, presses portatives entourées de toile cirée ou d'un grillage métallique; les gourdes où clapotent suivant le goût de chacun l'eau-de-vie, le rhum, le café ou l'élixir de coca; puis la série des instrumens spéciaux, le déplantoir, la houlette, le piochon, sans compter les loupes, les réactifs propres à déceler la nature d'une roche ou celle du tissu d'un lichen, ou à combattre dans la plaie même le venin de la vipère; enfin les tubes contenus dans une gibecière spéciale et destinés à renfermer dans l'eau de chaque mare les algues microscopiques de cette mare: tel est l'équipage varié au gré de chacun qui se montre dans les rues des villes surprises, tantôt honorablement maculé par l'usage, tantôt, au contraire, tout battant neuf sur les épaules de quelques néophytes. Ceux-ci en effet sont les bienvenus à ces réunions confraternelles, et ils peuvent s'y rendre sans rougir d'une science à peine ébauchée; ils repartiront au bout de quelques jours les mains pleines d'échantillons rares, et la mémoire riche de notions exactes; ils auront acquis des trésors plus précieux encore, ce sont des relations nouvelles. Désormais, au lieu de peiner pendant des journées entières, à grand renfort de *clés,* pour nommer avec peu de certitude les plantes de leurs récoltes, ils savent à quelle autorité bienveillante ils pourront s'adresser pour résoudre en quelques minutes les difficultés qui les arrêtaient. Si les anciens sont heureux de cette occasion de former des jeunes, ils ne le sont pas moins de se retrouver entre eux, de se communiquer des idées, des découvertes inédites. De là ces entretiens intimes, ces groupemens par « affinités naturelles, » soit entre vieux amis, soit entre savans qui cultivent une même branche de la science: entretiens et groupemens qui se continuent dans les allées des bois, à travers les tourbières des marais ou les herbages des prairies, le long des dunes de l'Océan ou des glaciers des Alpes, enfin dans les jardins d'amateurs privilégiés et jusqu'à la table des hôtels, et qui donnent à chacune de ces sessions l'aspect enjoué d'une fête de famille.

Cette année, la session de Fontainebleau empruntait un intérêt spécial à la région qui en était le siège, et qui a tous les caractères d'une région naturelle par son sol, son climat et ses productions.

Pour faire clairement comprendre ce qu'est le sol de Fontainebleau, quelques mots de géologie sont indispensables. Comme l'a fort bien exposé M. le professeur Bureau dans une conférence qui a été comme la préface de la session, le terrain connu sous le

nom de « Sables et grès de Fontainebleau » ou de « Sables et grès marins tertiaires supérieurs (1) » est compris entre deux assises de travertins calcaires, le calcaire de Brie au-dessous, le calcaire de Beauce au-dessus. Entre ces deux calcaires, les bancs de sable et de grès ont été profondément ravinés par les cataclysmes qui ont donné au sol parisien son relief actuel; aussi n'apparaissent-ils guère à découvert et ne constituent-ils généralement que le versant des collines : au bas de ces collines, on est sur le calcaire de Brie; en haut, on marche ordinairement sur le calcaire de Beauce. On ne foule que rarement le grès ou le sable lui-même sur terrain plat, et cela dans deux cas : d'abord sur les plateaux où manque le calcaire de Beauce, et où par conséquent le grès se montre à nu, sillonné d'ondulations qui gênent les pas du promeneur, creusé de cuvettes qui retiennent l'eau, ou couvert de bruyères; en second lieu, dans certaines vallées étroites, bordées de chaque côté d'élévations formées de sable et de grès, sur les flancs desquelles le sable, entraîné par les eaux et par son propre poids, a glissé dans la petite vallée, où il forme un sol d'alluvion.

Ces trois terrains, le calcaire de Brie, le grès plus ou moins désagrégé à l'état de sable, et le calcaire de Beauce, ont des caractères très différens. Le calcaire de Brie, que toujours accompagnent des marnes, est humide et compact; le calcaire de Beauce, au contraire, qui repose sur les sables, est essentiellement sec : il constitue le terrain le plus chaud de la forêt et par sa nature minérale, et par la perméabilité du terrain qu'il recouvre.

Pour le terrain de Fontainebleau proprement dit, c'est-à-dire pour cette agglomération, intermédiaire aux deux calcaires, de sables et de grès, il présente de nombreuses variétés. Sur bien des points il est resté un sable pur, même sur de hautes collines où il brille aux rayons du soleil d'un éclat un peu jaunâtre : ce sont là les *mers de sable* des environs d'Arbonne. Quand on les examine à un kilomètre environ de distance, du sommet d'une autre colline, leur aspect réveille dans l'esprit étonné un souvenir inattendu, celui des montagnes alpines couronnées de neige, dont on ne voit bien le faîte chauve et scintillant que quand on s'est élevé à leur niveau sur une crête voisine : champ stérile d'ailleurs pour le botaniste, si l'on en excepte quelques rochers saillans recouverts de lichens. Sur beaucoup d'autres points, le sable s'est converti, dès les temps géologiques, en un grès plus ou moins solide, parfois dur et comme lustré, sous l'influence des eaux incrustantes qui l'ont pénétré d'un ciment calcaire (2). De là ces immenses assises que

(1) Par opposition aux sables de Beauchamp, qui occupent dans le terrain parisien une situation inférieure.

(2) Voyez Stanislas Meunier, *Géologie des environs de Paris*, p. 325.

nos ancêtres nommaient des « gresseries, » et qui, depuis deux cents ans exploitées pour le pavage de nos rues (comme pour la construction des maisons dans le pays), menacent aujourdhui de se tarir dans les principales carrières. Sur certains points, le ciment calcaire n'a pas été suffisant, et le grès est resté friable ; ailleurs l'incrustation n'a formé que des blocs dans la mer de sable. Dans les ravinemens qu'a subis le sol parisien à chaque grande perturbation, le sable violemment emporté par les eaux a abandonné ces blocs et les a laissés, dépourvus de soutien, osciller et tomber les uns sur les autres : de là ces entassemens étrangement superposés, recélant entre leurs flancs disjoints des grottes converties en « curiosités naturelles, » le tout soigneusement relevé sur les guides pour l'ébahissement des touristes et pour la fortune des aubergistes.

Tel est le sol. Le climat y correspond, sec et extrême. Quand il a plu sur le sable de Fontainebleau, on peut y marcher après la pluie sans se mouiller les pieds, et l'évaporation n'enrichit pas longtemps l'atmosphère. Cette sécheresse, jointe à l'odeur balsamique des pins et des genévriers, si abondans dans la forêt, donne au climat de Fontainebleau des qualités hygiéniques particulières. Trop excitant pour les personnes nerveuses, il convient à merveille aux gens lymphatiques et à certaines variétés d'affections pulmonaires que l'on a retirées du cadre de la phtisie.

Les productions naturelles, on le conçoit, doivent se ressentir beaucoup de ces caractères du sol et du climat. Nous nous bornons ici au règne végétal. On comprend déjà qu'il y aura dans la forêt de Fontainebleau trois flores, celle des forêts humides, correspondant au calcaire de Brie, celle des sables, et celle des calcaires de Beauce. De ces trois flores, celle du calcaire inférieur ne donnera aucune espèce qu'on ne puisse recueillir sur d'autres points de nos environs, mais elle réunira un groupe de plantes telles que *Ranunculus nemorosus*, *Carex depauperata*, *Bromus asper*, *Athyriuma, Filix femina*, c'est-à-dire la végétation qu'on a pu observer au commencement de l'herborisation de Chailly à Fontainebleau, sous la futaie élevée du Bas-Bréau, dont la fraîcheur est due à l'humidité du terrain. La flore du sable, dont les bruyères sont l'élément prédominant, est une flore pauvre où des espèces silicicoles vulgaires (*Corynephorus canescens*, *Scleranthus perennis*, *Ornithopus perpusillus*) sont abondantes avec d'autres espèces, silicicoles également, mais plus rares et comme caractéristiques (*Sorbus latifolia*, *Ranunculus gramineus* et *chærophyllos*, *Alsine setacea*, *Carex ericetorum* et *montana*, *Sedum sexangulare*, *Erica scoparia*, plusieurs *Helianthemum*, *Scabiosa suaveolens*, etc.). Un fait de géographie très curieux est la différence de végétation que présentent les mares de la forêt, selon qu'elles se rencontrent dans les

marnes qui accompagnent le calcaire de Brie, ou bien entre les dépressions des roches siliceuses, c'est-à-dire au sommet de certaines collines que ne recouvre pas le calcaire de Beauce. Les premières mares (mares aux corneilles, aux bœufs, aux fourmis, etc.) ne présentent que des espèces aquatiques pour la plupart fort ordinaires; les secondes, comme les mares de Franchart, la mare à Piat, et surtout les mares de Belle-Croix, offrent les plantes les plus rares de la forêt : sur leurs bords *Ranunculus nodiflorus, Sedum villosum* à fleurs violacées, *Sedum sexangulare* à fleurs jaunes, *Trifolium strictum, Bulliarda Vaillantii, Juncus pygmæus* et *squarrosus*, etc.; dans l'étang lui-même, *Alisma natans, Scirpus fluitans, Ranunculus tripartitus* et *hololeucos*, etc. Ce sont des mares analogues par leur situation géologique qu'on retrouve dans la garenne qui sépare Recloses de Bourron et dans les bois de Darvault, de Nanteau et de Poligny, près de Nemours; aussi offrent-elles une végétation analogue; ce sont seulement ces mares des grès qui méritent la visite du botaniste. — Quant à la flore du calcaire de Beauce, elle se caractérise par les espèces propres aux calcaires secs, telles que : *Phyteuma orbiculare, Globularia vulgaris, Ononis Columnæ, Inula hirta, Euphorbia esula, Linum tenuifolium, Helianthemum pulverulentum* et *canum, Kœleria cristata, Sesleria cærulea, Thalictrum minus, Asperula tinctoria, Teucrium montanum*, etc. Mais il s'y joint un autre élément dont l'importance, pour être bien appréciée, nécessite ici une courte revue de la flore des environs de Paris.

Paris est, on le sait, le centre d'un bassin géologique où les rivières convergent comme les flores. La flore de la région occidentale, qui pour vivre a besoin d'une humidité atmosphérique notable, et qui perd graduellement cette humidité à mesure qu'elle s'éloigne de la mer, s'arrête avec la forêt de Rambouillet. Du côté du nord, la flore septentrionale ou montagnarde ne dépasse guère les étangs ou la forêt de Villers-Cotterets, puis s'éteint avec le *Vaccinium Myrtillus* sur les coteaux de Montmorency. De Fontainebleau à Nemours, au contraire, un bon nombre de plantes que recherchent les botanistes sont des plantes habitant les calcaires du midi de la France et qui viennent expirer à la limite de leur aire de végétation soit sur les coteaux boisées de Darvault (*Satureia montana*), soit sur les pelouses rases de la Genevraye au-dessus d'Episy (*Kœleria valesiaca, Aira media*), soit sur les pentes méridionales du Mont-Merle ou du rocher d'Apremont (*Melica ciliata, Stipa pennata*), soit sur la colline de la Charme près d'Arbonne, quelques-unes pour reparaître, par exception, à trente lieues de là, sur les falaises crayeuses et brûlantes de la rive droite de la Seine, aux environs de Vernon. Or c'est seulement à Fontainebleau, sur le calcaire supérieur ou calcaire de Beauce, que ces échappés de la flore méri-

dionale viennent chercher la chaleur géothermique nécessaire à leur existence.

Cette différence, si marquée à Fontainebleau entre la flore des sables et celle des deux calcaires, faisait l'intérêt véritablement scientifique de la session, en dehors de la recherche des espèces rares, tant prisées des collectionneurs. On sait que la répartition géographique des plantes est depuis de longues années l'objet de la méditation des botanistes les plus exercés, et, que l'une des causes qui, dans un même pays, influe le plus évidemment sur cette répartition, est précisément la nature du sol. Cette influence du sol a été entendue de façons assez diverses et prête encore à des controverses assez vives. Les uns, avec Thurmann, l'ont attribuée à la nature physique du terrain; les autres, bien plus nombreux aujourd'hui, à sa nature chimique. Un excellent exposé de ces théories contradictoires et des discussions de leurs partisans a été publié récemment par M. Contejean (1), professeur à la faculté des sciences de Poitiers, qui, après avoir accepté avec enthousiasme la théorie de Thurmann dans ses premiers travaux, s'en montre aujourd'hui l'adversaire le plus décidé. On trouvera dans son livre de nombreux exemples de la difficulté que présente l'étude de l'influence du sol, exemples tour à tour invoqués en faveur des opinions les plus opposées.

L'un de ces exemples, le plus célèbre peut-être, avait été choisi par Thurmann lui-même dans la forêt de Fontainebleau, où nous ne croyons pas d'ailleurs qu'il soit jamais venu. Les grès et les sables siliceux de cette forêt nourrissent, disait Thurmann, la flore de la silice; néanmoins dans plusieurs localités, notamment au mail d'Henri IV, on trouve sur ces mêmes grès une véritable colonie de plantes du calcaire. Or l'observation a démontré que le mail d'Henri IV est couronné par le calcaire de Beauce, comme plusieurs autres sommets ou plateaux de la forêt, le mont Merle, le mont Morillon, le carrefour des hêtres dans les monts Girard, le point de vue du camp de Chailly, la butte Saint-Louis, le Monceau, et comme aussi certains points des environs de Nemours et de Malesherbes. L'observation a même été plus loin. M. J.-E. Planchon faisait remarquer dès 1854 (2) que le calcaire était au mail d'Henri IV dissimulé par une couche très mince de silice. Il résulte des observations précises faites pendant la session sur les lieux mêmes par un des secrétaires de la société, M. J. Vallot, observations que ce jeune naturaliste développera lui-même dans le Bulletin de la société, que, sur le sommet même du mail, le calcaire de Beauce disparaît, revêtu par un de ces

(1) *Géographie botanique. Influence du terrain sur la végétation*, par Ch. Contejean. Paris, 1881.

(2) *Bulletin de la Société botanique de France*, t. 1er, p. 354.

dépôts siliceux de formation récente que les géologues rattachent aux terrains d'alluvion. Alors, en effet, réapparaissent quelques plantes de la silice. On voit combien des examens de cette sorte présentent de pièges et réclament d'application. Une autre difficulté qui se répète à Fontainebleau presque à chaque instant, c'est que le grès y renferme un ciment calcaire, à tel point que le carbonate de chaux en cristallisant, a parfois imposé sa forme géométrique aux molécules de grès, qu'elle enferme dans des solides connus des minéralogistes sous le nom un peu barbare de « chaux carbonatée rhomboédrique inverse quartzifère de Fontainebleau. » Quand on touche avec une baguette de verre trempée dans l'acide nitrique un de ces fragmens en apparence gréseux, le gaz carbonique que renferme le ciment calcaire, dégagé de sa combinaison par l'acide, s'échappe en bouillonnant sous l'œil de l'observateur, en un mot, comme disent les chimistes, « fait effervescence. » Cette effervescence prouve d'une façon irréfragable la présence du calcaire, et il suffit au botaniste d'emporter dans un compartiment de sa vaste boîte un petit flacon d'acide pour constater sur le lieu même la nature minéralogique du sol. Quand on prend cette précaution, on voit bientôt s'évanouir une à une les objections échafaudées par Thurmann et ses partisans contre la théorie de l'influence chimique. Ainsi comprise, chaque excursion dans un pays à sol varié apporte son contingent de preuves à l'appui de cette théorie. Dans une des excursions que la société a faites, en dehors de la forêt proprement dite, aux environs d'Arbonne, du lieu dit La Cambuse au lieu dit La Maison du père Poteau, on a marché pendant 2 kilomètres sur le sable pur, caractérisé par la flore même de la silice, quand sont apparues quelques plantes du calcaire (*Kœleria cristata*), en même temps que parmi le sable on découvrait quelques nodules de cette substance détachés du mamelon qui s'arrondissait au bout et à droite du sentier et qui, entièrement calcaire, a présenté des plantes telles que le *Teucrium montanum* sur le premier contrefort du massif de La Charme. Il était impossible de constater plus nettement l'influence qu'exerce la nature du sol sur celle de la végétation qui le recouvre.

La valeur de semblables constatations locales, quelque importante qu'elle soit, ne doit pas sans doute être exagérée. Nous reconnaissons volontiers qu'elles ne portent pas plus loin que le point où elles ont été prises. Quand elles se multiplient, comme dans la session de Fontainebleau, elles acquièrent une importance plus grande et affectent l'ensemble d'une région naturelle, dont elles aident à caractériser la végétation. Cela n'empêche pas que des constatations différentes ne puissent être faites dans des pays et sous des climats différens. De bons observateurs affirment que les plantes qui, dans

un pays donné, vivent sur le calcaire, préfèrent ailleurs les sols siliceux. Cela est possible. Il est possible que la même plante recherche dans le nord le sol calcaire, plus chaud, et dans le sud le sol siliceux, plus perméable et plus frais. Il est possible qu'elle se conduise différemment à des altitudes et à des expositions différentes. Nous ferons remarquer cependant ici que la plupart des contradictions apparentes que Thurmann et ses partisans faisaient valoir contre la théorie de l'influence chimique se sont évanouies devant une observation plus scrupuleuse des faits.

Un autre point s'offrait, dans cette végétation si connue des botanistes parisiens, bien digne de leurs méditations. Nous voulons parler de la modification graduelle des flores. Si l'on voulait par la pensée remonter aux temps des révolutions successives du globe, on pourrait affirmer que la flore d'une région donnée a toujours, depuis l'origine des créations, subi des modifications de plus en plus profondes. Encore faudrait-il bien s'entendre sur ce mot « révolution, » un peu suranné aujourd'hui, — en géologie du moins, — et que la science actuelle tend à remplacer par celui d'évolution. Il y a longues années déjà que Constant Prévost a battu en brèche l'idée trop exclusive de cataclysmes successifs séparés par des périodes de repos complet. On reconnaît généralement aujourd'hui que les modifications des flores, plus encore que celles des faunes, ont été lentes et graduelles, d'une époque géologique à une autre. Les membres de la société ont pu en avoir, dans une de leurs excursions, une preuve aussi rare que convaincante. Un naturaliste de Moret, M. Chouquet, a découvert, il y a quelques années, dans les environs de cette petite ville, à La Celle, des carrières fort intéressantes. Ces carrières traversent des couches de l'époque quaternaire, c'est-à-dire de celle qui a précédé immédiatement la nôtre. On trouve dans ces couches des végétaux dont M. de Saporta a donné la liste et dont une partie appartient encore à la flore de notre pays, tandis que les autres ne vivent plus que dans des régions plus chaudes. Ce fait, fourni par l'étude du sol parisien, en explique bien d'autres. Les végétaux devenus aujourd'hui méridionaux, dont nous constatons encore quelques stations restreintes, éparses sur les sommets calcaires les plus chauds de nos environs, depuis Vernon jusqu'à Nemours, ne sont-ils pas des témoins d'une époque géologique antérieure, des vestiges d'une race jadis commune sur notre sol et qui ne s'est maintenue que sur les points où des circonstances locales lui ont permis de continuer à vivre? L'*Ammophila arenaria,* plante des sables maritimes que l'on est stupéfait de rencontrer à Malesherbes, sur le coteau d'Auxy, n'est-elle pas là comme la marque d'un ancien rivage de l'époque quaternaire, ou même de celles des sables de Fontainebleau, comme le *Phleum*

arenarium, à la Frette près Argenteuil, indique l'ancien rivage des sables de Beauchamp? Pour expliquer ces phénomènes singuliers et d'autres analogues, on a parlé de naturalisation. Cela est bien vague et n'est guère acceptable à quiconque sait ce qu'il en coûte pour maintenir dans un jardin, avec toutes les ressources de la culture, les plantes arrachées violemment à leur station naturelle. Le lis safrané de Provence, dont les bulbes pressés recouvrent une partie d'un monticule de la forêt, la butte Saint-Louis, près Bois-le-Roi, n'y a pas sans doute été apporté exprès.

Des modifications semblables à celles des époques géologiques s'opèrent encore peu à peu dans le tapis végétal qui nous entoure et sont appréciables pendant le cours de la vie d'un homme. Mais elles sont légères et, pour être saisies, supposent une connaissance complète et ancienne de la flore d'une localité. C'est bien le cas pour Fontainebleau, dont les plantes les plus saillantes, presque toutes décrites dès 1698 par Tournefort dans son *Histoire des plantes des environs de Paris*, avaient même été signalées avant lui. En effet, Tournefort, en nommant les plantes de Fontainebleau, cite plus d'une fois les phrases diagnostiques du botaniste anglais Morison. L'existence de Morison a été aventureuse. Compromis dès sa jeunesse dans les troubles politiques qui se terminèrent par l'exécution de Charles I[er] et dévoué à la cause des Stuarts, Morison dut s'enfuir en France, où il prit le grade de docteur en médecine à l'université d'Angers, en 1648. Déjà passionné pour la botanique, il fut bientôt au nombre des savans que s'adjoignit le Mécène de l'époque, le duc Gaston d'Orléans, pour l'entretien et la culture de son jardin de Blois, et dont les principaux sont, avec Morison, Abel Brunyer, Laugier et Nicolas Marchant. C'est Abel Brunyer qui publia, sous le nom d'*Hortus regius blesensis*, l'index anonyme où sont décrites les cultures du jardin. Lorsque Morison, après la restauration des Stuarts, fut retourné dans son pays et comblé de dignités universitaires, l'un de ses soins fut de rédiger une deuxième édition du catalogue de Brunyer, sous le titre d'*Hortus regius blesensis auctus*. C'est dans ces publications que furent nommées pour la première fois des plantes de Fontainebleau ; on est donc autorisé à penser que dans les voyages qui s'exécutaient en France, aux frais et par les ordres de Gaston d'Orléans, pour la recherche des plantes utiles à l'accroissement du jardin de Blois, le pays dont Fontainebleau est le centre fut activement parcouru. Il existe même, pour le prouver, un manuscrit précieux, longtemps conservé dans la célèbre bibliothèque de Jussieu (n° 3966 du catalogue de vente), manuscrit relié aux armes de Gaston d'Orléans et intitulé : *Index plantarum jussu et largitione Celsitudinis Suæ Regiæ Gastonis Franciæ in Gallia hucusque collectarum*. Dans ce manuscrit, daté de 1651, se

trouve une énumération de plantes recueillies à Fontainebleau, qui y mentionne la découverte d'espèces telles que : *Helianthemum umbellatum, H. Fumana, Asperula tinctoria*, etc., retrouvées pendant le dernière session, et même du *Sorbus latifolia* qui, en 1698, était encore inconnu à Tournefort. Nous sommes donc, pour cette partie de notre flore, en possession de documens datant de plus de deux cents ans. La tradition, après Tournefort, s'est perpétuée par Sébastien Vaillant, par Antoine et Bernard de Jussieu, qui conduisirent Linné à Fontainebleau en 1738 (1), et par leurs successeurs illustres, jusqu'à Adrien de Jussieu et à ses élèves, c'est-à-dire aux auteurs de la *Flore des environs de Paris*, dont l'un, M. E. Cosson, avait été choisi pour président de la session.

Les modifications dont nous allons parler sont donc de celles qu'il est le plus facile de constater dans une flore si bien connue. Ces modifications sont dues soit au retrait, soit à l'arrivée de certaines espèces. Il en est, en effet, qui de nos jours disparaissent encore de notre flore comme elles l'ont fait dans les époques géologiques. De même que le grand cerf d'Irlande s'est éteint il y a seulement quelques siècles, de même la culture du figuier, célébrée aux environs de Paris par Julien l'Apostat, et celle de la vigne, attestée en Angleterre par plusieurs chartes de l'époque de la conquête normande, ont notablement reculé vers le Midi, sous l'influence d'un refroidissement lent de notre climat. Ce refroidissement n'est pas graduel, on le sait; il ne procède pas d'une année à l'autre par une série d'abaissemens de l'échelle thermométrique, et il est compatible avec des étés exceptionnellement brûlans, comme celui-ci; mais de temps à autre un hiver meurtrier vient anéantir certaines cultures et certaines espèces, de même qu'une suite d'automnes exceptionnellement tempérés empêche la maturation de certains fruits et la propagation des essences qui les portent. L'hiver de 1564, celui de 1709, celui de 1788, celui de 1879-80, ont été désastreux. Les ravages du dernier d'entre eux, qui ont passé à l'état de calamité publique, ont été étudiés spécialement, pour la forêt de Fontainebleau, par M. Croizette-Desnoyers, sous-inspecteur des forêts, pour le Vendômois, par M. Nouel, professeur de physique au lycée de Vendôme, et à un point de vue plus général dans un rapport officiel adressé au ministre de l'agriculture, par M. Prillieux, professeur à l'Institut agronomique (2). On y trouve le sujet le plus intéressant de méditation en considérant tant les localités que les essences le plus profondément frappées. Il existe sur la répartition

(1) *Epistolæ Caroli à Linné*, etc. (*Acta Acad. artium et scientiarum americanarum*, ser. nova, t. v. p. 188.)

(2) Voyez le *Journal officiel* du 19 décembre 1880.

du froid un préjugé fort ancien, c'est que les points relativement le plus élevés d'un pays donné doivent ressentir, surtout pendant la nuit, la température la plus basse. Or l'observation a démontré précisément le contraire, il y a longtemps déjà, grâce aux travaux d'un naturaliste bien connu des lecteurs de cette *Revue*, M. Ch. Martins. Le réchauffement nocturne de la température avec la hauteur est un des faits les mieux constatés par les progrès de la météorologie moderne. Partout où a sévi le dernier grand hiver, c'est dans les vallées, et surtout dans les vallées étroites, que le froid a été le plus intense. Avec des thermomètres à minima installés par M. Renou, M. Nouel a constaté des températures de —22°, —25°, —28° et —30°; à Fontainebleau, où le climat est plus oriental, partant plus extrême, M. Croizette-Desnoyers a noté —32°. Les météorologistes ont cherché à expliquer la cause du refroidissement spécial des bas-fonds : l'air dont la température s'est abaissée pendant la nuit, à cause de son contact avec le sol glacé, devient, disent-ils, plus lourd, et s'écoule en vertu de son poids vers les parties déclives, en formant de véritables courants gazeux. Cette explication séduisante n'a pas encore triomphé de toute contestation, mais le fait lui-même est malheureusement hors de doute, et dans l'exploration qu'ils viennent de faire, les membres de la société en ont plus d'une fois constaté la triste réalité. La magnifique futaie du Bas-Bréau, si connue des peintres, qui a fait la renommée du hameau de Barbizon, s'élève sur un terrain bas, et elle a particulièrement souffert. Un autre fait moins facile à comprendre, c'est que les arbres ont été d'autant plus profondément atteints que dans le sol où ils croissent le sable a les grains plus gros. L'exposition est encore un facteur important dans l'ensemble des effets produits : sur les pentes exposées au midi, les désastres sont plus grands parce que le dégel est plus rapide. Enfin pour certaines espèces buissonnantes, l'abri a joué un rôle important, pour la lauréole par exemple, qui a gelé à —22° dans les espaces découverts.

Quant à la nature des végétaux sauvages ou cultivés tués par la rigueur du froid, il faut distinguer d'une part les céréales et les plantes herbacées, d'autre part les espèces ligneuses. Les céréales, au rebours des arbres, ont plus souffert sur les lieux élevés que dans les bas-fonds, parce que la neige est leur meilleure défense contre la gelée, et que, sur les points découverts, cette neige était souvent balayée par le vent, laissant la terre sans protection. Beaucoup de plantes herbacées ont trouvé comme les céréales un abri sous la neige, mais celles qui croissent à nu sur les murailles ou le long des rochers ont succombé, par exemple la linaire des murailles (*Linaria Cymbalaria*), la giroflée jaune et la pervenche. Une loranthacée, dont l'histoire est célèbre et dont l'existence dépend de

celle de l'arbre sur lequel elle s'implante, le gui, n'a jamais été flétrie, à moins que ce ne fût par la mort de son support; le gui a résisté à — 30 degrés. On s'est demandé si ce ne serait pas à cette immunité singulière, presque merveilleuse, que jadis en Gaule ce parasite aurait dû son caractère sacré. Parmi les espèces ligneuses, il faut encore distinguer ici deux catégories, selon qu'elles gardent ou perdent leurs feuilles pendant l'hiver. Les espèces à feuilles persistantes devaient être plus fortement atteintes par les froids hivernaux, qui les saisissaient pendant une activité plus grande de leur végétation, que les espèces à feuilles caduques. L'arbre vert dont la quasi-destruction a été un fléau pour tout le centre de la France, c'est le pin maritime, que l'on croyait acclimaté dans cette région et qui a péri généralement dans toute la Sologne, en Champagne, dans la Sarthe, à Rambouillet comme à Fontainebleau et dans maint autre endroit, tandis qu'il est demeuré intact sur les dunes du Pas-de-Calais : exemple de ce que nous disions plus haut des conditions de la végétation occidentale ou maritime. Le pin maritime a résisté quand l'atmosphère lui a offert une quantité suffisante de vapeur d'eau. Voici maintenant un exemple des conditions de la végétation méridionale. La bruyère à balais (*Erica scoparia*), très abondante dans la Sologne orléanaise, où elle sert à la fabrication de ces ustensiles de ménage, avait été signalée jadis dans la forêt de Fontainebleau par Tournefort et par Sébastien Vaillant et même plus près de nous par Thuillier : c'était la limite de sa végétation. Mais depuis bien des années on ne l'y trouve plus, et il est permis de croire que sa disparition est due à la rigueur de certains hivers, d'abord parce qu'elle croît dans le sable, moins chaud que le calcaire, ensuite parce que l'hiver dernier M. Nouel l'a vue geler presque partout dans le Vendômois. Avec elle ont aussi gelé, dans le centre de la France, le houx, le lierre, le buis et le fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*). Le houx, qui a les dimensions d'un arbre en Algérie, en Corse et dans notre Midi, et qui se réduit de dimensions sous le climat septentrional, appartient comme le lierre et le buis à des familles de plantes dont ils sont aujourd'hui les seuls représentans dans notre pays, mais qui, dans des périodes antérieures, y étaient nombreuses, comme le prouvent les empreintes fossiles. Ces familles ont disparu sous l'influence de la rigueur croissante des hivers, n'ayant laissé derrière elles que des sentinelles attardées, destinées à disparaître fatalement à leur tour. Parmi les espèces à feuilles caduques, le sureau, les chênes eux-mêmes, surtout le chêne pédonculé, ont gravement souffert, mais le véritable désastre a frappé les châtaigniers et les noyers, si largement cultivés dans tout le val du Loir et en Touraine, et dont la perte laisse inactifs pour longtemps les moulins à huile de cette partie de la France.

En dehors du refroidissement, dont l'action s'étend sur de grandes périodes, des modifications passagères du climat peuvent aussi appauvrir la flore. Il suffit d'une année de sécheresse pour compromettre gravement la végétation des terrains sablonneux, comme nous l'avons vu dans le voisinage du château de Thurelles, où la session s'est terminée au bruit des toasts et au choc des verres, chez notre président. Si l'abondance régnait dans son beau domaine, si la végétation de ses prairies, où croît un chardon rarissime de notre flore, le *Cirsium bulbosum*, se montrait luxuriante, parce que des ordres spéciaux avaient élevé le niveau des écluses en prévision de notre visite, aux environs immédiats tout était frappé d'une stérilité désespérante. Dans cette région, intermédiaire à la vallée de la Loire et à celle de la Seine, il n'était pas tombé de pluie depuis deux mois, et la végétation solognote, qui lance une pointe vers le nord dans ce coin du Gâtinais, malgré son habitude de supporter la sécheresse, n'y montrait pas sa plante principale, une résédacée d'aspect grisâtre, l'*Astrocarpus Clusii* : la lande était frappée d'avortement. Ailleurs, c'est l'homme qui modifie ces conditions que la nature avait faites. Déjà, en 1855 (1), le dévoué secrétaire que la société a perdu depuis quelques années, W. de Schœnefeld, dans un rapport sur une excursion faite à Fontainebleau, notait l'appauvrissement d'une des bonnes localités de la forêt, la plaine de la Chaise-à-l'Abbé, ou champ Minette, qui présentait jadis en notable quantité des espèces rares telles que *Carex nitida, Scorzonera austriaca, Trifolium montanum, Trinia vulgaris*, etc. « Là aussi, disait-il, les pins grandissent et étoufferont bientôt ce qui reste de ces espèces. » La société n'en a retrouvé aucune.

Dans d'autres cas, il faut bien le dire, ce ne sont pas des modifications naturelles qui restreignent la végétation ; ce sont les botanistes qui la dépeuplent, alléchés par la joie d'emporter avec eux le plus d'échantillons qu'ils peuvent des « bonnes plantes ; » et à Franchart, dans la forêt de Fontainebleau, la Roche-qui-Pleure semble maintenant pleurer la perte de l'*Asplenium lanceolatum*, qui croissait sous l'abri protecteur de ses pierres humides.

Inversement, la flore peut s'enrichir. Tantôt, c'est par suite de l'industrie humaine. Lorsqu'on éleva les fortifications de Paris, les nouveaux talus du bois de Boulogne se couvrirent d'une plante de l'île de Malte, le *Centaurea melitensis*. Lorsqu'on ouvrit près de Thurelles les tranchées du chemin de fer de Montargis, on vit sur le terrain remué apparaître en abondance une légumineuse du Midi, le *Lathyrus angulatus*; et il en est encore de même toutes les fois

(1) *Bulletin de la Société botanique de France*, t. II, p. 597.

que le propriétaire du domaine fait défoncer le sol pour y planter quelques peupliers. Dans ces cas et dans beaucoup d'autres semblables, les plantes nouvelles venues appartiennent toujours à un climat plus méridional; elles s'étaient conservées en graines dans le sol depuis des siècles; ramenées à la surface, elles germent, se développent, mais généralement ne mûrissent pas leurs fruits et ne peuvent se reproduire sous un climat maintenant trop froid pour elles. D'autres fois, c'est par des semis que les nouvelles introductions ont lieu. Ce sont les céréales qui ont amené en Europe une petite cohorte de plantes orientales qui ne croissent que dans le sol meuble des moissons (par exemple le coquelicot et le bleuet) et que M. Alph. de Candolle appelle « plantes cultivées malgré la volonté de l'homme. » Des semis de pins dont les graines venaient des Alpes, faits par Duhamel du Monceau aux environs d'Orléans, sur la route de Fontainebleau, ont déterminé dans cette localité, il y a une cinquantaine d'années, le développement d'une orchidée alpestre, le *Goodyera repens*, qui, en 1854, a été constaté avec surprise sous les pins du mail d'Henry IV, à Fontainebleau, qui s'y est toujours maintenu et étendu, et qui croît aujourd'hui sous d'autres plantations de la forêt et même en dehors d'elle, sous les pins de Samoireau. La plante est maintenant complètement naturalisée. D'autres espèces acquièrent aussi après leur installation des lettres de grande naturalisation : ce sont des plantes qui gagnent de proche en proche sur le sol, en s'éloignant graduellement du centre de leur aire sous l'influence de conditions plus favorables à leur existence ; tel est le *Berteroa incana*, crucifère de l'Allemagne et de l'Alsace, qu'on trouve déjà en Lorraine et que le président de la Société linnéenne de Bruxelles, M. Félix Muller, qui représentait à la session nos confrères de Belgique, a découverte sur le champ de tir à Fontainebleau. Parfois ces plantes naturalisées viennent de bien loin. Cornut, dont l'*Enchiridion* est de 1635, connaissait déjà l'*Erigeron canadense*, qui depuis deux cents ans n'a fait que se multiplier dans nos guérets, et pendant les dernières excursions, on a constaté les nouveaux progrès qu'a faits dans nos rivières (le Loing) et jusque dans certaines mares de la forêt de Fontainebleau, une plante aquatique de la même origine, l'*Elodea canadensis*.

Ces modifications naturelles, ces extinctions justifieraient, s'il avait besoin de justification, le goût de quelques riches amateurs qui s'étudient à rassembler dans leurs jardins les spécimens des plus belles et des plus rares plantes de la flore indigène, empruntées aux porphyres des Pyrénées, aux prairies du Mont-Dore, aux landes de la Bretagne, et tout étonnées de se voir dans le même parterre mêlées aux frondes découpées des fougères exotiques. C'est

un goût que quelques membres de la société ont vivement loué à Fontainebleau chez M. le comte de Circourt, à Nemours chez M. Fourcade; c'est le même goût qui, rehaussé par l'intérêt de l'observation scientifique, a créé chez M. Cosson, dans son parc de Thurelles, des stations artificielles où sont cultivés les végétaux de notre Algérie, dont son magnifique herbier contient la collection sèche et la flore toute faite. Ces stations y sont de deux sortes : soit dans un parterre ensoleillé où nous sentions à nos dépens que la colonie algérienne retrouvait la chaleur de la Mitidja, soit sur des rochers construits au bord de l'eau, où les espèces montagnardes de l'Atlas jouissaient de la fraîcheur qui leur est nécessaire.

Ce court exposé des principales idées que suggère l'exploration d'une région de la France suffit pour montrer que le botaniste, en face de la nature, n'a pas pour unique pensée de remplir sa boîte à herboriser, et que le souci de déterminer exactement les végétaux recueillis, à l'aide des livres et des index, mène plus haut et plus loin qu'à la confection d'un simple catalogue. La recherche des lois naturelles qui président à la distribution des êtres est le but ultime de ces fécondes promenades, d'autant plus fructueuses qu'elles sont accomplies en commun, et dont on oublie bien vite les fatigues en présence de leurs résultats. On a pu éprouver çà et là quelque déconvenue; on a regretté l'absence de confrères précieux pour leur valeur scientifique ou pour leur connaissance du pays; on a eu maille à partir avec les aubergistes, tantôt parce qu'on est arrivé sept pour un déjeuner de trente couverts, et c'est aux dépens de la bourse; tantôt parce qu'on est arrivé quarante-huit pour un déjeuner de vingt-cinq, et c'est aux dépens de l'estomac. Mais ces tribulations vite passées n'empêchent pas que le soir même les corridors de l'hôtel adopté par la société ne retentissent, d'un étage à l'autre, de syllabes grecques et latines représentant les noms des « bonnes plantes » de la journée. La nuit n'en souffre pas; le rêve continue la réalité. Enfin la session est close, chacun est rentré chez soi : le botaniste pourra étudier et classer en toute liberté d'esprit les récoltes de son voyage, dût-il entre temps absorber du sulfate de quinine pour se débarrasser de la fièvre rapportée avec les plantes du marécage et jurant, malgré tout... qu'on l'y prendra encore.

Eug. Fournier.

REVUE LITTÉRAIRE

THÉORIE DU LIEU-COMMUN

Dictionnaire des Lieux-communs, par M. Lucien Rigaud; Paris, 1881, Ollendorff.

Le titre est heureux et piquant, le livre l'est moins : d'abord, parce que le contenu n'y répond pas assez exactement au titre, et puis, parce que l'auteur y a voulu mettre trop d'esprit. C'est qu'il n'est pas si facile, en effet, de trouver une bonne plaisanterie. Un bon moyen de ne pas l'attraper est peut-être de courir après elle. Mais surtout, la chute est trop aisée de la plaisanterie dans la drôlerie, de la drôlerie dans la calembredaine et de la calembredaine dans la grossièreté. Nous n'appellerons pourtant pas ce *Dictionnaire des lieux-communs* en exemple. L'auteur est mort, il y a quinze jours ou trois semaines, et nous lui devons ce témoignage de courtoisie de ne pas mettre inutilement en lumière les défauts d'un livre qu'il ne corrigera plus. Mais il y avait une idée sous ce titre qu'il avait choisi. Servons-nous donc de son livre comme d'un prétexte encore plus que comme d'une occasion, et tâchons d'en dégager ce qu'on nous permettra d'appeler, quoique ambitieusement, la théorie du lieu-commun. On verra peut-être qu'elle touche à plus de points, et plus intéressans, de la philosophie de l'art, que l'on ne croirait d'abord.

Qu'est-ce qu'un lieu-commun? Est-ce de ces phrases, périphrases, métaphores, ou aphorismes tout faits, stéréotypés, pour ainsi dire, qui circulent dans le courant de la conversation quotidienne, qui viennent se placer d'eux-mêmes sur les lèvres de l'avocat ou s'offrir à la plume

du journaliste, et qui rentrent enfin si naturellement sous la définition juridique de ces choses communes, dont tout le monde peut jouir, mais dont personne cependant n'a le droit de revendiquer la propriété? Prenons de ci, de là, quelques exemples au hasard. Appeler Bossuet « l'aigle de Meaux, » ou Fénelon « le cygne de Cambrai, » comme peut-être encore aujourd'hui quelques vieux professeurs de rhétorique ont le courage de le faire, est-ce donner dans le lieu-commun? Inviter un jury, comme le font et le feront longtemps encore nos avocats généraux ou procureurs de la république, à ne pas « permettre que le coupable échappe à la vindicte des lois? » ou encore, comme nos prédicateurs le feront aussi longtemps que durera la religion, invoquer « sur la tête de l'impie les foudres de la vengeance divine, » est-ce donner dans le lieu-commun? Assurément : et quelques-uns ne balanceront pas à dire : aussi complètement que l'on y puisse donner. Je ne suis pas tout à fait de leur avis. Il faut déjà distinguer.

Appeler Bossuet « l'aigle de Meaux, » évidemment il n'est plus et même il n'a jamais été, de circonstance qui justifiât cette prétentieuse métaphore. Elle n'est pas une façon de rendre hommage à Bossuet, mais un moyen de se dispenser d'avoir une opinion personnelle sur Bossuet. Il est permis, je l'avoue, de n'avoir pas sur Bossuet d'opinion personnelle, seulement la métaphore a ce grave inconvénient de donner à ceux qui s'en servent l'illusion qu'ils auraient une opinion sur Bossuet. C'est ce que je dirai de toutes les métaphores, similitudes, ou comparaisons du même genre. Quand nos bons voisins les Allemands appellent Paris « la moderne Babylone, » ils ont l'air de dire quelque chose, et pourtant ils ne disent rien. Ils purgent leur bile. Autant en faisions-nous jadis lorsque nos poètes de l'empire appelaient l'Angleterre « la perfide Albion. » Toutes ces locutions aujourd'hui sont comme les débris d'une langue perdue dans le lointain des âges. C'est qu'en effet chaque siècle a sa phraséologie, son jargon, et, j'oserai le dire, sans plus de respect pour ces vénérables métaphores, chaque siècle a son argot. Les événemens, les mœurs, le caprice, la mode, l'exemple jettent, à chaque génération, dans le courant de la langue, un certain nombre d'expressions nouvelles dont la génération suivante n'accepte l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. Je me sers exprès de cette formule. C'est que les expressions qui survivent sont celles qui continuent de répondre à quelque chose de réel, de vivant, de toujours actuel. Tant qu'il y aura des héritages, et tant que les héritiers seront dans le cas d'ignorer si l'héritage comporte ou plus de charges, ou plus d'avantages, l'*acceptation sous bénéfice d'inventaire* continuera de représenter quelque chose d'actuel, et par conséquent il sera légitime d'en tirer toutes les métaphores et similitudes que l'on voudra. Mais, au contraire, prenez l'expression que voici : *être l'esclave de ses passions*. N'est-il pas évident que, telle quelle, et quoique l'on en puisse encore user, elle est marquée toutefois dès à présent au signe

de la caducité? C'est que ce mot d'esclave, dans l'entière propriété de son sens, perd tous les jours en étendue de valeur exactement ce que l'esclavage lui-même perd en terrain. A Rome, il y a vingt-cinq siècles, et comme il n'y a pas cent ans dans nos colonies d'Amérique, le mot était plein de sens, riche de nuances, et propre par conséquent à d'infinis usages. Car, dans quelque signification métaphorique ou détournée qu'on l'employât, la réalité, prochaine, immédiate, accessible à tous, contrôlait aussitôt la légitimité du tour et l'exactitude approximative de la métaphore.

Ce n'est pas sous une autre influence que, dans l'histoire de notre langue, on a vu disparaître la plupart de ces métaphores empruntées jadis des usages latins ou de la mythologie grecque. Je ne crois pas qu'aucun avocat, de nos jours, osât placer son client sous « le bouclier des lois, » ou mettre le dossier de sa cause dans « les balances de Thémis. » Pourquoi? Parce qu'il y a beau temps que les officiers d'armement ne délivrent plus de boucliers à leurs hommes et parce que de tout temps Thémis n'a rien été pour nous qu'une figure allégorique. Quelques-unes de ces métaphores survivront, et, dans le style de nos pères, mais avec une légère nuance d'ironie de soi-même, on pourra continuer de parler « de bouquets à Chloris, » parce qu'il y aura des Chloris en tout temps, de quelque nom qu'on les appelle, et que l'on continuera de leur adresser des vers, — ou du moins je veux l'espérer. Mais le « carquois de l'Amour, » mais « la ceinture de Vénus, » mais « le flambeau de l'hymen, » et que sais-je encore? toute cette friperie mythologique est reléguée désormais pour longtemps dans le magasin d'accessoires des théâtres d'opérettes. Et cependant, soyez bien persuadés que vous les verriez reparaître et briller d'un renouveau de jeunesse, si par un hasard, heureusement improbable, les modes antiques, elles aussi, venaient un jour à renaître du fond des vieux souvenirs du directoire et de l'empire. Dans un grand salon carré, parmi des meubles anguleux, mettez une femme habillée de la façon de Joséphine ou de Mme Tallien, vous verrez des Fontanes, des Lebrun, des Esménard s'empresser autour d'elle, et pour peu que la mode s'en mêle, ni eux ni elle ne vous paraîtront plus ridicules qu'à leurs contemporains.

Ainsi, ce qui fait qu'un lieu-commun donne à rire, ce n'est pas qu'il est un lieu-commun, c'est qu'il ne vient pas en son temps, c'est qu'il ne porte pas la marque du jour, c'est qu'il a plus d'âge, si je puis dire, que celui qui s'en sert et que ceux pour lesquels il s'en sert.

C'est aussi dès qu'il ne vient pas en sa place. Voici qu'un prédicateur menace l'impie « des foudres de la vengeance divine. » Lieu-commun! s'écrie-t-on aussitôt. Mais il pourrait répondre que ce n'est pas un lieu-commun, pour lui, puisqu'il continue, pour lui, de croire fermement en une providence qui s'intéresserait directement au sort de chacun

d'entre nous, et s'il le veut il a certes le droit d'y croire Admettons cependant qu'il ne parle ainsi que par métaphore. C'est alors comme qui dirait un grossissement de l'idée par les mots. Il veut fixer l'attention de son auditoire sur la crainte du châtiment qui menace le pécheur. Et comme peut-être ce mot de châtiment n'irait pas atteindre jusqu'aux fibres profondes qu'il veut pourtant toucher, il fait ce que nous faisons tous quand nous élevons la voix pour nous faire mieux entendre, et pour nous faire mieux comprendre. Ce grossissement est légitime. On cite souvent le mot de Pascal, « qu'il faut appeler Paris Paris. » Mais Pascal n'a pas dit cela. Pascal a dit qu'il est des lieux où il faut appeler Paris Paris, et des lieux ou il faut l'appeler la capitale du royaume. Et il a raison. Et c'est bien différent. Les périphrases ont une utilité certaine et ne sont pas inventées seulement pour servir au discours d'ornement extérieur. Il convient souvent, mais il ne convient pas toujours, d'employer le mot propre. Le mot propre n'est parfois, comme « châtiment : » dans le cas que nous discutons, ou « punition, » son synonyme, qu'une notation mathématique de l'idée. Nous pouvons avoir des raisons de ne point parler en langage d'algébristes. C'est le principe même de la diversité des styles. On peut se moquer des distinctions de l'ancienne rhétorique : elles n'en sont pas pour cela moins justes ni moins solidement fondées. Il est vrai qu'il serait ridicule de prendre la plume en se proposant d'être « simple, » d'être « tempéré, » d'être « sublime, » — non pas plus toutefois que de se proposer d'être nerveux ou d'être coloré, comme on fait aujourd'hui, — mais qu'importe que les mots aient vieilli si les choses ont survécu ? Nous ne dirons plus, comme jadis, qu'il y ait dans l'usage un style « simple, » et un style « sublime ; » nous dirons qu'il y a dans l'histoire des proses montées d'un ou deux tons plus haut que d'autres. Et au fait, il serait surprenant que la théorie des *valeurs* en peinture et de la *gamme des tons* fût de la dernière nouveauté, tandis qu'en littérature il n'y aurait pire vieillerie que la rhétorique des *nuances* et de la *dégradation des styles*. La prose latine, par exemple, est certainement montée d'un ton plus haut que la prose grecque. Tite-Live est moins « simple » que Xénophon, et Tacite moins « tempéré » que Thucydide. Pareillement, dans l'histoire de notre littérature, la belle prose du XVIIe siècle est d'un ton plus haut que la belle prose du XVIIIe siècle, mais celle-ci de trois ou quatre tons plus bas que la belle prose du XIXe siècle. Or, selon le ton dans lequel on écrit, il y a des formes qui s'appellent pour ainsi dire les unes les autres. Et c'est pourquoi, détacher, comme on le fait souvent, d'un sermon de Bossuet, par exemple, ou d'une tragédie de Corneille, une expression oratoire ou quelque métaphore tragique pour s'en servir aux usages de la conversation quotidienne, c'est une trahison. Vous savez si l'on a parlé, dans le temps où nous sommes, de la nécessité qui s'impose désormais à toute

critique de commencer par se mettre au point des œuvres qu'elle prétend non pas certes juger, mais comprendre, mais interpréter, mais expliquer seulement. Il fallait donc se faire Italien pour entendre Dante, Anglais pour entendre Shakspeare, Allemand pour entendre Goethe. Par malheur, on n'en a rien fait. On raconte à ce propos, je le sais, l'histoire d'un romantique de la première génération qui voulait traduire Shakspeare. Il partit pour l'Angleterre. Au bout de quelques années, il était devenu tellement Anglais qu'il en avait désappris le français. En dépit de ce mémorable exemple, il reste vrai que jamais peut-être on n'a plus arbitrairement que depuis la diffusion de ces principes de haute critique, mesuré chacun toutes choses à sa mesure personnelle. Comme nous avons eu rarement l'occasion de prononcer l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, nous déclarons que le style en est déclamatoire. Cependant ce n'est pas une raison, parce que l'on est plat, de qualifier l'éloquence du nom de déclamation. Comme nous avons eu rarement l'occasion d'hésiter entre l'empire du monde et notre amour pour une reine, nous décidons que le style de *Bérénice* est précieux. Cependant ce n'est pas une raison, parce que l'on est grossier, de qualifier la délicatesse du nom de préciosité. Le vrai, c'est que toutes manières de s'exprimer sont bonnes quand elles sont en leur place. On peut ajouter que c'est un secret que nous avons perdu.

Poussons maintenant un peu plus avant, et après l'apologie de la périphrase et de la métaphore, esquissons, en étendant un peu le sens des mots, l'apologie de la banalité.

Je trouve un étrange exemple dans ce *Dictionnaire des lieux-communs*. Le voici. Quand un président d'assises prononce les paroles sacramentelles : « Accusé, levez-vous, » il paraît que ce président donne dans le lieu-commun. Et M. Jourdain, aussi lui sans doute, à ce compte, lorsqu'il dit : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles! » il donne dans le lieu-commun. Autant prétendre alors que ce sera donner dans le lieu-commun que de se servir des mots de la langue, puisqu'ils sont à portée de tout le monde, ou des lettres de l'alphabet. Mais ce ne sont pas ceux qui se serviront de ces formules usuelles qui prêteront à rire, ce sont ceux, au contraire, qui croiront spirituel d'en rire, et ce sont ceux qui commettront l'imprudence naïve de les vouloir varier. Car on aura beau faire, on ne trouvera jamais rien de plus simple ni de plus naturel pour prier Nicole d'apporter les pantoufles que de dire : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles. » Il y a une vraie et une fausse délicatesse. La vraie, c'est d'essayer de nuancer les choses qui valent en effet la peine d'être nuancées; la fausse, c'est de ne vouloir pas suivre l'exemple de tout le monde dans les choses indifférentes. Il se pourrait donc que le lieu-commun, si l'on entend bien toute la force du mot, ne fût ni si digne de tant de railleries, ni si parfaitement méprisable. Ou plutôt ne se pourrait-il pas qu'il fût la substance même de l'art de parler et d'écrire? Un critique du XVIIe siècle,

fort ennemi de saint Augustin, lui reprochait de n'avoir jamais prêché que sur des lieux-communs de morale. « Eh! sur quoi voudriez-vous qu'il eût prêché? » répondait hardiment Bossuet. Pareillement, sur quoi voulez-vous que parle un orateur politique? sur quoi voulez-vous que parle un avocat? sur quoi voulez-vous que parle un philosophe? sur quoi voulez-vous que parle un poète même? On nous permettra de ne rien dire de la critique, si ce n'est que le courage du lieu-commun est la première de ses vertus.

Mais je vais bien plus loin, et j'avance ici ce paradoxe que le lieu-commun est la condition même de l'invention en littérature.

Je ne parle plus morale ou philosophie, je parle roman, je parle art dramatique, je parle poésie. Rien ne se fait de rien, c'est le cas de répéter ce lieu-commun. Et l'invention ne s'exerce véritablement en toute originalité que sur des matières amenées, pour ainsi dire, par le long usage, à l'état de lieu-commun. Il faut que plusieurs générations d'hommes aient vécu sur le même fonds d'idées pour que ce fonds lui-même puisse être transformé par la main de l'artiste. La grande originalité, ce n'est pas de tirer quelque chose de sa propre substance, mais bien de mettre aux choses communes sa marque individuelle. La véritable invention, ce n'est pas d'imaginer la descente aux enfers et le cadre de *la Divine Comédie*, c'est de s'en emparer, et d'une prise si souveraine que personne après Dante ne puisse avoir l'audace d'y toucher. La véritable invention, ce n'est pas d'écrire le premier la nouvelle, c'est de l'animer du souffle de vie, c'est d'en tirer *Roméo et Juliette*, c'est de s'approprier à jamais le sujet, et d'éteindre le nom de Luigi da Porta, ou de Bandello même, sous l'éclat du nom de Shakspeare. La véritable invention, ce n'est même pas d'avoir eu l'idée, le premier, d'adapter à la scène la légende du *Docteur Faust*, c'est de l'avoir su reprendre dans le temps qu'elle pouvait développer tout son sens mystique et revêtir toute sa signification, et c'est ce qui suffirait, tout seul, à l'immortalité de Goethe. Voilà comme j'entends et comme j'interprète la théorie du *moment*. Ce n'est rien que d'avoir une idée, c'est moins que l'on ne croit que d'être capable de la mettre en œuvre, le tout est de la mettre en œuvre et de l'avoir en son temps :

> Oh! combien de talens! combien d'efforts célèbres
> Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres!

c'est-à-dire, parce qu'il était trop tôt, parce que l'obscurité régnait encore dans les esprits, parce que l'heure enfin n'avait pas encore sonné. Mais pourquoi n'avait-elle pas sonné? Parce que l'idée n'était pas encore assez universellement répandue, parce que l'effort de l'invention s'exerçait à vide, parce que les contemporains ni n'en discernaient clairement le sens ni n'en soupçonnaient la portée, parce que la *donnée*, quelque

vérité d'ailleurs qu'elle enfermât en elle et quelque évidence, n'était pas tombée encore à l'état de lieu-commun.

Aimeriez-vous mieux peut-être choisir des exemples plus voisins de nous? S'il est un lieu-commun à l'usage de tout le monde, de ceux qui ne font que sentir comme de ceux qui pensent, assurément, c'est l'inaltérable indifférence de la nature aux joies et aux souffrances de l'humanité. Quoi de plus banal, et quel thème, à ce qu'il semble, plus usé? Là-bas, dans l'empire du Milieu, sur les bords d'un fleuve jaune ou bleu, le poète chinois l'a soupiré. Le soleil continuant de briller, l'eau de courir, l'herbe de pousser, les arbres de verdir, quoi encore? car il n'est pas de rhétoricien qui ne pût prolonger l'énumération plusieurs pages durant, et vous reconnaissez la phraséologie même des romances d'opéra-comique! Cependant donnez-vous le plaisir de relire *le Lac*, de Lamartine, puis reprenez alors *la Tristesse d'Olympio* et joignez-y, pour finir, *le Souvenir*, d'Alfred de Musset. Je vous défie bien d'y trouver autre chose que ce thème si banal; je vous défie bien de n'y pas reconnaître trois chefs-d'œuvre; je vous défie bien de n'y pas discerner, au courant d'un même développement, trois inspirations personnelles, originales, aussi différentes qu'il se puisse. C'est la même chose, et pourtant rien ne se ressemble moins. Et ce qui soutient, ce qui porte ici les trois poètes, ce qui leur permet de s'élever si haut que deux au moins d'entre eux, Lamartine et Musset, ont pu s'égaler eux-mêmes plus d'une fois, mais jamais peut-être se surpasser, c'est l'universalité du sentiment qu'ils expriment. Ils sont dans le lieu-commun, et c'est parce qu'ils y sont qu'ils trouvent de tels accens. On sera peut-être curieux de faire la contre-épreuve et de mesurer ce que peut, en poésie, l'horreur du lieu-commun. Lisez alors Charles Baudelaire et tâchez un peu de comprendre *les Fleurs du mal*.

Autre exemple maintenant. Car nous n'avions pas assez de confiance tout à l'heure dans le pouvoir du lieu-commun. Il n'y a pas prescription contre lui. Un chef-d'œuvre ne suffit pas à l'épuiser. Une même donnée peut toujours être reprise, toujours autrement traitée, toujours nouvelle. Un homme d'âge, — nous l'appellerons Arnolphe, — est maître et seigneur d'une jeune fille, — nous l'appellerons Agnès, — et prétend l'épouser; un blondin la lui souffle, — nous l'appellerons Horace. Quelqu'un osera-t-il, après Molière, reprendre ce sujet, et recommencer *l'École des femmes?* Ni Regnard, ni Beaumarchais n'hésiteront. Je passe Marivaux, qui s'est trompé ce jour-là. Mais Regnard écrira *les Folies amoureuses* et Beaumarchais *le Barbier de Séville.* Effacez pour un moment les différences, et de l'une comme de l'autre intrigue ne retenez que les élémens essentiels. C'est si bien le même sujet, que les mêmes moyens servent à le développer, et qu'il n'est pas jusqu'aux mêmes mots qui ne soient inévitablement ramenés par les mêmes situations. Vous croyez peut-être que si Regnard et Beaumarchais, après *l'École des femmes*, ont

encore pu traiter brillamment la matière, c'est parce qu'ils y ont introduit des moyens nouveaux et des inventions ingénieuses? Je prétends, au contraire, que ce qui leur permet d'être originaux après le chef-d'œuvre et de s'inspirer de Molière sans le copier, c'est la force de la situation et l'éternelle vérité du sujet. L'invincible répugnance des Agnès et des Rosine pour les Arnolphe et les Bartholo, mais l'invincible attrait des Horace et des Almaviva pour les Rosine et les Agnès, voilà le thème, banal s'il en fut et tant qu'il vous plaira, mais inépuisable, et inépuisable, non pas quoique banal, mais parce que banal. C'est parce qu'il est vieux comme le monde qu'il est toujours nouveau. C'est s'il était d'une invention plus récente qu'il offrirait moins de ressources et qu'il eût été plus promptement usé.

Lieu-commun, vous dis-je, encore et toujours lieu-commun! Aussi bien, quoi de plus naturel? Un lieu commun, dans l'entière acception du mot, n'est-ce pas le lieu, comme dirait un géomètre, où viennent se rencontrer l'expérience universelle et l'universel bon sens? Et donner à cette expérience une forme, une voix à ce bon sens, n'est-ce pas justement le propre du génie?

> Ainsi, le vaste écho de la voix du génie,
> Devient du genre humain l'universelle voix,

parce qu'il a dit clairement ce que la voix du genre humain balbutiait et qu'il a prononcé la parole magique où tout le monde a reconnu ce que tout le monde voulait exprimer, sans y pouvoir parvenir, *propter egestatem linguæ*.

Ç'a été, dans ce siècle même, une grande erreur de l'école romantique, la plus grande peut-être, que de décréter qu'on se mettrait désormais l'imagination à la torture pour inventer du neuf. Ils ont cru que pour se tirer, comme ils disaient, de l'ornière classique, c'était la singularité, l'exception, la difformité, difformité physique ou difformité morale, qu'il fallait représenter sur la scène et dans le roman. Ils n'ont pas fait attention que tout le monde a les yeux au-dessous du front, le nez au milieu du visage, la bouche au-dessous du nez, et que pourtant d'imperceptibles modifications des mêmes traits suffisaient à engendrer la diversité des physionomies humaines. Est-il besoin d'avoir une loupe sur la joue gauche ou une tache de vin sur la droite pour qu'un homme soit reconnaissable d'avec un autre homme? Et confondons-nous deux femmes ensemble parce qu'elles n'ont ni gibbosité, ni boiterie qui les signale à notre attention? Mais il est encore bien plus vrai que de moindres modifications, au moral, suffisent à diversifier les caractères et les personnes. Certes, il est plus facile de fabriquer, en dehors de toute observation du réel, et par la seule force d'une imagination systématique, des Marie Tudor et

des Lucrèce Borgia, que de dessiner d'après nature des Bérénice et des Monime, en qui toute femme qui aime reconnaisse quelque chose d'elle-même. C'est que Marie Tudor et Lucrèce Borgia ne sont nulle part, non pas même dans l'histoire, et que le poète ne les a rencontrées que dans ses rêves; mais Bérénice, la femme qu'on abandonne, ou Monime, la femme que le retour d'un maître qu'elle croyait à jamais disparu vient rappeler brusquement à la réalité de la vie, il n'est pas de journal où vingt fois vous n'ayez lu, mêlée dans la foule des *faits divers*, leur tragique histoire. Elles sont humaines, et de l'humanité moyenne, de l'humanité dont vous êtes, de l'humanité dont je suis.

Mais voici la question qui se pose : puisque l'invention n'est pas dans le fond, où donc est-elle? Je réponds : elle est dans la forme, et dans la forme uniquement. Inventer, ce n'est pas trouver en dehors du lieu-commun, c'est renouveler le lieu-commun et se l'approprier. De quelle manière? par quels moyens?

Il y en a certainement, et même il y en a plusieurs. Je ne crois pas, à la vérité, que ce soient ceux dont on use aujourd'hui. Lorsque j'entends parler du soin et de la longueur de temps que nos poètes et romanciers dépensent à la recherche, au renouvellement, à l'invention de la forme, je ne puis m'empêcher de les comparer à des peintres qui prétendraient retrouver le secret du coloris des grands maîtres à force de combinaisons chimiques et de formules savantes sur le mélange des couleurs. On comprend sans peine ce que peut être la richesse et la solidité du fond, indépendamment même de toute élégance et de toute beauté de la forme : on comprend moins ce que peut être la beauté de la forme, ou son élégance, à part et indépendamment de la richesse et de la solidité du fond. Il est possible, et les exemples au surplus n'en manqueraient pas dans l'histoire, qu'un penseur profond ne soit qu'un médiocre écrivain. Mais est-il bien possible qu'un grand écrivain ne soit qu'un penseur superficiel, et que son originalité se réduise à la mince originalité d'un *styliste*, c'est-à-dire, en bon français, d'un assembleur de mots? On aura toujours en France quelque peine à l'admettre. Assurément il y a ce qu'on appelle une *technique* de la rime et du rythme; la rhétorique a ses mystères; il y a un long apprentissage de l'art d'écrire ; et cet apprentissage, à quelques-uns, a duré toute leur vie. Je vais plus loin et j'accorde qu'il y a des vocables pittoresques ou retentissans, qui font image ou musique, et des assemblages de sons qui caressent l'oreille, comme aussi des rapprochemens de syllabes qui flattent l'œil. Mais il faut bien en revenir au sens, et si l'on écrit, c'est d'abord pour exprimer des sentimens ou des idées, non pas pour éveiller des sensations. C'est ce qu'il semble que l'on se fasse un devoir d'oublier parmi nos jeunes poètes et nos jeunes romanciers, et c'est pourquoi nous voyons qu'il n'y a rien de si mince que la substance de tant de vers et de tant de romans que nous pourrions citer.

Mais si je ne puis louer les prétentions de l'école naturaliste au style et si je ne puis accepter la manière dont elle entend le mot, je ne puis nier, d'autre part, qu'elle ait raison au fond. L'observation directe de la nature; — incontestablement, s'il est un moyen de renouveler le lieu-commun, c'est celui-là.

Nos lecteurs sans doute ont encore toute présente à l'esprit la belle étude qu'ici même, il y a quelques semaines, M. Montégut consacrait à la mémoire d'Alfred de Musset. Entre autres remarques, M. Montégut, parlant du *Spectacle dans un fauteuil* et de cette jolie fantaisie, *A quoi rêvent les jeunes filles,* faisait observer comme le poète, en les retrempant à leur source et les baignant dans la nature ambiante, avait rafraîchi, rajeuni, renouvelé toutes ces éternelles comparaisons ou métaphores du langage de l'amour. C'est le procédé de tout poète. C'était le procédé de Virgile quand il imitait les alexandrins dans ses *Bucoliques* et les cycliques grecs dans son *Énéide:* c'était le procédé de Shakspeare quand il s'appropriait la littérature de nos cours d'amour, les chansons italiennes et les chansons provençales. Mais vous voyez comme les exemples concourent à prouver ce que nous avancions. Le thème était à tout le monde, le poète le marque à son signe, et comment s'y prend-il? Est-ce en cherchant laborieusement des combinaisons de sons inusitées, ou des images imprévues? Non pas, mais au contraire, et c'est en retournant à la source commune où tout le monde pouvait puiser comme lui.

On prétend quelquefois qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et on a raison; mais quiconque réfléchira verra bien que, quand rien n'est nouveau, c'est exactement comme si tout était toujours nouveau. L'homme ne change pas, mais, à chaque génération, les hommes se renouvellent. Il se peut que le progrès ne soit qu'un mot, mais au moins le mouvement est un fait. Et si les choses restent éternellement les mêmes, il y a comme un perpétuel déplacement de point de vue. L'idéal de l'humanité ne diffère pas sensiblement d'avec lui-même, encore moins la réalité de cette vie quotidienne, mais ce sont d'autres hommes qui viennent prendre leur part de la vie, et ce sont d'autres imaginations qui rêvent du même idéal. C'est pourquoi le lieu-commun n'est jamais si commun ni la banalité jamais si banale. Il suffira toujours, pour intéresser les hommes, de leur parler d'eux-mêmes, et d'eux-mêmes tels qu'ils sont dans le temps précis qu'on en parle. Certainement *Manon Lescaut* n'empêchera jamais personne, pour peu qu'il en soit capable, d'écrire *la Dame aux camélias.* Lieu-commun encore, s'il en fut, que l'histoire de la courtisane amoureuse, mais lieu-commun qui sera neuf toutes les fois que l'artiste ira directement le reprendre dans la réalité voisine et dans la nature environnante. Il n'y a de banal, au mauvais sens du mot, que les types dont le modèle a cessé d'être sous nos yeux, c'est-à-dire dont nous ne pouvons pas soumettre la

vérité littéraire ou la représentation pittoresque au contrôle de l'expérience prochaine. Remarquez en passant que c'est le vice intérieur de la tragédie classique ou du drame romantique; remarquez que c'est le vice intérieur du roman historique. Il n'importe pas que quelques grands hommes aient triomphé de la difficulté. Si le *Pompée* de Corneille sonne faux, presque aussi faux que le *Ruy Blas* de Victor Hugo; si le *Quentin Durward* de Walter Scott ne nous satisfait pas plus que le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, nous venons d'en donner la raison suffisante. Ces intrigues et ces personnages ne ressemblent pas assez à tout le monde; ils ne sont pas immédiatement à portée de notre contrôle; nous ne savons pas, et nous n'avons pas le moyen de savoir quels sont les sentimens des laquais

Quand ils marchent vivans dans un rêve étoilé,

non plus que nous n'avons l'expérience de ce qu'était au XVe siècle un archer de la garde écossaise du roi; et ainsi, bien loin que toutes ces œuvres soient destinées à durer par ce qu'elles contiennent de singularité, c'est, au contraire, faute d'être assez banales qu'elles pèchent, qu'elles vieillissent, et qu'elles périront.

Sur ces exemples, et tous ceux que ses propres souvenirs suggéreront au lecteur, nous pouvons essayer de généraliser.

Il n'y a pas de lieux-communs, il n'y a que des esprits paresseux. Si banal que soit un sujet, si souvent qu'on l'ait traité, de quelques chefs-d'œuvre qu'il ait fourni la substance, il sera toujours neuf pour l'artiste qui prendra la peine de le revivre et de le repenser. Les lieux communs eux-mêmes de la conversation, ils ne sont lieux-communs qu'autant qu'on les laisse échapper comme formules apprises, à la manière des leçons d'école. Et ce qui donne à rire, c'est si peu la pensée prise en elle-même qu'au contraire c'est souvent le contraste qui éclate entre la profondeur de cette pensée même et la sottise coutumière de celui qui l'émet, car il y a des bouches qui ne sont faites pour laisser échapper quoi que ce soit d'un peu sensé. Le vrai moyen d'échapper à la vulgarité, c'est de penser par soi-même. On pourrait dire alors qu'en traversant le milieu d'une pensée sincère, les lieux-communs s'y dépouillent de ce qu'ils ont de banal et ne conservent de tout ce que l'on confond sous le nom de banalité que l'universalité seule, pour en ressortir originaux et vrais d'une vérité toute nouvelle. C'est sur la prose des grands prédicateurs et des grands avocats, les uns et les autres portés en quelque sorte au lieu-commun par profession, que je conseillerais au lecteur de faire l'expérience. Car c'est là qu'il verrait à nu, je dis chez les plus grands, — dans un discours de Démosthène, ou dans un plaidoyer de Cicéron, dans une

oraison funèbre de Bossuet, ou dans un sermon de Bourdaloue, dans un réquisitoire de Sheridan, ou dans une diatribe de Burke, — c'est là qu'il verrait ce que devient le plus usé des lieux-communs quand il est traité comme il doit être traité, c'est-à-dire quand l'orateur a repensé, retrouvé, redécouvert pour son compte les raisons d'éternelle vérité qui, justement, en ont fait ce qu'on appelle un lieu-commun.

Il est vrai que la chose est bien plus difficile que l'on ne croit. Penser par soi-même, il n'y a rien de moins fréquent. La plupart du temps ceux-là même qui pensent, — et combien sont-ils de par le monde? — pensent avec leurs traditions de famille, leurs souvenirs de collège, avec les réminiscences qui leur sont demeurées de la conversation d'hier soir et du journal de ce matin, avec leurs intérêts de coterie, avec leurs passions de parti, sans y prendre bien garde, ou plutôt sans en avoir seulement conscience, et fermement convaincus qu'ils tiennent de leur expérience personnelle ce qu'ils ne tiennent que de leur mémoire. Notez que c'est précisément pourquoi les savans de profession ont si souvent médit de la mémoire. C'est qu'en effet la réflexion est souvent dupe et victime de cette précieuse ou plutôt de cette inappréciable faculté. Vous croyez méditer et vous ne faites que vous souvenir. Au surplus, la vie est si courte et l'expérience est si longue, en même temps que si diverse, que peu d'hommes, s'ils y font attention, oseront se vanter d'avoir éprouvé toutes leurs idées au contrôle de la réalité. Chacun de nous n'a l'expérience directe que d'un petit nombre de faits, mais chacun de nous par compensation a cette faculté de discerner, je ne dirai pas tout à fait le vrai d'avec le faux, mais le particulier d'avec le général et l'exception d'avec l'universalité. Ne médisons donc pas des lieux-communs. Ils sont le point de départ de l'expérience elle-même, attendu qu'on ne fait d'expérience que pour procéder à quelque vérification, et ils sont le terme de l'expérience, attendu qu'une expérience n'a de valeur qu'autant qu'elle sert à déterminer la *catégorie*, comme disent les philosophes, où les faits trouveront leur interprétation et leur sens.

Voilà bien des lieux-communs, et nous avons mis si haut les conditions nécessaires pour les renouveler que nous ne saurions un seul instant nous flatter d'y avoir réussi. Mais si nous avons pu rappeler un peu d'attention sur quelques doctrines aujourd'hui trop oubliées et montrer qu'en plaisantant les lieux-communs il se pourrait bien que ce fût le bon sens même, le plus souvent, que l'on plaisantât, nous n'aurons pas prêché dans le désert, et c'est une grande satisfaction pour toute espèce de prédicateur.

F. Brunetière.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

LASSITUDE

I.

J'ai vu de mon wagon trois villes aujourd'hui.
On dirait de chacune : « Ici loge l'ennui! »
Je me demande à quoi la volonté s'exerce,
Puisque ni l'industrie ou l'art, ni le commerce
N'ont éclairé ces murs du plus pâle renom.
Sur la carte un point noir ; mais un souvenir, non!
Nuls débris, nul portail classé, nulle statue
Qui simule une gloire et qui la perpétue!
Des places sans héros, des gares sans buffets!
Ce sont trois bourgs qu'on a décorés de préfets
Et qui sont peints à fresque, au rebord de la route,
Pour varier la vue et rappeler sans doute
Que la France, après tout, est un pays peuplé
Où les hommes aussi poussent comme le blé !

II.

Est-ce l'ennui vraiment? — Brave fonctionnaire
Qui vas d'un pas égal à la tâche ordinaire ;
Rentier qui fais, le jour, ta promenade aux champs,
Et règles ton sommeil sur les soleils couchans ;

Petit bourgeois lettré, d'allure solennelle
Qui peux, chaque matin, lire sous ta tonnelle
Tes auteurs préférés et ton journal ami;
Commerçant, affairé comme l'est la fourmi,
Qui sais goûter, après ton dernier inventaire,
Dans ton logis bien clos un repos volontaire,
Et, las de politique et timide au scrutin,
De nos bruyans débats n'as que l'écho lointain;
Officier, pour qui l'âge a sonné la retraite,
Qui réunis au coin du feu, dans ta chambrette,
Un vieux groupe d'amis dont la fidélité
Donne au whist familier des airs d'éternité;
Petites gens, serrés au seuil de vos boutiques,
Devisant, tous les soirs, d'intérêts domestiques,
Vivant de voisinage et vous tendant la main,
Sûrs de recommencer un même lendemain;
Médecins, percepteurs, juges de paix, notaires,
Mieux fixés à vos murs que vos pariétaires,
Vieux chevaux au manège ensemble condamnés,
Qui trouvez assez grand l'orbite où vous tournez;
Vous tous les inconnus, les humbles, la province,
Dont la vie est si simple et d'un tissu si mince,
Dois-je vous plaindre? A qui le poids est-il plus lourd?
Vaut-il mieux que le jour soit trop long ou trop court?
Vaut-il mieux que la vie ait ou non sa décharge,
Et qu'on reprenne haleine, et qu'on ait cette marge?
Vos regards, au réveil, embrassent l'horizon;
Vous avez le jardin derrière la maison,
Où l'espalier se noue en fruits de toutes sortes;
Vous regardez passer le temps devant vos portes
Tandis que nous courons après lui, triples fous!
Les plus déshérités, est-ce nous? est-ce vous?

III.

Amie, en y songeant, voilà bien des années
Que je ne connais plus les tranquilles journées,
Le bois où l'on s'endort, la rive où l'on s'étend,
Le bateau qui s'oublie au large de l'étang;
La ronce où l'on s'attarde à voir la libellule,
L'herbe où l'on cherche un monde étrange qui pullule;

Les sentiers où les sphinx vous effleurent le front,
Et, le soir, le silence infini qu'interrompt
Un aboiement lointain, triste, sans rien d'intense,
Qui donne un sentiment de l'obscure distance,
Et qu'on entend toujours, plus rare et plus voilé,
Par-delà les jardins, sous le ciel étoilé.
Quand on est revenu dans la maison discrète,
Où la lampe s'allume, où le souper s'apprête,
Avec le rire libre ou les graves propos!
Ah! je sens la fatigue! ah! j'ai soif de repos!
J'ai trop vécu, trop vu, trop lutté pour la vie!
Le repos! le repos! irrésistible envie!
Un lendemain bien vide, après le jour rempli,
Dans ta moindre vallée, et dans ton moindre pli,
Nature! un de ces coins que tu gardes peut-être
Pour tes meilleurs amis, dignes de le connaître;
Une roche cachée, un vieux tronc de sapin
Que n'aura pas encor marqués le Club alpin;
Une case rustique à satisfaire Horace,
Sans fâcheux, sans journaux, sans lourde paperasse,
Avec l'odeur des foins et le bruit des ruisseaux,
Et le lierre et la rose arrondie en berceaux,
Et, tout le jour, la douce et fière solitude!
Un seul livre, celui de Dieu, pour toute étude;
Une voix seulement, la tienne; un seul espoir,
Vivre jusqu'au matin, puis vivre jusqu'au soir!

IV.

Car de quoi s'agit-il, après tout? D'être à même,
De regarder la mort bien en face! — O dilemme!
Être heureux dans cette ombre, être obscur, être oisif,
Ou bien, dans la fournaise ardente, brûlé vif,
Être quelqu'un, donner son sang, livrer son âme,
S'agiter jusqu'au bout dans l'enfer, dans la flamme,
Lutter encor, lutter toujours, lutter en vain;
Peut-être se survivre, en tout cas vivre enfin!
Faut-il opter? Mon choix sans doute serait sage,
Et tu l'approuverais dans ton prochain message!
Qui sait? peut-être un jour, — et ce jour n'est pas loin, —
Nous viendrons, nous aussi, chercher un petit coin

Dans une verdoyante et calme perspective,
Pour y goûter la paix, — la paix définitive !
Quand, lassés des salons où nous fûmes fêtés,
Nous aurons épuisé toutes les vanités ;
Quand nous aurons connu de Paris et du monde
Tout ce qui stérilise et tout ce qui féconde ;
Quand nous aurons frôlé les grands hommes de près,
Sondé les passions, scruté les intérêts,
Serré discrètement la main des politiques,
Coudoyé les croyans, les chercheurs, les sceptiques,
Salué le génie, applaudi le savoir,
Tenté de tout comprendre, essayé de tout voir;
Quand nous aurons assez dépensé de nous-mêmes
Pour les devoirs certains ou les vagues problèmes ;
Quand nous aurons senti qu'il est temps de vieillir,
De se faire oublier et de se recueillir,
Et que le sage doit, même avant qu'il ne meure,
Ébaucher un *ci-gît* au front de sa demeure :
Alors nous partirons, sans tourner le regard ;
Nous nous ferons un nid, le dernier, quelque part,
Avec nos souvenirs aimés, nos deuils, nos fêtes !
Et l'on dira : « Ce sont des bourgeois très honnêtes,
Qui ne font point de bruit et dont nul ne dit rien,
Mais qui sont doux au pauvre et sèment quelque bien ! »
Et nous aurons aussi la maisonnette basse,
Et le verger derrière, et, tout autour, l'espace ;
Et ce vieux que je vois, au milieu du chemin
Sourire et faire un geste amical de la main
A cette bonne vieille assise à sa fenêtre,
Qui sait ? ce sera moi, ce sera toi peut-être !
Et nous croirons, penchés vers la ligne de fer,
Voir notre passé fuir dans ce rapide éclair !

EUGÈNE MANUEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

On aurait beau s'en défendre et chercher à se faire illusion, on sent bien qu'à travers tout, sous une apparence de régularité routinière et de paix ininterrompue, il y a dans les affaires de la France des embarras et des malaises. On s'en aperçoit à des signes de toute sorte, non-seulement à cette fatigue inhérente sans doute à la saison et au déclin d'une session, d'une législature, mais encore à l'incohérence et à la confusion qui sont un peu partout, à l'incertitude des résolutions, à la manière décousue dont marchent les choses.

Ce n'est pas que la situation soit aggravée ou compromise. Il n'y a point en perspective, il est permis de le croire, de ces complications qui sont de nature à créer de sérieuses inquiétudes, et les incidens qui se sont produits depuis quelques mois, qui préoccupent justement l'opinion, qui attirent en ce moment l'attention publique sur les rives africaines, ces incidens ne sont pas de ceux qui peuvent déconcerter une grande nation. Le pays par lui-même n'est sûrement pas en disposition de susciter des difficultés; il offre le plus rare spectacle de tranquillité, de bonne volonté et de soumission. Le mal n'existe pas moins, il se fait sentir à tout propos, dans la plupart des affaires, et pour qu'il en soit ainsi, il faut bien qu'il y ait une cause plus générale, plus profonde. La cause, c'est que depuis assez longtemps en vérité, depuis trois ou quatre ans au moins, on semble se complaire à gaspiller une situation prospère. Par infatuation ou dans un intérêt de domination, on mésuse un peu trop de tout. On vit d'expédiens, d'illusions, sans s'apercevoir que, pendant ce temps, avec ce système, les idées s'obscurcissent, les ressorts de l'état s'usent, le sens des grandes conditions de la vie publique s'altère.

Rien certes ne montre mieux le danger de cette politique d'optimisme, d'illusion et de confusion que ces affaires d'Afrique, qui ont été l'autre jour dans notre parlement l'objet d'une discussion plus animée, plus pénible que décisive, qui restent pour le moment une des plus

vives préoccupations de la France. Les faits par eux-mêmes sont assurément assez sérieux. L'expédition de Tunis a été, il est vrai, déclarée officiellement close, et le rappel d'une partie du corps expéditionnaire envoyé dans la Tunisie a semblé confirmer cette déclaration. Jusqu'à quel point cependant cette campagne est-elle réellement finie? La question reste encore passablement obscure. La vérité est que, si un traité constituant le protectorat français a été signé avec le bey, s'il y a aujourd'hui à Paris un ministre du prince tunisien chargé sans doute de compléter les arrangemens qui ont été conclus, rien n'est fini dans la régence même, où les événemens inquiétans se succèdent. Le récent assassinat d'un de nos officiers, M. le capitaine de Mattei, aux portes d'un café, prouve la violence du fanatisme musulman. D'un autre côté, au sud de Tunis, sur la frontière tripolitaine, dans la ville de Sfax et autour de Sfax, a éclaté un mouvement insurrectionnel qui a nécessité l'envoi d'une force navale, un bombardement de la ville, — qui détermine encore, à l'heure qu'il est, le départ de nouveaux contingens français peu après le rappel d'une partie du corps expéditionnaire primitif. Il est clair que la France, pour sa sûreté, pour l'autorité de son protectorat, va se trouver conduite par les événemens à occuper quelques points, Sfax, Gabès, peut-être Kairouan, qui est un peu plus dans les terres, qui est un foyer de propagande musulmane. Elle se trouve désormais, sur cette frontière tripolitaine, en face d'une fermentation religieuse et guerrière que la Sublime-Porte a l'air de désavouer diplomatiquement, qu'elle entretient néanmoins et par ses excitations et par des envois de troupes à Tripoli. La Turquie, à ce qu'elle assure, ne veut que maintenir l'ordre dans le vilayet de Tripoli, — et, sous ce prétexte, elle a envoyé un pacha qui s'occupe à organiser des contingens, à souffler la guerre autour de lui, qui a commencé par refuser de reconnaître le protectorat français sur les Tunisiens, tel qu'il est fixé par le traité du Bardo. C'est donc là une situation assez difficile, qui exige une vigilance aussi attentive qu'énergique. Si la première campagne contre les Khroumirs est finie, les complications qui peuvent en être la suite sont loin d'être dissipées. C'est une autre phase pleine d'inconnu qui commence; mais ce qu'il y a de plus grave, ce que les hommes accoutumés à l'Afrique avaient vu dès l'origine, c'est que cette affaire de Tunis n'est en définitive qu'un épisode dans l'agitation musulmane qui menace l'intérieur de nos possessions algériennes, qui se propage depuis quelque temps déjà des frontières tunisiennes et tripolitaines à la frontières du Maroc.

C'est le point grave, en effet. Cette insurrection nouvelle, qui est une épreuve de plus pour l'Algérie, qui a coïncidé avec la marche de nos soldats sur Tunis, elle ne s'est pas manifestée partout à la fois sans doute. Elle n'a pas pris le caractère d'un soulèvement décidé dans les provinces d'Alger et de Constantine. L'esprit de révolte a pu être con-

tenu jusqu'ici dans les tribus qui dépendent de ces provinces. Il n'en est pas de même du sud de la province d'Oran, où l'insurrection est devenue rapidement une sorte de guerre sainte nouvelle à laquelle il faut maintenant faire face. Là, dans cette région des hauts plateaux qui s'étend au-delà du Tell sur une profondeur de 200 kilomètres vers le désert, où errent des tribus mal soumises et où nous n'avons qu'un poste avancé, celui de Geryville, le mouvement est en réalité des plus sérieux. Il s'est trouvé non pas un autre Abd-el-Kader, mais un autre Bou-Maza, un marabout du nom de Bou-Amema, qui a su réunir des séides enflammés de son esprit et des contingens assez nombreux. On l'appellera, si l'on veut, un bandit, un maraudeur, un aventurier, peu importe. Bou-Amema est évidemment un de ces chefs qui se rencontrent de temps à autre en Afrique, qui ont assez d'ascendant pour rallier des soldats, assez d'audace pour ne pas craindre de se mesurer avec notre domination, et il n'a pas précisément prouvé jusqu'ici qu'il fût un ennemi à mépriser. Vainement on a envoyé des colonnes qu'on a plus d'une fois représentées dans les dépêches officielles comme prêtes à le saisir, tout au moins à le rejeter au loin dans le désert; il s'est toujours échappé, il a passé à travers les mailles du réseau dans lequel on se proposait de l'envelopper. Il a pu arriver jusqu'aux approches de Saïda, poste central dans la région des plateaux, saccager les exploitations d'alfa, terrifier la population espagnole employée à cette industrie, faire des prisonniers, emmener des otages avec son butin. Il a eu, chemin faisant, avec nos troupes des rencontres qui nous ont coûté bon nombre d'hommes et qu'il a pu considérer comme des succès.

Bref, Bou-Amema a défié jusqu'ici une répression demeurée malheureusement impuissante, et un des résultats les plus sensibles de l'apparition de cet audacieux ennemi a été de désorganiser pour le moment une grande industrie, celle de l'alfa, de jeter l'alarme parmi les émigrans espagnols qui forment la portion la plus nombreuse de la population de la province d'Oran. Des milliers de ces émigrans sont rentrés en Espagne, emportant le souvenir des violences sanglantes et des déprédations dont ils viennent d'être victimes. Tout est à recommencer aujourd'hui pour ramener la sécurité dans cette contrée où l'autorité française reste en face d'un ennemi redoutable. C'est là pour le moment le fait palpable et saisissant. Il y a des combats à livrer au sud de la province d'Oran comme il y a aussi un effort à faire à l'autre extrémité de la régence de Tunis, devant cette ville de Sfax, qu'on ne pourra peut-être emporter que par un assaut.

Que des fautes militaires aient été commises sur cet échiquier des hauts plateaux oranais dont on parlait l'autre jour, que les opérations engagées dès le début contre l'insurrection nouvelle aient été conduites avec une certaine inexpérience, c'est possible. Il est trop clair que, pour une raison ou pour l'autre, tous ces chefs lancés à la poursuite

du marabout n'ont pas été heureux dans leurs combinaisons et dans leur stratégie; ils n'ont pas réussi! Mais il y a eu évidemment avant tout une faute politique, une imprévoyance de gouvernement. Tout le monde en est convenu l'autre jour dans la discussion de la chambre. Depuis assez longtemps on avait l'œil sur ce marabout qui s'érige aujourd'hui en « sultan; » on connaissait son existence, son ascendant parmi les tribus, ses menées agitatrices, ses relations avec les populations marocaines de la frontière. On n'ignorait pas que l'hostilité contre la domination française était ardemment propagée dans le monde arabe, que tout se préparait pour un mouvement plus ou moins prochain. On le savait si bien que, dès le commencement de l'année dernière, une démonstration militaire avait été décidée dans les conseils du gouvernement pour intimider les agitateurs, pour faire sentir parmi ces tribus toujours à demi rebelles la puissance de la France. Puis, sans raison bien plausible, ce projet était abandonné; le gouvernement de l'Algérie se décidait à ne rien faire! Mieux encore : depuis qu'on avait renoncé à la démonstration militaire projetée un moment, des officiers avaient été envoyés successivement dans le pays; ils avaient tous signalé la remuante activité de Bou-Amema, son influence croissante sur les tribus de Géryville, de Saïda et de Sebdou; ils annonçaient les uns et les autres une insurrection imminente. On a persisté cependant à rester jusqu'au bout dans l'immobilité, sans prendre aucune précaution sérieuse. On a attendu indéfiniment, — « et puis, selon le mot d'un député, on est tout surpris de l'explosion des événemens, » dont on a connu l'origine et les préliminaires, qu'une démonstration un peu vigoureuse faite à propos aurait pu sans doute prévenir! Ainsi, il peut y avoir eu des fautes militaires, il y a eu certainement aussi des fautes de politique, et en réalité les unes et les autres s'enchaînent, se confondent; elles tiennent justement à ce faux système qu'on applique à tout, aux affaires de l'Algérie comme aux affaires intérieures, au risque de mettre partout la confusion.

La vraie cause des nouvelles complications africaines, elle est dans cette situation équivoque et mal définie qu'on a créée, dans ce mélange d'un gouvernement civil plus ou moins artificiel et d'un pouvoir militaire dénué d'initiative autant que d'indépendance; elle est en définitive dans cette idée chimérique à laquelle on a cédé par une sorte de préjugé en prétendant assimiler politiquement et administrativement l'Afrique à la France. Il faut bien voir les choses dans leur vérité. L'Algérie reste encore, après tout, une colonie qui est dans la période d'enfantement et de formation, où la France n'a pas cessé d'être en terre conquise, où la population est tellement discordante avec ses élémens arabes ou étrangers qu'elle implique la nécessité d'une autorité toujours active, puissamment armée, présidant à une organisation forcément spéciale. Pourquoi un chef militaire a-t-il paru jusqu'ici plus particulièrement propre à exercer cette autorité? C'est évidemment

parce que, plus que tout autre, il représente le commandement pour les Arabes, parce qu'il est la force vivante et visible aux yeux de populations qui ne s'inclinent que devant la force. Oh ! assurément, s'il se rencontrait un politique supérieur réunissant tous les caractères, ayant tous les dons du conseil et de l'action, fait pour être la tête de l'administration militaire aussi bien que de l'administration civile, la question serait singulièrement simplifiée, ou plutôt elle n'existerait pas. A défaut de cet homme exceptionnellement supérieur, qu'on ne paraît pas avoir sous la main, qui du moins n'est pas pour le moment à Alger, le parti le plus sage reste toujours manifestement de ne pas violenter la nature des choses, de maintenir ou de rétablir la seule autorité possible, efficace dans un pays où la première loi est d'être sans cesse sous les armes. On a cru faire merveille en donnant à l'Algérie des députés, des préfets, un chef civil, une organisation à peu près française, sauf pour les affaires indigènes, — et on n'est arrivé qu'à une véritable confusion.

Qu'on se rende compte de ce système d'assimilation et de gouvernement civil tel qu'il existe aujourd'hui. Rien ne semble plus simple; au fond, rien n'est plus compliqué, plus obscur et plus incertain. Le gouverneur a sans doute l'apparence d'un grand pouvoir; il représente la France, l'autorité souveraine sur la terre d'Afrique. Par le fait, il a sans cesse à se débattre au milieu de toutes les contradictions. Il n'y a que quelques mois, le gouverneur actuel, M. Albert Grévy, dans un rapport, posait ces singulières questions : « Quelles sont exactement aujourd'hui les attributions respectives du gouverneur-général et des ministres?.. Quelles sont exactement aujourd'hui les attributions spéciales du ministre de l'intérieur au regard du gouverneur-général et des autres ministres pour toutes les affaires de l'Algérie?.. » Le fait est qu'une réponse claire, précise à ces étranges questions n'est pas facile et qu'on ne distingue qu'une chose, c'est que ce gouverneur civil est dans une position où il n'est pas toujours sûr de se reconnaître lui-même. Bon nombre de services, cultes, justice, instruction publique, lui échappent; ils sont directement rattachés aux divers ministères de la métropole, qui, de loin, de Paris, adoptent souvent des mesures et choisissent des fonctionnaires sans consulter suffisamment les intérêts locaux. Pour le reste, le gouverneur a tout à la fois à compter avec le ministre de l'intérieur et avec le ministre de la guerre, — avec le premier pour la direction politique et civile, avec le second pour la direction des affaires militaires. Il commande en effet ou il est censé commander les forces de terre et de mer; en réalité, il a tout juste assez d'autorité pour diminuer ou effacer les chefs de l'armée, pour être une embarrassante inutilité entre le ministre de la guerre, qui est à Paris, et les commandans directs, qui sont en Algérie. Que résulte-t-il de tout cela? Il en résulte, en vérité, ce qui arrive aujourd'hui.

La conséquence de ces confusions perpétuées et aggravées, c'est que l'action se disperse ou s'égare. Le gouvernement disparaît, la responsabilité finit par n'être plus nulle part, et le jour où éclatent des événemens qu'on aurait pu prévoir et détourner, qui sont la suite d'un faux système, on s'évertue assez stérilement à chercher sur qui on fera peser des accusations, qui l'on devra mettre en cause. M. le ministre de la guerre, sans refuser de sévir contre des chefs de colonnes qui n'ont point été heureux, s'efforce néanmoins de dégager le commandement; il ne veut pas qu'on parle d'un antagonisme du pouvoir militaire vis-à-vis du pouvoir civil. En d'autres termes, il laisse la plus grande part de responsabilité au gouverneur-général. Fort bien! mais alors quelle est la position de ces officiers commandans de provinces, de cercles ou de colonnes actives, toujours réduits à attendre des ordres, à interroger le palais qui est à Alger et l'hôtel ministériel qui est à Paris? Quel rôle fait-on à cette armée chargée de maintenir l'ordre, de sauvegarder la sécurité de nos possessions et privée de toute initiative, n'ayant plus même le pouvoir de suivre les mouvemens arabes, puisque le gouvernement civil a attiré à lui les affaires indigènes? Elle n'est plus responsable que de l'exécution des ordres qu'elle reçoit, au risque d'en être la première victime si les ordres sont tardifs, ou confus, ou insuffisans. M. le président du conseil, de son côté, il est vrai, ne l'entend pas tout à fait ainsi. Il met tout son zèle à dégager le gouverneur-général, à tout rejeter sur les chefs de l'armée. Le gouverneur n'est pour rien dans les opérations militaires! Ce sont des fautes militaires qui ont été commises! La guerre, c'est le rôle de l'armée de la faire, ce n'est pas le rôle du gouverneur-général! Soit; mais alors qu'est-ce que ce gouvernement civil qui en temps de paix commande les forces de terre et de mer, qui a tout pouvoir dans les affaires arabes, qui par sa politique ou par ses actes peut préparer les événemens les plus graves, — et qui, au jour de la crise, s'éclipse, laissant aux autres la responsabilité? M. le président du conseil ne s'est pas aperçu qu'en voulant à tout prix excuser le gouverneur civil actuel de l'Algérie, il a mis a nu le vice de l'institution elle-même. Les députés de l'Algérie, eux non plus, n'ont pas pris garde qu'avec tout ce qu'ils racontaient ils faisaient à leur manière le procès du gouvernement civil. C'est après tout la plus évidente moralité de ces derniers débats de la chambre, qui ont eu au moins cette utilité pratique et directe de montrer par quelle série d'erreurs, de déviations et de confusions a été préparée l'épreuve nouvelle infligée à l'Algérie.

Aujourd'hui le mal est fait, et sans se laisser aller au pessimisme par trop sombre de ceux qui désespèrent de l'Algérie, on peut dire que la crise est assez sérieuse pour que la première pensée des pouvoirs publics soit d'y remédier le plus tôt possible. M. le ministre de la guerre, selon l'invariable habitude après tous les revers ou les mésaventures, a com-

mencé par quelques actes de sévérité. Il a remplacé quelques-uns des officiers chargés de conduire les colonnes actives, le commandant de la province d'Oran et même le commandant supérieur du 19[e] corps d'armée. Il a envoyé, comme chef militaire à Alger, un homme connu pour ses services et pour une courte apparition dans la politique, M. le général Saussier. M. le ministre de la guerre qui, lui aussi, a sa responsabilité, même la première responsabilité et dans l'organisation de l'expédition de Tunis et dans les affaires de l'Algérie, M. le ministre de la guerre est sans doute le premier juge des mesures de commandement et des choix de personnel devenus nécessaires dans une situation qui a ses difficultés. Qu'on change donc des officiers, qu'on envoie de nouveaux généraux avec la recommandation d'être plus heureux, qu'on établisse postes et redoutes à la frontière comme on l'a proposé ou qu'on transporte les sièges des divisions dans l'intérieur, comme l'a demandé un député de l'Algérie, soit; ce sont des actes de circonstance et de prévoyance qui peuvent s'expliquer; mais il est bien clair qu'on aura beau multiplier les palliatifs, on n'aura rien fait tant qu'on ne se sera pas placé résolûment en face de la vraie question d'organisation et de gouvernement pour nos possessions africaines. M. le général Saussier lui-même, quel que soit son mérite, risquerait fort d'échouer si aux instructions nouvelles qu'il a dû recevoir on n'ajoutait pas des pouvoirs plus étendus, surtout mieux définis, si on ne lui donnait pas, avec l'ordre de rétablir la paix et l'ascendant de la France, les moyens de remplir sa mission. Il faut bien se dire, en fin de compte, que les expériences d'assimilation et de gouvernement civil qui ont été tentées n'ont que médiocrement réussi, que l'Algérie n'est pas la France, qu'une colonie où il y a plus de 2 millions d'Arabes à côté de 250,000 Européens ne peut pas être administrée comme un département français, que pour maintenir la sécurité nécessaire à une sérieuse colonisation, il faut une autorité énergique, efficace surtout par l'unité de pouvoir. Que cette autorité doive être humaine, intelligente, libérale et qu'elle ne procède pas par l'extermination des Arabes, comme le proposent certains civilisateurs, — qu'elle soit, de plus, incessamment soumise au contrôle des pouvoirs publics et qu'elle reste responsable devant eux, c'est bien entendu. C'est une question d'organisation à examiner et à résoudre; mais il est évident désormais qu'avec ce gouvernement civil tel qu'il est, toujours partagé et ballotté entre des influences contraires, on n'arrive qu'à de la faiblesse : on n'a que des fictions d'autorité et de responsabilité.

Cette question de nos établissemens d'Afrique, qui intéresse si sérieusement la grandeur de la France, n'est point de celles qui peuvent être tranchées en un jour ni à propos d'une interpellation de circonstance. Elle reste en réserve; elle est une partie de l'héritage que la chambre près de finir va laisser à la chambre qui sera bientôt élue par le pays, et elle n'est pas la seule dont aura à s'occuper le parlement

renouvelé. A vrai dire, cette chambre, qui s'achemine chaque jour vers sa fin, dont les heures sont plus que jamais comptées, elle aura touché à bien des problèmes d'organisation publique, et le malheur est que dans tout ce qu'elle aura fait elle aura porté justement cet esprit qui se manifeste moins par une politique suivie que par des velléités, par des fantaisies, par des impatiences de changement. Elle a remué bien des questions sans les résoudre, pour les laisser en suspens au moment de sa prochaine et définitive séparation. Certes ce ne sont ni les projets officiels, ni les propositions individuelles qui manquent à l'heure qu'il est; ils sont de toute sorte, et à part le budget qui doit toujours être voté, qui est déjà à peu près adopté au Palais-Bourbon, propositions et projets n'ont plus même la chance d'arriver à l'épreuve décisive du scrutin. Les lois militaires n'auraient pas sans doute laissé d'être urgentes, ne fût-ce que pour épagner à M. le ministre de la guerre l'inconvénient de se mettre assez souvent en dehors de toute régularité : elles sont désormais forcément ajournées à un autre temps, à un autre parlement. La loi sur l'enseignement obligatoire a été, il est vrai, votée par la chambre des députés; mais elle est arrêtée au sénat, où elle est en train de subir d'assez sérieuses modifications. Chose étonnante! M. Jules Simon a réussi à faire introduire dans l'enseignement primaire l'obligation d'instruire les jeunes enfans sur leurs « devoirs envers Dieu et envers la patrie. » C'est visiblement un attentat contre la « laïcité! » Il est maintenant bien peu probable que la loi ainsi amendée soit acceptée par l'autre chambre avant la fin de la session. Ni ce projet, ni bien d'autres qui occupent encore des commissions parlementaires, qui touchent à toute sorte d'intérêts moraux ou matériels, n'ont plus le temps d'être discutés et sanctionnés. Ils restent comme le témoignage d'une activité plus ambitieuse et plus remuante que réellement féconde.

Eh bien! dira-t-on, ce n'est point un mal que des questions qui ont après tout leur importance, qui intéressent le pays, soient soulevées par l'initiative parlementaire, dussent-elles n'être pas résolues pour le moment. Elles auront du moins été examinées, approfondies, et cette étude aura peut-être préparé une solution. Non, sans doute, ce n'est point un mal qu'on travaille dans un parlement, qu'on propose des innovations, des réformes. Le seul inconvénient, c'est qu'on risque assez souvent de se perdre dans la confusion, de tout ébranler, de mettre pour ainsi dire en suspens ou en suspicion les lois anciennes sans réussir à les remplacer par des lois nouvelles. On se donne beaucoup de mouvement pour finir par ne rien faire, et un des plus récens exemples de ce travail sans résultat, c'est ce qui vient de se passer avec cette proposition aussi inutile que tardive faite par le gouvernement lui-même au sujet d'une organisation nouvelle de la préfecture de police.

La situation, à la vérité, devenait singulière. Voilà quelques mo

déjà que la guerre est déclarée entre le conseil municipal de Paris et M. le préfet de police Andrieux. Le conseil parisien est un maître jaloux qui prétend se servir de ses droits et même des droits qu'il n'a pas, qui entend donner libre carrière à toutes ses fantaisies d'omnipotence et ne souffre pas qu'on lui résiste. M. le préfet Andrieux n'est pas précisément d'un caractère souple et d'une humeur facile; il a commencé par se soumettre assez diplomatiquement, puis il s'est révolté et il en est même venu à traiter avec quelque dédain les sommations qui lui étaient adressées, les ordres du jour municipaux dirigés contre lui. Bref le conflit n'a pas tardé à devenir fort aigu; il a pris une telle vivacité que le conseil municipal a rompu systématiquement toute relation avec M. Andrieux. Il a dès ce moment renvoyé, de parti-pris, tous les dossiers qui lui étaient communiqués pour l'expédition des affaires sans se demander s'il avait le droit d'en agir ainsi au risque de laisser en souffrance les intérêts les plus sérieux. Au fond, cela est bien clair, le conseil municipal a son but, vers lequel il tend depuis longtemps. Il a l'ambition de mettre la main sur la préfecture de police pour la supprimer ou pour l'absorber dans la mairie centrale qu'il rêve; c'est à l'institution autant qu'à l'homme qu'il fait la guerre avec ses prétentions et ses exigences. Le gouvernement n'est point sans doute absolument désarmé contre cette ambition qui ne tendrait à rien moins qu'à créer un état dans l'état, et il ne tiendrait qu'à lui de se servir des moyens dont il dispose pour ramener le conseil parisien dans la limite de ses pouvoirs tout locaux. Malheureusement, le ministère, avec cette « politique modérée » dont parlait l'autre jour M. le président du conseil, n'a pas de ces hardiesses, et si, dans cet étrange conflit qui se prolonge, il a refusé jusqu'ici de désavouer M. Andrieux, il évite avec soin, d'un autre côté, de se brouiller avec le conseil municipal. C'est précisément pour sortir de là ou peut-être simplement pour avoir l'air de faire quelque chose que M. le ministre de l'intérieur a imaginé cette tardive proposition de loi qui aurait pour conséquence de reconstituer la préfecture de police, en séparant les attributions qui en font une institution d'état et les attributions purement municipales, qui seraient rendues à la ville. En réalité, c'est un expédient de circonstance déjà désavoué par le conseil municipal et même par M. Andrieux, qui n'a point hésité à réclamer énergiquement devant une commission parlementaire le maintien de la préfecture de police dans l'intégrité de ses prérogatives. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que ce projet a toute sorte de chances d'aller rejoindre tant d'autres projets sur lesquels le parlement actuel n'aura pas à se prononcer. C'est encore une partie de l'héritage que la chambre lèguera à ses successeurs. Elle n'est plus évidemment en état d'aborder une si grosse affaire, et, à la vérité ce n'est pas pour elle le moment des affaires sérieuses.

Où donc est aujourd'hui d'ailleurs la place des questions sérieuses au milieu de ces apprêts de fête qui remplissent déjà Paris, qui font de

la première cité du monde, de la ville de l'intelligence et des arts, une ville livrée pour quelques jours à toutes les exhibitions et à tous les bruits assourdissans? C'est la seconde fois qu'on célèbre le 14 juillet, et tout est disposé, sous la protection bienveillante du gouvernement, avec le concours des municipalités, pour la plus vaste organisation de joie publique. Rien de plus simple sans doute que ces fêtes; tous les régimes ont eu leurs fêtes, la république a les siennes. Il ne faudrait cependant pas pousser l'exagération lyrique jusqu'à voir dans ces journées accordées aux plaisirs populaires un spectacle fait pour réconforter l'âme d'une nation, digne de l'admiration du monde. C'est en vérité voir bien des choses dans des illuminations, des feux d'artifice et des bals de carrefour. De plus, il est bien permis de croire que, si le 14 juillet a été choisi pour une solennité nationale, ce n'est pas absolument une raison pour livrer pendant quinze jours la ville aux spectacles forains les plus bruyans et rendre certains quartiers de Paris inhabitables pour les gens paisibles et laborieux. Les historiographes du nouveau régime trouveront que tout cela est grandiose, que l'empire n'a jamais mieux fait! C'est peut-être vrai; jamais sous l'empire ni sous d'autres régimes, on n'a poussé à ce degré le soin d'organiser administrativement les plaisirs du peuple, qui est le roi ou l'empereur du jour. Seulement c'est passablement césarien; c'est peut-être étrange de proposer à la république l'empire comme un modèle à égaler ou à dépasser, fût-ce dans des fêtes. De modestes libéraux, qui ne souhaitent aucun mal à la république, n'auraient pas imaginé de lui faire ce compliment et de lui proposer de ces exemples.

Lorsqu'il y a quelques mois, une effroyable explosion frappait à mort, en plein Pétersbourg, l'empereur Alexandre II de Russie, les démagogues de l'Europe, sans s'émouvoir autrement, trouvaient ingénieux de démontrer que de tels crimes n'étaient propres qu'aux états monarchiques, que la république était la souveraine sauvegarde contre le fanatisme du meurtre politique. Ces déclamations viennent de recevoir un cruel démenti au-delà de l'Océan. Le président des États-Unis, M. Garfield, en entrant dans un chemin de fer, a été frappé par un meurtrier. Le président américain a passé un instant pour mort, sa vie est encore en danger, et on remarquera qu'en quinze ans, c'est la seconde fois qu'un chef de la république est frappé par un assassin à Washington. M. Garfield est cependant un homme simple, qui ne suscite aucune animadversion, qui n'a pas été mêlé, comme Lincoln, à de terribles événemens. La tentative dont il vient d'être l'objet, si elle n'est l'œuvre d'un fou, ne peut être que le résultat de cette contagion de meurtre qui se répand quelquefois, qui ne connaît pas toujours, autant qu'on le dit, la limite entre les républiques et les monarchies, et qui est toujours également odieuse.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La liquidation de juin a été plus dure encore pour la spéculation à la hausse que celle des mois précédens. Mais cette fois au moins la leçon n'a pas été perdue, et la tension exagérée des reports a eu pour conséquence presque immédiate une baisse considérable de toutes les valeurs sur lesquelles l'impossibilité de conserver plus longtemps les engagemens à terme était devenue évidente.

La réaction ne s'est pas produite avec violence ; il n'y a eu ni désarroi ni panique. Les syndicats, qui s'étaient constitués en vue de pousser à des cours de plus en plus élevés les meilleures et les plus estimées parmi les valeurs de la cote ont simplement reconnu l'inutilité d'une plus longue résistance aux exigences des capitaux reporteurs. L'argent était en mesure de dicter la loi au papier ; le papier a dû reculer. On a baissé en quelque sorte en vertu d'une loi mathématique, avec méthode, par étapes régulières, et le mouvement qui s'est produit pendant cette quinzaine n'a absolument rien de commun avec le fameux *krach* tant de fois prédit par les pessimistes de parti-pris.

Que l'on calcule les bénéfices énormes qu'ont réalisés les spéculateurs à la hausse depuis des mois et des années, et l'on verra que, depuis le 1er juin, même après une baisse très importante, ces mêmes spéculateurs n'ont encore abandonné qu'une faible partie de ces bénéfices. Nous ne parlons pas, bien entendu, des acheteurs de la dernière heure ; victimes de leur imprudence, ceux-là paient les frais d'une aventure qui ne porte aucune atteinte sérieuse à la solidité du marché.

On peut croire cependant que la spéculation à la hausse ne comptait se dégager ni avec une telle précipitation, ni en payant un tribut aussi élevé aux revendications impitoyables de l'argent. Les circonstances ont forcé la main aux syndicats en leur imposant comme une nécessité immédiate une liquidation qu'ils espéraient effectuer à loisir, avec discrétion, en passant par-dessus les deux liquidations de juillet. Il était permis de supposer que les transactions à la Bourse conserveraient encore ce mois-ci une certaine animation, que la rentrée des loyers et le paiement des coupons allaient ramener sur le marché des capitaux en nombre considérable, 500 ou 600 millions peut-être, prêts à prendre la succession des syndicats en s'employant en valeurs de toute catégorie. La spéculation repasserait ainsi à l'épargne une bonne partie de son fardeau et aborderait en août la morte saison.

Telle était l'illusion dont on se berçait. Les circonstances qui l'ont dissipée et qui ont décidé la spéculation à ne pas attendre le concours des capitaux provenant des paiemens de coupons et à liquider sans retard sont les événemens d'Algérie et de Tunisie et la conclusion de l'emprunt italien.

L'insurrection sera domptée, nul n'en doute; mais les péripéties de la répression peuvent être très variées. Il a été commis dès le début bien des fautes, et on ne peut prévoir à quel prix il sera possible de les réparer. On comprend que les banquiers et la grande spéculation aient tenu à ne pas rester sous l'impression de motifs d'inquiétude, susceptibles d'aggravation subite. De là ces ventes rapides des derniers jours, cette préoccupation visible d'alléger coûte que coûte les positions, cette volonté de ne pas laisser derrière soi des engagemens trop étendus. Mais l'affaire de l'emprunt italien a pesé plus lourdement encore sur le marché que les événemens d'Afrique; d'un côté, parce que les incidens qui ont précédé et suivi notre expédition de Tunisie ont contribué à susciter contre cette opération une sorte de mauvais vouloir général inspiré par des considérations d'ordre purement politique; de l'autre, parce que des efforts très manifestes ont été faits depuis quatre ou cinq jours, sur le terrain exclusivement boursier, pour entraver dans la mesure du possible le succès de l'émission.

La situation politique n'a pas permis que l'émission eût lieu actuellement en France. La maison de Rothschild voulait que le gouvernement italien attendît jusqu'au mois d'octobre. M. Magliani a passé outre et s'est tourné du côté de l'Angleterre. Devant l'abstention des Rothschild, aucune maison de banque française n'a cru pouvoir présenter hautement l'emprunt italien à Paris, et c'est avec MM. Baring et Hambro de Londres que le ministre des finances d'Italie a contracté. On sait cependant que la Banque d'escompte a pris une grosse participation dans l'affaire, pour elle-même et pour plusieurs établissemens de crédit. La moitié de l'emprunt a été émise le 13 courant au prix de 90 pour 100, les versemens sont espacés jusqu'au 10 janvier 1882. On a pesé sur les cours de l'italien jusqu'au jour de l'émission, et l'écart entre le cours de la rente ancienne et le taux fixé pour la nouvelle est devenu à peu près nul. On ne saurait dans de telles conditions préjuger le résultat de l'opération.

C'est au point de vue économique que l'emprunt italien a soulevé les objections les plus sérieuses. Il est bien clair que, s'il ne s'agissait que du montant même de la somme que veut emprunter le gouvernement italien, les préoccupations seraient nulles. Mais la loi sur l'abolition du cours forcé en Italie a voulu que l'emprunt eût ce résultat précis de faire entrer en Italie 400 millions en or, destinés, une fois entrés dans le pays, à n'en plus sortir. Sans examiner si les prescriptions de la loi sur ce dernier point ne doivent point se heurter à des obstacles

invincibles, le seul fait que les réservoirs métalliques actuellement existans doivent fournir en deux ans 400 millions d'or à l'Italie peut causer de légitimes inquiétudes, parce que le déplacement d'un tel stock de monnaies, après les saignées que l'Amérique a déjà pratiquées à Londres et à Paris depuis deux ans, ne s'effectuera peut-être point sans qu'il en résulte une perturbation grave sur les deux marchés monétaires. Il y a huit jours, on redoutait déjà une élévation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre et on estimait que la Banque de France ne tarderait pas à suivre l'exemple.

Nous croyons qu'il y a beaucoup d'exagération dans les craintes que fait concevoir l'exode des 400 millions d'or. A Londres, le monde financier ne paraît nullement s'en émouvoir; il est certain que les contractans, MM. Baring et Hambro, ont prévu les difficultés monétaires à vaincre et pris les mesures nécessaires. Les versemens d'espèces ont été stipulés à longue échéance, et le jeu naturel des échanges internationaux aura sans doute déjà fait rentrer en France et en Angleterre une partie de l'or exporté bien avant que l'expédition de la somme entière ait été effectuée.

Quoi qu'il en soit, la Bourse a dû supporter cette quinzaine, en dehors de l'action des causes générales de faiblesse, le contre-coup des préventions et des hostilités dont l'emprunt italien a été l'objet.

Un regard jeté sur la cote suffit pour juger de l'étendue qu'ont prise les réalisations, depuis la fixation des cours de compensation le 1er et le 2 juin. Le 5 pour 100, seul de nos fonds publics, se retrouve au même cours, 119.25, ce qui implique la perte intégrale du report. Les 3 pour 100, en faveur desquels de nombreuses opérations d'arbitrage avaient été faites en mai et en juin, ont perdu plus de terrain que le 5 pour 100. Le 3 pour 100 ancien a reculé de 0 fr. 75, l'amortissable de 0 fr. 65, l'emprunt nouveau de 0 fr. 87. On sait que l'emprunt de 1 milliard en amortissable est encore à peu près exclusivement entre les mains des banquiers et des établissemens de crédit qui l'ont souscrit par spéculation. Un versement de 200 millions devra être effectué à partir du 16 courant sur cet emprunt; comme la Banque offre son concours pour ce versement, le marché n'a pas à se préoccuper des conséquences immédiates qu'il pourrait avoir sur le prix des capitaux.

Les grandes valeurs ont été les plus éprouvées, et on ne saurait s'en étonner, la spéculation les ayant successivement poussées toutes à des cours qui les rendaient désormais inaccessibles à l'épargne. Il n'est point de titres plus estimés que les actions de nos grandes compagnies de chemin de fer. Mais les prix auxquels elles étaient parvenues, prix qui seront un jour justifiés et légitimement atteints, étaient en avance de plusieurs années. Aussi la baisse s'est-elle abattue sur ces actions, comme s'il s'agissait de mauvais titres abandonnés subitement par la

maison de banque qui les a émis. L'Est a reculé à 795 fr., le Lyon de 1,830 à 1,730, l'Ouest de 870 à 857, l'Orléans de 1,395 à 1,290, le Nord de 2,125 à 1,930, le Midi de 1,335 à 1,195. Sur ces deux derniers, il ne faut pas oublier qu'un coupon a été détaché le 6.

Le détachement des coupons de juillet sur les valeurs de spéculation a produit des déceptions cruelles. Comme il avait été précédé d'une certaine réaction, on croyait que les coupons seraient vite regagnés. Depuis le 6, ils ont au contraire, été perdus et bien au-delà, comme sur la Banque de Paris par exemple, qui de 1,340 a reculé à 1,250.

Le Crédit foncier était le 2 juin à 1,760, soit 1,738 ex-coupon. Nous le retrouvons à 1,680. Le public financier estime que cet établissement abuse des créations de sociétés suivies d'émissions avec primes. Les actionnaires mêmes ne croient pas que ce système soit excellent, car il ne paraît pas qu'ils aient accueilli avec beaucoup de faveur l'offre qui vient de leur être faite de souscrire par privilège aux actions de la Compagnie foncière de France et d'Algérie. Les acheteurs à terme de Crédit foncier ont dû payer un report énorme alors qu'ils comptaient bénéficier d'un déport. Cette déconvenue les a refroidis, et leur confiance ne se ranimerait que s'ils apprenaient que le conseil d'état s'est enfin décidé à autoriser l'augmentation du capital.

Le Crédit mobilier a baissé de 755 à 705, la Banque d'escompte de 867 à 827, la Banque Franco-Égyptienne de 847 à 795, le Crédit lyonnais de 967 à 930; le Crédit général français, une des plus étonnantes transformations des temps récens, a été précipité de 835 à 755. Le contraste est grand avec la tenue placide des établissemens de crédit négligés par la spéculation, comme la Société financière, la Société des dépôts, le Crédit industriel, même la Banque hypothécaire.

Le groupe de l'Union générale a tenu vaillamment tête à l'orage; nous retrouvons tous ses titres en hausse : l'Union au-dessus de 1,400, la Banque des pays autrichiens à 830, la Banque des pays hongrois à 660.

Les valeurs industrielles n'ont pas été épargnées : le Suez a baissé de 1,800 à 1,792, le Gaz de 1,565 à 1,505, les Voitures de 790 à 745, la Transatlantique de 620 à 587, les Messageries de 830 à 800. Les chemins étrangers ont aussi payé leur tribut. Le Nord-Espagne est revenu de 625 à 552, le Saragosse de 580 à 507, les portugais de 695 à 650, les autrichiens de 785 à 751.

Sur les fonds d'état étrangers, à l'exception des titres de la Dette ottomane, qui ont été l'objet d'offres incessantes, calme complet.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

de
rd
il

on
r-
is
la

us
nt
es
il
qui
la
de
nt
n-
est

de
n-
tes
Le
dit
les

ge;
00,
rois

ssé
, la
ne-
enu
50,

tto-